LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, M

Montréal, jeudi 30 avril 1964 / sainte Catherine de Sienne, vierge.

COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 167 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

M.J.-LOUIS COUTLEE
VERIFICATEUR
D'ANNONCES
1-OS ED. DE MONT

AUJOURD'HUI

A lire en page 3

M. Donald Gordon verra à faire disparaître la voie ferrée du secteur Hochelaga-Maisonneuve

La taxe de vente u[illegible]ormisée à 6% rapportera $53 [illegible]lions de plus

par Jacques GUAY

QUEBEC. — Grâce à l'uniformisation de la taxe de vente à 6%, le gouvernement va récupérer $32 millions par la disparition des fraudes fiscales qui va s'ensuivre.

C'est ce qui va lui permettre de distribuer plus de $10 millions aux municipalités en compensation, alors que la hausse de 2% dans les endroits où la taxe n'était que de 4% ne rapportera que quelque $7 millions.

Le ministre du Revenu a expliqué, hier, que cette recette qui, pour mystérieuse qu'elle semblait être, ne relève donc ni de la magie noire, ni même, comme l'a dit le chef de l'opposition, de "la magie rouge".

D'autre part on prévoit que l'augmentation de la recette globale de la taxe de vente sera d'au moins $53 millions contrairement aux $25 millions que nous publiions dans LA PRESSE d'hier.

L'écart vient du fait que dans le journal d'hier, nous avions pris comme base de notre calcul le revenu de la taxe de vente provinciale (4%) pour l'année '63-'64 et le même revenu pour '64-'65, soit respectivement $167 et $189 millions.

Or, la recette globale de la taxe de vente pour l'année dernière est de $220 millions car il faut ajouter à la taxe provenante le 2% de taxe municipale, là où il était perçu.

Pour l'année courante, selon un tableau remis aux journalistes par M. Kierans, la recette globale de la taxe de vente prévue sera de $273 millions.

Il y aurait donc une augmentation de $53 millions.

Mais ce chiffre présenté par le ministre du Revenu est conservateur. En effet on prévoyait que la taxe provinciale de 4% allait rapporter $189 millions cette année. Si on ajoute le 2% de la taxe municipale généralisée il faudrait ajouter $94,500,000.

De toute manière on prévoit, selon le tableau remis aux journalistes, que les 28% de citoyens qui auront à subir une hausse de 2% de la taxe de vente ne défrayeront que $7.5 millions de cette augmentation d'au moins $53 millions.

On prévoit également que le facteur de croissance de la taxe sera de 6% et rapportera $13.6 millions.

Viennent ensuite les $32 millions récupérés par la disparition des fraudes.

Par la simple disparition de "l'évasion fiscale dite géographique", c'est-à-dire causée par l'inégalité de la taxe de vente d'un endroit à l'autre, on récupère $21 millions.

Un contrôle plus sévère de la perception par les marchands, ce qu'on décrit dans les coffres gouvernementaux, il s'agit en ce cas de s'assurer que tous les marchands imposent la taxe de vente intégrale sur tous les objets soumis à la taxe.

Montréal aura $3.8 millions de plus

par Dominique CLIFT

QUEBEC — Contrairement à ce que redoutait l'administration Drapeau-Saulnier, la ville de Montréal recevra $3.8 millions de plus qu'elle n'anticipait sous le chapitre de la taxe de vente en 1964-65 à la suite de la provincialisation de la taxe de vente municipale de 2%.

C'est ce qui ressort des chiffres communiqués hier à l'Assemblée législative par le ministre du Revenu, M. Eric Kierans.

On sait que le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier sont accourus à Québec vendredi dernier pour exprimer leurs craintes que Montréal ne soit lésé à la suite de la nouvelle formule de répartition de la taxe de vente municipale annoncée dans le budget du premier ministre Jean Lesage.

M. Kierans a expliqué que Montréal avait reçu en 1963-64 la somme de $23.1 millions du produit de la taxe de vente municipale. Elle recevra en 1964-65 $29.3 millions, contrairement aux $25.5 millions anticipés par l'administration Drapeau-Saulnier.

Le ministre du Revenu a aussi expliqué que pour la zone de Montréal, au sein de laquelle se fait la répartition de la taxe municipale, le rendement passera de $30.8 à $38.9 millions.

Les représentants de la ville de Montréal se sont plaints aux autorités provinciales de la mauvaise répartition du produit de la taxe au-dedans de la zone de Montréal.

Le produit de la taxe est présentement distribué sur une base par capita. L'administration Drapeau-Saulnier est d'avis qu'elle devrait se faire selon le chiffre des affaires dans chaque municipalité faisant partie de cette zone. Elle a fait valoir que des municipalités comme Westmount et Hampstead ne payaient pas leur juste part des dépenses que faisait Montréal pour le bénéfice de toute la région métropolitaine.

On a donc promis à l'équipe Drapeau-Saulnier que la Commission Bélanger sur la fiscalité étudierait ce problème et ferait des recommandations spécifiques sur ce sujet. C'est cette commission qui a suggéré la provincialisation de la taxe de vente, suggestion reprise dans le discours du budget provincial.

M. Lesage avait annoncé également que la province assumerait les frais de perception de la taxe de vente municipale.

Ceci représente une économie d'environ $650,000 pour Montréal. Par contre, la ville devra elle-même payer cette taxe sur tous ses achats, ce qui représente des déboursés d'environ $300,000.

Au cours d'un débat sur l'aspect "nouvelle taxe" des mesures gouvernementales, M. Kierans a déclaré que le revenu total provenant des municipalités nouvellement assujetties à

Voir MONTREAL en page 2

- *Lesage réfute les objections de Saulnier et de l'UCC*
- *Les compagnies reprennent d'une main ce qu'elles versent de l'autre*
- *Les appels interurbains sont exemptés de la taxe. Pourquoi ?*

— page 53

SALAIRE MINIMUM

Le ministre du Travail laisse entendre clairement qu'il est impossible de fixer le salaire minimum à $1 l'heure au Québec. Mais l'Ontario décide de le mettre en vigueur (page 53)

FIN DE L'ENQUETE SMITH

Le Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal suggère des amendements à la loi des commissions scolaires, pour éviter la spéculation et planifier la construction scolaire (page 14)

ORIENTATION

Conclusion d'un colloque : l'orientation des jeunes, urgence des temps modernes (page 22)

LE MONDE FEMININ

Le cuir et le daim, deux rivaux auprès de ces dames (page 19)

ANABLAST

Le Collège des médecins ne s'opposera pas à l'utilisation du sérum de Naessens... si son efficacité est reconnue (page 3)

LAOS

La crise économique sévit dans ce pays, où la guerre civile menace de reprendre (page 35)

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 51
Bandes dessinées / 30
Camping / 60, 61
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 26
Immeuble / 10, 11
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 62, 63
Mots croisés / 51
Nouvelles internationales / 35
Radio et Télévision / 64, 65
Sciences / 12, 34
Session fédérale / 16, 53
Session provinciale / 18, 53
Spectacles et Concerts / 32, 33
Sports / 54 à 61
Vie féminine / 19 à 24
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 66
Votre médecin / 27

Selon M. Paul Martin:

La force de Chypre obtiendrait une plus grande liberté d'action

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, croit qu'il est fort possible que la force de l'ONU à Chypre se voit confier des pouvoirs beaucoup plus étendus pour maintenir l'ordre.

Le ministre s'est ouvert là-dessus, hier, aux Communes, au cours d'un nouvel échange avec le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, au sujet du mandat accordé aux troupes canadiennes envoyées dans l'île de la Méditerranée.

M. Diefenbaker a reproché à M. Martin son extrême réserve à répondre aux interpellations touchant le problème cypriote. A un certain moment, M. Martin a rétorqué que le chef conservateur "serait mieux avisé" de s'efforcer d'aider le gouvernement à voir clair dans cette affaire. M. Diefenbaker est revenu à la charge en affirmant que M. Martin ne cherchait qu'à jeter de la poudre aux yeux.

Protection

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, est intervenu dans le débat en demandant si le Canada insistait auprès de l'ONU sur la nécessité de protéger les Cypriotes turcs "puisque la présence de la force des Nations unies a eu pour effet de priver ceux-ci de toute aide extérieure".

M. Martin a répondu que le gouvernement canadien, tout en restant neutre, avait agi "dans le sens indiqué par M. Douglas".

M. Diefenbaker a repris la parole pour exhorter le gouvernement canadien à obtenir une plus grande latitude d'action pour la force internationale de Chypre. M. Martin lui a fait remarquer qu'il avait rencontré le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, vendredi dernier, et qu'il lui avait indiqué que les troupes de l'ONU à Chypre se trouvaient dans une situation très inconfortable.

Incertitude

Inlassable, M. Diefenbaker a reproché à M. Martin de ne donner que de "vagues renseignements" aux Communes. Le ministre des Affaires extérieures a répondu : "Il n'est pas juste pour nos soldats, les Nations unies et le peuple canadien d'affirmer une telle chose. J'ai fourni des informations exactes et précises".

Enfin, M. Martin a ajouté, à l'adresse du chef néo-démocrate Douglas, qu'il avait la certitude que la participation du Canada au contingent cypriote avait eu de bons effets. "J'espère qu'il continuera d'en être ainsi", a-t-il poursuivi.

Allocations

M. Robert C. Coates, conservateur progressiste de Cumberland, s'est demandé s'il était juste que les allocations spéciales accordées aux militaires canadiens attachés à la force de l'ONU à Chypre fussent moins élevées que celles dont bénéficient leurs compatriotes au service des autres forces de maintien de la paix.

Le ministre associé de la Défense nationale, M. Lucien Cardin, a déclaré qu'il avait l'impression que les allocations

Voir M. MARTIN en page 2

Les Canadiens sont en plein centre du conflit

NICOSIE (AFP, Reuter, PA, UPI) — Trois événements majeurs se dégagent aujourd'hui des péripéties sanglantes de la crise de Chypre. Il s'agit 1) du discours prononcé par U Thant hier, au Conseil de sécurité, et faisant état des étapes susceptibles de mener à un règlement pacifique à Chypre ; 2) de la rupture, après 12 heures seulement, de l'ordre de cessez-le-feu annoncé unilatéralement hier par les Cypriotes grecs ; 3) de la création de postes permanents des forces de l'ONU dans les montagnes de Kyrenia.

Postes permanents

On annonce en effet aujourd'hui que les forces de paix des Nations unies à Chypre vont établir des postes permanents entre les factions des Cypriotes grecs et turcs qui s'affrontent dans les régions montagneuses de Kyrenia au nord-ouest de l'île.

Depuis une semaine les forces de l'ONU tentent d'établir des contacts dans ce secteur en vue de faire cesser le feu. Les patrouilles qui ont servi à ces expéditions pacifiques vont se replier vers des postes qui deviendront permanents et qui seront confiés à des Canadiens. On ignore à quel moment exactement ces postes seront établis.

Douze heures après avoir annoncé unilatéralement un cessez-le-feu dans la région de Kyrenia, les Cypriotes grecs ont ouvert le feu sur une patrouille canadienne dans le village cypriote-turc d'Aghiroz.

Incidemment, on avait décrit la situation comme étant "anormalement tranquille" hier, surtout dans le secteur cypriote-turc de Nicosie. Les autorités de l'ONU et les Cypriotes turcs avaient fait état du fait que personne n'avait été mis au courant de l'annonce du cessez-le-feu par le gouvernement de Chypre.

Voir CHYPRE en page 2



ENTRE LA VIE ET LA MORT — Depuis sa chute spectaculaire, hier, aux Six jours, le cycliste montréalais LOUIS DeVOS est dans un état critique à l'hôpital. DeVOS s'est infligé de graves blessures à la tête en voulant éviter Roland Williot qui venait de subir une crevaison. L'entraîneur WERNER THILE a été le premier à se porter au secours de DeVos. (Voir page 54)

DERNIÈRE HEURE

Profit de 63 p.c. sur un contrat de défense en G.-B.

LONDRES, (PA) — Le gouvernement britannique a admis que l'un de ses principaux constructeurs de missiles a récolté un profit "excessif et injustifié" de 63 pour cent dans l'exécution d'un contrat relatif au missile anti-avions "Bloodhound". Il s'agit de la compagnie Ferranti Limited, qui s'est vu confier d'importants contrats de défense, a révélé le ministre de l'Aviation, M. Julian Amery, au cours d'un débat aux Communes.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La lucidité de l'homme politique

Paul Gérin-Lajoie démontre à l'occasion une lucidité rare. A la différence de plusieurs hommes politiques, il a l'esprit suffisamment dégagé des préjugés de notre société pour entrevoir l'avenir et, surtout, se dégager d'illusions fondées sur des circonstances révolues.

Il n'est évidemment pas seul à jouir de ce don particulièrement précieux. Nous avons souligné à l'occasion les traits de lucidité d'un Maurice Sauvé, d'un René Lévesque, d'un Daniel Johnson et d'un Jean-Jacques Bertrand.

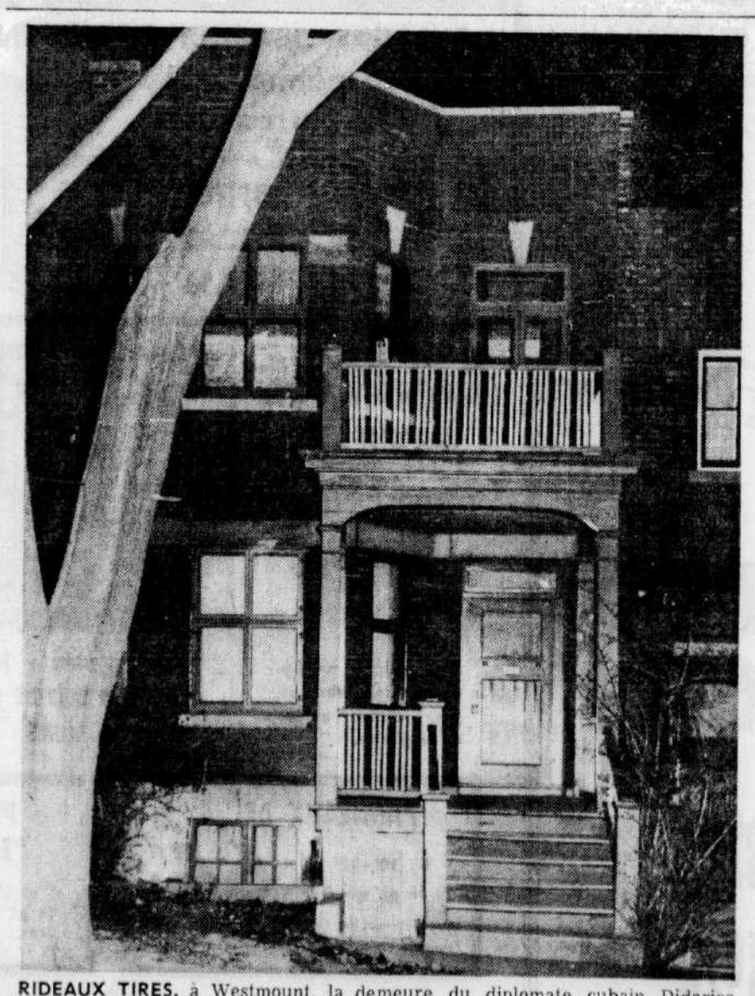
Avant de citer le cas qui nous occupe aujourd'hui, notons que tous ces hommes sont à peu près du même âge et sont capables, à certains moments, de s'élever au-dessus des préoccupations de la politique partisane. Ils cernent alors la réalité d'une société nouvelle et, par voie de conséquence, nous permettent d'en-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET CHAUD
MIN. : 45 — MAX. : 65

Voir DETAILS en page 2



RIDEAUX TIRES, à Westmount, la demeure du diplomate cubain Diderico Peterssen Barbeto, en instance d'obtenir l'asile politique au Canada.
photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

On ignore les allées et venues du diplomate cubain qui désire asile

M. Diderico Peterssen Barbeto, le diplomate cubain qui vient de demander l'asile politique au Canada, habitait au 467 avenue Victoria, à Westmount. Selon les voisins la demeure semble inoccupée depuis quelques semaines. Deux hommes sont venus, lundi dernier, pour faire du nettoyage et préparer semble-t-il le mobilier en vue d'un déménagement.

Mme Peterssen a donné naissance à son quatrième enfant, il y a environ un mois. Apparemment, depuis ce temps, les Peterssen n'ont été vus sur les lieux qu'à de très rares occasions. Jusque-là depuis janvier alors que les Peterssen avaient occupé la maison, il y régnait une certaine animation.

Conseiller commercial à l'ambassade de Cuba à Ottawa, depuis novembre 1963, M. Peterssen devait, à cause de son travail, passer tout autant de temps à Montréal que dans la capitale fédérale.

D'après les dépêches reçues hier d'Ottawa, M. Peterssen a demandé l'asile politique au gouvernement canadien, le 17 avril, pour lui et toute sa famille. La requête a été prise en considération. Les Peterssen bénéficient, pour le moment, d'un visa spécial qui leur permet de demeurer au pays.



VASILY TARASOV

72 heures pour quitter le Canada

OTTAWA (PC, UPI) — Le Journaliste soviétique Vasili Tarasov, correspondant des "Izvestia", qui a été arrêté par la Gendarmerie royale lundi et prié de quitter le Canada pour avoir tenté de corrompre un fonctionnaire en vue d'obtenir des renseignements industriels secrets, est resté confiné à l'ambassade soviétique hier pendant que l'on préparait son départ.

Le journaliste s'est vu retirer son visa mardi après-midi, et les autorités canadiennes lui ont donné 72 heures pour quitter le pays. Le personnel de l'ambassade soviétique à Ottawa était occupé hier à rassembler ses effets et à vider l'appartement qu'il occupait avec son épouse et sa fillette de six ans.

M. Paul Martin a indiqué aux Communes que l'ambassadeur de l'URSS au Canada, M. Ivan Shpedko, avait été informé au sujet de l'arrestation de M. Tarasov, vu que le journaliste n'avait été admis au Canada qu'à la suite d'une demande pressante de la part du gouvernement soviétique.

Certains observateurs sont d'avis qu'il est peu probable que le Canada accorde à l'avenir un visa à un correspondant des "Izvestia".

Hier aux Communes, le député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière, M. Rémi Paul, a demandé pourquoi Tarasov

Voir TARASOV en page 2

Le général de Gaulle est rentré à l'Elysée

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle n'a pas le cancer ; cette précision figurerait, apprend-on de bonne source, dans un dernier bulletin de santé devant être publié à l'occasion du retour à l'Elysée du chef de l'Etat.

Le général de Gaulle a d'ailleurs quitté l'hôpital Cochin au début de l'après-midi, entre une double haie d'infirmières en blouses blanches et de malades en robe de chambre.

Applaudissements et vivats ont crépité au passage du président de la République, auprès duquel se tenait Madame de Gaulle.

Au pas, la voiture a franchi les grilles, le général répondant d'un salut de la main aux ovations. Puis la voiture présidentielle a pris la direction de l'Elysée, où elle est arrivée quelques minutes plus tard.

Le bulletin de santé publié peu après le retour du président de la République à l'Elysée précise : "Le général de Gaulle a été opéré il y a 13 jours d'un adénome prostatique dont les examens histologiques ont confirmé le caractère bénin. Les suites opératoires ont été simples.

"Le général s'est rétabli sans aucun incident ni changement dans les délais prévus et il quitte aujourd'hui l'hôpital en excellent état."

Le bulletin de santé est signé : Professeur Pierre Aboulker, docteurs Roger Parlier et Lassner.

Mlle LaMarsh ne démissionne pas

OTTAWA. (DNC) — Il n'est pas vrai que Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé, ait offert sa démission au premier ministre Pearson et que celui-ci l'ait refusée. Par contre, on peut croire que cette rumeur, qui circulait hier à Ottawa, dans certains milieux, soit occasionnée par son hospitalisation hier matin.

Mlle LaMarsh souffre d'une maladie au dos depuis déjà

Voir LA MARSH en page 2

Ce n'est pas avant 1969 qu'on aménagera les chutes Hamilton

QUEBEC. (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier que les négociations au sujet de l'énergie des chutes Hamilton au Labrador n'étant pas terminées, l'Hydro-Québec s'était arrangée de façon à accélérer les travaux de la Manicouagan pour pouvoir tirer de cette source l'énergie requise en 1968.

M. Lesage a déclaré que les négociations se poursuivaient toujours, mais cette fois avec 1969 comme objectif pour la livraison d'énergie en provenance du Labrador.

M. Lesage a fait ces déclarations alors qu'il communiquait aux journalistes le texte d'un communiqué émis par la British Newfoundland Corporation annonçant que les contrats d'aménagement des chutes qui devaient être signés sous peu étaient remis à plus tard parce que l'Hydro-Québec est en mesure de satisfaire aux besoins jusqu'en 1968.

Brinco est propriétaire de la Hamilton Falls Power Corporation, concessionnaire des chutes Hamilton, société dans laquelle l'Hydro-Québec a obtenu un intérêt de 20% à la suite de la nationalisation de la Shawinigan Water and Power.

L'Hydro est actuellement en pourparler avec Hamilton Falls Power Corporation et la Consolidated Edison de New York au sujet de l'achat et de la vente d'énergie.

Brinco s'attendait visiblement à ce que les pourparlers soient terminés cette année et que l'aménagement des chutes puisse être terminé en 1968. La société annonçait hier qu'elle était en mesure de commencer la construction immédiatement.

Mais ces travaux devront être remis jusqu'à ce que le Québec, Hamilton Falls Power Corporation et Consolidated Edison en viennent à une entente.

Les études préliminaires à la construction d'une centrale hydro-électrique sont maintenant terminées, et que le pont enjambant la rivière Hamilton sera parachevé d'ici un mois. Il ne reste en fait que quelques sondages à faire sur le site même de la centrale.



En matière d'impôts, c'est le gouvernement qui a le bras le plus long.

Québec crée un comité pour étudier les projets de construction des hôpitaux

QUEBEC. (par J.M.) — Le Dr Alphonse Couturier a annoncé la formation, au sein du ministère de la Santé, d'un "Comité permanent" qui devra principalement étudier les projets de construction et d'agrandissement des hôpitaux.

L'organisme n'aura pas pour rôle d'examiner les possibilités techniques; il lui faudra se prononcer sur l'à-propos des projets qu'on lui soumettra, après avoir déterminé s'il correspondent à des besoins locaux prioritaires.

Bref le "Comité permanent" aura une mission importante à remplir dans le champ de la planification, en tenant compte des facteurs économiques et sociaux qui caractérisent les diverses régions. En effet, les besoins de tel et tel districts sont plus pressants, par exemple parce qu'ils se peuplent ou s'industrialisent à un rythme accéléré.

L'organisme aura pour président le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, et pour membres : quatre hauts fonctionnaires du ministère de la Santé, le Dr Dominique Bédard, directeur des Services psychiatriques, le Dr Antonio Boissinotte, directeur de l'Assistance Publique, le Dr Paul Parrot, directeur de la Démographie, le Dr J.-Sarto Sirois, sous-directeur de l'Assurance-Hospitalisation; un haut fonctionnaires du ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, M. Jean-Paul Labelle, directeur du Service de la Programmation et de la Recherche; enfin un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Yves de Jocas, chef de division au Bureau des Recherches Economiques.

Le comité pourra faire appel aux services de spécialistes choisis soit dans l'administration provinciale, soit à l'extérieur.

Après avoir étudié les projets de construction et d'agrandissement d'hôpitaux, les membres de l'organisme devront faire les recommandations qui s'imposeront, à la direction du ministère de la Santé.

Il leur faudra, par ailleurs, dresser le plus tôt possible une liste de toutes les institutions hospitalières sur lesquelles on doit compter pour répondre non seulement aux besoins présents mais encore aux besoins futurs du Québec.

Il y aura donc lieu de réévaluer le rôle des hôpitaux existants, en particulier des établissements spéciaux tels que les sanatoriums; cela permettra une utilisation maximum.

Pendant son travail de planification ou quand il s'agira d'autoriser la mise en oeuvre d'un projet, le comité se guidera et sur les facteurs mentionnés plus haut, et sur les effectifs médicaux disponibles, et sur la nécessité d'une répartition rationnelle des spécialistes.



GLISSEMENT DE TERRAIN — Un glissement de terrain qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit hier matin, peu après le passage d'un autobus transportant 60 écoliers, sur le chemin longeant la rivière Delisle, entre les municipalités de St-Polycarpe et Coteau-Station, dans le comté de Soulanges. Un glissement de terrain de moindre importance avait été signalé sur cette même route l'an dernier. Cette fois, la route a glissé dans la rivière sur une longueur d'environ 300 pieds, pour former un trou béant de 20 à 25 pieds de profondeur.

TARASOV

SUITE DE LA PAGE 1

n'avait pas été accusé d'espionnage et condamné à subir son procès pour ce crime. Le ministre de la Justice, M. Favreau, a répondu que la décision d'expulser Tarasov avait été prise par le ministère des Affaires extérieures et que, en tant que ministre de la Justice, il approuvait cette décision "à cause de toutes les circonstances qui entouraient cette affaire". M. Favreau a ajouté qu'il n'était pas dans l'intérêt public de révéler si la Gendarmerie royale poursuivait son enquête.

La météo

Minimum cette nuit :	45
Maximum demain :	65
Lever du soleil :	5 h. 43
Coucher du soleil :	8 h.

MAXIMUM: 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean :** ensoleillé et chaud. Vents légers. De l'est de 20 milles cet après-midi. Maximum à Montréal 70 ; à Sherbrooke, Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 65.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions d'Ottawa et Pontiac-Témiscamingue : nuageux ce matin. Généralement ensoleillé au cours de l'après-midi. Vents légers. De l'est de 20 milles cet après-midi. Maximum à Ottawa et Témiscamingue 65.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : ensoleillé. Températures au-dessus de la normale. Vents légers. Maximum à Baie-Comeau, Sept-Iles, Mont-Joli, Rivière-du Loup et Gaspé 55.

Aperçu pour demain : peu de changement.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

la taxe de 2% se chiffrerait à $7.4 millions en 1964-65.

Par ailleurs, la fermeture des voies d'évasion fiscale accroîtra le rendement de la taxe de vente d'environ $21 millions, et permettra une plus grande efficacité dans la perception d'environ $11 millions. Un taux de croissance de 6% augmentera son rendement d'environ $13.6 millions par rapport à 1963-64.

Des chiffres prudents

Ces chiffres fournis par M. Kierans sont probablement très conservateurs si on les compare avec les données contenues dans le discours du budget du premier ministre Jean Lesage.

M. Lesage établit à $189 millions le rendement de la taxe de vente à 4%. Selon les mêmes barèmes, le rendement de la taxe à 6% devrait se situer à $284 millions. Or, M. Kierans le situe à $273 millions.

"Si on laisse de côté les $13.6 millions que représente l'augmentation dans le rendement de la taxe et les $7.4 millions en nouvelles taxes, nous nous trouvons dans une situation qui permet au gouvernement de distribuer $32 millions qui proviennent de gens qui ne payaient pas la taxe de vente à cause d'une mauvaise administration ou de lois incomplètes", a dit M. Kierans.

"C'est une situation merveilleuse pour un ministre des Finances qui, au moment d'une réorganisation de la structure des impôts, se trouve avantagé de ce montant pour le bénéfice de toutes les municipalités", a-t-il ajouté.

De meilleures conditions d'emprunt

Dans le cas de Montréal, l'augmentation du revenu proviendra du choix fait par M. Saulnier d'une des deux formules d'option énoncée dans le discours du budget, option qui prévoit comme revenu de la taxe de vente "un montant résultant de l'application du taux de croissance du revenu global de la taxe de vente provinciale et municipale pour l'exercice financier 1964-65 par rapport à celui de l'année 1964-65".

"Une municipalité qui choisit cette option recevra une augmentation par rapport à 1963-64 de 24% plus 2% en revenus de la taxe de vente pour l'année prochaine", a expliqué M. Kierans.

Il a laissé entendre que les revenus supplémentaires permettraient à Montréal d'emprunter à meilleur compte sur le marché des obligations.

Quant aux municipalités rurales, M. Kierans a donné deux exemples de l'incidence de la "nouvelle" taxe.

A St-Théodore d'Acton, comté Bagot, les citoyens paieront chacun 96 cents en taxe de vente supplémentaire, mais la municipalité recevra $2.50 par tête. A Ste-Sabine, comté Missisquoi, la taxe supplémentaire sera de 42 cents.

"C'est de la magie", a déclaré le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

"Vous êtes meilleur que Caouette", a enchaîné M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

Saulnier : aucun commentaire pour le moment sur la déclaration de M. Kierans

QUEBEC. (R.M.) — Rejoint vers 9 h., ce matin, dans la Vieille Capitale, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, a souligné qu'il n'avait encore aucun commentaire à formuler concernant les explications fournies hier, à l'Assemblée législative, par M. Eric Kierans, ministre du Revenu, au sujet de la décision du gouvernement Lesage d'étendre à toute la province la taxe municipale de vente de 2 p. 100 dont le revenu serait réparti de telle façon que Concordia et de nombreuses autres villes toucheraient des montants plus considérables que ceux jusqu'ici prévus sans la généralisation de cette taxe.

"Pour le moment, je n'ai rien à dire, a noté M. Saulnier, ce matin. Nous sommes à étudier la déclaration de M. Kierans. Nous ferons une déclaration plus tard".

Incidemment, tôt ce matin, M. Saulnier consultait, à Québec même, M. Lactance Roberge, directeur du service des Finances, sur la portée des explications données hier par M. Kierans.

On sait que M. Kierans a déposé hier un "mémorandum" comprenant une analyse financière "de l'effet sur le territoire assujetti de Montréal et sur la Cité de Montréal de l'uniformisation de la taxe de vente de 6 p. 100", dans le but de "clarifier l'état d'incertitude qui existe actuellement et aussi de servir d'exemple aux autres municipalités".

On se rappelle que vendredi dernier, l'administration D.-S. a manifesté publiquement, mais sans briser de carreaux, son "désappointement profond" et son "pessimisme en l'avenir", à la suite de la décision du gouvernement Lesage de provincialiser la taxe de vente municipale.

Et depuis vendredi dernier — même en fin de semaine — M. Roberge et ses lieutenants du service des Finances ont minutieusement étudié les répercussions possibles de la décision du gouvernement Lesage de généraliser la taxe de vente de 2 p. 100.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

trevoir dans quelle direction s'oriente la génération qui demain détiendra le pouvoir.

L'hétérodoxia politique de Gérin-Lajoie a rarement été aussi frappante que vendredi soir alors que, dans son comté, il lançait le mouvement qui aboutira demain à la séparation des partis libéraux, provincial et fédéral.

Il a d'abord dissipé les espoirs des militants qui désiraient emprisonner les partisans libéraux dans la formule : "rouge à Québec, rouge à Ottawa". Il a simplement évoqué le principe élémentaire de la liberté individuelle dans les termes suivants :

"Votre liberté, complète et entière, d'adhérer au parti politique que vous voulez, si vous le voulez, quand vous le voulez, votre liberté d'adhérer à un parti provincial seulement, à un parti fédéral seulement, ou à deux partis, provincial et fédéral, c'est ça que nous voulons respecter et c'est ça que je vous propose de respecter, comme membre de l'association, les uns envers les autres et nous tous envers qui que ce soit."

Jusqu'ici rien de tellement surprenant. D'autres politiciens avaient déjà prêché la séparation au sein du parti libéral pour des raisons d'ordre strictement partisan. Encore que Gérin-Lajoie rappelait avec une force singulière qu'en démocratie l'homme doit être entièrement libre.

Mais là où il a éclairé l'avenir, non seulement pour son parti mais pour tous les partis politiques qui ont des yeux pour voir, c'est lorsqu'il a démontré, avec une clarté qui frise la candeur, que les "rouges" ne peuvent même plus compter sur le vote rouge partisan, sur les rouges de famille, les rouges qui sont rouges par instinct ou par habitude.

"Car il faut bien se rendre compte, — et cela vous le savez, c'est depuis 1956 que nous en parlons, — la politique, aujourd'hui, ce n'est plus l'affaire d'organiser des élections; la politique, aujourd'hui, c'est une réalité qui dure d'une élection à l'autre, tout le temps, et c'est une réalité qui est basée sur des idées, qui est basée sur un programme.

"Aujourd'hui, plus que jamais, et ce sera de plus en plus vrai, ce sont les idées qui vont chercher les votes."

Et Gérin-Lajoie d'ajouter quelques mots d'une clarté aveuglante : les citoyens devront savoir non seulement pour qui ils votent mais POUR QUOI ils votent.

Quand les gens ne savent pas pour quoi ils votent, il n'y a plus de démocratie, il n'y a que des machines électorales.

Gérin-Lajoie juge donc qu'il serait stupide de compter qu'un parti pourrait s'imposer avec l'appui d'un groupe de fanatiques qui voteraient rouge à Québec et à Ottawa. Il estime même qu'un parti ne pourra plus compter sur les seuls fanatiques d'un parti provincial.

Il y a là matière à réflexion pour tous ceux que la chose publique intéresse.

(Tous droits réservés)

M. MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

étaient identiques, mais qu'il prenait néanmoins en considération la question soulevée par M. Coates.

M. Coates déclara par la suite que M. Cardin avait déclaré lundi dernier aux Communes que les militaires canadiens à Chypre recevaient une allocation spéciale de $69 par mois, cependant que les militaires canadiens postés au Congo en recevaient une de $100.

M. Cardin s'excusa, précisant qu'il avait été mal informé. En réponse à une autre question de M. Coates, il a déclaré que le gouvernement étudierait la possibilité de hausser l'allocation spéciale versée aux militaires canadiens à Chypre. Les Canadiens postés au Congo reçoivent davantage en "raison des difficultés plus grandes qu'ils rencontrent dans ce pays".

CHYPRE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais un communiqué émis du quartier général de l'ONU à Nicosie aujourd'hui qualifie de regrettable la "déclaration des Nations unies concernant le cessez-le-feu unilatéral ordonné par le gouvernement de Mgr Makarios dans le secteur de Saint-Hilarion".

Contrairement à cette déclaration, le général Gyani, commandant en chef de la force internationale, avait été informé dès hier soir de l'intention du président Makarios d'ordonner le cessez-le-feu, mais il n'en avait pas immédiatement référé à ses collaborateurs.

En plus des patrouilles canadiennes, une patrouille suédoise a subi le feu violent échangé entre Cypriotes grecs et turcs dans le village de Timi au sud de l'île. Les Suédois ont été attaqués en dépit du fait qu'ils se sont identifiés en anglais et en grec. Ils durent riposter 45 fois avant que ne cesse la fusillade.

On croit savoir que le secrétaire général de l'ONU, U. Thant, est en butte à des pressions. On voudrait qu'il autorise les forces internationales à tirer et à tuer afin d'empêcher que ne se généralise la violence à Chypre.

De sources bien informées, on annonce que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada ont exprimé leur inquiétude de voir que les forces de l'ONU semblent incapables de mettre fin pacifiquement aux accrochages sanglants dans l'île méditerranéenne.

Les conservateurs tiendront une conférence à Frédéricton

OTTAWA (PC) — L'Association progressiste-conservatrice a décidé de tenir une conférence d'étude à Fredericton, du 9 au 12 septembre, en vue de recueillir les données qui serviront à orienter la politique future du parti, particulièrement sur les thèmes suivants :

1. les perspectives de la Confédération et l'unité canadienne;
2. le rôle de chaque citoyen dans une société en évolution;
3. le rôle que le gouvernement doit assumer dans le développement de l'économie canadienne;
4. la politique extérieure du Canada et l'avenir du Commonwealth.

Il s'agit en somme d'une conférence semblable à celle qu'ont tenue les libéraux en 1960. On y comptera environ 200 délégués, la moitié ayant été choisis à l'intérieur du parti, l'autre moitié ailleurs.

M. Dalton Camp, président de l'Association progressiste-conservatrice, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le congrès de Fredericton ouvrira de nouveaux horizons aux intellectuels du parti. "La plupart des membres du parti se sont prononcés en faveur de la tenue d'un tel congrès, a-t-il dit. Nous voulons que nos militants soient bien entraînés et bien renseignés".

La tenue de cette conférence a été décidée à l'unanimité lors du congrès du parti à Ottawa, en février dernier. M. Camp a affirmé que l'Association nationale a sans doute la responsabilité d'appuyer le leader du parti et ses parlementaires, mais elle a également la responsabilité particulière de prévoir les différents aspects que peuvent revêtir les problèmes du pays.

Appel de M. Diefenbaker

De son côté, le leader du parti conservateur, M. John Diefenbaker, a incité hier les organisateurs de son parti à chercher quelles erreurs les conservateurs avaient commises entre 1957 et 1963 et à commencer dès maintenant à préparer la prochaine campagne électorale.

M. Diefenbaker, qui adressait la parole devant l'Association conservatrice d'Ottawa-Ouest, a précisé qu'au cours de la dernière campagne électorale le parti conservateur avait présenté sa politique de façon incomplète et que les électeurs s'étaient trouvés dans le doute.

Le chef conservateur a déclaré que le parti était prêt à collaborer avec le gouvernement à tout point de vue et que le système national de retraite ne subirait que les études nécessaires et habituelles. Il a ajouté que les libéraux aimeraient bien ordonner une élection et baser leur campagne électorale sur ce régime de pension.

M. Paul Martin révélera ce soir les sujets discutés à Ottawa avec les Américains

OTTAWA. (PC, UPI) — Les délégués à la conférence du comité ministériel canado-américain ont conservé le plus grand mutisme hier à l'issue de leur premier entretien, qui a duré sept heures. Les discussions auraient porté sur plusieurs sujets, depuis le commerce international jusqu'au niveau des eaux des Grands Lacs.

Malgré le silence convenu entre les ministres des deux pays, on croit savoir que les sujets suivants ont été abordés:

Le problème du niveau des eaux des Grands Lacs et la possibilité de détourner certaines rivières canadiennes, les positions des deux pays à la prochaine rencontre du GATT, lundi à Genève, ainsi qu'à la conférence mondiale du commerce qui se poursuit actuellement à Genève.

On croit généralement que M. Steward Udall, secrétaire à l'Intérieur, a soulevé la question de l'aménagement des marées de la baie de Fundy en vue de la réalisation du projet hydroélectrique de Passamaquody, qui coûtera environ $1 milliard.

Un autre sujet, de brûlante actualité, qui a pu être abordé ou qui le sera aujourd'hui concerne l'encouragement donné par Ottawa aux fabricants canadiens d'automobiles.

Un communiqué sera publié à l'issue de cette conférence et le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, donnera une conférence de presse sur les résultats de cette rencontre.

D'autre part, les négociateurs des deux pays ont poursuivi leurs conversations, hier à Washington, au sujet d'un nouvel accord aérien. Le chef de la délégation canadienne, M. Frederick Wood, s'est déclaré satisfait du progrès des négociations.

Les négociations se poursuivront jusqu'à mardi ou mercredi prochain, puis seront ajournées. Elles seront reprises à Ottawa, probablement en juin, et l'on prévoit qu'un nouveau pacte sera signé vers la fin de juin ou le début de juillet.

On sait que le Canada cherche à établir une route transcontinentale de Montréal et Toronto à Los Angeles et San Francisco. Il veut également obtenir un droit d'escale à Miami, au lieu de Tampa, sur sa route actuelle de Floride.

Entretiens Rusk-Pearson à Ottawa

OTTAWA — (PC) — Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk est arrivé dans la capitale fédérale ce matin et il s'entretiendra avec le premier ministre Lester B. Pearson sur la situation internationale.

M. Rusk est entré dans le bureau du premier ministre vers neuf heures et s'est entretenu avec lui en présence du ministre des Affaires extérieures Paul Martin. Le sous-secrétaire américain George Ball accompagne M. Rusk.

Le principal sujet à l'ordre du jour : Chypre et le Laos où le Canada joue un rôle de première importance.

Plus tard le secrétaire d'Etat américain assistera à la conférence ministérielle canado-américaine sur le commerce et les affaires économiques.

Beaucoup de gens ne sont jamais jeunes ; quelques personnes ne sont jamais vieilles.

G. B. SHAW

LA MARSH

SUITE DE LA PAGE 1

deux semaines, et elle sera sous observation durant quelques jours dans un hôpital de la capitale.

Par contre, on sait que Mlle LaMarsh est aussi assez démoralisée ces derniers temps. Cela est dû au sort qu'a connu son projet initial de caisse nationale de retraite.

"Démoralisée certes, mais non contrariée au point qu'elle démissionnerait", a précisé hier soir un observateur politique qui connaît bien le ministre de la Santé nationale et du Bien-être. Des sondages du parti libéral auraient d'ailleurs établi que Mlle LaMarsh demeure auprès des partisans de ce parti un des plus populaires membres du cabinet Pearson.

Piéton tué

Un septuagénaire a été tué, vers 2 h. hier après-midi, lorsqu'il a été renversé par un camion à l'intersection de la rue Berri et du boul. Henri-Bourassa. Il s'agit de M. Emile Fournier, âgé de 78 ans, domicilié au 10,911, rue Lajeunesse. La victime a succombé peu de temps après avoir été admis à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Un automobiliste se tue

LACHUTE. (PC) — Leslie Smith, 23 ans, de Montréal, a été trouvé mort, hier, dans sa voiture, sur la route no 31, près de Lachute, à 45 milles à l'ouest de la métropole.

Le jeune homme aurait perdu la maîtrise de son véhicule, qui a donné contre un arbre.

TOUS VOS VIEUX MEUBLES VALENT DE L'ARGENT
$ $ $ $ $
AMEUBLEMENT
Lacaille & Perrault Ltée
OL. 3-2761 • OL. 3-2957

NUNN-BUSH SOULIERS FAÇONNÉS A LA CHEVILLE DEPUIS $23.95



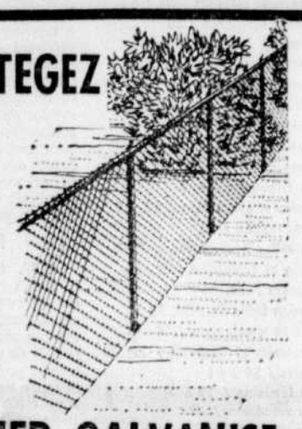
LE NOUVEAU SLIP-ON COUSU MAIN

MONTRE TIMEX GRATUITE
AUX 100 PREMIERS CLIENTS
Nous répétons notre cadeau de présentation d'une MONTRE TIMEX avec chaque paire de souliers de $16.00 et plus.

JACOBY SHOES LTD
Chaussures de distinction
1498, rue STE-CATHERINE (est de Guy)
937-1259
Stationnement gratuit à 1415, rue Guy
Nous avons aussi en magasin la série complète des marques réputées
JARMAN OAKWOOD
• Souliers pour hommes • Chaussures de qualité
Largeurs de A à EEE — JUSQU'A POINTURE 15

OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du QUÉBEC 5.25%
placement très attrayant
Wood, Gundy & Compagnie Limitée
Place Ville-Marie, Montréal 866-8321 | 580 Grande Allée, Québec 525-4611

EMBELLISSEZ et PROTEGEZ votre PROPRIETE EN INSTALLANT UNE CLÔTURE



Une CLOTURE en ACIER GALVANISE
vous procure sécurité et intimité

MAILLES 2" — JAUGE 13

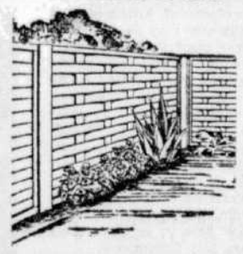
hauteur	rouleau 100'	le pied
36"	$13.36	17¢
42"	$15.62	19¢
48"	$17.84	22¢
7' Poteau en "T" galvanisé		$1.95
7' Poteau en "T" peint		$1.17
1" 3/8" Poteau circulaire galvanisé		$4.50

MAILLES 2" — JAUGE 11

Hauteur	Rouleau 100'	Le pied
36"	$19.64	25¢
42"	$22.54	28¢
48"	$25.76	31¢

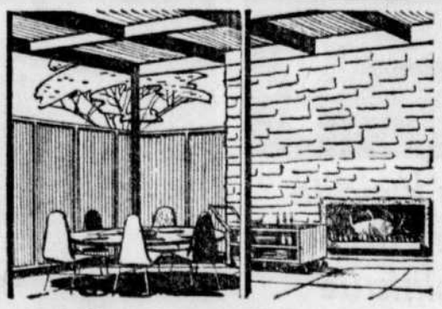
Informez-vous au sujet de l'installation et des estimées gratuites.

CLOTURE "BASKETWEAVE" EN REDWOOD en panneaux de 8' entrecroisés



Hauteur		barrières	poteaux 4 x 4
4'	$16.25	$11.25	$2.75
5'	$17.50	$12.00	$3.00
6'	$18.75	$12.50	$3.25

EXCELITE
PANNEAUX translucides en fibre de verre



Pour patios — entrées de garage — abris ou pour clôture autour de la piscine.

Couleurs vives — teintes pastelles
• BOIS DE SANTAL • VERT
• JAUNE • BLEU

PANNEAUX DE 34"
8', 10', 12' le pi. car. 64¢
Une réduction de 10% sera accordée à toute commandes de 10 panneaux ou plus.

PANNEAUX "ECONOMIE"
4' et 5' le pi. car. 39¢

Val Royal
CENTRE DE QUINCAILLERIE ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

12200, boul. Laurentien	11401, boul. Pie-IX	6180, boul. Taschereau
Cartierville	Montréal-Nord	Ville Brossard
FE. 4-5320	DA. 2-7341	OR. 6-1833

Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée
Ouvert jusqu'à 5.30 P.M. tous les jours — le samedi 5 P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 30 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 167



A LA JETEE MACKAY, dans ce terrain fédéral offert à l'Expo 67, que l'on voit ici photographié du haut des airs, c'est déjà "la Terre des Hommes" — des hommes qui travaillent à l'aménagement de cette partie de l'Exposition où l'on établira "Habitat 67". La Société de l'Expo y fait effectuer par camions un remblayage de 1,800,000 verges cubes de roc et de terre. A la pointe est de la jetée, que l'on a commencé à élargir, la Cie Dufresne Engineering a établi son chantier pour la construction du Pont de l'Exposition, entre la jetée Mackay et l'île Verte. C'est approximativement à l'endroit indiqué par une croix que sera conduit, dans quelques jours, un "caisson flottant", que des remorqueurs auront halé comme une vulgaire péniche, par le canal de Lachine et à travers le port de Montréal, depuis les ateliers de Dominion Bridge.

Si son efficacité est reconnue

Le Collège des médecins ne s'oppose pas à l'utilisation de l'anablast

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec affirme, dans un communiqué, ne formuler aucune opposition à l'utilisation de l'anablast, à condition que son efficacité ait été reconnue par les autorités fédérales.

Il souligne cependant que, pour l'instant, les médecins québécois n'ont pas le droit de l'utiliser, parce que le médicament n'a pas été scientifiquement reconnu.

Le collège précise qu'il revient au gouvernement fédéral, chargé de protéger la santé publique, de définir quels médicaments peuvent être mis sur le marché.

La responsabilité du collège touche à un autre domaine, celui de l'exercice de la pratique médicale.

Le collège, après avoir accordé un droit de pratique, est ensuite chargé de surveiller la manière dont un médecin exerce sa profession. Un porte-parole officiel du collège, M. François Zalloni, souligne que le médecin n'a pas le droit d'utiliser des drogues non reconnues scientifiquement.

L'Académie des sciences de Paris a condamné l'anablast. "Notre collège, poursuit M. Zalloni, serait donc justifié, en vue du bien commun de la société, de s'opposer à l'introduction de cette drogue dans notre province. Considérant toutefois que nos spécialistes n'ont pas encore étudié ce produit ; désirant aussi ne pas priver les malades d'une chance éventuelle de guérison, même fort éloignée, le corps médical de la province ne formulera aucune objection à ce que le gouvernement fédéral reprenne à son compte l'examen de l'anablast.

Guynemer ferait l'injection

C'est à la demande d'un restaurateur de Duvernay, M. René Guynemer, dont le fils de trois ans et demi est atteint de leucémie, que l'inventeur de l'anablast, le biochimiste français Gaston Naessens, est venu au Québec.

M. Guynemer a déclaré hier, au cours d'une interview qu'il injectera lui-même le sérum à son fils si les autorités n'autorisent pas son emploi. Le jeune René Guynemer fils, auquel les médecins n'accordent plus que quatre mois à vivre, a été libéré avant-hier de l'hôpital Jean-Talon. Le médecin traitant, le Dr A. Reeves, a souligné que l'enfant a été soigné avec les médicaments connus et a reçu des transfusions de sang pendant son séjour à l'hôpital.

Pratique illégale de la médecine

Une autre source de conflit est le fait que M. Naessens a quitté Londres sans se rendre à Paris, où il devait comparaître en cour sous l'accusation de pratique illégale de la médecine. Aucun mandat d'amener n'a encore été émis contre lui.

Le sérum, utilisé par M. Naessens en Corse jusqu'à ce

Voir MEDECINS en page 6

Dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve

M. Donald Gordon verra lui-même à faire disparaître la voie ferrée

OTTAWA. (M.G.) — Le président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, cherchera personnellement les moyens à prendre pour faire disparaître la voie ferrée du secteur Hochelaga-Maisonneuve.

Voilà l'excellente nouvelle que le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a communiquée hier à une délégation montréalaise présidée par M. Pierre Lorange et venue réclamer à Ottawa la disparition de la voie.

En compagnie de son collègue des Travaux publics, M. Deschatelets, qui a mis son portefeuille en jeu sur cette question, M. Pickersgill a écouté les représentations des visiteurs puis leur a laissé entrevoir l'espoir d'une solution.

"J'ai parlé aujourd'hui même à M. Gordon qui est prêt à examiner la ligne et à rechercher une solution", a dit M. Pickersgill aux membres de la délégation.

M. Gordon, devait-il ajouter, est disposé à se rendre sur les lieux en compagnie de membres de l'Association des hommes d'affaires de l'Est de Montréal, au moment que choisiront ces derniers.

L'initiative de la prochaine démarche appartient donc à l'Association des hommes d'affaires que M. Pickersgill a toutefois mise en garde contre un trop rapide règlement du problème.

"Cela pourra prendre des mois et peut-être même deux ans", a-t-il dit. Avant d'agir, il faudra tout d'abord que la ville de Montréal et le gouvernement provincial s'entendent pour reloger les industries qui croiront devoir quitter les lieux si la voie ferrée disparaît".

En attendant la solution définitive, le ministre croit toutefois qu'on peut appliquer deux solutions temporaires.

Premièrement, dit-il, on pourrait accroître la surveillance le long de cette voie et, deuxièmement, on pourrait modifier les horaires des trains afin d'éviter qu'ils circulent aux heures d'affluence et, tout spécialement, à l'heure où les enfants sortent des écoles.

La rencontre que le ministre a ménagée aux hommes d'affaires de l'Est avec M. Gordon pourrait avoir lieu d'ici une semaine, mais il se peut qu'elle tarde.

Intérêt public d'abord

De son côté, le ministre des Travaux publics et député de Maisonneuve-Rosemont, M. Deschatelets ,a déclaré révolue l'époque où la voie ferrée en question pouvait rendre service.

Comme bien des choses, a-t-il dit, elle est devenue périmée, mais, même si elle demeure partiellement utile, l'intérêt privé, — qui peut être légitime, — doit céder le pas devant l'intérêt public.

"La population est exaspérée", avait dit auparavant l'aumônier des hommes d'affaires, l'abbé Benoit-Marie Gagnon, parlant tout comme le président, M. René-A. Gauvreau.

Pour convaincre M. Pickersgill de la justesse de leurs réclamations, les visiteurs avaient apporté diverses photos qu'ils ont projetées sur un écran, photos qui démontraient clairement le grand danger que présente cette voie ferrée.

Présent à la rencontre, le sénateur Sarto Fournier, a déclaré que le règlement du problème en était un de justice sociale. Il ne s'agit pas uniquement de faire disparaître une disgrâce, mais encore une injustice, a-t-il dit.

Voir GORDON en page 6



LE CAISSON FLOTTE... — Un remorqueur de Dominion Bridge s'amarre à une extrémité pour la première étape d'un spectaculaire voyage dans le canal de Lachine.

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le premier caisson du Pont des peuples vogue dans le canal

Il est normal que l'on mette un caisson dans l'eau. Mais il **est extrêmement rare de l'y voir flotter...**

C'est pourtant ce que l'on a pu voir, hier après-midi, dans le canal de Lachine, avec le premier des quatre caissons qui serviront à la construction des piliers du pont de l'Exposition, le Pont des Peuples, entre la jetée Mackay et l'île Verte.

Vers 2 h. 30, une immense boîte d'acier, ayant un peu la forme d'un losange, se balançait au bout des câbles d'une grue installée sur la rive du canal, à l'arrière des ateliers de la Cie Dominion Bridge où le caisson a été fabriqué.

Des ouvriers s'affairaient encore au sommet des parois de vingt pieds. A terre, d'autres ouvriers tiraient sur des cordages pour placer le flanc du caisson parallèlement à la rive.

Lentement, le caisson descendit et commença à s'enfoncer. Un pied, deux pieds... A cinq pieds, les câbles de la grue se détendirent. Le caisson flottait !

Remorqué comme une péniche

A environ cinq pieds de la base creuse, en effet, un plancher métallique divise le caisson en deux parties. C'est sur ce plancher que flotte actuellement le coffrage étanche. Après ce lancement spectaculaire, deux petits remorqueurs sont venus s'amarrer aux deux extrémités du caisson, pour le remorquer un peu plus bas.

A ce dernier endroit, Dominion Bridge, d'ici vendredi midi, lestera le caisson d'une charge de 300 tonnes de béton et complétera les parois pour les porter de vingt à quarante pieds de hauteur. Le coffrage mesure 100 pieds de longueur et 26 pieds de largeur.

Encore à ce moment, le caisson sera flottant.

Cela est essentiel pour la suite des opérations, sous la direction de la Cie Dufresne Engineering, qui doit construire les deux culées et les quatre piliers du pont de l'Exposition.

Le caisson, en effet, sera remorqué — comme une péniche ! — le long du canal de Lachine, à travers le port de Montréal et à contre-courant du rapide Sainte-Marie jusqu'à son emplacement prévu près de la berge de la jetée Mackay.

Là, il sera de nouveau pro-

Voir CAISSON en page 6

Le vol de Mont-Rolland

Le procès des 3 inculpés est remis aux prochaines assises

ST-JEROME. (C.B.) — Jean LaSalle et Jean Gagnon, deux étudiants âgés de 22 ans, devront attendre derrière les barreaux l'instruction de leur procès aux prochaines assises du district judiciaire de Terrebonne. Ce sera exactement le même cas pour un présumé complice, René Dion, un apprenti-plombier de 17 ans, que la Cour de Bien-être de St-Jérôme a référé à la Cour de magistrat à cause de la gravité du délit que l'on reproche au trio.

Ils ont subi hier leur enquête préliminaire relativement à l'accusation de vol à main armée dans une succursale de banque, à Mont-Rolland, le 9 avril, avant d'être appréhendés, quelques heures plus tard, sur un chemin désert de la région de Rawdon. On avait trouvé dans leur voiture un mouchoir et des lunettes noires que l'on a reconnus comme ayant appartenu aux auteurs du vol de Mont-Rolland.

Le vol de Rosemère

Les procureurs de Gagnon et de LaSalle, Mes François Chapados et Guy Guérin, n'ont pas réclamé la liberté provisoire pour leurs clients moyennant un cautionnement. Probablement parce que les deux jeunes gens devront comparaître à leur enquête préliminaire, mercredi de la semaine prochaine, sous une autre accusation de vol à main armée.

Voir ALQ en page 6

M. Laporte fera-t-il enquête à Laflèche ?

Le conseiller Léo Héneault, présentement en instance d'appel résultant d'une condamnation à douze mois de prison, ayant eu à se défendre d'une accusation de pot-de-vin, a demandé, hier au ministre Pierre Laporte de venir faire une enquête à Laflèche.

On sait que le ministre des Affaires municipales a, au cours du dernier mois, fait deux violentes sorties contre cette municipalité où, selon son expression "il n'y a qu'un pour cent de voyous" qui veulent empêcher le ministre des Affaires municipales de nettoyer la ville.

Au cours de cette séance du conseil de ville le conseiller s'est même fait le parrain d'une résolution visant à réclamer une enquête complète sur la ville de la part du ministre des Affaires municipales et du procureur général.

Les autres conseillers ont refusé d'approuver sa résolution.

C'est $77,000 !

Le ministre Pierre Laporte était tout près de la vérité lorsqu'il a déclaré, samedi dernier, à Saint-Hubert, que les autorités de Laflèche rançonnaient les automobilistes, puisque des prévisions de l'ordre de $78,000 étaient inscrites aux revenus budgétaires pour le Service de la police.

Le ministre ne s'est trompé que d'un millier de dollars : en effet, copie certifiée du budget de 1964 en main, n'importe qui peut pointer du doigt, dans la colonne "Revenus : Service de la police", le chiffre de... $77,000 à la suite de la mention:

Voir M. LAPORTE en page 6

Les Faits divers sont en page 6

Avant minuit, ce soir : votre rapport d'impôt !

(par B.M.) — L'heure "U" (pour ultime) approche... En effet, si ce n'est déjà fait, vous avez jusqu'à minuit ce soir pour rapporter "le fruit de vos labeurs aux ogres gouvernementaux fédéral et provincial.

Et, s'il arrivait que vous ne vous conformiez pas à cette consigne, gare à vous ! Comme punition, vous aurez à payer 5% du montant dû en impôts; et à cela s'ajoute un intérêt de 6% par année sur le même montant. Exemple : si votre déclaration pour 1963 n'était rapportée qu'en 1965, il vous en coûterait 11% d'intérêt pour la première année et 6% du montant accumulé les années suivantes.

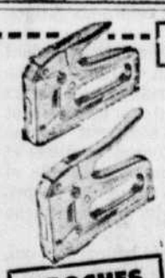
Vous n'avez donc plus que quelques heures pour vous procurer vos reçus médicaux ou de charité, de cotisations syndicales et autres frais déductibles. Si avec toute cette paperasse, vous devez encore de l'argent à "ceux qui le dépenseront à votre place", vous avez toute notre sympathie. Mais, même avec ça, vous devez payer coûte que coûte. Si le compte en banque est déjà à plat, voyez vos confrères de travail : il doit sûrement s'en trouver qui vous "en" doivent et qui avaient "complètement oublié". Sinon, vous pouvez toujours payer par versements. Mais, là encore, votre premier chèque doit porter la date de demain (le 1er mai) et vous n'avez au total qu'un délai de trois mois pour régler le tout.

Comment en sortir ? Oui, c'est bien là toute la question. La seule consolation qui nous reste, c'est de vous rappeler qu'il se vend d'excellents sédatifs pour les maux de tête...

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE
REPARATION
PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.



Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.



A NOS 4 MAGASINS
FUSIL A CLOUER
automatique
(Gun Tacker) marque Arrow
Brocheuse spéciale pour clouer les affiches, les tuiles, les clôtures, les panneaux flottants en construction et une foule d'autres travaux. Elle se ferme pour se glisser dans une poche.
En métal chromé.
EN VENTE A $14.95
BROCHES
5,000 à la boîte
Rég. $2.50 SPECIAL $1.85
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
730, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.



DEVANCEZ LES CHALEURS DE L'ETE
en commandant maintenant vos auvents de toile de la plus ancienne maison du genre. Fabrication sur mesure, variété d'étoffe et de modèles.
Pour une estimation gratuite composez
866-6855
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est, MONTRÉAL



ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE
"PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détroit au Monde



GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
MIDAS, LE SILENCIEUX
INSTALLÉ SANS FRAIS
Cette garantie contre tous risques, y compris ROUILLE et CORROSION est valide chez plus de 400 ateliers MIDAS au Canada et aux États-Unis.
MIDAS MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 A.M. À 9 P.M.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, JEUDI 30 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 167

Le "scandale" des caisses électorales

IL EST probablement heureux que "l'affaire Girouard" soit référée au Comité parlementaire des privilèges et élections.

Il importe de savoir qui dit vrai. Est-ce l'ex-créditiste Girouard, passé récemment aux conservateurs, qui prétend que l'organisateur libéral Keith Davey a tenté de l'attirer dans son parti en lui faisant miroiter les avantages d'une caisse électorale bien garnie, ou est-ce M. Davey, qui nie cette allégation ?

Il est certain, en effet, que le sentiment populaire étant ce qu'il est, l'une ou l'autre des parties en cause est appelée à en souffrir préjudice. Alors, il n'est que juste que le préjudice ne frappe point la personne qui dit vrai.

Pourtant, on peut se demander si la réaction populaire, si instinctive qu'elle soit en pareilles matières, est, en réalité, logique et saine. A mon humble avis, il y a là beaucoup de puritanisme, beaucoup d'hypocrisie.

● ● ●

Tout tourne, en somme, autour de la caisse électorale. On admet, au moins tacitement, la nécessité de ces caisses. Pourtant, dès que quelqu'un mentionne un fait concret relatif à ces caisses, on lève les bras en l'air et l'on crie au scandale. Quel mal, en vérité, y a-t-il pour un organisateur de parti à vanter la force de sa caisse électorale et à invoquer cet argument pour faire changer d'allégeance un député déjà hésitant ? Toujours, évidemment, si l'on admet la nécessité des fonds électoraux.

Le drame, c'est que ces caisses électorales restent mystérieuses et que tant qu'elles s'entoureront de mystème, on ne pourra reprocher à personne de douter de leur moralité. C'est là qu'est le noeud de toute l'histoire. En réalité, on ne réglera rien tant qu'on n'aura pas légalisé et réglementé ces contributions aux caisses des partis et qu'on ne les aura pas rendues déductibles aux fins de l'impôt.

Mais, revenons au premier point : celui de la nécessité des caisses électorales. Ce point parait bien indiscutable. Il faut beaucoup d'argent à un parti pour maintenir ses structures en place entre les élections et beaucoup plus d'argent encore, en périodes électorales, pour faire parvenir son message à la population.

Même si l'Etat, comme le Québec a décidé de le faire, acceptait de défrayer une bonne partie du coût des dépenses purement électorales, même s'il plaçait un plafond sur ces dépenses, il resterait toujours les frais généraux qu'aucun parti ne peut éviter tous les jours de l'année.

Alors, c'est un avantage pour une formation politique et ceux qui en font partie de pouvoir compter sur une caisse supérieure à celle de l'adversaire. Et si c'est un avantage, un avantage légitime, pourquoi crierait-on au scandale parce qu'un organisateur politique le fait miroiter à un monsieur qui, de toute évidence, démontre par son attitude, qu'il n'a pas définitivement décidé de son allégeance politique ? Je pose la question en supposant, pour les besoins de la cause — ce qui n'est aucunement prouvé — que M. Davey ait bien tenu le langage que lui reproche M. Girouard.

● ● ●

Mais, encore une fois, on comprend facilement que le sentiment populaire s'énerve devant semblables révélations. L'argent d'une caisse électorale revêt un caractère honteux. Ceux qui l'ont versé l'ont fait clandestinement. Ils l'ont fait pour des buts qu'ils n'ont pas avoués publiquement.

Soyons honnêtes ! La nature actuelle des caisses électorales autorise tous les doutes. Même les militants les plus sincères à l'intérieur des partis sont souvent bouleversés dans leur conscience par le secret dont on entoure ces fonds.

La seule solution, c'est la démocratisation de ces caisses. Il faut au moins que ceux qui militent à l'intérieur des associations politiques aient accès aux livres, qu'ils sachent d'où vient l'argent et à quelles fins on l'utilise. En rendant ces contributions déductibles pour fins d'impôt on pourrait d'ailleurs inciter plus de gens à souscrire et diminuer ainsi l'importance des grosses entreprises dont les dons généreux justifient bien des inquiétudes.

Vincent PRINCE

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

La jeunesse québecoise aspire à l'indépendance

Monsieur le Rédacteur,

Il y a un fait qui est de nature à réjouir les tenants de l'indépendance du Québec: c'est que la plupart des défenseurs du système confédératif dans cette province ont déjà pour la plupart un pied dans la tombe et qu'ils ont chaque jour le désespoir de voir à leur table un fils qui ne croit plus en un malheureux régime d'abus et de compromis auquel, pourtant, le père doit sa fortune.

La jeunesse a démontré de façon non équivoque que, dans une énorme proportion, elle s'intéresse dorénavant à la bonne marche des affaires de l'Etat et qu'elle est de plus en plus favorable à l'indépendance de cette terre qu'elle considère comme sa vraie et unique patrie : le Québec. Il serait irréaliste de sousestimer la force que représente à cette heure la jeunesse québécoise. Cette jeunesse, qui n'a pas connu la terrible défaite morale qu'ont provoqué chez les aînés les années de crise et de conflits, aspire de toute son âme à la reconquête totale du patrimoine national de même qu'à l'élaboration d'un avenir meilleur dans un Québec indépendant et maître souverain de ses destinées. De ce fait, elle constitue désormais une véritable puissance, un levain, une génératrice quasi inépuisable d'énergie qui alimentera chez tout un peuple une foi inébranlable en l'avenir. Le jeune Québécois ne semble plus souffrir de ce hideux complexe de défaitisme et d'infériorité qui a été de tout temps la plaie vive du peuple canadien français ; il a redécouvert, ou plutôt il a senti d'instinct ce que signifient vraiment les mots patrie, indépendance, dignité, et il entend bien en faire des réalités vivantes et non plus de stériles éléments de sémantique, des pièces de musée que l'on astique avant la venue des touristes américains.

Avec une jeunesse consciente de ses possibilités, de ses forces, de ses droits, tout sera possible au Québec, quand la "génération du compromis", et plus particulièrement certaine bourgeoisie capitalisante et égoïste qui en est le plus reluisant produit, aura cédé définitivement le terrain aux éléments sains et dynamiques qui se préparent à prendre la relève et à se construire une patrie qui soit à la mesure de notre idéal nouveau, à l'image de notre fierté retrouvée.

Pierre Villemure,
Québec.

L'athéisme et la morale sociale

Monsieur le Rédacteur,

Voici une réplique à la lettre initialée "G.B.", publiée dans "La parole est aux lecteurs", le 22 avril.

Par "les étudiants sont aux limites de l'hérésie . . . mais à la recherche de Dieu", je ne crois pas que l'on veuille dire que ces étudiants attendent de Dieu une manifestation sensible, mais plutôt une "manifestation rationnelle".

Il y a trois ans qu'en me posant des questions comme "si Dieu pardonne tout, pourquoi a-t-il créé l'enfer ? "je suis devenu agnostique, et maintenant athée. Chercher "le vrai Dieu dans le christianisme amène inévitablement à devenir athée ou tout au moins agnostique, si on use sincèrement et toujours de sa raison.

Dieu est parfait : en lui est donc l'idée du parfait et par conséquent de l'imparfait. Etre parfait, à mon avis, c'est avoir toutes les qualités s'il n'a pas l'idée de l'imparfait en lui. Et "Dieu a crée l'homme à son image". Dois-je souffrir de faire et de subir le mal parce que Dieu m'a créé ainsi et ensuite être puni pour ce faire ?

Le "Dieu" des agnostiques est la perfection idéale. Il ne peut être connu, car alors il ne serait pas parfait ; ainsi la raison est sauve et moi-même qui suis athée ne puis réfuter, nier l'existence de ce Dieu.

Dans le passé et même en ce moment, les jeunes "anarchisants" ont mis de côté les "vérités" de la société sans chercher à les remplacer, à élaborer une "morale sociale" plus rationnelle, ou peut-être y échoueraient-ils ? Cette erreur est la "véritable" ennemie de l'humanité et non les négations, comme la "vérité individuelle" de l'idéologie communiste que G.B. semble viser. Il nous appartient à nous, athées, de prouver que nous pouvons être moralement meilleurs que les "théistes" chrétiens.

P.A. Desbiens,
Montréal-Nord

Les Canadiens français dans le hockey

Monsieur le Rédacteur,

A notre époque où la situation des Canadiens français est discutée d'un bout à l'autre du pays, on garde le silence sur ce qui se passe à la Ligue nationale de hockey.

Les Canadiens ont terminé la saison en tête de la Ligue, mais où sont-ils représentés dans toute la série d'arbitres et de joueurs ?

Je me rappelle feu Georges Gravel qui, il y a plusieurs années, exerçait la fonction d'arbitre dans une série finale pour le championnat du hockey d'Ontario. Les journaux de Toronto en avaient fait une mention particulière ; l'un d'eux allait jusqu'à le proclamer le meilleur arbitre qui eût jamais exercé sur les patinoires de la ville. Je me souviens que par la suite la Ligue nationale de hockey eut recours à ses services, mais en ne lui confiant qu'un rôle secondaire.

Lorsqu'aujourd'hui on lit quelque article des journaux ontariens sur l'équipe des Canadiens, il semble que les auteurs ne connaissent que les Selke, père et fils. C'est le pendant de la dynastie Hewitt, en Ontario.

Il serait intéressant de lire dans La Presse les noms des Canadiens français qui occupent de hautes situations à l'équipe des Canadiens ou au siège de la Ligue nationale.

Je me souviens des célèbres équipes d'amateurs canadiens français de jadis par exemple celle de Saint-François-Xavier et, auparavant, celle du National de Montréal. Qu'est-il arrivé aux Mantha, aux types du genre de Lucien Brunet ?

Vous possédez encore de bons joueurs; pourquoi ne pas vous joindre à la lutte contre les usurpations du hockey commercial ? Formez des équipes dont la seule ambition sera de représenter le Québec et le Canada aux jeux olympiques, en véritables athlètes, non en joueurs commerciaux.

G. B. Thomson,
Oakville, Ont.

Pas assez de publicité pour le "Canadien"

Monsieur le Rédacteur,

Plus d'un Québécois déplore le manque de publicité accordé dans les journaux, à la télévision et à la radio, au sujet du championnat de hockey remporté par les "Canadiens". Une équipe qui s'est battue, tout au long de la saison, pour arriver au but ultime, c'est-à-dire le championnat, doit mériter d'être louée, félicitée, même fêtée.

Sauf pour les rubriques sportives, les journaux, la TV, la radio ont montré fort peu d'enthousiasme. Il faut rendre hommage à ceux qui le méritent.

Pour nous, ce n'est pas la "coupe Stanley" qui compte le plus : ici c'est l'effort suprême de quelques jours . . . et au surplus, cette année, ce sont des équipes de 3e et 4e rang qui se disputent la palme : ça c'est de la chance !

Les "Canadiens" ont joué 70 parties avec détermination, vivacité : ça c'est quelque chose à signaler ! A M. Blake, l'instructeur de ces joueurs, nous offrons nos félicitations très chaleureuses. A nos vétérans : MM. Geoffrion, Beliveau, Richard, notre admiration. Tous les joueurs, quels qu'ils soient, méritent notre attention et nos félicitations. Chacun des membres de l'équipe a fait preuve de courage et de capacité.

Donc, à l'an prochain, avec la même équipe. Ici, des félicitations spéciales à Charlie Hodge, gardien de but de premier choix.

Vive le championnat de hockey de nos Canadiens.

Yves Lefebvre,
Ottawa.

Il faut être bons envers les animaux

Monsieur le Rédacteur,

Je suis opposé à toute cruauté envers les animaux ; que ces animaux soient fauves, sauvages ou domestiques, il ne faut pas les faire souffrir inutilement.

Je félicite donc M. Serge Deyglun pour avoir pris la défense des pauvres phoques dans les eaux du golfe St-Laurent. Il faut à tout prix mettre fin à ces actes criminels, contre nos phoques. On devrait punir les auteurs de ces forfaits.

Mme Ida Larocque a parfaitement raison : les fermiers sont cruels envers les animaux, surtout envers les jeunes veaux et agneaux sans défense. Il faudrait aussi éviter de faire souffrir les oiseaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques.

Il faut apprendre aux enfants à être bons et doux pour les tout petits oiseaux dans leurs nids.

Merci à la Société protectrice de tous les animaux, oiseaux et poissons.

Espérons qu'avec l'aide de tous ceux et celles qui aiment les animaux nous sauverons nos pauvres phoques.

Alma Berthel,
Sorel

Nos industries vont maintenant s'épanouir

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais répondre au correspondant G. C., d'Ottawa, qui nous dit que nous avons été des lâches et que des Franco-Ontariens ont dit que nous étions des nouilles.

Il faut être bien jeune et bien ignorant pour parler de la sorte. J'ai, pour ma part, habité Montréal pendant plus de soixante ans, j'ai travaillé la plupart du temps avec des Anglais et des Irlandais; je suis instruit dans les deux langues, donc je suis en mesure de répondre.

M. G. C. serait surpris si je lui citais les grosses industries qui ont été entreprises par les nôtres et que nous avons dû céder à cause de la force de l'Empire britannique. L'Angleterre contrôlait les matières premières et naturellement favorisait les siens. Nous avons été courageux et entreprenants, mais le mur de l'Empire est celui auquel nous nous butions. L'Empire a commencé à disparaître en 1949 et il ne reste plus que quelques îlots. Maintenant vous allez nous voir évoluer et progresser. De fait, nous avons déjà commencé.

A. Marsan,
Beloeil.

Les Canadiens et l'étude des langues

Monsieur le Rédacteur,

En tant que lectrice assidue de votre journal permettez-moi de vous donner mon avis sur un article paru le 23 avril et qui traite d'une conférence donnée par Mme J. O. Asselin, au cours de laquelle elle accusa les Canadiens de paresse dans l'étude des langues.

Je voudrais que Mme Asselin prenne conscience du fait qu'au Canada on n'enseigne que deux langues, alors que les Européens en apprennent souvent trois ou quatre dans leurs lycées et collèges. Je possède deux correspondants, l'un en France, l'autre en Belgique et tous deux apprennent le français, l'allemand, l'anglais et le néerlandais dans leur collège. Autre facteur : les pays d'Europe sont plus près les uns des autres, ainsi une Française vivant près de la frontière suisse ou belge ou espagnole, peut facilement apprendre la langue de ses voisins. Les Canadiens ne sont pas très favorisés à ce point de vue. En effet, nous n'avons qu'une frontière où la langue change, ce sont les Etats-Unis, où l'on parle anglais. Quand un Canadien a appris une langue, l'anglais pour les Canadiens français, le français pour les Canadiens anglais, comment voulez-vous qu'il en apprenne une autre s'il n'a pas de contacts ou de professeurs ou tout autre avantage important dans la linguistique ?

Hélène Beauchemin,
St-Vincent de Paul

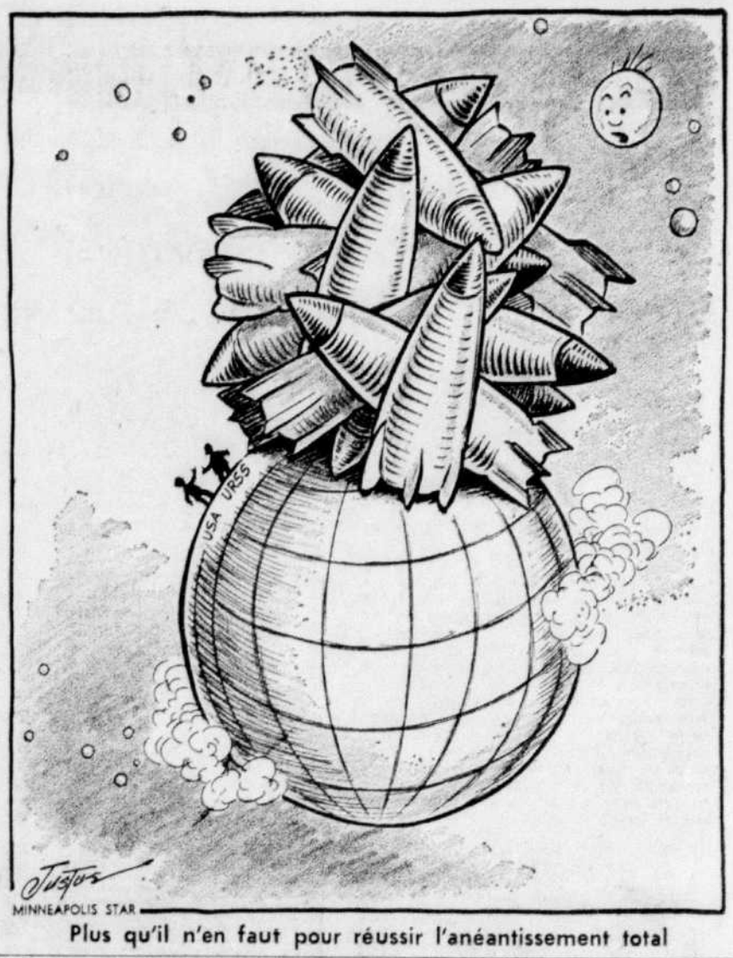
Bravo au juge Wagner

Monsieur le Rédacteur,

Nous commencions, nous les honnêtes gens, à désespérer de trouver un homme capable de tenir tête à tous ces voyous. Quel soulagement d'avoir enfin un juge sur qui on peut compter pour faire triompher la justice. Comme M. le juge Wagner a raison, il a mis le doigt sur le bobo.

Je suis d'accord sur toute la ligne pour que ce bon travail se poursuive. Nous faisons entièrement confiance au juge Wagner et lui adressons nos sincères félicitations.

Mme Lucille Teasdale



Plus qu'il n'en faut pour réussir l'anéantissement total



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TOPOS DU JOUR

Une rude mais sage décision

LA CHOSE devait se produire un jour ou l'autre : c'est fait !

Le stationnement sur le Champ-de-Mars (pour ne parler que de cet emplacement) sera limité à 60 minutes, les autorités de la ville voulant offrir aux contribuables le maximum de facilités lorsqu'ils ont à se rendre à l'hôtel de ville. Rude décision, jugeront ceux qui depuis des années et des années utilisaient gratuitement à la journée longue, ce terrain si facile d'accès. Sage décision quand on songe aux citoyens qui ayant à transiger quelque affaire avec l'autorité municipale, perdaient des heures à chercher un endroit où garer leur véhicule.

Bien entendu, le métro, un jour, sera la solution à mille et un problèmes du genre; il reste que l'actuel état de chose ne pouvait plus durer d'où la décision qui ne sera pas acceptée de bonne grâce par les "victimes". Mais le bien commun doit l'emporter, n'est-ce pas.

Nous vivons dans un monde véhiculaire, conséquemment le stationnement doit être la préoccupation numéro un des autorités. Celles-ci doivent-elles construire et exploiter des garages ? Encôche grave aux privilèges de l'entreprise privée, dira-t-on, mais celle-ci manifestant peu d'intérêt (pourtant la proposition est rentable) on ne voit pas pourquoi la Ville ne prendrait pas les initiatives qui s'imposent.

Au lendemain du conflit mondial il fallait des habitations. Les entrepreneurs privés ne bougeant point le gouvernement fédéral a bâti des maisonnettes partout dans le pays. C'était son devoir et son rôle. De nos jours, ce sont les garages qui manquent au coeur de la cité. Si l'entreprise privée ne bouge pas . . . que la ville s'empare de la carte blanche qui lui est en quelque sorte tendue.

Roger CHAMPOUX

Un pas dans la bonne voie . . .

ENFIN, l'Assemblée législative va intervenir dans une situation anachronique. On y a présenté ces jours derniers un bill public visant à interdire désormais aux médecins l'exploitation d'une pharmacie. Si le projet est adopté tel quel, un pharmacien ne pourra, à l'avenir, posséder qu'une pharmacie dans une ville de moins de 50,000 âmes et au plus trois dans une ville plus importante; l'autorité du Collège des pharmaciens sera précisée et il y a gros à parier que plusieurs nouveaux règlements seront ensuite édictés par le collège. Il est déjà bien tard, mais enfin on peut espérer un début de réorganisation.

Tout indique, en effet, que le Collège des pharmaciens ne veut pas rester à l'écart du mouvement de réforme amorcé dans quelques autres professions et que les plus éclairés des pharmaciens sentent qu'il vaut mieux prévenir les coups. La nouvelle loi autorisera-t-elle le Collège à réserver aux pharmaciens la vente d'une foule de produits brevetés que l'on trouve actuellement un peu partout ? Probablement pas, car, à ce compte, il ne manquerait pas de commerçants et de restaurateurs pour réclamer, avec vigueur et . . . raison, que les pharmaciens s'en tiennent à la pharmacie.

Quant aux médecins-pharmaciens, on veut bien respecter les droits acquis, et c'est assez. On fera sans doute exception pour les petits centres où un pharmacien ne pourrait vivre, mais ce sera l'exception inévitable.

J.-T. LAROCHELLE

A chacun ses responsabilités

TOUTE la sympathie du public est acquise d'emblée à ce père qui tente désespérément de sauver la vie de son fils menacée par une maladie d'une gravité suprême. La leucémie on le sait, hélas trop ! ne pardonne pas. Quel père, quelle mère ne se jetterait pas de tout son élan sur la seule ressource qui lui parait susceptible de sauver son enfant, cet espoir fût-il logé à l'autre bout du monde ?

De dire, comme l'auraient fait, parait-il, certains, que le biochimiste corse Naessens s'est déplacé d'Europe pour mousser sa publicité est une considération idiote qui n'a rien à voir dans un débat qui concerne une vie humaine.

La fabrication des médicaments, leur mise en marché, leur administration sont régies par des lois précises. Déjà, le ministère de la Santé d'Ottawa, le ministère de la Santé de Québec et le Collège des médecins sont intervenus par des déclarations publiques. Ce sont ces instances que la question regarde.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la réaction officielle apparait, à l'heure actuelle, totalement négative.

On peut faire valoir que lorsque Louis Pasteur, qui n'était pas médecin, a commencé ses expériences sur les vaccins, il a eu contre lui toute la médecine officielle. Si, par un hasard extraordinaire, M. Naessens est un nouveau Pasteur, cela finira par se savoir.

Il est indispensable de se rappeler que le sérum Naessens a fait l'objet en France d'expertises extrêmement sérieuses et que le gouvernement français en a interdit la fabrication et la distribution.

Guy CORMIER

Les déménagements révolus



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Le premier mai n'est plus ce qu'il fut longtemps. Il y a bien encore des gens qui déménagent : les locataires en auront toujours assez des propriétaires et vice versa. Néanmoins, il n'y a plus de ces migrations massives à l'intérieur d'une même ville ou d'un même quartier, et qui en changeaient la face.

Qui ne se souvient de ces premiers de mai alors que les rues prenaient un air de capharnaüm. A peu près tous les moyens de locomotion en usage se convertissaient en véhicules de déménagement. C'était l'époque du grand dérangement en chassé-croisé des pénates ambulantes. Ce remue-ménage collectif prenait le pas sur toutes les occupations courantes.

Sommes-nous devenus las de ces grandes manoeuvres qui engagent corps et biens ? Aurions-nous pris goût à la stabilité physique ? On le dirait. Il est sûr que plus le monde vieillit plus nous sentons le besoin de nous asseoir, de nous stabiliser, de nous enraciner. Les hommes sont fatigués.

Il y a de nombreux facteurs socio-économiques qui travaillent en faveur de la sédentarité : l'accroissement du nombre des propriétaires, la natalité contrôlée en fonction de l'espace vital, un certain équilibre économique et l'habitude d'un modus vivendi routinier où nous aimons nous enliser pour notre tranquillité.

Le phénomène de la fixité de l'habitation ne semble pas correspondre à celui de l'agitation qui nous possède tous. La contradiction n'est qu'apparente. C'est entendu, nous nous remuons beaucoup : en 1964, nous ne comptons plus les distances que nous parcourons. Beaucoup d'automobilistes font leur tour du monde annuel dans un rayon de cinquante milles.

L'homme moderne est devenu un perpétuel itinérant ; jamais il n'y eut tant de touristes. Nous allons et venons sans cesse ; mais, étant donné les gains de la vitesse, dans un laps de temps de plus en plus réduit. C'est ainsi que jamais peut-être n'a été si vif le désir de réintégrer le port d'attache : notre fauteuil et nos pantoufles.

Les errants ont fait place aux excursionnistes. Nous ne consentons à partir qu'à la condition de revenir, et de retrouver toutes choses et gens immuables.

Nous avons jugé bon de nous enraciner, même si à de certains jours notre nature profonde de vagabond nous démange. Hélas ! nous nous délivrons tous les jours davantage de la séduction de l'inexploré. La télévision, par exemple, nous suffira pour satisfaire notre curiosité de l'inconnu. Nous nous contentons d'être des spectateurs; cela nous fatigue moins que d'être des témoins.

Je pense particulièrement à ces touristes dont l'Américain a fourni le type, et qui courent le globe accompagnés d'un incroyable fourniment de décors et d'accessoires familiers, de crainte qu'ils ne soient dépaysés par l'étranger. Ils ne souffrent aucune entorse à leur ordinaire. Ils s'entourent d'objets et d'êtres qui leur rappellent leur pays, leur ville et jusqu'à leur living-room natal. Ils craignent de briser leurs liens, ne serait-ce que celui qui les attache à leur crème à barbe.

J'ai connu un individu de l'élite bourgeoise qui, lors d'un voyage à Rome, réclamait tous les jours son bar américain, son journal américain, et même, son catsup américain. Il aurait mieux valu qu'il demeurât chez lui à lire "Pays et Nations". Toute nouveauté, toute modification dans l'accomplissement de ses accoutumances lui faisait perdre pied.

C'est ce même homme qui rêvait d'une conscience planétaire. Il ramenait l'unité du monde à une identité par réduction, par perte des différences. Un grand panneau-réclame de Coca-Cola à Tokio lui faisait entrevoir le jour béni de la fraternité universelle. Il emménageait toutes les valeurs humanistes dans l'entrepôt de l'épicerie du coin.

FAITS divers

Gare aux faux déménageurs

Des déménageurs qui se trompaient d'adresse ou mieux encore des voleurs qui profitaient de l'heure de pointe des déménagement pour procéder avec quiétude, ont enfoncé la porte avant du logis de M. Armand Gaudreault, 1594, rue Fullum, appt 6, et fait main basse sur les meubles de la cuisine, de la chambre à coucher, du living, ainsi que sur la cuisinière, le réfrigérateur, le téléviseur et autres objets.

Piéton assommé

Comme M. Paul-Alexandre Roussy, 42 ans, 1172, rue Robin, passait aux petites heures à l'intersection d'Amherst et de Robin, trois malandrins l'ont entraîné de force dans une ruelle et l'ont roué de coups à la figure et au corps. Ils lui ont volé les $176 de son portemonnaie puis l'ont abandonné à demi-inconscient. Peu après il a été secouru par des passants et transporté à Sainte-Jeanne d'Arc où il a été traité pour fracture du nez, de plusieurs dents et de lacérations à la figure.

Vol de banque

(de notre édition finale d'hier)

Deux hommes ont volé une auto durant la nuit de mardi, à Stoneway, dans les Cantons de l'Est, et avec cette voiture vers la fin de la matinée se sont rendus à la caisse populaire de Garthby, comté de Wolfe, où ils sont entrés, l'arme au poing, mais non masqués.

Ils ont volé un montant de deux à trois mille dollars puis ont filé sans laisser de traces, révèle le sergent Léopold Dauphin, de la PP.

Tué par un train

JOLIETTE. (DNC) — La police a révélé hier l'identité d'un jeune homme qui a été tué, durant la nuit de mardi à mercredi, lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place a été heurtée par un train, sur la route de St-Gabriel-de-Brandon. Ils s'agit de Michel Sarrazin, âgé de 19 ans domicilié au 299, rue Principale, à St-Gabriel.

L'autre occupant de la voiture, Yvan Deschênes, également de St-Gabriel, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Les autorités de l'hôpital signalent qu'il est dans un état critique.

Le meurtre de Hull : l'enfant a été tué avec son propre couteau !

HULL. (PC) — La police de Hull a révélé hier soir que Réjean St-Denis, 11 ans, avait été tué avec son propre couteau.

Le jeune écolier avait pris son couteau de chasse avec lui, dimanche, lorsqu'il était parti s'amuser dans un parc situé près du lac des Fées, à la limite sud de Hull. Son corps avait été retrouvé, mardi après-midi, par deux autres écoliers qui revenaient de l'école.

Le jeune St-Denis avait été frappé huit fois avec son couteau, que la police a retrouvé à la fin d'une longue recherche qui s'est terminée mardi.

Comme on le sait, la police détient le présumé meurtrier du jeune St-Denis, un adolescent de 17 ans. Au moment de son arrestation, il errait près de la gare Union, à Ottawa.

Vol commis par un évadé de l'Institut Leclerc ?

Jean-Louis Duval, âgé de 24 ans, évade de l'Institut Leclerc de St-Vincent-de-Paul, dimanche dernier, est-il retourné à Trois-Rivières après son évasion ?

C'est la question que se posent les limiers trifluviens qui doivent éclaicir un vol commis, lundi, au magasin Royal de cette ville, le même endroit où fut commis un vol similaire il y a déjà quelques années et pour lequel Duval purgeait actuellement une peine d'emprisonnement.

L'évadé, surnommé "l'homme-mouche" par les policiers de Trois-Rivières, est présentement recherché partout dans la région de la Mauricie.

Plusieurs indices relevés sur la scène du vol de lundi dernier permettent aux enquêteurs de croire que le crime a été commis de la même façon, c'est-à-dire par un individu très agile. La menue monnaie des six tiroirs-caisses ainsi que quelques habits ont été volés durant ce cambriolage.

Duval avait donné beaucoup de fil à retordre aux policiers de Trois-Rivières avant d'être capturé, il y a environ quatre ans.

Criminels québécois en Ontario

LONDON, Ont. (PC) — Averti que des criminels du Québec opéraient en Ontario, l'inspecteur-détective Léonard Hamilton a révélé hier que la police de London est en possession de mandats sans noms contre trois individus recherchés en rapport avec des vols à main armée.

Le trio, que l'on croit être de la région de Montréal, est recherché en rapport avec le vol perpétré à la succursale de London de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le 8 avril dernier.

L'inspecteur Hamilton a révélé que la police a émis des mandats contre des individus dont les noms et les adresses peuvent être fictifs. On croit que ces hommes utilisent deux voitures portant des plaques d'immatriculation de la province de Québec.

L'inspecteur a dit qu'il n'y avait aucune indication certaine que le trio serait relié à un vol perpétré dans une banque de Windsor, la semaine dernière. Il ajouta : "Nous avons des criminels du Québec dans l'Ontario, cela est certain . . ."

Québécois détenu à Sudbury

SUDBURY. (PC) — Un homme que recherchaient la Sûreté provinciale du Québec et la Gendarmerie canadienne est présentement en détention à Sudbury, en rapport avec un vol qui aurait eu lieu pendant une "amicale partie de dés".

Le présumé voleur est Herbert Olivier, 40 ans, sans adresse connue. Des agents de la RCMP le recherchaient à Edmonton pour avoir triché au jeu. La Sûreté provinciale du Québec le recherchait également pour avoir forfait à un cautionnement.

Après qu'il aura répondu aux accusations que l'on porte contre lui à Sudbury, il sera remis entre les mains de la Gendarmerie canadienne.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont volé un manteau de fourrure de $1,000 et d'autres articles d'une valeur indéterminée chez Mme Judy Hirshfield, 5486, rue Mountain Sights ; $200 en argent et une collection de vieilles pièces de monnaie chez M. John Shea, 3202 est, rue Laurier ; un stéréo, un téléviseur et une coutellerie, le tout d'une valeur de $1,000, chez Mme Roméo Massé, 3540, rue Masson.

Motocycliste blessé

Au cours d'une collision entre sa moto et un camion, survenue hier soir à l'intersection de Jean-Talon et Kenora, M. André Charette, 25 ans, 6205, rue Jarry est, a subi une fracture probable du crâne et a dû par la suite être hospitalisé à l'Institut Neurologique.

CAISSON

SUITE DE LA PAGE 3

gressivement lesté jusqu'à ce qu'il touche fond.

A l'intérieur du coffrage, quatre cheminées descendent jusqu'au plancher, où elles sont actuellement obturées par des trappes étanches. L'une d'elles permet l'accès des ouvriers dans la base creuse du caisson ; les trois autres serviront à l'évacuation tout d'abord de l'eau . . . puis des déblais que les ouvriers créeront en agrandissant, à même le lit du Saint-Laurent, l'espace temporairement creux à la base du caisson.

Solidement ancré, sa base creuse finalement emplie de béton, sa partie supérieure l'étant également, le caisson se transformera ainsi rapidement et sans complications inutiles en un des pilliers du Pont de l'Exposition.

Cette ingénieuse solution technique est d'une application assez rare pour mériter une mention toute spéciale.

La construction du caisson se sera faite en moins de 5 semaines dans les ateliers de Dominion Bridge. L'assemblage et le soudage des éléments ont commencé, il y a une semaine, en plein air, sur la rive du canal de Lachine.

On sait que, sur ces piliers, c'est aussi Dominion Bridge qui construira le tablier d'acier du Pont des peuples, premier pont orthotrope du Canada.

Raymond Grenier

M. LAPORTE

SUITE DE LA PAGE 3

Cour municipale (amendes et frais) . . .

Que faut-il penser maintenant des chiffres que citait le maire lui-même, M. Alexandre Girard, lundi soir, dans sa déclaration aux journaux, alors qu'il invitait le ministre Laporte à venir se renseigner sur place, en affirmant qu'il s'agissait de $50,000 et non de $78,000 ?

ALQ

SUITE DE LA PAGE 3

Il s'agirait encore une fois d'un vol commis dans une succursale de banque. Au cours de l'après-midi du Jeudi saint, 4 jeunes gens armés ont fait irruption dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Rosemère, et se sont enfuis avec une somme d'environ $2,900.

Un autre Montréalais, Claude Perron, 19 ans, subira également son enquête préliminaire relativement à cette même accusation.

"Les sous de la p'tite"

A propos de ce délit, on signale un incident qui ne manque pas d'illustrer "la conscience professionnelle" des jeunes bandits. Une femme se trouvait à ce moment dans la banque, s'apprêtant apparemment à y faire un dépôt.

Invitée à joindre le contenu de son porte-monnaie au butin des voleurs, elle hésita et finalement expliqua à ces derniers que c'était les économies de sa petite fille. Sans dire un mot, le jeune homme lui remit le sac à main qu'il venait de lui enlever à la pointe du revolver.

A la succursale de banque de Mont-Rolland, les bandits, au nombre de cinq, avaient agi tout autrement. C'est du moins ce qu'il faut en déduire par le témoignage d'un employé. Ce dernier a révélé qu'ils avaient fait irruption dans la place en criant et en "cassant le français".

Une preuve de circonstance

La police n'ayant pas retrouvé les armes et l'argent et l'arrestation ayant eu lieu à quelque 30 milles de Mont-Rolland, le ministère public a dû construire sa preuve sur des éléments de circonstance.

De la preuve bâtie par Me Charles-H. Cliche, l'un des procureurs de la défense a allégué qu'elle présentait des faiblesses, notamment en ce qui concerne le témoignage de l'employé de banque sur l'identification des trois prévenus. C'est en raison de ces présumées faiblesses qu'il fit une requête de cautionnement pour le plus jeune du trio, Dion, dont la famille, selon Me Chapados, offrait toutes les garanties de sa présence à son procès en Cour du banc de la Reine, cet automne.

Comme il l'avait fait pour Gagnon et LaSalle, le juge Camille-L. de Martigny refusa de se rendre à la demande, disant qu'il devait prendre en considération la gravité du délit et la fréquence de ces mêmes délits dans son district judiciaire.

On sait déjà que l'arrestation de LaSalle, Gagnon et Dion a permis à la police de découvrir les armes volées à la caserne militaire de Shawinigan, en février dernier, de mettre à jour un important dépôt de dynamite et de retrouver un puissant émetteur de radio, qu'on soupçonne avoir été volé par l'Armée de libération du Québec.

GORDON

SUITE DE LA PAGE 3

Le représentant de la ville de Montréal à la rencontre, M. Paul-Emile Sauvageau, a déclaré endosser en entier le mémoire de l'Association des hommes d'affaires de l'Est au cabinet fédéral.

Outre M. Deschatelets, trois autres députés intéressés à la question s'étaient joints à la délégation pour réclamer la solution du problème, soit : MM. Raymond Eudes, Prosper Boulanger et Georges Valade.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

ASSEMBLEE DOLLARD. — L'Assemblée Dollard, 4e degré, des Chevaliers de Colomb, invite ses membres à la cérémonie de la Fête des mères qui aura lieu à 9 h., dimanche matin, à la grotte de Lourdes, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Messe, sermon de Mgr C.-A. Labelle, p.d., aumônier. Déjeuner servi.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

que le gouvernement français sévisse, est fabriqué par l'injection d'un germe cultivé dans le sang d'un cheval.

M. Guynemer a souligné que M. Naessens est financièrement appuyé par un "gentleman farmer" corse, M. Jean Farron, dont le fils de 15 ans a été sauvé, il y a trois ans, par l'anablast.

Le restaurateur de Duvernay a noté qu'il faudrait quatre mois à Naessens pour monter un laboratoire et produire le sérum. C'est le temps qu'il reste à vivre à son fils.

Les amendements au Code du travail sont déposés aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a précisé hier aux journalistes, après la séance de l'Assemblée législative, que c'est aujourd'hui que seront déposés à l'Assemblée législative les amendements au Code du travail.

Il y a déjà plusieurs semaines que le chef du gouvernement a annoncé que le conseil des ministres était en train de reviser le bill 54, dont la version ramenée en Chambre après deux semaines d'étude en séances publiques du comité parlementaires des relations industrielles avait soulevé de nombreuses protestations dans le monde du travail.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
Nouvelle adresse à cause de l'incendie
900 Sherbrooke O. (CH. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College

NETTOYEUR A SEC
demandé
Pour grossiste en nettoyage à sec. Expérience exigée dans nettoyage au varsol. En mesure d'assumer la direction du nettoyage. Excellent salaire. Emploi permanent.
STAR DYERS & CLEANERS
3028 BOUL. LASALLE, Verdun

CORRECTION!
L'ARTICLE SUIVANT PARU DANS NOTRE ANNONCE DU 29 AVRIL AURAIT DU SE LIRE COMME SUIT :
PECHES TREES EN DEMIES
EPARGNEZ 11c
3 BOITES 28 OZ 1.00
LES MAGASINS IGA

MORGAN
Une découverte . . . pour meubles !
Les nouveaux finis "Flecto Flair" !
BOIS GRENU "ANTIQUE" MARBRE
Point n'est besoin d'enlever les vieux vernis . . . Méthode facile, vous obtenez des résultats d'experts !

• Facile à appliquer . . . en deux simples opérations. Aucune habileté spéciale n'est requise . . . N'exige pas des outils spéciaux.
• Vous appliquez directement sur le vieux fini ; pas de dissolvants malpropres, grattage, décoloration ou teinture requis.
• Vous pouvez appliquer un fini marbré, bois grenu ou "antique" sur tout genre de meuble, porte, mur, boiseries, cadres ou métal.
Bases : ½ chop. 1.40 chop. 2.35 pinte 3.95
Couleurs et tons : 2 oz 1.55 4 oz 2.65 6 oz 3.55
Nécessaires fini "Flair" : avec tous les éléments requis .98
L'usage du fini Flecto Flair vous sera expliqué dans le rayon de la peinture au magasin principal ainsi qu'à Dorval aujourd'hui, vendredi et samedi, les 30 avril, 1er et 2 mai.
Téléphoner à VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
PEINTURES — RAYON 90, AU SIXIEME
Aussi à DORVAL

PRESCRIPTIONS

Comme vous avez confiance en votre médecin, il est important que vous puissiez avoir confiance en votre pharmacien. A la Pharmacie Montréal, vos ordonnances sont composées exactement telles que prescrites par votre médecin, jamais de substituts.
CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES
JOUR et NUIT
PAR TOUT LE GRAND MONTREAL
Pharmacie LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE Montréal
DUQUET & DUQUETTE, Pharmaciens Propriétaires
OUVERT JOUR ET NUIT
Nous ne dormons jamais !
LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le grand Montréal.
NOUS VENDONS TOUJOURS AUX PRIX QUE NOUS ANNONÇONS !
VI.5-7251
916 est, rue Ste-Catherine
★ PRIX COUPÉS ★

ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
AGAROL	16 onces	Rég. 1.50 SPEC.	1.19
ALBERTO V.O. 5	Vaporisateur pour cheveux — 7 oz.	Rég. 1.89 SPEC.	1.39
ANACIN	100 comprimés	Rég. 1.29 SPEC.	0.98
ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
ASPIRIN BAYER	100 comprimés	Rég. 0.99 SPEC.	0.59
BAN DESODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 SPEC.	0.79
BRECK HAIR SET MIST	10 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.49
BROMO-QUININE	32 comprimés	Rég. 0.89 SPEC.	0.59
BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPEC.	0.83
BRYLCREEM	Tube grand format	Rég. 0.98 SPEC.	0.78
CAROID et SELS BILIAIRES	100 comp.	Rég. 1.35 SPEC.	0.98
PILULES CARTER	Format familial	Rég. 1.19 SPEC.	0.98
CASTORIA	Grand format	Rég. 0.89 SPEC.	0.69
PILULES DODDS	Pour les reins	Rég. 0.79 SPEC.	0.64
DYSNE-INHAL SOLUTION		Rég. 3.25 SPEC.	2.49
SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPEC.	0.83
FILM CINE	KODACHROME II 50 PIEDS — 8 MM.	Rég. 4.95 SPEC.	3.97
GERITOL TONIQUE	80 comprimés	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
GILLETTE	Lames inoxydables en 6's	Rég. 0.89 SPEC.	0.73
GIN PILLS	Grand format	Rég. 1.29 SPEC.	0.98

PREVENEZ LES RHUMES DU PRINTEMPS
CORICIDIN
25 comprimés : $1.29
Vaporisateur nasal : $1.00
Valeur $2.29
SPECIAL Les deux pour 97¢
(Pour un temps limité seulement)
KOTEX
BOITES DE 48 SERVIETTES
SPECIAL $1.39

HELENE CURTIS SPRAY NET	12 oz	Rég. 1.49 SPEC.	1.19
INFANTOL HORNER	16 onces nouveau bas prix	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
HUILE JOHNSON	Pour bébés — grand format	Rég. 1.10 SPEC.	0.89
POUDRE JOHNSON	Pour bébés — grand format	Rég. 0.98 SPEC.	0.79
LAVORIS	Rince-bouche et gargarisme — Bouteille carafon 17 oz	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
SIROP LAMBERT		Rég. 0.62 SPEC.	0.52
BISCUITS LIMMITS	Chocolat, fromage orange ou vanille	Rég. 1.00 SPEC.	0.79
LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme 14 oz	Rég. 0.98 SPEC.	0.73
MOELLE DE BOEUF	Roger GALLET	Rég. 1.20 SPEC.	0.99
NOXZEMA	Crème pour la peau. Format économique de 14 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.49
PARAMETTES AYERST	125 comprimés	Rég. 6.00 SPEC.	3.74
PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz, avec format de 4 oz gratis	Rég. 5.50 SPEC.	3.74
PARDEC	Vitamines et minéraux 16 oz	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
LAIT DE MAGNESIE	Phillips 26 oz	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
LAIT DE MAGNESIE	Phillips 200 comprimés	Rég. 1.39 SPEC.	0.99
RESDAN	pour cheveux — Enlève les pellicules — 6 oz	Rég. 1.50 SPEC.	1.29
TONI	Permanente à domicile — douce, régulière ou super	Rég. 2.00 SPEC.	1.38
URASAL HORNER	10 oz	Rég. 2.20 SPEC.	1.79
VITALIS	Fixatif pour cheveux — grand format	Rég. 1.07 SPEC.	0.84

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITÉ
EN FORMAT DE 25-50-100 DRAGÉES

SOLUTION
CARDA
apéritif et digestif
SERVIR FROID
DIGESTION LABORIEUSE ESTOMAC • REINS • VESSIE • GAZ

STATIONNEMENT GRATUIT
½ heure avec achat de $1.00 ou plus, rue St-André, au sud de Ste-Catherine.
KLEENEX
BLANC ET COULEURS
BOITES DE 200

7 BOITES POUR $1.00
EPARGNEZ 33¢


ÉCONOMISEZ UN DOLLAR!
PRIX SPÉCIAL
DU FORMAT GÉANT
des 5 shampooings Color-Tone de Helena Rubinstein
Prix cour. 3.00 PRIX SPÉCIAL 2.00
Vous pouvez maintenant économiser $1 sur le prix de chaque gros flacon du shampooing Color-Tone de Helena Rubinstein. Mais dépêchez-vous . . . cette offre ne durera que quelque temps seulement! Color-Tone n'est pas un rince-cheveux ni une teinture, mais bien un bon shampooing qui rend les cheveux dociles et étincelants de propreté, tout en enrichissant leur couleur naturelle et en leur prêtant de brillants reflets. Teintes au choix: Blonde-Tone, Brunette-Tone, Brown-Glow, Red-Head ou Silver-Tone!
ÉGALEMENT OFFERTS À PRIX SPÉCIAL
Le shampooing-crème Silk-Sheen, le rinçage-crème Silk-Sheen et le shampooing Color-Keep (pour celles qui ont les cheveux teintés, teints ou décolorés). Prix cour. 3.00, prix spécial 2.00. *Sans oublier* le shampooing Bio-Shampoo qui protège efficacement contre les pellicules. Prix cour. 3.25, prix spécial 2.00.


LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le grand Montréal et la rive sud.
A Dorval, 3 livraisons régulières par jour.
Pharmacie Montréal VI.5-7251

Renvois massifs d'instituteurs

QUEBEC (PC) — La Corporation des Instituteurs de Québec a déclaré hier que les licenciements massifs d'instituteurs effectués depuis quelques mois par diverses commissions scolaires évoquent "les plus sombres jours de la féodalité." Elle propose de modifier la loi pour remédier à de pareils abus.

Elle ajoute que si la loi obligeait les commissions scolaires à motiver leurs décisions, elles renverraient moins d'instituteurs. La loi actuelle n'oblige pas les commissions à expliquer le renvoi de l'instituteur ayant moins de trois ans de service.

La Corporation qualifie d'"incroyables" les renvois en masse, et impute aux commissions l'intention de procéder à ces licenciements en vue de tourner la loi quant à l'engagement et aux conditions de travail. Elle cite parmi les commissions ayant renvoyé les instituteurs en bloc celles de Saint-Anselme, Saint-Cajetan d'Armagh, Saint-Philippe de Néri, et Saint-Alexis.

Le président de la Corporation, M. Léopold Garant, note que les démissions sont décidées sur simple résolution : certaines commissions embauchent de nouveau les instituteurs qui leur consentent quelques concessions, mais laissent les autres sans emploi.

Ainsi la commission scolaire de Saint-Alexis, comté de Montcalm, a le 23 mars, renvoyé les instituteurs en les prévenant qu'elle ne les réembaucherait pas pour l'année scolaire 1964-65. Mais l'avis de licenciement invite les instituteurs à redemander leur emploi avant le 15 avril.

Prix des actuaires

Deux étudiants de l'université de Montréal ont remporté les prix offerts aux étudiants canadiens qui obtiennent les meilleurs résultats aux examens annuels — 1ère partie — de la Société des actuaires. Ce sont :

MM. Bruno Verdon, 3798, avenue Northcliffe, Montréal, et Simon Hélie, 6550, avenue Wilderton, Montréal 12.

Chaque année, la Société offre un prix de $100 aux trois candidats qui obtiennent les meilleures notes dans l'une et l'autre section. Ces prix visent à encourager les étudiants et étudiantes doués pour les mathématiques à faire carrière dans l'actuariat.

L'attribution de ces prix a été annoncée hier par les compagnies d'assurance-vie au Canada.

La FCSCQ est contre l'assurance sociale

L'exécutif de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a décidé, lors d'une réunion tenue ces jours derniers, d'accorder son appui total à la Corporation des Instituteurs catholiques et au personnel enseignant qui s'objectent à ce que les instituteurs soient obligatoirement inscrits au plan d'assurance sociale et à la participation forcée à l'assurance-chômage.

Les commissaires d'écoles alléguent qu'en ce faisant, ils seraient tenus de verser au fonds d'assurance sociale, pour le personnel enseignant à leur emploi, des sommes assez considérables qui seraient ainsi soustraites aux fins mêmes de l'éducation.

Il a également décidé que la Fédération transmette directement à M. Paul Gérin-Lajoie une liste de noms de personnes suggérées pour faire partie du Conseil supérieur de l'Education. La Fédération estime que selon la loi de l'instruction publique, les commissaires d'écoles sont les représentants officiels des parents dans le secteur public de l'enseignement et que, par ailleurs, la Fédération est l'organisme légalement constitué qui groupe la très grande majorité des commissions scolaires.

La liste soumise au ministre comportera donc des suggestions quant aux représentants des parents et des administrateurs scolaires dans le futur conseil supérieur de l'Education.

L'exécutif a également mis la dernière main au mémoire qui sera présenté ces jours-ci au comité parlementaire de la Constitution.

Contre le droit de grève

La Fédération entreprend aussi une enquête auprès de toutes les commissions scolaires de la province pour obtenir leur opinion relativement au droit de grève chez le personnel enseignant. Il semble qu'elles se diront catégoriquement opposées à ce qu'on accorde ce droit de grève et la Fédération elle-même a fait connaître son opposition formelle au Comité parlementaire de la fonction publique, qui a étudié récemment le bill 54.

Un délégué officiel et un substitut ont été envoyés à l'Assemblée constituante des Etats généraux du Canada français, qui a eu lieu à Lévis le 4 avril : MM. Jean Leduc et Albert Ouellet. Le président général, M. Leduc, a choisi comme membre de la commission provisoire d'organisation.

A l'invitation de M. Gérin-Lajoie, trois représentants ont été désignés pour faire partie d'un nouveau comité conjoint qui s'occupera du plan de développement des commissions scolaires. Il s'agit de MM. Paul Desrochers, Lévis Sauvé et Albert Ouellet.

OMER DESERRES

1406 St-Denis • 6955 St-Hubert
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland
(sport et matériel d'artistes)
TEL. 288-0251 STATIONNEMENT GRATUIT A TOUS NOS MAGASINS
Ouverts jeudi et vendredi soirs

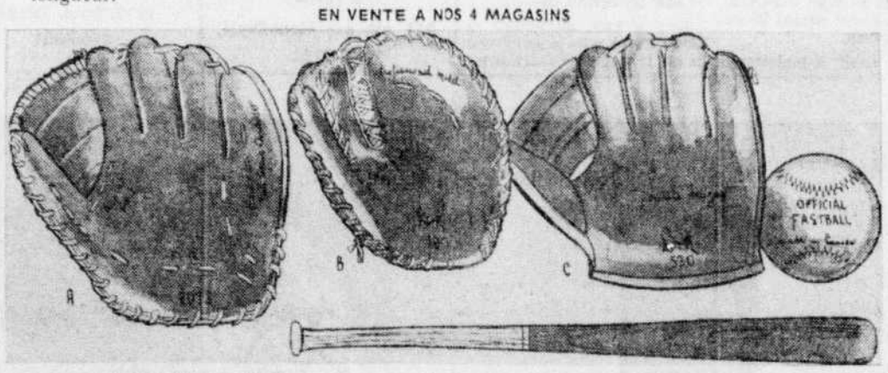
Pour la terrasse...
A prix populaires



CHAISES longues pliantes
Aluminium poli — Sangles résistant aux intempéries — Jaune et turquoise — Pleine longueur.

FAUTEUILS pliants
Monture d'aluminium poli. Sangles turquoise.

EN VENTE A NOS 4 MAGASINS



SPECIAUX... DANS LE BASEBALL

A — GANTS à 4 doigts. Modèle professionnel. Peau de vache beige à panier profond. Bourrure lacée. "Daignault-Rolland" no 2072. Rég. $11.00 — $7.95

B — GANTS premier but ou receveur. Modèle professionnel. Peau de vache beige choisie. Paume lacée. Panier déjà formé. — "Daignault-Rolland" no 790. Rég. $11.00 — $7.95

C — GANTS de baseball "Petite ligue". Cuir de qualité naturel. Panier profond. Doigts lacés rendant le gant plus solide. "Daignault-Rolland" no 520. Rég. $4.75 — $3.95

D — BATONS de baseball officiels "Roger Maris" — Rég. $3.75, $2.75. Bâtons de softball officiels. Poignée recouverte d'un ruban gommé. Rég. $3.20 — $2.95

E — BALLES "Daignault-Rolland" — Baseball $3.65 — Softball (fastball). Rég. $3.60 — $2.50

EN VENTE A NOS 4 MAGASINS

VOICI
Le VERITABLE "KRO-FLITE" de SPALDING
Les bâtons les plus recherchés du golfeur
À PRIX D'AUBAINES



"ROBERT T. JONES JR."
Kro-Flite
pour messieurs
• Gauchers ou droitiers. Bois, nos 1, 2½, 3½, 4½. Rég. $19.00 — $14.95
Fers, nos 1 à 9 — "putter" et "wedge" — Rég. $12.80 — $9.95

"MARILYN SMITH"
Kro-Flite
pour dames
• Modèle droitier seulement — Bois, nos 1, 2½, 3½, 4½ Rég. $19.00 — $14.95
Fers, nos 2 à 9 — "putter" et "wedge" — Rég. $12.80 — $9.95

GANTS en "capeskin"
ajourés sur le dessus
De couleur naturelle. Pour dames et messieurs. Chacun $5.50 — $4.25

CASQUETTES à mèche de nylon bleu
Courroie ajustable à l'arrière. rég. $2.75 — $2.25
De toile jaune. rég. $4.75 — $3.45

En vente à nos 4 magasins

CHARIOTS de golf "Roy"
Cadre d'acier tubulaire, fini cuivre. Roues de 10" à douilles de nylon. Se replie. No 11. Rég. $11.95 — $9.95
Modèle DeLuxe "Pro-Roll". No 68. Rég. $37.95 — $29.95

SACS DE GOLF importés
"Bryant"
Gris et marron. De vinyle renforcé de toile. Poignée et bandoulière coussinées. — Rég. $27.75 — $20.95

VENTE EXTRAORDINAIRE
SCIES BAÏONNETTES "ROCKWELL" PORTER CABLE
Modèle 152 AK
Pour usage continuel (heavy duty). Coupe le bois, le métal, matériaux composés et les plastiques. Capacité de coupe : 2" dans le bois franc, ¼" dans l'aluminium, ⅛" dans l'acier.



L'équipement comprend :
Scie-baïonnette
Jeu de lames
Base pour coupe à 45°
Guide à refendre
2 tubes de graisse
Coffret en acier

Valeur régulière $99.50
PRIX SPECIAL DeSERRES l'ensemble $61.87
ST-DENIS ET ST-HUBERT



PEINTURE B-H
de bonne qualité
• Pour EXTERIEUR
• Pour INTERIEUR dans les finis : mat, semi-lustre, émail et latex
BLANC et en GALLONS seulement
$4.95
Léger supplément pour teinter votre peinture. Choix de 135 couleurs.

EMAIL B-H
Pour planchers et galeries
• Peut aussi s'employer pour l'intérieur. Gris perle seulement.
$5.95 le gallon

ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON
Commandes téléphoniques, 288-0251

VISITEZ NOTRE RAYON D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
Plafonniers, appliques murales, lustres de cristal — Un choix excellent pour convenir à toutes les pièces de votre maison.
EN VENTE A NOS SUCCURSALES ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON

A PRIX D'AUBAINE
LESSIVEUSE "INGLIS"
CUSTOM 100
• Essoreuse à 8 positions
• Capacité de la cuve, 9 lb de linge sec
• Mécanisme Hercule lubrifié pour la vie
• Pompe de vidange commandée par le moteur
Service d'un an à domicile, plus 4 ans sur le mécanisme.
Val. $179.50 — $99.95
AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat.
Solde : 12 mensualités de $9.08
APPAREILS MENAGERS, 1406 ST-DENIS SEULEMENT — TEL. 288-0251



OMER DESERRES LTEE • LA QUINCAILLERIE DE RENOM • UTILISEZ NOS DIFFERENTS MODES DE PAIEMENTS FACILES.

L'ORIENTATION DES JEUNES: *urgence des temps modernes*

par **Paule SAINTE-MARIE**

La démocratisation de l'enseignement et l'évolution technique et culturelle rapide de notre milieu créent un besoin urgent de services d'orientation pour les jeunes à tous les degrés de l'enseignement.

Des services en orientation existent présentement; ils poursuivent des expériences nombreuses, diversifiées d'une extrême importance et, fait étonnant, ils nous forcent subitement à constater l'ampleur des tâches à accomplir, à mesurer l'étendue des questions qui réclament une solution. Services d'urgence le plus souvent, de l'avis même des spécialistes qui y sont engagés complètement, pour répondre à des besoins pressants.

C'est ce qui ressort du **colloque sur "l'orientation des jeunes"** organisé par le comité d'éducation de l'Association des femmes diplômées des universités qui s'est tenu hier au Centre social de l'université de Montréal.

A ce colloque, trois panélistes ont présenté des communications : M. Roger Lapointe, assistant-professeur à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, M. Gérard Barbeau, directeur du service des études à la CECM et M. Yvon Sauvageau, psychologue chargé d'orientation du Collège Ste-Croix.

De la discussion générale nous ferons ressortir les points qui permettent d'entrevoir la direction possible d'une orientation des jeunes plus adaptés aux nécessités de notre milieu.

— **L'école doit être faite pour l'enfant** et c'est en partant de celui-ci que nous devons reconcevoir tout notre système scolaire. Il faut faire disparaître les classes cul-de-sac. Il faut prévoir un système scolaire public plus **différencié** où chaque individu aura la chance de développer toutes ses potentialités.

M. Gérard Barbeau préconise : une **école élémentaire à trois voies** qui permettraient aux doués, aux moyennement doués, et aux lents d'égales chances d'épanouissement et de préparation à la vie professionnelle ; un **secondaire pratique** pour les enfants qui n'ont pas la capacité intellectuelle requise par des études uniquement académiques. A Montréal des classes qui combinent cours théoriques, cours d'atelier et stage d'apprentissage seront organisées dès septembre.

— L'orientation est encore trop uniquement une classification des élèves en vue d'une option scientifique, générale, commerciale, etc.

Le manque d'orienteur professionnel, les effectifs étudiants considérables, le manque de moyens financiers expliquent pour une bonne part cette situation. A l'heure actuelle l'orientation suffit à peine à classer les élèves dans les carreaux qui existent. Il en résulte un dirigisme en orientation qui est nécessaire actuellement mais qui devrait au plus vite disparaître.

Parents et enfants devraient pouvoir décider par eux-mêmes des options désirées — ce qui n'est possible que dans un rythme scolaire différencié et ouvert à tous. Le rôle de l'orientation serait alors de conseiller, de suggérer et non de commander une option.

Dossier cumulatif

Il faudrait que les orienteurs puissent constituer un dossier de l'enfant dès son entrée à l'école. A chaque palier des pièces seraient ajoutées à celui-ci de façon à éclairer plus justement le sujet lors des bifurcations aux différents paliers des études.

Le seul critère du quotient intellectuel n'est pas suffisant pour décider de l'orientation d'un enfant.

Suggestions et recommandations des panelistes

M. Roger Lapointe insiste pour que des services d'orientation soient organisés à tous les niveaux de l'enseignement. Il suggère :

— que des recherches soient poursuivies pour l'amélioration des tests en orientation

— la formation en plus grand nombre de spécialistes en orientation, ce qui nécessite des budgets plus généreux pour les départements de psychologie

— que les cours d'information sur les métiers et professions fassent état des prévisions sur le débouchés et sur les perspectives des métiers.

D'où le besoin d'un bureau provincial d'analyse du marché de la main-d'oeuvre. Il en existe ailleurs. En France "le bureau universitaire de la statistique" en est un exemple.

— que l'orientation soit davantage conçue comme une succession de choix de plus en plus précis et non comme une classification quasi définitive.

M. Gérard Barbeau énumère certains des projets de son service.

— établir un dossier cumulatif qui va se compléter d'année en année pour chaque enfant

— développer la partie information scolaire et professionnelle. "Ce n'est pas à 18 ans qu'on décide de devenir politicien, sociologue ou artiste"

— former des psychotechniciens qui soulageront les conseillers en orientation du travail de "testing collectif"

— Multiplier le nombre d'orienteurs — un par école secondaire. Si la commission Parent confirme les tendances à multiplier les options, il faudra multiplier ce chiffre.

— normaliser les examens d'entrée en première année

— poursuivre les recherches dans la vérification des critères en usage pour orienter les jeunes

— préparer des monographies de métier à l'intention des élèves

M. Yvon Sauvageau a principalement décrit le travail qui se fait présentement au service de psychologie et d'orientation du Collège Ste-Croix, tant auprès des étudiants qu'auprès des parents et de l'institution.

Le colloque sur "l'orientation des jeunes "n'a pas fait que stigmatiser nos malaises et nos déficiences. Il a résolument jeté des jalons pour que les services d'orientation répondent plus adéquatement à leur mission vis-à-vis de nos enfants. A certain moment, notre système d'enseignement même a été mis en cause. C'est donc dire à quel point on fonde des espoirs sur le rapport Parent tant attendu. Les participants au colloque d'hier l'ont souligné à maintes reprises.



De gauche à droite : Mme Hélène Couillard, organisatrice des rencontres-orientation de l'Association des femmes diplômées des universités, M. Aurèle Gagnon, directeur de l'orientation du Département de l'instruction publique et Mme Dorothée Lorrain, présidente du comité d'éducation de l'Association des femmes diplômées des universités.

photo LA PRESSE

"Les écoles de couture devraient enseigner davantage avec la matière"

— *Phyllis Rubin, modéliste*

par **Michèle Juneau**

Pour Phyllis Rubin, modéliste, le choix de son métier s'est fait de la façon la plus fantaisiste : une amie dont le travail consistait à faire passer des tests d'orientation aux anciens combattants, lui soumit un jour un questionnaire varié auquel elle dut répondre. "Aimez-vous laver la vaisselle", "Faites-vous le ménage de la maison avec plaisir" ? etc. Tel était le genre de questions posées, chacune, de la première à la dernière, aucunement reliée au travail qu'elle exerce aujourd'hui. Le résultat obtenu lui révélait qu'elle était sans nul doute destinée à la profession de modéliste !

C'est dans les robes que Phyllis Rubin exerça tout d'abord son talent. Un coup d'oeil discret sur le tailleur qu'elle porte au moment de l'interview et qu'elle a elle-même réalisé, nous révèle son extrême bon goût, son affection pour les couleurs audacieuses et les tissus volumineux.

Depuis un certain nombre d'années, elle est modéliste en fourrure à la manufacture de son père. Mais une clientèle plus restreinte lui permet également de s'exprimer librement par la création de manteaux exclusifs.

— J'aime créer des robes, dit-elle, j'adore travailler dans la fourrure, expliquant ainsi qu'elle ne regrettait nullement ce deuxième choix. — On y vient tout naturellement, ajoute-t-elle. Et selon M. Raoul-Jean Fouré qui assiste à l'interview, la création dans la fourrure est un peu comme l'apogée de la profession.

Phyllis Rubin ne fait pas de croquis. — D'ailleurs, je sais à peine dessiner, avoue-t-elle, et je préfère de beaucoup travailler avec la matière. Je trouve que les écoles se trompent à ce propos. Au lieu de faire travailler les élèves sur papier, elles devraient tout de suite les habituer au tissu. Il vaut mieux couper dans un vieux bout de chiffon que de dessiner sur un papier, car la chose la plus importante qu'une élève doit acquérir, c'est la technique.

Paris ? New York ? Lequel de ces deux centres de la mode rencontre-t-il ses goûts ?

— En ce qui concerne la fourrure, je préfère New York, dit-elle. Ils ne travaillent pas du tout comme nous. Mais Paris reste quand même la ville la plus inspirante du monde ... Quelle ville ... !

Il est un peu frustrant pour les femmes dont le budget est limité d'assister à des défilés de mode, sachant fort bien que le moindre petit colifichet présenté peut représenter le salaire de tout un mois. — C'est vrai, constate Mme Rubin, mais on peut se consoler en pensant à la très forte influence que les grands couturiers ont eue sur la confection massive. Pensez à Chanel par exemple : à Paris, presque toutes les femmes possèdent une copie de son fameux tailleur. D'autre part, une femme qui a l'occasion d'assister aux défilés, a la possibilité d'y développer son goût et son esprit critique. Je ne peux pas me payer un original de Picasso mais j'acquiers tout de même quelque chose à le regarder.



Mme Phyllis Rubin, modéliste américaine de passage à Montréal.

Les femmes trouvent dans le golf une occasion de détente familiale

"Il ne peut plus y avoir de club de golf sans femmes," affirme M. John Macpherson, nouvellement nommé profesionnel au club de golf de Candiac, sur la Rive Sud.

"Les doigts de fée d'une femme sont indispensables au chalet," estime M. Macpherson. De plus, à propos du nombre croissant des joueuses de golf, il croit qu'elles contribuent beaucoup à encourager leurs maris : "De nos jours, l'homme est tellement souvent absent du foyer. La famille a besoin d'un endroit de détente commun, tel que le club de golf moderne. Certains hommes ne joueraient sûrement pas aussi régulièrement si leurs épouses ne pouvaient participer."

M. Macpherson considère que le parcours doit être ouvert à toute la famille et encourage les jeunes à jouer au golf. "Les enfants n'ont aucune inhibition, juste le désir de frapper la balle. Bien souvent, ils jouent mieux que leurs parents !"

Né à Montréal et élevé à St-Lambert, M. Macpherson est bien connu des joueurs de golf de la métropole. Après plusieurs années comme professionnel-adjoint à St-Bruno et comme professionnel en chef à Saint John, N.-B., il passa treize années au St. John's Golf and Country Club. Il entre en fonction au Candiac Golf and Country Club le 1er mai, lorsqu'il emménage dans la nouvelle maison qu'il vient d'acquérir à Candiac, près du club.

C'est durant son séjour à Saint-Jean que M. Macpherson a surtout travaillé beaucoup avec les jeunes, en tant que membre des Kinsmen et d'ancien membre de l'exécutif des Boy Scouts.

"Les enfants sont des joueurs de golf nés," estime John Macpherson. "Je me rappelle encore mon fils Peter qui, âgé de trois ans, a réussi un trou de 400 verges en 12 coups, y compris un raté." Et le fils du professionnel n'est pas une exception : "J'ai vu bon nombre de bambins de 5 et 6 ans jouer de bonne parties, si on leur en donne l'occasion."

La femme douce à l'âge des fusées

VANCOUVER. (PC) — La foire internationale du commerce de la Colombie britannique qui doit se tenir du 13 au 23 mai prochain à Vancouver, veut attirer l'attention des visiteurs sur la mode féminine à l'heure des fusées. Le thème, a déclaré Mme Winnifred Mather, coordonnatrice de l'exposition, est bien "la femme douce à l'âge des jets". Aujourd'hui la femme doit être bien mise à Vancouver, demain l'être également à New York à Nairobi ou en Nouvelle-Zélande. C'est là l'idée qui a présidé au choix du thème.

La duchesse de Connaught à l'origine d'un organisme

OTTAWA. (PCI) — La Fédération des femmes canadiennes-françaises, qui compte quelque 6.000 membres, célèbre aujourd'hui son 50e anniversaire de fondation en réaffirmant sa foi dans la Confédération.

La présidente nationale, Mme R. A. Boult, d'Ottawa, a déclaré à une conférence de presse :

"Nous sommes contre le séparatisme. Notre objectif consiste à créer un climat de bonne entente entre Canadiens de langue française et ceux d'expression anglaise."

Environ 400 délégués provenant des 63 sections du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario participeront au congrès de trois jours qui débutait hier soir par un grand banquet. La Fédération a recueilli l'an dernier $77,000 pour ses oeuvres de bienfaisance et ses projets d'éducation.

La cellule originale, composée de quelques femmes canadiennes - françaises d'Ottawa, avait été formée à l'instigation de la duchesse de Connaught, épouse du gouverneur général du Canada d'alors. Elle leur avait demandé d'organiser une campagne de souscription pour les soldats outre-mer durant la guerre de 1914-1918.

Au cours des premières années de son existence, la Fédération a encouragé certaines causes pro-françaises comme l'enseignement du français dans les écoles séparées en Ontario et la nomination d'un Franco-ontarien au Sénat. "Maintenant, nous sommes affiliées aux principales organisations de femmes du pays et nous collaborons dans notre oeuvre de bienfaisance avec les principales agences de bien-être social de diverses provinces.

"Il va sans dire que nous nous préoccupons d'une façon particulière de la sauvegarde de la langue française au Canada", a dit la présidente.

Mme Boult qui dirige les destinées de cet organisme depuis sept ans est une ancienne travailleuse sociale de la ville d'Ottawa et elle a déjà été à l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants.

Depuis l'automne dernier, cette femme, qui est veuve, a pris sa retraite pour consacrer toutes ses énergies aux oeuvres de bienfaisance de la Fédération.

Quand Mme Boult a accédé à la présidence, la Fédération comptait 28 unités. Aujourd'hui, elle en compte 63. Le rêve de Mme Boult est d'organiser au moins une section dans chacune des 10 provinces. "Nous espérons fonder sous peu une nouvelle section à Edmonton", de confier la présidente.

M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, était le conférencier invité au banquet d'hier soir.

sur votre bloc notes

Défilé de modes

Le club Kiwanis-Maisonneuve consacrera son prochain déjeuner hebdomadaire du mercredi 6 mai prochain, à la présentation d'un défilé de modes printanières à l'occasion de la fête des Mères. Ce défilé aura lieu à 12 h. 30 au 5000 est rue Sherbrooke. Pour tous renseignements, composer: 352-2672 ou 669-5979.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes du comité féminin des Chevaliers de Colomb, Conseil de Montréal no 284, aura lieu le mercredi 13 mai prochain, à 8 h., à la salle St-Kevin, située au 5600 Côte-des-Neiges.







Le courrier de Pauline Lamy

Pas toujours d'accord, la tête et le coeur

J'aurai bientôt vingt ans. Je vais essayer de vous tracer mon portrait, au meilleur de ma connaissance. Je ne suis ni une beauté ni un laideron. On m'a déjà dit que j'étais jolie, mais les garçons ne disent-ils pas cela à toutes les filles? Il faut dire que jusqu'à l'année dernière, j'étais beaucoup plus coquette et que j'accordais beaucoup plus d'importance à mon apparence.

Là où je travaille, mes compagnes n'ont que deux sujets de conversation: les garçons avec qui elles sortent, ont sorti ou espèrent sortir un jour ou bien la mode et les soins de beauté. Chaque midi, à la cafétéria, nous nous retrouvons pour luncher. J'ai déjà essayé de parler d'autre chose. Cela n'a pas duré longtemps et nous sommes vite revenues, bon gré, mal gré, aux garçons et à la mode.

Moi aussi, j'aime bien les garçons, je ne le cache pas. J'espère rencontrer un jour quelqu'un qui m'aimera et que j'aimerai aussi. J'ai eu des amis, mais je n'ai jamais eu de "cavalier", comme dit ma mère.

Je vis seule avec ma mère. Mon père est mort alors que j'avais moins de six ans et ma mère a toujours dit qu'elle ne se remarierait pas avant que sa famille soit élevée. J'ai deux frères, l'un religieux et l'autre marié. Il faut croire que ma mère m'estime "élevée" car elle devient de plus en plus mondaine. Elle ne refuse aucune invitation, elle fait souvent des "parties" à la maison. Il faut vous dire qu'à quarante-trois ans, elle a l'air d'une femme de trente ans environ. Elle est jolie, élégante, aimable et sa bonne humeur est proverbiale.

Tout cela pour vous dire qu'en rentrant de mon travail, de quoi parlons-nous à la maison? Des hommes et de la mode!

J'aime le sport, la lecture, le cinéma. Je sais bien que je ne suis pas toute seule au monde à m'intéresser à ces choses, mais dans mon entourage, je ne trouve personne avec qui en parler et je m'ennuie beaucoup.

Ma mère me reproche souvent de ne pas être assez bien mise, de ne pas me coiffer assez souvent, etc. Elle a probablement raison.

Elle me dit souvent aussi : "Tu n'as pas l'air dans ton assiette." Là-dessus, je suis tout à fait de son avis. C'est vrai que je ne suis pas dans mon assiette. Je ne sais pas pourquoi. Je ne sais surtout pas ni où ni comment la trouver MON assiette. Tout le monde semble en avoir une et s'y trouver à l'aise. Je dois bien en avoir une moi aussi. Pouvez-vous m'aider à la trouver? — "UN PEU PERDUE"

En me demandant de vous aider à trouver où à retrouver votre assiette, vous n'êtes pas tout à fait sérieuse, j'en suis sûre. Une assiette pareille, ça ne se trouve pas comme ça, dans un courrier!

Je pourrais vous répondre en souriant, par une taquinerie. Mais je suis prête à m'attarder davantage à votre lettre, que j'ai tâché d'interpréter le mieux possible. Je peux me tromper, mais voici ce qu'elle m'inspire.

Au début, vous déclarez tout simplement que, jusqu'à l'année dernière, vous étiez beaucoup plus coquette. Mais vous ne me dites pas comment il se fait que vous l'êtes moins maintenant.

Plus loin, vous me parlez de votre mère et vous écrivez, entre autres choses, qu'"elle devient de plus en plus mondaine".

Existe-t-il un lien entre ces deux points? Peut-être pas. Mais il se pourrait que, voyant votre mère accorder plus de temps à sa mise et à son apparence, vous adoptiez l'attitude contraire, par réaction.

Demandez-vous donc très honnêtement, la main sur la conscience (ou l'inconscience) si, tout au fin fond de vous-même, il ne vous déplait pas un brin que votre mère envisage de se remarier. A première vue, vous répondez évidemment: "Mais non! Cela m'est bien égal. Elle est encore jeune. Elle a bien le droit de refaire sa vie!" Ainsi parle votre tête qui est intelligente et raisonnable. Mais votre coeur, lui, êtes-vous absolument certaine qu'il ne tire pas un peu de l'arrière à la perspective que maman aimera de nouveau? Etes-vous certaine qu'il ne craint pas d'être privé d'une partie de l'attention maternelle qu'il a reçue si généreusement jusqu'ici?

Supposons donc que vous-même vous soyez amoureuse et songiez à vous marier dans un avenir assez rapproché. La situation ne serait-elle pas pour vous bien différente? Est-ce que vous ne vous sentiriez pas plus près de votre mère en un sens, et plus prête en même temps à accepter qu'elle se remarie éventuellement?

Veuillez m'excuser de ne m'en être tenue qu'à un double point de votre lettre. L'espace étant limité, j'ai dû négliger les autres points au profit du seul qui, à tort ou à raison, m'a paru capital. Revenez-moi si cela vous fait plaisir.

Pauline

Pour un jour maigre

Bisque de saumon rose

- 1 boite (15½ onces) de saumon
- ¼ t. d'oignon haché
- ¼ t. de céleri en dés
- ¼ t. de beurre
- 1 t. de jus de tomate
- 2 c. à table de persil haché
- 3 c. à table de farine
- 1½ c. à thé de sel
- 3 t. de liquide

Egoutter le saumon, l'émietter et réserver le liquide. Faire fondre l'oignon et le céleri dans le beurre et incorporer la farine et le sel. Ajouter le liquide (celui de la conserve additionné de lait). Cuire sur feu doux, en remuant. Ajouter le jus de tomate et le saumon émietté. Réchauffer et servir avec du persil haché.

* * *

Friture d'éperlan

- 2 livres d'éperlan
- sel
- 1 oeuf
- ¾ t. d'eau
- 1 t. de farine à tout usage
- 1 c. à thé de poudre à lever
- le jus de 1 citron

Préparer le poisson. S'il est congelé, le décongeler. Couper les têtes et les nageoires avec des ciseaux et fendre le ventre pour enlever les viscères.

Battre l'oeuf jusqu'à ce qu'il pâlisse, ajouter l'eau et le jus de citron. Incorporer la farine tamisée à laquelle on aura ajouté la poudre à pâte. Tremper le poisson dans cette pâte à frire et le plonger en friture profonde, chauffée à 375° F. Ne mettre qu'une couche de poisson dans le panier. Egoutter l'éperlan cuit sur un papier absorbant et dresser sur un plat que l'on gardera au chaud, jusqu'à ce que tout le poisson soit cuit.

* * *

Filets de sole farcis

- 2 livres de filets de sole
- 1 boite (4½ onces) de petites crevettes
- ¼ t. d'oignon haché
- ¼ t. de céleri haché
- 4 c. à table de beurre
- ½ c. à thé de sel
- 2 t. de mie de pain
- 2 c. à table de beurre fondu

Découper les filets en languettes d'environ 6 x 2". Saler légèrement. Rincer les crevettes à l'eau froide, les égoutter et les hacher. Faire revenir l'oignon et le céleri dans 2 cuillerées à table de beurre, 5 minutes environ. Faire fondre les 2 autres cuillerées dans une poêle et ajouter les crevettes. Saler très légèrement. Faire mijoter 2 minutes environ et mélanger intimement à la mie de pain.

Mettre un peu de cette farce sur chaque languette de filet; enrouler chacun autour de cette farce. Ranger ces rouleaux dans un plat allant au four bien beurré. Badigeonner de beurre fondu. Cuire dans un four préchauffé à 450° F., de 15 à 20 minutes. Servir avec une sauce au fromage.

SAUCE AU FROMAGE — Faire chauffer sur feu très doux ¾ de tasse (ou le contenu d'une petite boite) de lait évaporé. Laisser frissonner 2 minutes environ. Ajouter le fromage; maintenir sur feu doux jusqu'à ce qu'il soit fondu. Cette recette donne 1 tasse de sauce.

FORMATION AU TRAVAIL des femmes d'âge mûr dans les rangs de la main-d'oeuvre

(8e et dernier article)

Voici le dernier article d'une série que nous consacrions à la Formation au travail des femmes d'âge mûr à leur retour ou à leur entrée dans les rangs de la main-d'oeuvre. Ces articles faisaient partie de la brochure publiée récemment par le ministère du Travail, à Ottawa.

L'institutrice

Fonctions: L'institutrice s'occupe d'éducation, y compris un certain genre d'instruction ou de formation méthodique. L'enseignement se fait habituellement dans des salles de classe, mais l'on trouve des occasions d'emploi de plus en plus nombreuses dans divers domaines d'enseignement spécialisé comportant souvent des leçons individuelles.

Ce travail comprend l'enseignement dans un domaine particulier tel que la musique ainsi que l'enseignement aux élèves qui ne peuvent s'adapter au régime scolaire régulier : les enfants malades à la maison ou dans les hôpitaux, les personnes dures d'oreille, les aveugles, les sujets exceptionnellement doués ou arriérés. Le redressement des jeunes délinquants dans les écoles de réforme, et les maisons de détention est encore un autre exemple d'éducation spécialisé.

Au cours des dernières années, l'amplification des programmes d'éducation des adultes a augmenté considérablement la demande d'enseignantes compétentes dans ce domaine. D'autre part, on constate des progrès intéressants dans l'enseignement au niveau de la maternelle.

Puisqu'un grade universitaire est requis pour enseigner au niveau de l'école secondaire, la plupart des institutrices qui ne possèdent pas une instruction universitaire se trouvent dans les écoles primaires. Les jardins d'enfants et les maternelles emploient des femmes exclusivement. Certaines institutrices dispensent la formation professionnelle, principalement la formation de travailleuses telles que les coiffeuses, les serveuses ou les aides-infirmières.

Accessibilité aux femmes d'âge mûr : La connaissance intime du comportement des enfants qu'une femme a acquise en élevant sa propre famille est un avantage précieux à l'institutrice d'âge mûr. Si elle a déjà enseigné, elle a maintenant plus d'assurance dans la profession. Il n'est donc pas étonnant que l'enseignement soit une carrière à laquelle un grand nombre de femmes d'âge mûr ayant suivi un bref cours-revue, retournent avec une énergie renouvelée.

Formation : Les normes de formation pour les institutrices sont déterminées par les provinces. Pour l'enseignement dans les écoles primaires, l'exigence est habituellement une période de formation d'un, deux ou trois ans au-delà de l'immatriculation junior, dans une école normale. Pour l'enseignement spécialisé, celui des invalides en particulier, une formation de base en nursing, en ergothérapie, en physiothérapie ou en service social est souvent pratique. Les cours d'été jouent un rôle important dans la formation et l'avancement de l'institutrice et peuvent offrir à la femme qui désire retourner à ce domaine l'occasion de s'orienter de nouveau vers la profession.

La femme d'âge mûr qui s'intéresse à l'enseignement dans les jardins d'enfants devrait se renseigner sur les cours populaires d'une université dans ce domaine. L'université de Toronto, par exemple, offre un cours populaire de six semaines préparant à l'enseignement dans les jardins d'enfants, pour les personnes possédant au moins leur 12e année. Plusieurs universités offrent une formation complète à l'enseignement dans les jardins d'enfants, dans certains cas au niveau des études supérieures; l'Université Wolfville (N.-E.); L'Institut pédagogique, 4873, avenue Westmount, Montréal, l'Université Laval, Québec et l'Institute of Child Study de l'Université de Toronto.

On peut obtenir de plus amples renseignements, en écrivant au D.I.P., Hôtel du gouvernement, Québec.

La ménagère visiteuse

Fonctions : La ménagère visiteuse fournit des services d'urgence aux familles lorsqu'une maladie ou une invalidité soudaine occasionne l'absence de la mère. Les services de la ménagère s'étendent aussi aux convalescents, aux vieillards et aux personnes atteintes d'invalidité chronique.

La ménagère doit être capable de prendre charge du foyer à pied levé. Elle s'occupe de la direction générale de la famille, des emplettes, de la préparation des repas, voit à donner de simples soins au chevet d'un malade, à tenir la maison propre et à faire le blanchissage nécessaire là où une lessiveuse est disponible. Le service est plutôt destiné à aider les familles en cas d'urgence : prodiguer aux jeunes enfants et aux bébés l'affection, les soins et l'attention dont ils ont besoin, permettre aux autres enfants plus âgés de continuer leurs études sans être bouleversés par des déplacements et changements soudains et permettre au père de continuer à travailler tout en sachant que quelqu'un prend soin de sa famille de façon convenable.

Fonctions : la serveuse est chargée du service des aliments dans un restaurant, un hôtel, un club ou un autre établissement où l'on sert à manger. Elle explique le menu, prend la commande et sert chaque service du repas. Quand les clients ont quitté les lieux, elle nettoie la table et met le couvert pour les prochains clients. Elle doit préparer les factures des repas et parfois aussi percevoir le paiement.

La serveuse doit être prévenante et sensible aux besoins d'autrui, qualités qui s'associent à la maturité. En même temps, ses fonctions exigent beaucoup d'énergie physique. Au cours des périodes de pointe, elle doit souvent travailler sous pression et elle est debout presque constamment.

Presque tous les établissements où l'on sert à manger offrent la formation sur place aux aspirantes qui possèdent des aptitudes pour un emploi dans ce domaine. Puisqu'une connaissance fondamentale de la langue, de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, une apparence propre et soignée et de l'entregent sont les qualités essentielles de la serveuse, elles sont habituellement soulignées dans la formation.

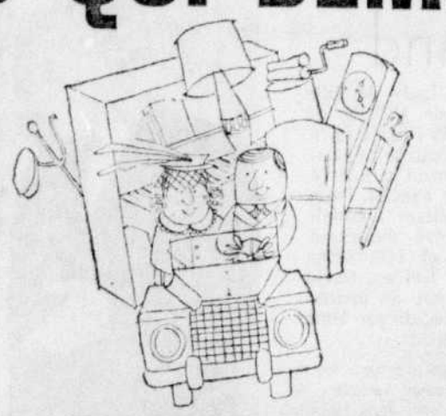
B. M. I.
Business Machine Institute
HOMMES
FEMMES
Si vous voulez une bonne position inscrivez-vous au cours sur machines
IBM
TELLE QUE LA SELECTRIC, L'EXECUTIVE, ETC.
Pour informations
Tél. 861-6505



GRANDE
Vente!
DE COSTUMES
Rég. $30. et $40.
$19.95 $29.95
CHAPEAUX
Rég. $9.95 à $25.
$4.95 $12.95
Aussi en réductions tous nos vêtements sports
Manon
2933 est, rue SHERBROOKE
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
LA. 6-9003

VACANCES, VOYAGES de noces, de repos ...
Alfred GAGLIARDI
VOTRE AGENT DE VOYAGE DE CONFIANCE
6900, rue ST-DENIS (PRES BELANGER)
CR. 1-6900 — CR. 3-7571 - 2 - 3
Vous propose :
CROISIERES 2 jours $29 6 jours $149
VOYAGES DE NOCES, couple $140
CROISIERES BERMUDES, 6 jours ..... $165 U.S.
NASSAU (Homeric, 7 jours) ..... $175 U.S.
EXPO (New-York, 3 jours) autobus $42
MIAMI, 14 jours (hôtels, avions) $199
MEXICO, 14 jours (avion $226) $145
EUROPE 21 jours $318 35 jours $495
Mondial AVIOMAR
445 Jean-Talon ouest (près Park Ave)
CR. 4-7595
TRAVELGUIDE
5570 St-Jacques O. (angle Old Orchard)
482-5722
Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

VOUS QUI DÉMÉNAGEZ



PARTICIPEZ AUJOURD'HUI MÊME AU
GRAND CONCOURS
ROY & Gibson
UNE AVALANCHE DE PRIX SANS PRÉCÉDENTS QUI VOUS FERONT OUBLIER LES SOUCIS DU DÉMÉNAGEMENT!
Plus de 40 gagnants dans la province de Québec.

5 PREMIERS PRIX: VOYAGE GRATUIT EN HOLLANDE POUR DEUX PERSONNES
Cinq jours de grande vie à Amsterdam!
10 SECONDS PRIX: PAIEMENTS DE VOTRE LOYER PENDANT TROIS MOIS.
25 TROISIÈMES PRIX: VOUS DÉMÉNAGEREZ À NOS FRAIS!
Vous choisissez votre déménageur - Roy et Gibson paient la note!

La date limite pour participer au Grand Concours Roy et Gibson est le 1er juin.

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI MÊME!
C'est facile! Passez chez un des dépositaires Roy et Gibson, remplissez un bulletin de participation officiel et déposez-le dans la boite disposée à cet effet.

AUCUNE OBLIGATION! AUCUN ACHAT À FAIRE!

PAMPHLET GRATUIT: "CONSEILS POUR DÉMÉNAGER"

ROY & Gibson
RÉFRIGÉRATEURS · CUISINIÈRES · CONGÉLATEURS · CLIMATISATEURS
Rien de mieux en fait d'appareils électriques!

Participez au grand concours Roy et Gibson chez l'un des distributeurs d'appareils Roy et Gibson suivants :

AMEUBLEMENT CARON LTEE, 2211 Mont-Royal E. - LA. 2-1186, 913 Beaubien E. — 277-4149
AMEUBLEMENT LAMARCHE ENRG., 1589 Ontario E., Montréal, Qué.
AMEUBLEMENT STE-CATHERINE, 3743 Est, Ste-Catherine, Montréal, Qué. LA. 5-4406 et LA. 6-5501
BEAULIEU & GLADU INC., 4589 est, rue Ste-Catherine Montréal, Qué. — CL. 5-7787
BREAULT & MARTINEAU MEUBLES INC., 4696 est, Ste-Catherine et 594 Sicard, Montréal, Qué. — 254-7547
DUPUIS FRERES, 865 Ste-Catherine E., Montréal, Qué. — VI. 2-5151
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE, 251 Beaubien, Montréal, Qué.
ROLAND GAGNE LTEE, 1675 et 1695 est, Laurier, Montréal, Qué. — LA. 6-0826
GAGNON FRERES LTEE, 8 Beaubien E., — 277-4113, 6014 Monk — 766-8553, 1214 Mont-Royal E. — LA. 3-2169, 2371 Notre-Dame O. - WE. 3-7395, 3690 Ontario E. — LA. 6-2845, 5035 Verdun — 766-2323
GAUDETTE REFRIGERATION, 4349 Papineau, Montréal, Qué.
JEAN GERVAIS INC., 5270 Henri-Julien, Montréal, Qué.
LACOMBE & TREMBLAY, 3609 est, Ste-Catherine Montréal, Qué. — LA. 1-1118
MIRACLE MART, Montréal, Chomedey, Ville LaSalle, Greenfield Park
MOUNT ROYAL CARPET INC., 277 Mont-Royal, Montréal, Qué.
PARK ELECTRIC REG'D., 260 Boul. Taschereau, Greenfield Park — OR. 1-5961
ROMA FURNITURE INC., 2566 Jean-Talon E., Montréal, Qué. RA. 1-9644 et RA. 1-5401
SINCLAIR RADIO CO. LTD., 4135 Boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — AV. 8-1500
TORINO FURNITURE INC., 6889 St-Laurent, Montréal, Qué.
LUCIEN TURCOT INC., 861 Church, Verdun — 767-9995

SCIENCES

Des souris fument pour notre bien

HAMBOURG. — Le rapport américain sur la nocivité du tabac n'a pas fini de soulever des controverses. Consommateurs, industriels, journalistes émettent les opinions les plus diverses. Il y a les "pour" et les "contre". Les uns rendent la pollution atmosphérique responsable du cancer, les autres s'écrient que seule l'inhallation de la fumée de cigarettes est cause de tous nos maux, depuis les ulcères de l'estomac jusqu'au cancer, en passant par les troubles glandulaires. Bref, personne n'est d'accord, ce qui prouve que le problème est loin d'être définitivement éclairci.

L'industrie des cigarettes — la première touchée par ces remous de l'opinion — a donc décidé de prendre elle-même les choses en main et de procéder à des tests. En France, en Grande-Bretagne, en Suède, on a créé un centre d'expérimentation animale. Il s'agit en l'occurrence d'une ancienne fabrique de biscuits à Hambourg qui vient d'accueillir 10,000 souris blanches, condamnées à "fumer" nuit et jour pour le bien de l'humanité. Vingt machines à fumer consomment chaque jour 1,000 cigarettes.

Les souris blanches enfermées dans leur "fumoir" doivent consciencieusement inhaler la fumée de cigarettes. La nature les ayant pourvues d'une sorte de filtre nasal, la fumée ne pénétrait jamais pusqu'aux poumons et les bêtes évitaient instinctivement de respirer par la bouche. Le badigeonnage cutané à l'aide de produits goudronneux et les injections sous-cutanées n'ayant donné aucun résultat satisfaisant, on oblige les souris à fumer "comme il faut".

Voilà 10 ans que l'on procède en Allemagne à des expériences de ce genre. Elles n'ont pas seulement pour but de rechercher les causes du cancer et d'établir dans quelle mesure la fumée de tabac est nuisible pour notre santé. L'industrie allemande veut mettre au point une cigarette inoffensive et espère qu'une collaboration fructueuse pourra s'établir entre les différents centres expérimentaux et les laboratoires européens pour faire progresser plus vite les recherches dans un domaine qui nous intéresse tous.

J. MAUTHNER
(Nouvelles d'Allemagne)

Une chaussée métallique de secours

BONN. — La première chaussée métallique de secours récemment mise au point en Allemagne fédérale, a été ouverte à la circulation à Butzbach, sur l'autoroute Francfort-Cassel.

Il s'agit d'un véritable tronçon de route, qui, posé à côté d'un chantier, permet d'assurer l'écoulement du trafic sur quatre voies, alors que jusqu'ici les travaux entrepris sur une autoroute entrainaient la fermeture d'une chaussée et la création d'un goulot d'étranglement sur les deux voies restantes.

Longue d'un kilomètre, cette chaussée est constituée par l'assemblage de 500 plaques d'acier pesant au total 2,000 tonnes. La nouvelle voie est surélevée d'environ quarante centimètres et posée simplement sur des madriers en bois.

Lodge et Scranton vainqueurs dans 2 scrutins primaires

WASHINGTON. (PA, UPI) — Deux hommes qui n'étaient pas dans la course — l'ambassadeur Henry Cabot Lodge et William Scranton, gouverneur de la Pennsylvanie — ont remporté hier d'impressionnantes victoires aux élections primaires du Massachusetts et de la Pennsylvanie.

Du côté démocratique, le président Johnson a démontré sa popularité politique avec d'éclatants triomphes parmi les non-inscrits.

Au Massachusetts, Lodge, ambassadeur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, avait enregistré presque huit fois plus de voix que son plus proche rival, le sénateur Barry Goldwater de l'Arizona.

En Pennsylvanie, le gouverneur Scranton, dont le nom apparaissait sur les bulletins de vote comme un candidat favori, mais "à son corps défendant", a receuilli un vote record. Il s'est dit étonné de l'ampleur de ce vote et les leaders républicains de l'Etat l'ont prié de se "tenir disponible" comme candidat à la présidence à la convention de juillet.

Lyndon B. Johnson a facilement déclassé le procureur général Robert F. Kennedy dans son Etat d'origine (le Massachusetts) et le président a obtenu un appui enthousiaste comme candidat non-inscrit en Pennsylvanie. Ni l'un ni l'autre n'étaient des candidats actifs à ces élections primaires.

Lodge a paru enchanté de son second "triomphe officieux" au cours des derniers mois — le premier étant survenu au New-Hampshire — bien qu'il n'ait fait aucune déclaration formelle de candidature.

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.

LA ROCHEFOUCAULD

OUVERT CE SOIR et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL Grande VENTE Printemps



Une exclusivité de Simpson ! Un bas prix exceptionnel !

Vente ! Souliers sport en daim pour dames

En vedette pour le printemps et l'été, le soulier tout-aller soigneusement confectionné en daim véritable, souple et confortable. Ces souliers offrent un talon compensé, des semelles en caoutchouc éponge et des semelles intérieures coussinées pour plus de confort !

- Daim souple et de texture veloutée, tanné sans matière colorante ou produit chimique pour garder sa beauté naturelle et sa souplesse.
- Fabrication experte par un manufacturier du Canada, pour un confort et une élégance durables.
- Teinte naturelle seulement. Pointures 5 à 9 avec ½ dans le groupe. Largeur moyenne.

Spécial **9.98** pai.

A. Modèle fourreau avec goussets élasticisés

B. Modèle à 2 oeillets

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES (721) AU DEUXIEME



Laine 4 brins tous usages

Laine 100% pour tricoter chandails, chaussettes. Résistant au rétrécissement et antimite. Blanc, bleu, rose, rouge, vert clair, brun, vert foncé, gris ou beige. Pelote 1 oz.



Nylon 3 brins pour chandails d'été

Exclusive à Simpson ! Pour chandails ou chaussettes. Blanc, bleu, rose, rouge, vert, turquoise, brun, bleu roi et rouille. Pelote 1 oz.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221



Fameuse laine double importée

Importée d'Angleterre. Antimites et résistant au rétrécissement. Blanc, bleu, vert, turquoise, jaune, bleu roi, gris, rouge ou noir. Pelote 2 oz.



Mohair "Shaggy Darling"

Importé d'Angleterre. 70% mohair, 15% laine et 15% nylon. Entretien facile. Blanc, bleu, rose, rouge, bleu chiné, brun chiné. Pelote approx. 1 oz.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SIMPSON — LAINE ET ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

Simpson et le Conseil canadien du coton vous invitent à venir voir M. Jacques de Montjoye, fameux couturier montréalais créer des modèles, présentés sous le titre

"La Magie du Coton"

Jeudi 30 avril et vendredi 1er mai de midi à 4 h. p.m. et de 6 h. 30 à 8 h. p.m.
Samedi 2 mai de 11 h. 30 a.m. à 1 h. p.m. et de 1 h. 30 p.m. à 2 h. 30 p.m.
Avec intervalles de vingt minutes
M. Jacques de Montjoye donnera des consultations personnelles après chaque démonstration.

SIMPSON — RAYON DES TISSUS, AU QUATRIEME

LA SAISON D'ENTREPOSAGE DES FOURRURES EST OUVERTE CHEZ SIMPSON

Pour vous rendre service, Simpson se chargera de prendre livraison de vos fourrures ou manteaux d'hiver, directement de votre bureau si vous n'êtes pas chez vous dans la journée ! N'est-ce pas merveilleusement commode ? Si vous travailliez en ville, COMPOSER VI. 2-7221 DES AUJOURD'HUI

Par la même occasion vous pourriez gagner un manteau de vison pastel valant $2,000 en confiant vos fourrures aux Voûtes frigorifiques de Simpson.

SIMPSON — ENTREPOSAGE DES FOURRURES (738), ETAGE DES MODES, AU TROISIEME



SOLDE!
RABAIS ¼ A ½ sur prix d'origine
MANTEAUX ET COSTUMES

Orig 39.98 à 119.98 ch. **29.99 à $77**

Superbes manteaux printemps !

Modèles très habillés ou tout-aller ! Une véritable aubaine puisque tous vos tissus et vos modèles préférés sont maintenant offerts à des prix très modiques ! **Tissus :** tweed, tissure panier, laine et mohair. **Coloris :** blanc, beige, bleu clair, aqua, rose, gris. Tailles 6 à 18 dans le groupe.

Orig. 39.98 à 99.98 ch. **29.99 à 49.99**

Fameux costumes printaniers

Pourquoi ne pas arborer un de ces superbes costumes dès maintenant ! **Tissus :** crêpe worsted, laine bouclée, tweed de laine. **Coloris :** rouge, blanc, beige, bleu et marine. Tailles 8 à 18 dans le groupe.

Orig. 49.98 à 69.98 ch. **$32**

Elégants costumes du Salon Vendôme

Ne manquez pas cette occasion unique de vous offrir un costume si élégant à un tel bas prix ! **Tissus :** worsted de laine, tweed. **Coloris :** gris, bleu bébé, beige, jaune, rose, rouge. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

Orig. $85 à 119.98 ch. **59.99 à $77**

Costumes laine bouclée et tricot double

Une ravissante silhouette avec un de ces costumes. Les jupes sont entièrement doublées. Profitez des toutes dernières teintes printanières : blanc, bleu, lilas ou jaune. Tailles 8 à 16 dans le groupe.

Orig. 39.98 — ch. **19.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — MANTEAUX, COSTUMES POUR DAMES (730) AU TROISIEME

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Pour donner une nouvelle personnalité à votre foyer !

Peinture blanche "Harmony House"



Cette peinture d'intérieur en satin latex est idéale parce qu'elle s'applique bien et sèche en 30 minutes.

- S'applique aussi bien à la brosse qu'au rouleau.
- Blanc seulement.
- Vous obtenez le coloris que vous désirez en ajoutant un tube de couleur à votre choix.
- Peinture parfaite pour le salon, la chambre à coucher, les plafonds.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, PEINTURE ET PAPIER-TENTURE (772), AU SOUS-SOL

Peinture pour l'extérieur

Pinte Rég. 2.15 **1.66** ch. — Gallon Rég. 7.49 **5.99** ch.

Peinture "Harmony House", résistant à l'écaillement. Fortifiée avec base d'huile. Parfaite pour garnitures ou larges surfaces, cette peinture gardera son éclat et son brillant très longtemps.
Un gallon recouvre approximativement 700 pi. carrés.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

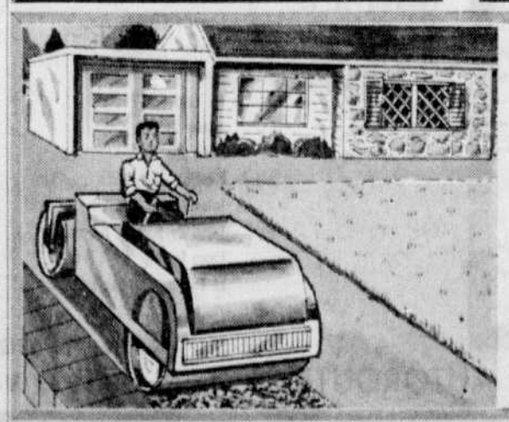
SIMPSON, PEINTURE ET PAPIER-TENTURE (772), SOUS-SOL

Email "Harmony House"

Email "Sem-Gloss" sans odeur. S'applique facilement et sèche en quelques heures. Parfaite pour cuisine, salle de bain, garnitures, etc. Rég. 7.65 gal. **4.99**

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — PEINTURE ET PAPIER TENTURE (772) AU SOUS-SOL



Pourquoi attendre plus longtemps ? Service Simpson de pavage en asphalte

Plus de valeur pour votre maison ! Plus de confort pour vous !
Pour paver en asphalte vos allées de jardin ou l'entrée du garage, faites appel au Service de pavage Simpson.

- Seuls des matériaux de 1ère qualité sont utilisés.
- Le travail est effectué par des experts.
- Simpson se charge de tous les problèmes de nivellement et de pavage.
- Travail garanti 1 an par Simpson.

Payez 10% comptant et faites porter le reste sur votre compte.
Si vous habitez dans la région métropolitaine... Composez dès maintenant VI. 2-7221 local 830
et un expert passera chez vous pour vous faire une estimation des frais.

SIMPSON, MATERIAUX DE CONSTRUCTION (799), AU SOUS-SOL

Installation complète d'un système de chauffage à air chaud forcé avec une

Fournaise à l'huile entièrement installée de marque "Perfection" 10 ans pour payer

PLAN DE SERVICE DE 10 ANS SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES POUR VOUS

1 —Service annuel de révision
2 —Service d'inspection
3 —Service d'urgence

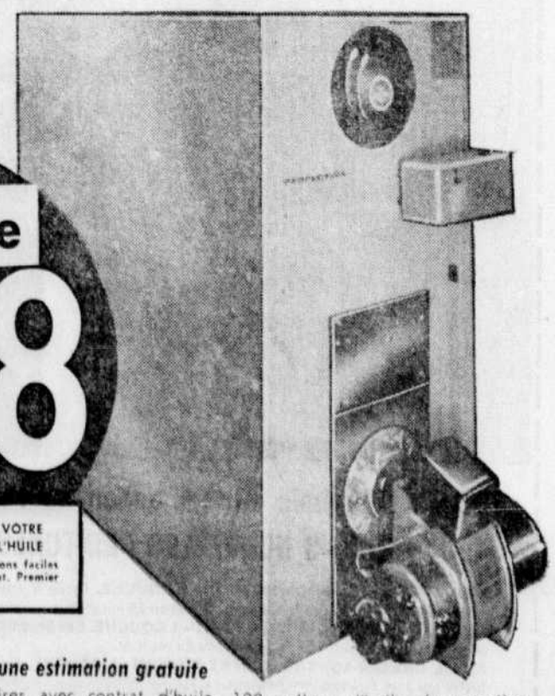
Toutes pièces sont garanties 1 an.

POLICE DE PROTECTION DE 25 ANS

L'échangeur de chaleur est garanti contre toute défaillance due à des matériaux défectueux ou à des défauts de fabrication pour une période de 25 ans.

Installée $588

VOUS AVEZ 10 ANS POUR PAYER VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE A L'HUILE
Aucun versement comptant selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat. Premier paiement dû en septembre.



Un expert ira chez-vous, sur votre demande, pour faire une estimation gratuite

10 ans pour payer. Service de 10 ans sans frais supplémentaires avec contrat d'huile. 100 gallons d'huile de première qualité sans frais supplémentaires. Police de protection de 25 ans sur l'échangeur de chaleur.

- 92,000 BTU
- 5 bouches de chaleur
- 1 retour d'air froid
- Réservoir de 200 gallons
- Tous les contrôles, tuyaux d'huile et raccords
- Tous les raccords électriques pour le contrôle
- Toutes les ventes sont précédées d'un examen préliminaire
- Fabrication canadienne pour les Canadiens.
- Installation dans la région métropolitaine. Prix indiqué pour maison d'un étage seulement.

Pour tous renseignements composez VI. 2-3241 au Service de Vente à domicile locaux 458-465-510

SIMPSON, APPAREILS DE CHAUFFAGE (771), AU SOUS-SOL

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

La guerre civile menace de nouveau le Laos, où les combats ont repris

VIENTIANE. (AFP, UPI, PA, Reuter)—La menace d'une reprise de la guerre civile plane aujourd'hui sur le Laos alors que grandit de jour en jour la crise économique provoquée par la suspension de l'aide occidentale.

De violents combats se déroulent depuis mardi dans la Plaine des Jarres, au centre du Laos. Les forces pro-communistes attaquent avec vigueur les troupes neutralistes et de droite avec des mortiers et de l'artillerie lourde.

La suspension de l'aide économique occidentale au Laos a été provoquée par le coup d'État de la semaine dernière qui a mis fin au gouvernement de coalition du prince Souvanna Phouma.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, principaux fournisseurs au fonds qui a pour but de stabiliser la monnaie laotienne, ont tous condamné le coup d'Etat. Les banques sont fermées depuis une semaine au Laos et toute activité commerciale est paralysée.

Les Etats-Unis, à eux seuls, fournissaient environ $24 millions par année à ce fonds d'aide économique.

Accord possible

Des possibilités d'accord se dessinent toutefois entre le centre et la gauche.

Le premier ministre neutraliste, le prince Souvanna Phouma, dans un communiqué émis aujourd'hui, a lancé un appel à toutes les factions politiques pour qu'elles se joignent à lui, dans un ultime effort, afin que le gouvernement de coalition puisse gouverner le pays.

Le prince Souphanouvong, vice-président du conseil et leader du Pathet-Lao pro-communiste a invité hier son demi-frère, le premier ministre Souvanna Phouma, à se rendre à son quartier général de Khangkhay le 5 mai prochain pour définir une position commune au centre et à la gauche face à la situation née du coup d'Etat de la droite.

Mardi, Souvanna Phouma avait demandé au prince Souphanouvong de le rencontrer aux quartiers généraux neutralistes de Muong Phanh, à sept milles à l'ouest de la Plaine des Jarres.

Selon certains diplomates membres de la mission anglo-soviétique ou de la Commission internationale de contrôle, la gauche laotienne s'en tiendrait de façon intransigeante à la légalité, refusant de prendre en considération le comité révolutionnaire de Vientiane, auteur du coup d'Etat.

Toutefois, Souvanna Phouma se trouve toujours sous la "protection obligatoire" des forces factieuses et ne peut s'entretenir avec la presse.

Quant aux leaders du coup d'Etat, ils maintiennent toutes leurs exigences et un de leurs porte-parole a évoqué hier soir la possibilité de renverser la monarchie "qui ne tient pas compte des aspirations de l'armée".

Castro est prêt à soumettre la question des survols de Cuba à la Cour internationale

LA HAVANE. (AFP) — Dénonçant avec vigueur les "violations quotidiennes" de l'espace aérien cubain par les Etats-Unis, le premier ministre Fidel Castro a déclaré hier soir que la position de Cuba est "tellement bonne en droit international que, si les Etats-Unis l'acceptent, nous proposons immédiatement de soumettre la question à la Cour internationale de justice de La Haye".

Dans une déclaration impromptue au cours d'une réception à l'ambassade du Japon, Castro a dit: "Qu'on sache bien que nous ne pouvons être indéfiniment patients. Il y a des faits que nous n'acceptons pas que nous n'accepterons jamais, quelles qu'en soient les conséquences. Si les Etats-Unis maintiennent leur attitude de violation quotidienne de nos droits, ils se mettent hors la loi internationale . . . Nous avons de bonnes armes et nous savons nous servir du matériel soviétique qui est nôtre maintenant."

Le droit du plus fort

Puis, ayant formulé sa proposition de soumettre la question à la Cour internationale, Castro a ajouté :

"Je suis persuadé qu'il existe encore des juges et nous ne redoutons aucun jugement. Notre patience est à bout. Il se passera ce qui doit se passer. Il n'y a aucune exagération dans notre attitude envers les Etats-Unis. Ce n'est pas nous qui créons des problèmes . . .

"Si les Etats-Unis le veulent, nous sommes prêts à discuter de toutes les manières possibles. Mais il faut que cessent les provocations. En défendant ses droits, Cuba défend les droits de tous les autres pays contre le droit du plus fort. En prenant une position aussi ferme, je me fais l'interprète de tout le peuple cubain qui dit aux Etats-Unis : Assez !".

On sait que les Etats-Unis ont réitéré récemment leur intention de poursuivre le survol de Cuba par des avions de reconnaissance, en dépit des protestations de Cuba. Selon Washington, ces survols sont rendus nécessaires en raison de l'absence de tout accord sur l'inspection des bases de fusées à Cuba.

Violation inadmissible

Commentant hier cette politique, M. Anastase Mikoyan, premier vice-président du conseil d'URSS, a déclaré que le survol de Cuba par les avions américains constitue une violation inadmissible de la souveraineté cubaine et que les Etats-Unis assument seuls la responsabilité de ses conséquences éventuelles.

M. Mikoyan a discuté cette question avec l'ambassadeur américain à Moscou, M. Foy Kohler, au cours d'une réception donnée à l'ambassade du Japon, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur.

Johnson promet de faire adopter le bill sur les Noirs

WASHINGTON. (AFP) — Au cours d'un entretien avec des représentants des autorités religieuses de toutes confessions des Etats-Unis, le président Lyndon B. Johnson s'est engagé solennellement, hier, à faire adopter par le Congrès, cette année, le projet de loi sur les droits civiques. "Cette législation sera adoptée, même si nous devons y consacrer tout l'été, et elle prendra force de loi parce que la justice et la moralité l'exigent", a affirmé le chef de la Maison Blanche.

M. Johnson a tenu ces propos alors qu'il recevait, à la Maison Blanche, un groupe de 150 personnalités religieuses protestantes, catholiques et juives, qui avaient participé, mardi dernier, à une manifestation interconfessionnelle en faveur des droits civiques à l'université catholique de Georgetown.

La guerre ne peut rien de positif au Vietnam (Thant)

PARIS. (Reuter) — Interrogé hier au cours d'un déjeuner de presse par le correspondant de l'agence Reuter, qui lui demandait s'il estimait viable la politique de neutralisation préconisée par le général de Gaulle au Sud-Est asiatique, et particulièrement au Sud-Vietnam, U Thant, secrétaire général des Nations unies, a répondu qu'il ne lui appartenait pas de commenter la politique d'un Etat membre des Nations unies.

Le secrétaire général des Nations unies a cependant ajouté que le problème vietnamien n'avait pu être résolu militairement en 1954 et qu'il ne voyait aucune raison pour qu'il en soit autrement dix ans plus tard.

U Thant a précisé qu'il estimait que le problème posé au Sud-Est asiatique n'est pas d'essence militaire mais politique et que l'on ne peut donc attendre de solutions autrement que par des moyens politiques et diplomatiques.



POUR LA LIBERTE D'OPINION — A la suite de la décision de la Commission fédérale sur les activités anti-américaines (HUAC) de procéder à une enquête sur l'infiltration communiste à Buffalo, New York, (comme cela se fait également dans les autres villes américaines), des professeurs d'université ont fait du piquetage hier devant les bureaux du gouvernement fédéral de Buffalo. Les professeurs soutiennent que la Commission n'a pas le droit d'interroger les citoyens sur leurs activités ou leur allégeance politique et réclament la liberté de parole, ainsi que l'abolition de l'HUAC.

Téléphoto UPI

L'OTAN devrait trouver des points d'accord avec l'URSS

— M. Moro et sir Alec

LONDRES. (Reuter) — Au cours d'entretiens qu'ils ont eus à Londres, M. Aldo Moro, président du conseil d'Italie, et sir Alec Douglas-Home, premier ministre de Grande-Bretagne, sont tombés d'accord pour estimer qu'il est nécessaire que l'Alliance atlantique déploie tous ses efforts pour trouver des points d'entente avec l'Union soviétique, dans l'intérêt d'une nouvelle détente dans les relations internationales.

M. Moro et sir Alec expriment également l'espoir que la prochaine ronde des négociations Kennedy sur les réductions de tarifs douaniers sera couronnée de succès, ainsi que la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement qui se tient actuellement à Genève.

Les deux chefs de gouvernement ont passé en revue les travaux de la conférence de Genève sur le désarmement.

Ils ont, à ce sujet, "noté avec satisfaction la coopération étroite des délégations italienne et britannique en faveur d'accords qui rapprocheraient le plus possible l'objectif que constitue un désarmement général et complet".

De source bien informée on déclare qu'au cours de leur examen de la situation mondiale M. Moro et sir Alec Douglas-Home ont abouti à la conclusion que la situation dans le sud-est asiatique revêt une certaine gravité, et que la Grande-Bretagne et l'Italie doivent donner un appui politique total aux efforts déployés par les Etats-Unis au Sud-Vietnam. Mais, déclare-t-on de même source, aucune action précise n'a été discutée à ce propos.

Les poules soviétiques pondent 90 oeufs par an. Les américaines en pondent 200. C'est pas normal !

—Khrouchtchev

PARIS. (AFP) — Les poules soviétiques pondent 90 oeufs par an. Les poules américaines en pondent environ 200, soit plus du double.

Les paysans soviétiques mettent plus d'une année à engraisser un porc de 220 livres. Les fermiers américains ne mettent que cinq à six mois, soit plus de deux fois moins de temps.

Telles sont les constatations faites par M. Khrouchtchev dans le mémoire sur l'intensification de la production agricole qu'il a adressé récemment au Comité central du parti communiste de l'URSS et dont le texte intégral a été publié par "Les Izvestia", reçue hier à Paris.

"D'autre part, indique M. Khrouchtchev, nous avons acheté aux Etats-Unis des installations complètes pour l'élevage de la volaille. Or, les résultats qu'obtiennent les éleveurs américains sont considérablement supérieurs aux nôtres, bien que nous dépensions 7 livres de nourriture par livre de viande, alors que les fermiers d'outre-atlantique n'en dépensent que 4 et demi.

"Dans les fermes américaines, dit encore M. Khrouchtchev, on obtient pour chaque truie 15 quintaux de viande de porc, alors que nous n'en obtenons que 4."

Pourquoi en est-il ainsi ? demande M. Khrouchtchev qui tire la conclusion suivante :

"Du moment que les capitalistes obtiennent de bons résultats, en disposant des mêmes moyens techniques et en donnant aux bêtes la même nourriture et les mêmes soins nous devrions obtenir des résultats tout aussi satisfaisants. Si nos résultats sont inférieurs, c'est que notre organisation l'est également. Nous devons, par conséquent, introduire dans notre économie tous les progrès qui ont été réalisés dans les pays capitalistes. Il n'y a là rien de honteux. Au contraire, cela ne peut qu'améliorer notre production".

On réclame le départ des 3,000 soldats français du Tchad

PARIS. (AFP, Reuter) — L'Assemblée nationale du Tchad a demandé le retrait des troupes françaises et l'africanisation de tous les principaux postes de l'administration tchadienne. On ne peut dire encore si le président Tambalbaye agira selon la recommandation de l'Assemblée. Le gouvernement français, de toutes façons, n'aurait pas encore été officiellement informé du vote des députés tchadiens.

L'Assemblée veut donner trois mois aux quelque 3,000 soldats français se trouvant au Tchad de partir. Avec Dakar au Sénégal, Fort Lamy, au Tchad, est une des grandes bases militaires en Afrique francophone.

En vertu des accords d'assistance technique de 1961, la France a, au surplus, 260 militaires ainsi que 475 fonctionnaires, dont 160 enseignants, au Tchad. Une délégation tchadienne se trouve présentement à Paris pour négocier une augmentation de l'aide financière française au plan de développement de l'Etat africain.

Depuis quelque temps, le président du Tchad, M. Tombalbaye, a des difficultés avec les musulmans du nord du pays. Il a accusé des Français d'avoir partie liée avec ces éléments d'opposition. Le 16 septembre 1963, il y eut de graves émeutes antigouvernementales à Fort Lamy et le 22 mars dernier, un complot a été éventé.

Pour l'instant, on dit à Paris, dans les milieux gouvernementaux, que le vote de l'Assemblée tchadienne "est une question relavant de la politique intérieure du pays africain".



M. ALBERT MICHAEL MARGAI (à droite) est devenu hier premier ministre de la Sierra Leone, succédant ainsi à son frère sir Milton Margai (à gauche), décédé la nuit dernière à Freetown. Le nouveau premier ministre était jusqu'alors ministre des Finances. C'est un avocat de carrière. Son frère était médecin. Il était devenu premier ministre en 1960, au lendemain de l'indépendance de l'ex-colonie britannique.

Téléphoto PA

Pas d'accalmie au Premier mai

PEKIN. (Reuter, AFP) — "Le Quotidien du Peuple", organe du parti communiste chinois, a repris hier ses accusations de "violations de frontières" contre la Russie. Pour la troisième journée consécutive, le journal s'est livré à de très vives attaques contre les leaders soviétiques.

Le journal blâme les autorités soviétiques pour leurs activités subversives" à la frontière du Sinkiang, vaste région autonome voisine des Républiques Soviétiques de l'Asie centrale.

Pendant ce temps, à Moscou, la "Pravda" déclenchait une nouvelle attaque contre les dirigeants chinois, les accusant de "déviation néo-trotskyste, d'anarchisme petit-bourgeois, de nationalisme, de revisionisme gauchiste et de s'adonner au "culte de la personnalité".

Le juge Brown refuse un 2e procès à Ruby

DALLAS. (AFP) — Le juge Joe Brown, qui a prononcé la condamnation à mort de Jack Ruby pour le meurtre de Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, a refusé hier d'accorder au condamné un nouveau procès, comme le demandait la défense "pour cause de vices de forme".

Les avocats de la défense ont intention d'aller en appel et d'en référer à la cour d'appel criminelle du Texas.

Le juge Brown a également refuser de fixer une date pour une éventuelle décision juridique statuant sur l'état mental de Jack Ruby. Cette décision avait été réclamée d'urgence lundi par les avocats du condamné.

Enfin, le juge a refusé hier d'entendre aucun des témoins que la défense se préparait à appeler à la barre pour établir "les vices de forme" du procès à la suite duquel Ruby fut condamné à mort.

Ainsi la journée d'hier a-t-elle été entièrement consacrée à une longue énumération des erreurs que la défense estime avoir été commises par la cour.

Quelques incidents, cependant, ont marqué cette journée. Avant l'audience, la soeur de Ruby, Mrs Eva Grant, a été autorisée à voir son frère dans une pièce attenante au tribunal. Sortant de cette entrevue, elle a déclaré aux journalistes : "Il est malade, il est malade, pourquoi ne font-ils rien pour lui ?"

On a craint un moment que la soeur de Ruby lui ait passé un couteau ou un poison afin de lui permettre de se suicider. Mais une fouille minutieuse ne révéla rien de suspect. On attend maintenant que le juge Brown fixe la date d'une nouvelle audience où il annoncera sa décision au sujet de l'état mental de Jack Ruby.

Ces locataires ont choisi la Place Crémazie depuis notre dernière annonce le 10 avril

ASSURANCE
Northern Life Insurance Co. of Canada
Zurich Cie d'Assurances
L'Industrielle Cie d'Assurance-vie

SOCIETES INDUSTRIELLES
Union Carbide of Canada Ltd.
Duriron of Canada Ltd.
Prestige Aluminum Co. Ltd.
General Structures Inc.

PROFESSIONNELS
Sichel, Ansky & Bick, C.A.
La société Paul Dubord, C.A.

DIVERS
Benchmade Furniture Corp.
Leefort Realties
T.V. Fanfare Publications
Imperial Office Equipment
L. & L. Home Improvement

ET...POURQUOI PAS VOUS?

QUI SE LOGE

à la PLACE CRÉMAZIE ?

DES LOCATAIRES DE MARQUE... Voilà qui.

Assurance
La compagnie d'assurance mutuelle d'Omaha
La Federated compagnie d'assurance mutuelle
La Great-West compagnie d'assurance-vie
L'Excelsior compagnie d'assurance-vie
The Dominion Insurance Corporation
Dominion Life Assurance Co.
La Globale compagnie d'assurance-vie
La compagnie d'assurance-vie Manufacturers
Confederation Life Association
La Prudentielle d'Amérique compagnie d'assurance
London & Midland General Insurance Co.
Adanac General Insurance Company of Canada
La Prévoyance compagnie d'assurance
La compagnie d'assurance Prudentielle
Markel Service of Canada Ltd.
Louis A. Lorange
Morin, Blais et Cie
Les services d'assurance Fugère Inc.
Sigouin, McLean Inc.
General Insurance Adjusting Co.
Lortie, Martin et Rousseau
Jean Bergeron
Chartier et Moisan Ltée
Felton et Lévesque Inc.

Banque
La Banque de Commerce Canadienne Impériale
La Banque de Montréal

Gouvernement
Province de Québec
Association de prévention des accidents industriels
Commission des accidents de travail du Québec
Ville de Montréal
Bureau d'évaluation
Taxe d'amélioration locale
Taxe d'eau et d'affaires

Sociétés Industrielles
La compagnie des ciments du St-Laurent
Pfizer Company Ltd.
Pacific Petroleum Ltd.
Fuller Brush Co. Ltd.
Hamilton Cotton Co.
Standard Fruit & Steamship Co.
St. Lawrence Textiles Ltd.
Collie Woolen Mills Ltd.
Knitting Machine & Supply Co.
Wimco Steel Sales
J. E. McCutcheon Ltd.
Hamac Hanselia Corp.
McRoth Industries (Canada) Ltd.
Amicale Yarns

Institutions Financières
Algonquin Builders' Credit
Charter Credit Corporation
Corporation d'épargne et de placements Adanac
Craig Investment Ltd.
Crescent Finance Corp. Ltd.
Delta Acceptance Canada Ltd.
Elliott Investments
Finance Bomarc Limitée
Labrador Acceptance Corp.
Les placements Chomedey
Les programmes d'investissements capitalisés ltée
Metro Industrial Leaseholds Ltd.
Union Acceptance Corp. Ltd.
Union Economique
Universal Investments Corp.

Associations
Amalgamated Lithographers of America
Association des distributeurs de lait du Québec
Association des fabricants de crème glacée
Association des manufacturiers de chandelles du Canada
Bureau canadien des produits laitiers
Comité paritaire de l'industrie de la boîte de carton
Comité paritaire de l'industrie de la boîte de carton gaufré
Comité paritaire de l'industrie du cercueil
Comité paritaire de l'industrie du meuble

Professionnels
W. Abdella, C.A.
R. Allard, estimateur
C. Benoit, C.A.
Jean-N. Bergeron, notaire
Bourgeois, Des Lauriers et Guy, comptables
J.-P. Cadieux, M.D.
Doubilet, Pinkus & Co.
Dufresne, McLagan et associés, conseillers en administration
I. Foxen, C.A.
B. Gaudet, notaire
Yves Gauthier, notaire
François Hogue, notaire
S. W. Koch, C.A.
Jean Le Siège et associés Inc.
Roland Milette, notaire
Jacques-E. Morin, C.A.
G.-A. Perreault, M.D.
Julien Plouffe, avocat
Guy Rivet, notaire
Trude Sekely, thérapeute
Shatsky, Leebosh & Godel
Max Stein, C.A.
Studio d'artistes
J. L. Wilchesky, M.D.

Divers
Brandon Construction Inc.
Century Construction Ltd.
Connely & Maquin
Constantin Inc.
Family Publication Service of Canada Ltd.
Imperial House Sales Inc.
Imported Products Inc.
Jarvis Printing and Blueprint Ltd.
Le service de lecture Keystone
Normandy Realties Reg'd
Réal Pépin, agent d'immeuble
Prime Properties Inc.
Roos Realties
Société centrale d'information ltée
Town of Mount Royal Mortgage Consultants Inc.

PLACE CRÉMAZIE
Boulevards St-Laurent et Métropolitain
Téléphone : 389-1373
UN PROJET de Three Star Construction Ltd.

économie & finance — LA PRESSE

Prévues : 9,000 tonnes en 18 mois

Recrudescence des importations d'aluminium soviétique en G.-B.

LONDRES (AFP) — Une recrudescence des exportations d'aluminium soviétique vers la Grande-Bretagne est redoutée dans les milieux spécialisés à la suite de l'annonce d'un accord aux termes duquel la firme londonienne "Non Ferrous Stockholders" est devenue la concessionnaire exclusif de l'URSS en Grande-Bretagne pour les tôles d'aluminium. La firme en question a révélé que ce contrat porterait sur une valeur de 2,5 millions de livres répartie sur 18 mois, ce qui équivaudrait à l'importation d'environ 9,000 tonnes de tôles. Ce montant représente environ la moitié des importations actuelles de tôles d'aluminium qui proviennent principalement de Belgique, d'Autriche et de Norvège. Les arrivages de métal soviétique à bas prix qui avaient déprimé le marché il y a quelques années avaient considérablement diminué ces derniers temps mais l'accord annoncé aujourd'hui semble indiquer qu'ils vont reprendre à un rythme accéléré.

C'est là une perspective dont les producteurs britanniques ne se réjouissent pas, d'autant que la "Non Ferrous Stockholders" précise que ses livraisons permettront de réaliser des économies appréciables, ce qui semblerait indiquer que l'aluminium soviétique sera de nouveau offert à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché britannique. Or, les fabricants britanniques d'aluminium ne travaillent encore qu'à 75 p.c. environ de leur capacité malgré la récente amélioration de la demande et leur situation financière reste peu satisfaisante.

Nouvelles brèves

Nouvelle émission

Un important syndicat dirigé par les maisons Wood, Gundy & Company Ltd. et McLeod, Young, Weir & Company Ltd. met actuellement en vente une nouvelle émission de $15,000,000 de débentures à 5½ pour cent de l'Alberta Municipal Financing Corporation qui seront garanties par la province d'Alberta.

Ces nouveaux titres porteront la date du 1er juin 1964, et viendront à échéance le 1er juin 1984. Ils seront offerts en vente à un prix de 99.75, et sont censés commander un rendement de 5.52 pour cent environ.

Les débentures pourront être rachetées en entier après avis de 30 jours le 1er juin 1982, ou à toute autre date par après, moyennant les intérêts accrus en tout temps.

* * *

Simpsons Ltd.

TORONTO. — Les actionnaires de Simpsons Ltd. ont donné leur approbation au fractionnement des actions de la compagnie sur une base de deux pour une, et à une réduction du nombre des administrateurs de 12 à 11.

Le président du conseil d'administration, M. E. G. Burton, a déclaré au cours de l'assemblée que les ventes effectuées depuis le début de 1964 ont dépassé toutes les prévisions, malgré la température plutôt clémente qui a sévi durant le dernier hiver.

La compagnie a l'intention d'ouvrir plusieurs autres magasins dans les banlieues de Montréal et de Toronto ; on a même précisé qu'elle a l'intention d'en ouvrir au moins un à chaque année pendant les prochaines années.

* * *

Canada Iron Foundries

Canada Iron Foundries Ltd. vient de se porter acquéreur de l'usine de fabrication de tuyaux d'égout en ciment située à Toronto et qui appartenait auparavant à Martin Marietta, une compagnie américaine. Le montant impliqué dans la transaction est d'environ $1,000,000.

Selon les dirigeants de Canada Iron, l'usine d'une superficie de 40,000 pieds carrés et située sur un terrain de 37 acres près de Toronto servira à la fabrication d'une gamme complète de tuyaux de ciment d'un diamètre variant entre six et 120 pouces.

La compagnie fabrique déjà des produits semblables à Montréal, mais l'usine de Toronto desservira les marchés de Hamilton, Oshawa, Toronto et Niagara.

* * *

Les frères Mashaal et United Steel

Les actionnaires de United Steel Corporation Ltd. ont rejeté l'offre qui leur avait été faite par les sept frères Mashaal, de Montréal, qui voulaient s'emparer du contrôle de la compagnie.

Les frères avaient déjà envoyé deux lettres aux actionnaires leur demandant de se débarrasser des dirigeants actuels de la compagnie, dont le président est M. Neil D. Gough.

Après une assemblée assez orageuse par moments et qui a duré près de 2½ heures, la proposition en faveur des frères Mashaal a été défaite par 252,097 actions contre 149,787. M. Morris Mashaal a déclaré après l'assemblée qu'à son avis il était inutile pour le groupe dont il fait partie de chercher à gagner l'adhésion des actionnaires à leur plan.

United Steel est un fabricant d'une grande variété de plaques d'acier et de nombreux autres produits de l'acier. Les frères Mashaal, pour leur part, ont des intérêts dans la construction et le commerce de l'immeuble.

* * *

Banque T.-D.

On vient de rendre public un projet d'association entre la Banque Toronto-Dominion et Corporate Investors Ltd. Cette nouvelle a été annoncée conjointement par MM. A. T. Lambert et Arthur G. Walwyn, respectivement présidents de la Banque Toronto-Dominion et de Corporate Investors Ltd.

M. Walwyn a révélé que la banque a acquis un intérêt d'un tiers dans Corporate Investors (Marketing) Ltd., qui détient un contrat de vente et d'administration avec Corporate Investors Ltd., et qui, jusqu'à maintenant, était une filiale à propriété exclusive de ce fonds mutuel.

Nat. Drug : offre de contrôle

On a annoncé récemment au cours d'une réunion du conseil d'administration de National Drug and Chemical Company of Canada, peu avant l'assemblée annuelle des actionnaires, qu'une offre conditionnelle avait été faite par un groupe dirigé par M. Bertrand Loeb, d'Ottawa, pour l'acquisition du contrôle de la compagnie moyennant un déboursé de $14.50 par action.

Ce groupe s'est, en effet, vu concéder un droit d'option pour l'achat de 100,000 actions ordinaires non encore émises à un prix de $14.50, à condition qu'il puisse se porter acquéreur d'au moins 100,000 actions, au même prix, appartenant actuellement aux actionnaires.

M. Loeb est président de M. Loeb Ltd. d'Ottawa, et de Horne and Pitfield Foods Ltd., d'Edmonton. On n'a pas voulu révéler l'identité des autres membres du groupe.

Ce dernier, a ajouté M. Loeb, détient déjà un grand nombre d'actions de National Drug, et l'acquisition de 200,000 autres titres lui permettrait d'exercer un contrôle sur 54 pour cent des actions.

La transaction entre Beatty et GSW est conclue

FERGUS, Ont. — Les actionnaires de Beatty Bros. Ltd. viennent de donner leur approbation à l'acquisition, moyennant une certaine somme d'argent comptant et la remise d'actions, de tous les actifs de leur compagnie par General Steel Wares Ltd. Par suite de cette transaction, Beatty Bros. devient une division de GSW, et se trouve par la même occasion à détenir 72 pour cent des actions ordinaires de GSW.

Les actionnaires de GSW ont pour leur part manifesté leur approbation au cours d'une assemblée qui eut lieu antérieurement.

La transaction a été bâclée par Beatty moyennant la remise d'une somme de $1,384,756 et d'un total de 150,000 actions ordinaires de GSW. Beatty possède maintenant 453,671 actions de GSW, compte tenu des 150,000 qui ont été émises spécialement à l'occasion de cette transaction.

La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent.

MONTESQUIEU

RAPPORTS FINANCIERS

Canadien Pacifique

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de mars 1964 s'élèvent à $4,508,988, ce qui représente une augmentation de $535,100 comparativement au même mois de l'an dernier. Les revenus du rail pendant ce mois ont atteint $41,596,164, contre $39,200,325 en 1963, soit un gain de $2,395,839, cependant que les dépenses du rail passaient de $35,226,437 à $37,087,176 enregistrant ainsi une hausse de $1,860,739.

Depuis janvier, les revenus du rail ont atteint $122,027,896 comparativement à $117,372,617 pour la période correspondante de 1963, dénotant de ce fait une augmentation de $4,655,279. Pendant ce temps, les dépenses du rail ont totalisé $114,087,889, contre $109,297,496, soit une hausse de $4,790,393.

Les recettes nettes depuis janvier ont donc atteint le montant de $7,940,007, contre $8,075,121 en 1963, soit un gain de $135,114.

* * *

Hudson's Bay Oil & Gas

Les revenus nets consolidés de Hudson's Bay Oil & Gas Company Ltd. et de ses filiales durant le premier trimestre de 1964 ont atteint les $2,728,000, comparativement à $2,602,000 pour la période correspondante de l'année dernière.

Vu l'augmentation du nombre d'actions en circulation, le profit net par action est demeuré le même, soit 15 cents.

Dans son allocution prononcée au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, le président, M. Wayne E. Glenn, a souligné que les revenus bruts du trimestre ont totalisé $11,443,000, soit une augmentation de $1,476,000 sur le premier trimestre de l'année dernière.

Les actionnaires ont été informés par ailleurs qu'un contrat de 25 ans a été signé entre la compagnie et Trans-Canada Pipe Lines Ltd. pour la vente par Hudson's Bay du gaz extrait du champ Edson, en Alberta.

* * *

Patino

Le rapport trimestriel remis récemment aux actionnaires de The Patino Mining Corporation et couvrant la période terminée le 31 mars, indique que les profits nets réalisés par la compagnie se sont élevés à $378,837, ou 10.4 cents par action en comparaison de $323,667 ou de 8.9 cents par action pour la période correspondante de l'an dernier. Il y a présentement 3,645,000 actions de la compagnie en circulation.

Le fonds de roulement s'est par ailleurs accru; il est en effet passé de $230,129 à $899,000.

Au 31 mars 1964, les placements dans des compagnies minières et autres, d'une valeur comptable de $18,399,310, avaient acquis une valeur au marché approximative de $33,404,040.



L'Abitibi Power & Paper Company, Limited annonce que M. Franklin T. McClintock a été élu membre du conseil d'administration de la compagnie. M. McClintock, qui est président du comité exécutif de la firme Harriman Ripley & Co., Inc., de New York, succède à M. Joseph P. Ripley qui prend sa retraite et a été nommé administrateur honoraire. ●

CHRYSLER AIRTEMP

CANADA LIMITED

annonce l'ouverture de leur bureau et entrepôt à Montréal situés au 5900, rue FERRIER MONTREAL 9, Québec.

Téléphone 739-2739

M. R. L. HALL, gérant de succursale

Simpson

Avis de Dividende

Un dividende de douze cents et demi (12½¢) l'action sur les actions ordinaires en cours de SIMPSONS LIMITED, a été déclaré payable le 15 juin 1964, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 mai 1964, le dividende devant être payé sur les actions ordinaires en cours, après la subdivision proposée des dites actions, sur la base de deux pour une.

K. W. Kernaghan, Secrétaire.

Toronto, 29 avril 1964.

PETER JACKSON TOBACCO SALES LIMITED



G. J. ST-JACQUES — D. G. Myers

M. Henri W. Joly, président de Peter Jackson Tobacco Sales Limited, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes : M. G. J. St-Jacques, administrateur et vice-président (ventes), ainsi que M. D. G. Myers, administrateur et vice-président (administration) de la compagnie.

Rapport Porter :

Accueil très favorable à Vancouver

VANCOUVER. (PC) — La plupart des dirigeants politiques et financiers de la Colombie Britannique auraient accueilli favorablement le rapport de la Commission royale d'enquête Porter.

Le premier ministre de la province, M. W.A.C. Bennett, l'a salué comme "attendu depuis longtemps", et "donnant le feu vert à son projet de Banque de la Colombie Britannique".

M. Peter Paul Saunders, président de la compagnie de Vancouver qui a récemment demandé son incorporation comme banque à charte, a déclaré de son côté que le rapport Porter "rend tout le système financier plus compétitif, et favorise l'incorporation de nouvelles banques".

J. A. Ellis, gérant général de la Banque de Montréal en Colombie britannique, a affirmé que la suppression du plafond d'intérêt à 6 pour cent "permettrait aux banques de prendre une proportion raisonnable de risques dans tous les domaines".

Blé d'hiver : 27.1 millions de t. aux USA

La récolte mondiale de blé devrait être bonne, surtout en Am. du Nord

LONDRES (AFP) — Le Comité économique du Commonwealth indique aujourd'hui que, d'après les renseignements qui lui sont parvenus jusqu'à présent, la récolte de blé devrait se maintenir à un niveau élevé dans l'hémisphère nord cette année.

Aux Etats-Unis, la récolte de blé d'hiver a été estimée en avril à 27.1 millions de tonnes, soit près de 3 millions de plus que l'an dernier, tandis que les emblavures de blé de printemps sont évaluées à 4.7 millions d'hectares contre 4.4 M. l'an dernier. Au Canada, une augmentation des emblavures est prévue pour la septième année consécutive. Les superficies cultivées en blé de printemps devraient atteindre 11,440,000 hectares contre 10,840,000 l'an dernier, à condition que les pluies précédant les semailles soient suffisamment abondantes.

En Europe occidentale, après un hiver relativement doux, les cultures de blé d'hiver sont en bon état. Les emblavures ont augmenté en Grande-Bretagne et en France, mais ont légèrement diminué en Allemagne occidentale, en Espagne, au Portugal, en Belgique et au Danemark; ces diminutions pourraient toutefois être compensées par une augmentation des emblavures de printemps qui se poursuivent dans des conditions assez favorables.

Au Moyen Orient, les cultures ont fait un bon départ à la faveur de pluies abondantes. De même au Maroc et en Tunisie où, après que la sécheresse eut retardé les semailles à l'automne, les cultures ont bénéficié des fortes pluies de l'hiver . . .

Par contre en Inde, par suite de l'insuffisance des pluies cet hiver, les récoltes, actuellement moissonnées, seraient médiocres. Au Pakistan la sécheresse a entraîné une réduction des emblavures. Enfin au Japon, la situation se présente plus favorablement que l'an dernier.

Commerce mondial

En attendant les moissons, le commerce mondial en blé se poursuit activement et l'année céréalière donnera certainement lieu à un nouveau record sur ce plan. Les principaux bénéficiaires de cette expansion sont les Etats-Unis (qui ont exporté 14,710,000 t. depuis le début de la saison, soit juillet à mars, contre 9,292,000 t. pendant la période correspondante de l'année précédente), et dans une moindre mesure le Canada (8,452,000 t. d'août à mars contre 5,101,000) et l'Australie (2,350,000 t. de décembre à mars contre 1,657,000).

Les stocks restent néanmoins élevés : plus de 75 millions de t. fin février, soit 2 millions et demi de t. seulement de moins que 12 mois auparavant. Les stocks américains ont diminué à eux seuls de plus de 7 millions de t. (à 36,7 m. fin février) mais au Canada et en Argentine, ils étaient en augmentation à la même date à respectivement 22,2 m. de t. (plus 3,4 m) et 6,5 m. (plus 2,6 m.).

Le Comité économique du Commonwealth fait état d'autre part d'un affaiblissement des cours mondiaux du blé qu'il attribue à un ralentissement de la demande et à la perspective d'une diminution des besoins des pays importateurs cette année.

Nouvelle émission de Dosco

Une nouvelle émission de $15,000,000 de débentures à 5¾ p. cent à fonds d'amortissement de Dominion Steel and Coal Corporation Ltd. sera bientôt lancée sur le marché par la maison Wood, Gundy & Company à un prix de 98.50. Ces débentures commanderont vraisemblablement un intérêt de 5.88 p. cent.

Les titres seront datés du 1er juin 1964 et viendront à échéance le 1er juin 1984. Ils ne seront pas rachetables avant le 1er juin 1976. Un fonds d'amortissement sera constitué dans le but de racheter $750,000 de débentures par année à partir de 1969 jusqu'à 1983.

Les fonds recueillis à même cette émission seront consacrés à des dépenses de capital pour l'achat de nouveaux équipements et la modernisation des usines déjà existantes.

Nomination à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



J.-L. BOULANGER

Monsieur J.-U. Boyer, président de La Banque Provinciale du Canada, annonce la nomination de monsieur J.-L. Boulanger au poste de gérant général adjoint.

Monsieur Boulanger dirigera le Service des surintendances de Québec, où il assumait auparavant les fonctions de surintendant général.

Cette nomination fait suite au programme d'expansion élaboré en vue du développement des affaires de la Banque. ●

Achèvement de l'usine F. F. Soucy

Les administrateurs de F.F. Soucy Inc., une compagnie associée à la SGF, ont communiqué que les travaux d'aménagement et de mise en route de leur nouvelle usine à papier de Rivière-du-Loup ont été achevés la semaine dernière, avec le projet d'atteindre une production annuelle de 35,000 tonnes.

La première livraison de papier serait effectuée aujourd'hui même 30 avril.

L'achèvement de l'usine a permis l'embauche de plus de soixante nouveaux employés spécialisés.

La compagnie, ajoute le communiqué, envisage dès maintenant de nouveaux développements dans un avenir très prochain.

On apprend d'autre part qu'une seconde machine à papier serait installée à la fin de cette année, ou au début de 1965, ce qui porterait la main-d'oeuvre de l'usine à 350 employés.

FINANCE

SERVICE RAPIDE POUR

- Ventes directes
- Ventes au détail
- Prêts hypothécaires
- Balances de ventes
- Reçus d'entrepôt

COMMODITY DISCOUNT LIMITED

3757 av. Decelles — RE. 9-2287

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY



T. F. FLAHIFF

M. Terrence F. Flahiff, de Montréal, a été élu administrateur de Quebec North Shore Paper Company, dont le siège social est à Montréal et qui exploite une fabrique de papier journal à Baie-Comeau. M. Flahiff est vice-président de la compagnie. ●

CUIVRE! CUIVRE!

DANS LA REGION DE TIMMINS

Nous avons pour distribution cette semaine, la carte topographique couvrant quinze cantons où plus de cinquante compagnies minières ont fait l'acquisition de nouvelles propriétés dans cette région qui connaît actuellement la plus grande ruée depuis la découverte des riches propriétés du Yukon. Une copie de cette carte vous sera expédiée sur demande.

M. J. CAMPBELL & CO. Limited

VALEURS DE PLACEMENT

1117 ouest, Ste-Catherine Montréal, Qué.

Jean Mehling câble de Paris

L'URSS est devenue pour l'Occident un ennemi . . . dont la santé préoccupe

Mort ou vif, le chef effectif de l'URSS, tout comme celui des Etats-Unis, constitue l'un des deux ou trois "centres d'intérêt" les plus importants de ce monde. Il a suffi qu'une agence lance la nouvelle de la mort de M. Khrouchtchev pour que, immédiatement, on ait l'impression qu'un redoutable virage se préparait dans l'histoire du monde.

Inutile de décrire l'émotion qui, en quelques minutes, a secoué l'Europe — qu'elle soit ou non du Marché commun — Mais là n'est pas vraiment notre propos. L'événement fondamental, celui dont on prend particulièrement conscience, à l'occasion d'affaires comme celle de la "fausse mort" de M. Khrouchtchev, c'est "l'adhésion" progressive de la Russie à la vie européenne; non pas sur le plan politique, mais sur le plan économique. Je sais tout ce qu'une semblable affirmation soulève d'objections de faits ou de principes. Pourtant, avec quelques mois de recul, on ne peut s'empêcher de penser que le général de Gaulle avait, avec son sens étrange de la prévision, "annoncé" ce rapprochement des intérêts.

Au fond, la disparition brutale du principal responsable de l'URSS constituerait, à l'heure actuelle, un événement majeur pour la raison suivante : chacun, en Europe occidentale, est plus ou moins convaincu que, dans les années à venir, le rapprochement économique avec les Russes se fera, de façon inévitable, sinon totalement.

Que sont les objections dont il vient d'être parlé ? Sur le plan des principes, évidemment, les arguments sont faciles à comprendre. L'URSS n'est pas — et ne sera sans doute jamais plus — un pays non-socialiste. Le capitalisme d'état et le capitalisme privé sont, à peu près par définition, antagonistes, même si, dans nos propres pays, ils sont quelquefois obligés de coexister. On aurait tort d'oublier, sur tous ces problèmes fondamentaux, les écrits des théoriciens russes, et en particulier les innombrables appels à la ruse pour mieux duper l'ennemi ! Les objectifs de mise à mort du capitalisme privé demeurent intacts, même si les tactiques ont changé depuis Staline.

C'est au capitalisme "occidental", tout simplement, à défendre sa survie. On peut d'ailleurs être assuré qu'il ne se laissera pas faire ! En réalité, malgré toutes les "prédictions" du monde socialiste, l'acte de décès de nos économies occidentales n'a pu être rédigé.

Existe-t-il des "objections de fait" au rapprochement de la Russie et de nos économies ? A plusieurs reprises, déjà, nous avons consacré cette rubrique aux problèmes soulevés par l'agriculture russe. C'est même là que subsiste la chance principale d'une coexistence pacifique. En effet, cinquante années de collectivisation n'ont pas apporté aux consommateurs russes la prospérité annoncée. Or les comparaisons qui, de mois en mois, peuvent être faites par les visiteurs soviétiques — encore, en Europe occidentale, est-il vrai — lors de leurs voyages en "occident capitaliste" ne sont pas dépourvues de portée.

En soi, de telles comparaisons ne peuvent conduire à un rapprochement entre l'URSS et notre monde que dans la mesure où les contraintes politiques exercées par Moscou sur son propre pays tendent à s'alléger. Est-ce vraiment le cas, depuis plusieurs années ? On a l'impression qu'il est possible de répondre par l'affirmative (sans qu'il faille, d'ailleurs, voir cette libéralisation avec des yeux "d'occidentaux" !). Le contexte politique propice à un rapprochement, ou tout au moins à des relations plus larges, entre l'URSS et les "capitalistes de l'ouest", paraît donc réalisé. Les "objections de principe" s'effaceront, provisoirement, — ou définitivement peut-être — devant la pression des faits économiques.

Le bouleversement qui a secoué le monde européen, lors de l'annonce de la "mort" de Monsieur Khrouchtchev, provenait justement de cela : les Européens souhaitent, par souci de paix avec leurs redoutables voisins, et par désir à peine dissimulé de leur vendre leurs surplus de production, que l'actuelle détente se poursuive.

La disparition d'un Khrouchtchev jugé, à tort ou à raison, relativement "libéral", bouleverserait toutes les prévisions d'avenir, à court terme au moins. On a eu l'impression que le dialogue péniblement noué — en dépit d'innombrables et souvent cruelles déceptions — serait à reprendre "à zéro". L'Europe revenue à sa prospérité d'antan l'ayant même parfois dépassée, n'a plus la moindre envie de courir, sur son flanc est, des risques exagérés. Sous le "règne" de M. Khrouchtchev, elle a presque l'impression d'être à l'abri, les soucis économiques des Russes l'important probablement sur les impératifs de l'idéologie !

Tout voir remis en cause par la disparition éventuelle d'un seul homme ? Qui sait si la "tendance pro-chinoise" ne finirait pas par l'emporter, pour le plus grand dommage de tout le monde ? Ainsi s'explique — au moins partiellement — cette paradoxale apologie d'un chef communiste par ceux que celui-ci a juré de supplanter !

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Giffard, comté de Québec, ont vendu à René T. Leclerc Inc., au prix de 98.35, $77,000 d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 15 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9998%.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en décembre 1963 lors de la vente de $320,000, de titres à 5½-6%, séries 15 ans, au prix de 98.54, soit un coût moyen net de 6.0782%.

DIVIDENDE No 91

Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited

Un dividende de soixante-quinze cents (75c) (devises canadiennes) l'action a été déclaré sur le capital-actions de cette compagnie, payable le 8 juin 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 mai 1964.

Le trésorier, J.F. McCARTHY

TRIZEC CORPORATION LTD.

Avis de l'Assemblée Générale des Actionnaires

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Trizec Corporation Ltd. sera tenue au 1 Place Ville Marie, en la cité de Montréal, Province de Québec, le mercredi 20ième jour de mai 1964, à 2.30 heures de l'après-midi, aux fins suivantes :

(a) Recevoir et examiner le rapport du conseil d'administration, les états financiers consolidés de Trizec Corporation Ltd. et de ses filiales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1963, ainsi que le rapport des vérificateurs.
(b) Elire les administrateurs pour l'exercice suivant.
(c) Nommer les vérificateurs pour l'exercice suivant.
(d) Traiter de toute autre affaire qui pourrait régulièrement être soumise à l'assemblée.

DATE à Montréal, ce 20ième jour d'avril, 1964.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ROBERT L. MUNRO
Secrétaire

Nomination chez Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.



MARCEL JOLY

H. R. McCuaig annonce que Marcel Joly a été nommé associé de Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.

M. Joly possède une vaste expérience dans le domaine du courtage et il fait partie de la compagnie depuis au-delà de huit ans à titre de représentant de premier rang et comme directeur du service français. ●

Obligations d'épargne du Québec

rendement moyen:

5.25%

encaissables à 100% en tout temps

Souscrivez dès maintenant en téléphonant à

845-1152

RENÉ T. LECLERC

INCORPORÉE

Valeurs de placement

132 ouest, rue St-Jacques — Montréal

IAC

DIVISION INDUSTRIELLE

Mettez à *profit l'expérience* de l'IAC. Les profits proviennent du nouvel outillage que vous pouvez obtenir pour votre entreprise. *L'expérience* provient de nos 35 années et plus dans le domaine du financement industriel. Qu'il s'agisse d'achat ou de location, demandez à votre fournisseur de communiquer avec nous — ou téléphonez-nous.

MONTRÉAL!

M. J. Royer, 750, chemin Lucerne, 731-2771

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

MONTRÉAL

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
500	Abitibi	15⅞	15¾	15¾
—	Abitibi p	25	25	—
—	Algoma	65¼	65	—
70	Alumin	33	33	33
—	Alum 4¼ p	43⅞	43⅞	—
—	Alum 1 p	22¼	22¼	—
—	Alum 2 p	47⅛	47⅛	—
—	Ang Cdn p	52	52	—
—	Ang 4½ p	44½	44½	—
—	Ang 265 p	52	52	—
—	Ang T 290 p	53½	53½	—
—	Argus	14½	14½	—
—	Arg 2.60 p	52	51¾	—
—	Arg 2.70 p	51	51	—
—	Arg C p	12	11¾	—
122	Asbestos	20	19¾	20
—	Atl Sug	10½	10½	—
—	Bail S 5 p	23½	23½	—
—	Bail S 5¾ p	25¼	25¼	—
—	Bq CN	76	76	—
450	Bq Imp	64	64	64
225	Bq Mont	64½	64½	64½
300	Bq NE	71¼	71	71¼
—	Bq PC	55¾	55¾	—
100	Bq Roy	74¾	74¾	74¾
—	Bq Tor-D	63¼	63¼	—
—	Bathurst P	18¾	18¾	—
—	Bathurst P	52	52	—
370	Bell Phone	53⅜	53¼	53¼
—	Bow 5 Pr	52	52	—
—	Bow 5½ Pr	53½	53½	—
—	Bow Mer Pr	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
500	Brazil	275	275	275
—	BA OIL	33¼	33	—
125	BC Forest	29	29	29
—	BC Power	46	46	—
600	BC Phone	60½	60½	60½
—	BC Ph 4½	91	91	—
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck (A)	25	25	—
—	Bruck (B)	12	12	—
—	Budd Prod	26½	26	—
300	Cal Pow	22	22	22
—	Can Cem	44¾	44½	—
—	Can Cem P	28½	28½	—
—	CD Sugar	25	25	—
25	Cl Fdry	32½	32½	32½
—	Cl Fdry 4¼	90½	90½	—
—	Can Malt	20½	20½	—
—	C S L	62½	62	—
—	C S L Pr	12¾	12¾	—
—	C Wire B	17¼	17¼	—
1400	C Aviat E	9	9	9
775	C Brew	10	9¾	9¾
—	C Brew A	49¾	49¾	—
—	C Brew B	53	53	—
—	CBr Alum	10¾	10¾	—
—	C Chem	650	640	—
—	C Conv	600	600	—
—	C Fndin	455	455	—
—	C Fndin A	18¼	18¼	—
25	C I L	18	18	18
—	CI Pow	19¼	19¼	—
75	CI Pow Pr	48	48	48
—	C Marconi	395	395	—
50	CPR	43½	43½	43½
75	C Pet Pr	13	12	13
—	C Refract	16	16	—
—	Can Tir A	39	39	—
—	C Vickers	19½	19½	—
—	Cap Wir	7¾	7¾	—
—	Cntral Del	815	810	—
—	Checell	13¾	13¾	—
—	Chm 1.75 P	38	38	—
—	Chrysler	49½	49½	—
800	Coghlin	7¾	7¼	7¼
—	Col Cell	12	11	—
300	Cns MS	33¾	33¾	33¾
—	Cns Paper	43	43¾	—
—	Cns Text	11	11	—
—	Cons Glas	10¾	10¾	—
—	Corby A	20	20	—
—	Coronat'n	500	485	—
—	Cred Fncier	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Cr Zell A	29	29½	—
—	Crush Int	10	9¾	—
115	Dist Seag	57⅜	57¼	57⅜
200	D Bridge	20¼	20¼	20¼
—	D Cozi pr	15	15	—
—	D Corset	14	14	—
100	Du Fasco	20½	20½	20½
—	D Glass	17½	17¾	—
—	D Glass pr	18½	18½	—
—	D Lime	5	5	—
—	Dosco	15¾	15¾	—
—	D Stores	19¾	19¾	—
100	D Tar	19¼	19¼	19¼
—	D Tar pr	21½	21	—
100	D Text	24½	24½	24½
—	Donohue	29¾	29¾	—
20	Du Pont	45¾	45¾	45¾
—	Dupuis A	12¾	12¾	—
—	Enamel A	7¾	7¾	—
—	Falcon	71¾	71¾	—
—	Fam Play	20¾	20¼	—
—	Fleetwood	20¼	20¼	20
125	Fraser	31¾	31¾	31¾
—	Fr Pet Pr	335	335	—
—	Frosat A	19⅞	19⅞	—
—	Gen Dyna	89	89	—
—	GBRCI	14½	14½	—
—	GR BRCI pr	47	47	—
100	GL Paper	25	25	25
—	Hdy Andy	9	9	—
300	Hawk Sidd	7¾	7¾	7¾
100	Hollinger	30¼	30¼	30¼
—	Holt Ren	25½	25½	—
100	Home O A	18	18	18
—	Home O B	18¾	18	—
—	Horne Pf	330	330	—
—	Hu Bay M	69½	69	—
—	Hud's Bay	16½	16½	—
—	Husky O	7¼	7¼	—
25	Imp Oil	49½	49½	49¼
—	Imp Tob	13¼	13	—
300	I Tob Pr	6	6	6
—	Ind Accep	23½	23¼	—
—	Int Bld Cort	18	18	—
—	Inland C p	16¼	16¼	—
—	Inla NGas	700	700	—
—	Int Bronze	22½	22½	—
—	I Bronze p	28	28	—
—	Int Nickel	85½	85¾	—
—	Int Pap	35½	35½	—
—	Int Util	22¾	22¼	—
—	Int Util p	46	45½	—
200	Interpro PL	84¼	84¼	84½
—	Iro Gl p	8	8	—
700	Jamaica PS	10¾	10¾	10¾
—	Labatt	18¾	18¼	—
—	Laura Sec	20	20	—
100	Laur Fin	14	14	14
—	Laurcf 1.40	25	25	—
—	Lewis	7½	7¼	—
—	Loblaw A	8	7½	—
300	Loblaw B	8	7¾	8
—	Loeb	28¾	28¾	—
—	MacLaren A	22¼	22¼	—
—	MacLaren B	25	25	—
1201	MacMill-Pw	30	29	30
—	Mail CCP	27	27	—
—	Maritime E	21¼	21¼	—
—	Maritime T	21	21	—
—	Mass F	22½	22	—
—	Mass F 5½	112½	112½	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron 6%	12	12	—
—	Mitch R A	6	6	—
25	Molson (A)	28¾	28¾	28¾
—	Molson (B)	30¾	30¾	—
—	Mtl Loco	12¾	12¾	—
—	Mtl Trust	99	99	—
50	Moore Corp	53	53	53
—	Morse (A)	14½	14½	—
—	Morse (B)	9¾	9¼	—
—	Nat Drug	13¾	13¾	—
—	N Drug Pr	13½	13½	—
—	NFLD Light	10¾	10¾	—
50	Noranda	45¾	45¾	45¾
—	N S Light	27	27	—
—	Nat Trust	135	133	—
2500	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ogilvie Pr	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	28	28	—
1000	Pac Pete	13¾	13¾	13¾
—	Page-Hers	28	28	—
—	Penmans	50	50	—
—	Placer	35	35	—
250	Powr Corp	12½	12½	12½
—	Price Br	44	43½	—
—	Price Pr	89	88¾	—
—	Pow Crp 4p	46½	46½	—
—	Pow Crp 2	12¾	12¾	—
—	QN Gas	7½	7¾	—
—	QNG Pr	101½	101½	—
—	Que Phone	24	23¾	—
—	Reitmns	13¾	13¼	—
—	Rimans A	11	11	—
300	Rio Algm	12½	12½	12½
—	Rckwell	46¾	47¼	—
—	Rollind A	9¾	9¾	—
—	Rollnd Pr	91	91	—
—	Rothmans	12¼	12¼	—
—	Russel A	10½	10½	—
800	St L Cm A	25¼	25¼	25¼
200	St L Cm w	325	325	325
900	Salada F	12	12	12
—	Scott LaS	8¾	8¾	—
—	Shell Can	17¾	17¾	—
—	Shell P Pr	26¾	26¾	—
—	Sher W	39	39	—
—	Sher W Pr	130	130	—
—	Shop Sav	11¾	11¾	—
—	Sicard	9¾	8¾	—
—	Simpsons	42½	42½	—
—	Soc GF	8½	8½	—
—	Soeurs Pr	14¼	14¼	—
—	Southam	28¼	28¼	—
—	SS Steel	12	12	—
25	Steel Can	25½	25½	25½
10	Sinbrg A	29½	29¼	29¼
—	Sinbrg B	102	102	—
25	Texaco Can	57¼	57¼	57½
350	T Fin A	11¾	11¾	11¾
—	Tr-C Corp	10½	10¾	—
400	Tr-C PL	38¾	38¾	38¾
75	T Mt PL	17¾	17¾	17¾
—	Turnbull	10¼	10¼	—
—	Turnbull pr	22	22	—
—	Un Steel	455	450	—
—	Viau	13	13	—
—	Walk GW	33⅞	33⅜	—
—	WCoast Tr	17¾	17¾	—
—	Weston A	16¾	16¾	—
—	Weston B	17	17	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Wstn 4 $	107	107	—
—	Zeller's	44	44	—
—	Zeller's pr	47½	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Advocate	660	660	—
—	Ajax	11	11	—
700	Allied Tel	110	110	110
—	Alpha A	150	150	—
500	Alsof	16	16	16
—	Amg Be B	6½	6½	—
—	Ameraniu	7	6½	—
—	A A Molyb	185	185	—
—	Ang C Pul $	39½	39½	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	7	6	—
—	Augustus	30	28½	—
—	Baker Talc	9	9	—
—	Barvallee	4½	4½	—
—	Bateman	10	9½	—
—	Beauce Pl	10	10	—
—	Beld Cort $	18	18	—
—	Be C Pr $	12½	12½	—
—	Black Ha	116	113	—
—	Bethlehem	635	635	—
—	Black Riv	21	18	—
—	Blue Bon	320	315	—
—	BlueB w	385	385	—
—	Bluewater	30	30	—
—	Bornite	11½	11	—
1500	Bruneau	21	21	21
1000	Burnt Hill	37	37	37
—	Calumet	6½	6½	—
—	Camflo	150	147	—
—	C Collier $	12⅜	12⅜	—
—	C Delhi	750	750	—
—	Cl Inv Tr $	28	28	—
—	C Interurb	360	365	—
—	C Magnest	190	190	—
200	C Sec Und	100	100	100
—	Cantexas	173	175	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cartier Que	7	7	—
—	Casavant	460	4600	—
—	Cassiar	$ 11	11	—
500	Cent Man	10	10	10
—	Ceslaud	130	110	—
300	Chemalloy	160	160	160
—	Ch Copper	10½	10	—
—	Chipman	9	8½	—
—	Cleveland	6	6	—
—	Com O G	30	30	—
1000	Commodor	440	440	440
—	Commod w	135	135	—
—	Cominga	6	5	—
—	C Canorama	55	54	—
—	C D S 'A'	125	125	—
—	C D S Pr	35	35	—
—	C Mogador	24	24	—
—	C New Pac	10	10	—
—	C Persh	11	11	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	Cap Man	11	11	—
1500	Copstream	28½	28½	28½
—	Couvret A $	19¾	19¾	—
—	Cr StL A $	11¼	11¼	—
—	Crusade	8½	8½	—
—	Delta Elect	285	280	—
1200	Denault A $	24¼	24	24
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	$ 27¾	27¾	—
—	Dom Exp	17	17	—
—	Dom Lease	21½	21½	—
100	D Oilcloth $	34½	34½	34½
—	Drum Wd $	11¾	11¾	—
—	Dumagami	95	95	—
—	Dumont	23	22	—
—	East Sull	290	290	—
2100	East Vent	63	60	61
—	Electroli	$ 10⅜	10⅜	—
—	Emp Oil	7	6	—
—	Equits Ex	16	15½	—
—	Fab Met	17	17	—
83800	Fano	38	32	37
—	Fiscal	$ 10	9¾	—
—	Fiscal Pr	$ 21	21	—
—	Flint Rock	18	18	—
—	Fontana	5	5	—
—	For Pow	700	700	—
—	FT Reilan	31	30	—
—	Fox Lake	23	22	—
—	Frigistors	40	40	—
—	Fundy	6½	6½	—
—	Futurity	17	17	—
1000	Ghislain	36	35	35
300	G Autotron	395	395	395
300	Glen Lake	125	125	125
—	Gold Age	13	13	—
—	Grissol	150	150	—
—	Gui P Ur	16	16	—
—	Int Ch	375	350	—
—	Inspirata	105	105	—
—	Int Atlas	129	120	—
—	Int Cer	6½	6½	—
—	Int Dred	12½	12½	—
—	Inv Foun $	50	50	—
—	Jubilee	270	261	—
—	K Desmon	52	50	—
—	Kentin A $	5½	5½	—
—	Kiena	170	465	—
1900	Kodiac P	155	155	155
—	Kontiki	6	6	—
—	Lab Acce $	7¾	7¾	—
—	Laduboro	99	95	—
—	Lambt A $	17¾	17¾	—
—	Lamontag $	10¼	10¼	—
—	Lingside	5½	5	—
—	Lithium	8	8	—
—	Macdonald	21	21	—
—	Malartic H	41	38	—
—	Massval	19	12	—
—	Matawinan	20	20	—
—	McAdam	73	70	—
—	McIntyre $	56¾	56¾	—
—	McKinney	12	12	—
—	Melchers $	8	7¾	—
—	Melchers $	5¼	5	—
—	Merc Chip	15	9	—
—	Merrill	75	68	—
—	Mid-Chib	32	32	—
—	Midepsa	250	235	—
—	Min Ore	48	48	—
3500	Mistango	37	36	36
—	Molyb	43	45	—
—	Monpre	15	15	—
—	Mtl Refrg $	20¼	20¼	—
2300	Mt Pleast	113	114	113
—	MR Dairs $	5¾	5¾	—
—	Mt W Irn	59	59	—
—	NAut Vnd	180	180	—
5000	Nat Min	17	17	17
—	N Fornia	8	5	—
—	N Goldvue	12	12	—
—	N Imprial	65	65	—
—	Newrich	39½	39½	—
—	NW Amult	7½	7	—
—	Nocana	10½	10	—
—	Norac Fin $	11½	11½	—
—	NA Asbst	6	6	—
500	N Rar M	31	31	31
—	North Ex	169	161	—
—	NW Canalsk	16½	16½	—
—	Novmines	25	25	—
—	Opem Ex	17	17	—
—	Opemiska	925	925	—
—	PA Inv	410	410	—
—	Pat Silver	11	11	—
1000	Paudash	12	12	12
—	Peace Riv	340	340	—
—	Pembr El $	28½	28½	—
4000	Pennbec	15½	15½	15½
—	Peso S	180	180	—
—	Phoenix O	82	50	—
—	Pitt Gold	5½	5½	—
—	Place Gd	59	59	—
142000	Porcupine	10½	9	10
—	PowC 1 P $	46½	46½	—
—	PowC 2 Pr $	13	13	—
—	Provo G	175	175	—
—	Quo Ascot	11	11	—
—	Que Chib	18	18	—
—	Q Cobalt	230	230	—
—	Q Indust M	40	37½	—
—	Que Lith	210	210	—
—	Que Smelt	13	9	—
—	Que PH 51 $	19¾	19¾	—
—	RM Bear A	17½	17½	—
—	Red Crest	4	4	—
—	St-L Colum	240	240	—
—	St-L D Lds	75	75	—
—	Sangamo $	8	8	—
—	Silver Reg	23	23	—
—	Silver Sum	22	22	—
3500	Silver T	17	17	17
—	Sobey Cl A $	14¼	14¼	—
—	S Dufault	10	10	—
500	Spartan A	40	40	40
—	Spartan w	5	5	—
—	Stairs E	100	100	—
—	Std Gold	7½	7½	—
—	Steeloy	22	22	—
—	Sullivan	200	200	—
—	Surlaga	68	65	—
—	Tache	12	12	—
—	Superpak	400	400	—
—	Talisman	87	80	—
—	Tazin	9	8½	—
—	Texa C P $	8¼	8½	—
—	Titan	8	3	—
—	Tooke	8	7	—
—	Tib Exp	7	6½	—
—	Tr-C Fr	$215	215	—
1000	Trsterre	105	105	105
50	Tru-Wall	400	400	400
—	U Asbest	273	273	—
—	U Cor B $	32½	32½	—
—	U Cor P $	30¼	30¼	—
—	Un Obals	47	47	—
—	U To E $	14⅜	14⅜	—
—	Val Mar $	5	5	—
100	V Der Hou	70	70	70
—	Vanguard	7	6½	—
—	Viola	350	345	—
—	Virginia	5½	5½	—
—	Wabasso B	70	70	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	105	105	—
—	Westeel	$ 11½	11½	—
—	Westville	5	5	—
29900	White Star	90	89	90
—	York Spec $	5¾	5¾	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
3¼	15 déc.	1964	99¼
3¾	1er sept.	1965	99
4½	15 déc.	1966	99½
2¾	1er juin	1968	92¾
3½	1er juillet	1969	101¾
4¼	1er sept.	1972	93½
3¼	1er oct.	1972	102¾
3¼	1er juin	1978	93¼
4½	1er sept.	1983	91
3	Perpétuels		67
CNR	3½ 15 déc.	1964	101½
CNR	4½ 1er av.	1967	99
CNR	5¾ 1er an.	1963	104½
CNR	4 1er fev.	1981	85½
CNR	5 1er août	1987	95½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F	3½	1968	99½ 100½
BC Electric	5¼	1968	93 94
BC Electric	3¾	1969	93½ 94½
BC Electric	3¾	1967	94½ 95½
BC Electric	5¼	1977	101½ 102½
BC Po S	15 sept.	1982	92½ 93½
Manit	5¾, 15 Jan.	1981	101 102
NB	3½, 15 sept.	1983	97 98
NB	5½, 15 déc.	1986	94½ 95½
Newfnd	6, 1er fv.	1981	100 102
N Sc	5¼, 1 sept.	1982	99 100
N Sc	3¼, 15 juin	1985	97½ 98½
Ont.	3, 15 avril	1965	98 99
Ont Hy	5¼ mai	1983	96¾ 97¾
Ont Hyd.	4 mars	1966	98 99
Ont	5¼, 1 oct.	1983	96¾ 97¾
Que	4¾ juin	1977	92 93
Que	5½ août	1965	94½ 95½
Que	5½ juin	1980	97½ 98½
Que	6 août	1972	102 103
Que	5¾ fév.	1988	100¼ 101¼
Que	6 août	1982	102½ 103½
Q Hyd	3½ mars	1975	84 85
Q Hyd	5½ nov.	1965	97½ 98½
Shaw WP	3½	1970	90 92
Shaw WP	4¾	1977	91 93
Shaw WP	5¼	1972	99½ 100½
Sask	5½	1982	99 100

MUNICIPALITES

Mtl	3, 1er nov.	1973	82½ 83½
Mtl	5½, 1er déc.	1981	95¾ 96¾
T. Met.	5½, 15	1982	98 99
Ott.	5½, 2 juil	1980	98 100
Van	6, 15 juin	1980	100 102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P		1966	121 —
Brazilian T	4½	1971	70 74
Can Delhi	5½	1973	96 98
Cdn Petrofina	4	1972	87 89
Cdn Utilities	**3¾**	**1977**	**125 —**
Home Oil	**5¾**	**1971**	**100 —**
Inla Cement	**4½**	**1978**	**91 —**
Loblaw	5	1976	129 —
Pac Pete	5	1977	107 110
Simpson	5	1976	136 —
Simpson's	5½	1979	137 140
TCP	5	1982	142 145
TCP Inv Not	5½	1987	238 243
Triad Ill	4¾	1971	93 95
Utd Town El	6¼	1981	112 —
Westcoast	5½	1986	103 104

INDUSTRIES

Abit P P	6¼	1977	103	105
Algoma Steel	5¼	1978	97	98½
Alum of Can	4½	1973	94	95
BA Oil	5½	1977	96	97½
C.S. Alum	5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew	5½	1986	98	99½
Can. Steel	5¼	1971	99	100
Can Cement	5¼	1976	97½	98½
C I L	5¼	**1977**	**100¼**	**101½**
C P R	3¾	1972	88½	89½
C P R	5	1983	93¼	94½
Credit Fonc	**5¼**	**1974**	**97½**	**99½**
Dom Tar	5¼	1978	96	97½
Dom Stores	5½	1976	98	99½
Dom Textile	4	1964	97	98
Gl Accept	4¾	1969	97	98
Imperial Oil	4	1969	91	93
Indus Accept	5¼	1962	99½	100½
Loblaw Groc	6	1977	101	103
Massey Ferg	4½	1976	94	95
Reynolds Al	3¾	1976	95½	100½
Shell Can	**4¼**	**1976**	**90¼**	**92**
Shell Oil	5¾	1978	100	102
St Law Corp	5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	96	98
Steinberg	¾	1972	99	100
Traders Fin	5¾	1974	99	100½
Weston Geo	4¾	1971	93½	98½

SERVICES PUBLICS

Ang. Can Tel	6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk	5¾	1981	96½	97½
Bell Tel	3¾	1979	83½	84½
Bell Tel	5½	1982	99	100½
Bell Tel	5¾	1984	101	102½
Bell Tel	6¼	1978	104½	106
Bowat Pow	3¾	1980	84	—
Brazil Trac	4¾	1970	75	—
BC Tel	5¾	1986	100	100½
Calgary Pow	5¾	1983	100	—
Can Elect.	4	1968	91	—
Cdn WN Gas	5¼	1982	100	101½
Cons Gas	5¼	1978	94½	—
Cons Gas	5¾	1984	100½	102
East L&P	4	1989	91	—
Grt Lakes Pw	5¾	1977	100	—
Inland NGas	5½	1977	96	97½
Lakeland NGas	6	1982	98	100
Maritime Elec	3¾	1983	99	101
NFLD L&P	5½	1978	97	—
N Ont NGas	5¾	1982	99	101
Northw Util	5¾	1988	100½	102
Northern Tel	5¾	1983	99	101
Que NGas	6	1966	99½	98
Que Tel	5¾	1963	99½	101
Trans C Pipe	5.85	1987	100¾	102
T C P	5.85	1987	100¾	102
Union Gas	5½	1977	99½	100

IMMEUBLES

Brantford Coach	6	1978	94	—
Eaton Rity	3½	1968	94	—
Eaton Rity	5	1978	95	97
Loblaw1 Prop	5¼	1983	98	100
Steinberg Prop	6	1984	101	—

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	15	3.73
Algoma Steel	*	1.60	65	2.46
Aluminium	*	.60(k)	33	1.81
Argus Corp	*	.52	14	3.00
Bell Tel.	*	2.20	53	4.15
B. A. Oil	*	1.00	33	3.02
B. C. Forest		.60	29	2.06
Ridg Prod.		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	45	2.66
Can Iron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	40	4.50
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	20	3.00
Cdn Vickers	*	1.00	19	5.26
CPR	*	1.50	43	3.49
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
Dist Seag.	*	1.80	56	3.21
Dom. Bridge	*	.40	19	2.10
D Fndry & S	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	20	2.50
Dom. Oilcloth	*	1.60	34	4.70
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.80	24	3.33
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00	29	3.45
Du Pont	*	.80	46	1.73
Dupuis "A"	*	.55	13	4.23
Fraser Co's		1.20	32	2.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frost 'A'		.60	19	3.15
boni incl.		.65	19	3.42
Grt Lakes P	*	1.00	25	4.00
Imp Oil	*	1.20	50	2.40
boni incl.		1.40	50	2.80
Ind. Accept.	*	1.00	24	4.15
Int Paper		1.05x	36	2.91
Interp. Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	19	2.89
Laura Secord	*	.70	20	3.50
MacLaren P & P		1.00	27	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	30	3.33
Massey Ferg.	*	.50	22	2.09
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30	3.66
Moore Corp.		1.10x	53	2.07
Nat Drug	*	.80	12	6.66
Ogilvie Flour	*	.60	15	4.00
Page Hersey		.60	28	2.14
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	*	.25	11	2.27
Price Bros	*	2.00	44	4.54
Rolland Paper	*	.30	9	3.33
Salada Foods	*	.24	12	2.00
boni incl.		.30	12	2.50
Southam	*	1.00	28	3.57
Steel of C.	*	.70	25	2.80
St. Lawr. Corp.	*	1.00	22	4.54
Texaco Can.	*	1.60	58	3.76
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Viau Ltée	*	.80	13	6.15
Walker (G)	*	1.20	34	3.52
Zellers		1.40	44	3.18
Can Imp.	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.25	64	3.51
Can. N

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le sportsman Sarto Desnoyers nous parle de Northern Dancer

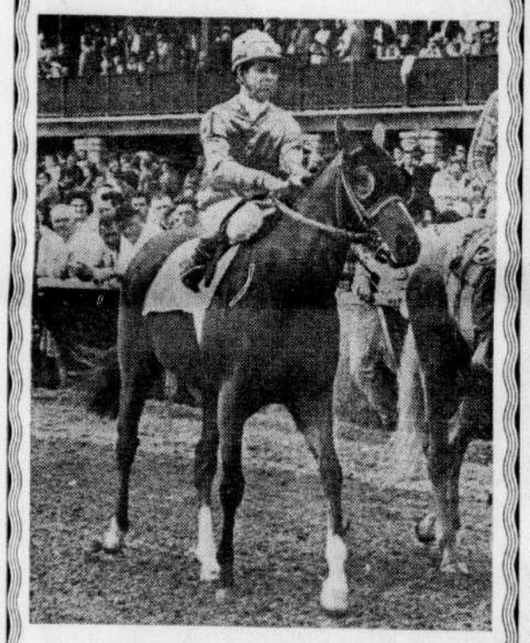
Tous les ans, à la fin de l'été ou au début de l'automne, le financier et turfman torontois E. P. Taylor met en vente les quelques soixante poulains nés sur l'une de ses fermes, la National Stud Farm, près d'Oshawa, ou la ferme Windfield, à York, au nord de Toronto. C'est un événement privé et n'importe qui ne peut y assister et encore moins faire un achat. Il faut être porteur d'une carte d'invitation pour être admis dans l'enceinte où les poulains, encore sans nom, mais portant tous un numéro et une étiquette indiquant le prix réclamé, de $10,000 à $50,000, dit-on, peuvent être vus et examinés.

"M. Taylor se réserve le privilège d'arrêter la vente dès que 50% du groupe ont été attribués, tenant à demeurer propriétaire de l'autre 50%. De même, si deux ou trois hommes ont exprimé le désir d'acheter le même poulain, le sportsman millionnaire détermine lui-même celui à qui il vendra le cheval. Il favorisera toujours un ancien client", nous apprend le turfman montréalais Sarto Desnoyers, l'un de ceux qui, tous les ans, sont invités à cette vente. Il dit connaître des gens qui achètent un ou deux poulains tous les automnes. L'an dernier, M. Jean-Louis Lévesque a acheté pour une valeur de $85,000 de chevaux à cette vente.

Si nous faisons mention de cette vente, c'est qu'au nombre des poulains que M. Taylor avait offerts il y a deux ans, il y avait Northern Dancer, ce cheval qui, samedi, pourrait devenir le premier pur-sang né et élevé au Canada à remporter le derby du Kentucky. Le prix alors réclamé pour Northern Dancer était de $25,000, une somme qu'aucun des acheteurs ne voulut débourser probablement parce qu'il est le rejeton d'un père, Neartic, qui excellait dans les sprints et dans les courses de longueur moyenne mais non dans les épreuves de longue distance. De plus, Northern Dancer était un petit poulain comparé à certains autres de nous signaler Desnoyers.

Ce que de nombreux turfmen canadiens doivent se mordre aujourd'hui les pouces en songeant aux chances de victoire de Northern Dancer dans le derby et en sachant que depuis le début de sa carrière encore toute courte, le porte-couleurs de M. E. P. Taylor a rapporté $261,365 et est devenu le pur-sang canadien à avoir gagné le plus fort montant en bourses dans l'histoire du turf.

Cet hiver, en Floride, le cheval dont tous ceux qui s'intéressent au turf canadien suivront passionnément la lutte qu'il fournira dans l'historique derby du Kentucky, samedi, à Churchill Downs, a gagné le plus rapide prix Flamingo depuis 1957 à la piste de Hialeah puis a également remporté le plus lent derby de la Floride au Parc Gulfstream. Dans le premier, il a couvert la distance en 1:47 4/5, le temps le plus rapide depuis le triomphe de



NORTHERN DANCER, avec BILL HARTACK en selle, est prêt pour le Derby du Kentucky, samedi, à la piste Churchill Downs.

Téléphoto PA

Bold Ruler. Mais dans le derby, il a parcouru le mille et un huitième en 1.50 4/5. Mais on prétend par ailleurs que le tracer à Gulfstream est plus lent que celui de Hialeah. On rapporte qu'un parieur avait misé $50,000 comme quoi Northern Dancer finirait au moins troisième dans le derby de la Floride.

Le rejeton de Neartic par Natalma a eu jusqu'ici une carrière très fructueuse, spectaculaire, pourrait-on dire. Il n'a jamais fini plus bas que deuxième. Il n'a subi en réalité qu'une seule défaite décisive depuis ses débuts, finissant quatre longueurs en arrière de Ramblin Road dans une épreuve dans laquelle il portait une charge beaucoup plus lourde que celle du gagnant dans ce prix Vandal, disputé sur une distance de six furlongs et demi, à Fort Erie.

Après cet échec qui avait suivi une première victoire par sept longueurs, Northern Dancer courut sur le gazon. Il disputa deux épreuves sur la piste de gazon vert-enlevant le prix Summer sur une distance d'un mille mais terminant second derrière Grand Garçon dans le prix Cup and Saucer disputé sur un mille et un seizième.

Comme deux ans, le poulain canadien disputa neuf courses, en gagnant sept et finissant les deux autres fois second. Il enleva le prix Summer, Coronation Futurity, Carleton et Remsen et s'affirma au point dont on a dit de lui qu'il n'avait aucun rival sérieux parmi les chevaux canadiens. Il s'est affirmé non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis.

Les observateurs prétendent qu'il n'aura que trois rivaux sérieux dans la grande classique de samedi, Hill Ride, le grand favori de la Californie, Quandrangle et The Scoundrel. Personnellement, Desnoyers élimine ce dernier de la classe de ceux susceptibles de vaincre le porte-couleurs canadien.

"Je crois en une victoire de Northern Dancer", nous a-t-il déclaré hier soir. "Je persiste à penser que ses chances de succès sont excellentes même s'il n'est pas

Voir ENTRE NOUS en page 57



LE DERNIER BUT DES MARLBOROS — Pete Stemkoski (6) enregistre le dernier but du puissant club Toronto dans la troisième joute de la série finale de l'Est du Canada dans les éliminatoires de la coupe Memorial, à Toronto, hier soir. Le Notre-Dame de Grâce a subi une défaite de 6 à 3. Les joueurs des Monarques sont : Rogatien Vachon (1), Carol Vadnais et Graham Bruder.

Téléphoto PC

Les Marlboros gagnent, 6-3

4 joueurs des Monarques blessés

par **Jacques DOUCET**

(Envoyé spécial de "La Presse")

TORONTO. — Les Marlboros de Toronto forment probablement l'équipe junior la plus formidable au Canada. Mais combien elle nous a paru petite! Hier soir, au Maple Leaf Garden de Toronto, les Marlboros l'ont emporté difficilement, par 6-3 sur les Monarques de NDG. Mais leur façon de triompher les a grandement diminués dans notre estime.

Il leur a fallu en effet blesser quatre joueurs importants du club montréalais : soit André Lagueux, hospitalisé à St. Michael à cause d'une commotion cérébrale et d'amnésie temporaire; Clément Boudreau, un pilier à la défensive, souffrant d'une dislocation de l'épaule droite; Jeff Tapping, un autre défenseur, ayant un cartilage déchiré au genou gauche, et Billy Plager.

Plager, un arrière-garde du Lachine, était blessé à la bouche. Il a pu revenir au jeu à la troisième période, cependant.

Ces quatre noms s'ajoutaient à la liste des blessés qui comprenait déjà Jacques Madore et Jerry Firn.

Jeu de démolition

Malgré ces blessures, les Monarques ont tenu tête aux Marlboros pendant 50 minutes de jeu, puisque le compte était 3-3 avant que les Monarques ne succombent sous le poids de la fatigue.

Quant à Jim Gregory, l'instructeur de l'équipe junior de Toronto qui disait que son équipe était de calibre junior "B", il n'a apparemment rien fait pour retenir ses joueurs qui cherchaient visiblement à démolir les Monarques.

L'instructeur Scotty Bowman, des Monarques, n'a voulu émettre aucun commentaire à l'issue de la joute. Il s'est contenté de faire quelques remarques relativement à l'inefficacité des officiels du match.

Ron Ellis et Peter Stemkowski ont dirigé l'offensive des vainqueurs, obtenant deux buts chacun. Brit Selke et Wayne Carleton ont réussi les autres buts des Marlboros.

Chez les Monarques, qui ont joui de la sympathie de la foule durant le match, Norm Ferguson, Larry Pleau et Craig Patrick ont été les compteurs.

Pendant que les Marlboros faisaient preuve de rudesse excessive, les Monarques donnaient l'exemple d'un courage remarquable. Ainsi, pendant la 2e période, ils ont dû jouer avec deux joueurs de défense seulement. Et Rogatien Vachon a dû repousser nombre de lancers. Il a alors sauvé l'équipe de Scotty Bowman d'un échec plus humiliant.

Les Marlboros mènent donc par 2 à 1 dans cette série finale de l'Est pour la coupe Memorial, une série de 3 de 5.

Les Monarques pourront-ils se relever de ce dur coup? Personne ne saurait le dire, mais s'ils encaissent un nouvel échec et sont partant éliminés, ils pourront marcher la tête haute. Ils affronteront les Marlboros de nouveau demain soir au Garden.



ANDRE LAGUEUX

N.-D.-G. — Buts : Vachon. Défenses : Plager, Tapping, Bruder, Boudreau, Ducharme. Ailiers : Pleau, Patrick, Ferguson, Vadnais, Lagueux, Dufour, Grenier, Obendorf, Côté, Burns.

TORONTO — Buts : Smith. Défenses : Dupont, Chipchase, Seiling McKenny, Winterstein. Ailiers : Champagne, Carleton, Selby, Walton, Moore, Watson, Stemkowski, Ellis, Laurent, Harbaruk.

Arbitre : Gordon Pranschke, Ottawa. Juges de lignes : Blair Graham, Scarborough et Bob Nadin, Weston.

PREMIERE PERIODE

1— Toronto, Selby (Walton, Moore) 10:30

Punitions : Walton, C:35; Plager, 10:35; Marlboro (punition au banc des joueurs, servie par Winterstein, 6:16; McKenny, Boudreau, 15:43; Winterstein, 15:43; Champagne (majeure), 16:22, Harbaruk, 19:27.

SECONDE PERIODE

2— N.-D.-G., Furguson (Vadnais) 0:11

3— Toronto, Ellis (Dupont) 2:52

4— N.-D.-G., Pleau (Côté) 4:38

5— N.-D.-G., Patrick (Dufour, Burns) 11:45

6— Toronto, Stemkowski (Chipchase) 14:37

Punitions : Chipchase, 6:05; Winterstein, 16:16.

TROISIEME PERIODE

7— Toronto, Stemkowski (Carleton, Ellis) 11:14

8— Toronto, Carleton (Ellis, Stemkowski) 11:34

9— Toronto, Ellis (Stemkowski) 16:46

Punitions : Plager, 1:07; Dupont, 5:22; Dufour (mauv. conduite) 12:51.

La saison cycliste débutera le 17 mai

La saison proprement dite du cycliste débutera dimanche, le 17 mai, par le Tour de l'Ile d'Orléans, soit une épreuve de 100 kilomètres.

Plusieurs des épreuves inscrites au programme font partie du Tour du St-Laurent. Ces épreuves ne sont pas encore officielles, puisque, pour ne pas venir en compétition avec d'autres épreuves sportive à différents endroits, l'itinéraire du Tour du St-Laurent pourrait être modifié quelque peu.

Le Tour du Saguenay-Lac St-Jean, une épreuve de 300 milles, sera la dernière grande épreuve au programme. La saison se terminera par le circuit de Montmagny, une course de 50 milles.

Voici le programme de ces épreuves :

17 mai — Mémorial Guy Jinchereau : Tour de l'Ile d'Orléans, Québec, 100 kilomètres (officiel).
22 mai — Circuit Trois-Rivières : 25 milles.
23 mai — Tr.-Rivières - La Tuque (110 milles) par tour du St-Laurent, (à confirmer).
24 mai — La Tuque - Shawinian (85 milles), par tour du St-Laurent (à confirmer).
29 mai — Duvernay (25 milles).
30 mai — Duvernay - Joliette (135 milles), par tour du St-Laurent, (à confirmer).
31 mai — Circuit Joliette (60 milles), T. du St-Laurent, (à confirmer).
7 juin — Circuit Montréal-Nord (50 milles), par Roger Deibec (officiel).
12 juin — Circuit Thetford-Mines (25 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
13 juin — T-Mines - Beauce - T.-Mines (100 milles).
14 juin — T.-Mines - Drummondville (115 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
19 juin — Circuit de Giffard (25 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
20 juin — Giffard - La Malbaie (95 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
21 juin — Circuit 10 milles au tour (80 milles) Malbaie.
28 juin — Circuit Montréal : (50 milles), par Bill Roberts (officiel).
3 juillet — Montmagny - La Pocatière (40 milles), par Tour du St-Laurent, (confirmer).
4 juillet — La Pocatière - Mont-Joli (135 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
5 juillet — Circuit Mont-Joli (75 milles), par Tour du St-Laurent, (à confirmer).
11 juillet — Le Grand Prix cycliste de Duvernay, par Gilles David, (officiel).
12 juillet — 2e étape : Grand Prix cycliste Duvernay.
18 juillet — 100 milles : championnat U.C.N. (La Malbaie-Québec) (officiel).
19 juillet — Circuit de Québec (30 milles), par Bill Roberts (officiel).
26 juillet au 9 août — Tour du St-Laurent (à confirmer), 1,300 milles.
16 août — Québec - Montréal : Promotions des Six-jours Inc., (officiel).
23 août — Madona de Pompéi : 50 milles (paroisse), officiel).
30 août — Circuit de Ste-Foy (50 milles), (à confirmer).
5, 6, 7 sept. — Tour du Saguenay-Lac-St-Jean, (300 milles), (officiel).
13 sept. — Circuit de Montmagny (50 milles), Lucien Blais (à confirmer).

James à Regina

REGINA (UPI) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont engagé Gerry James, ancien joueur étoile des Blue Bombers de Winnipeg, aujourd'hui. L'an dernier, James a refusé les offres de cette dernière équipe et, après avoir été libéré par le repêchage, est devenu officiellement agent libre.

James, qui à deux reprises a été proclamé champion pointeur de la Conférence de l'Ouest, est prêt à ce retour n'étant âgé que de 29 ans. Il détient également le record de 19 touchés dans une saison et, deux fois, a été reconnu comme le meilleur footballeur canadien.

Réouverture du club La Bohème

Comme par les années passées la direction du club de tennis La Bohème, situé à 4345, rue Boyer, à Montréal, accueillera ses anciens et nouveaux membres pour l'ouverture officielle qui aura lieu dimanche, le 3 mai.

Trois courts sont toujours à la disposition des membres et l'instructeur-pro, H. (Bert) Ouellette, sera à votre service pour une école de tennis aux débutants aussi bien qu'aux plus avancés.



ATTERRISSEZ... DESCENDEZ... ET PARTEZ!

Etes-vous de ces gens qui ne peuvent attendre? Dans ce cas, voici votre indéfectible alliée dans la course contre la montre : "Mademoiselle Tilden". Fiez-vous à elle pour sortir au plus vite de l'aéroport et prendre la route sans plus tarder. Elle est preste, ponctuelle, précise; comme toute l'organisation Tilden — l'entreprise No 1 dans le louage d'autos. Il y a de bonnes raisons à cela : Tilden met à votre disposition un choix de voitures inégalé : Pontiac, Chevrolet (modèles luxe), etc.; a des comptoirs dans un plus grand nombre d'aéroports; possède près de 200 bureaux dans tout le Canada; est représenté aux E.-U. par National Car Rentals; est présent dans 28 pays d'Europe et du reste du monde grâce à son réseau de correspondants. Vous êtes pressé? Appelez Tilden!

TILDEN

L'ENTREPRISE CANADIENNE DE LOUAGE D'AUTOS D'ENVERGURE MONDIALE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE À VILLA NOVA

QUINCAILLERIE
CONTRE-PLAQUÉ
PEINTURE
BOIS

4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

274-2446 St-Laurent & Bellechasse
277-1740 66 Ouest, rue Beaubien
581-2440 Centre d'Achats Repentigny
642-5331 Charlemagne

DIVISION L. VILLENEUVE & CIE LTÉE

PLANCHES MURALES PREFINIES "TOWNSEND"

Finition intérieure en bois dur solide, séché au four, sablé au tambour, avec joints en V et bouts appareillés. Empaquetés en carton de 8' de longueur.

Essences en ⅛" d'épaisseur

● ASH COLONIAL ● CHERRY COLONIAL
● SELECT DELTA MARBLE
● Wattled WALNUT ● Colonial WILLOW

Essences en ¾" d'épaisseur

● PECKY CYPRESS



Spécial de la semaine!

PANNEAUX DE PLAFOND

¼" x 4' x 4' carrés de 12" x 12"

● COPPERTONE ● MARBLOCK
● CHATEAU ● SQUARE-TEX

SPECIAL! Le panneau $2.32 à $3.20

UNIQUE EN SON GENRE :

Visitez le nouveau SALON D'EXPOSITION VILLA NOVA

à l'angle nord de la rue Bellechasse et du boulevard St-Laurent

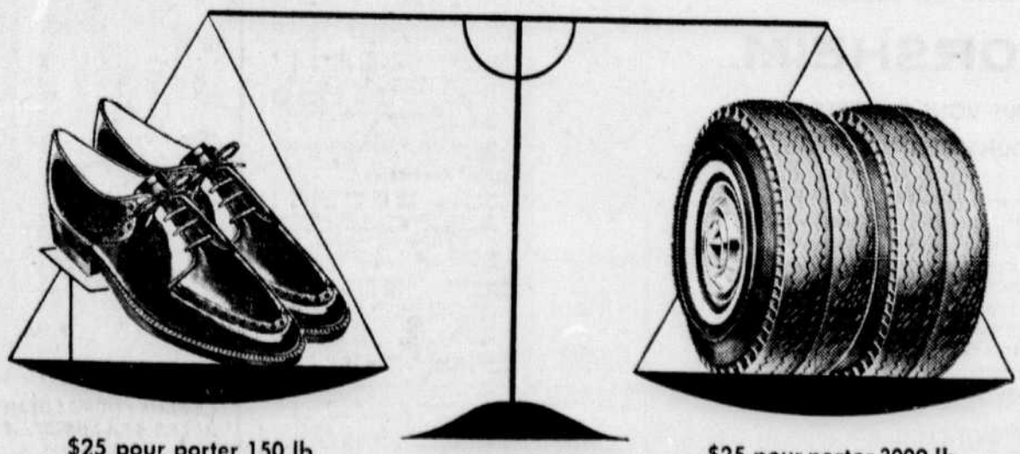
FACILITÉS DE STATIONNEMENT

À VOTRE SERVICE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Plan de paiements faciles, si désiré

GENERAL TIRE

incroyable... mais vrai!



$25 pour porter 150 lb et marcher 3 milles à l'heure

$25 pour porter 3000 lb et rouler jusqu'à 75 milles à l'heure

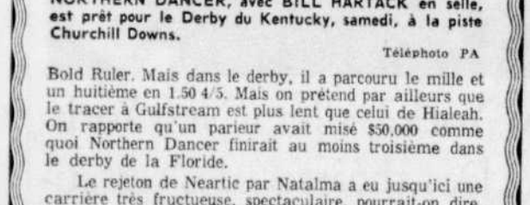
NE VOUS FIEZ PAS SEULEMENT AU PRIX

VENEZ NOUS CONSULTER POUR LE CHOIX DU PNEU APPROPRIE A VOS BESOINS

CITY TIRE COMPANY (fondée en 1919) (1962) INC
1100, rue AMHERST — Tél. 845-2122

GENERAL TIRE

LUDGER GRAVEL & FILS (fondée en 1898) LTÉE
7905, boul. ST-LAURENT — Tél. 387-2581



MIEUX QU'UN HÔTEL...

l'Estérel

C'EST TOUT UN MONDE!

Au coeur des Laurentides, l'Estérel allie le luxe des grands hôtels à l'ambiance bienfaisante du magnifique paysage qui l'entoure. A l'Estérel, hôtel entièrement climatisé, vous trouvez toutes les joyeuses distractions estivales: voile, ski nautique, plages privées et superbe piscine intérieure, équitation, golf, tennis, théâtre d'été, cinéma . . . une cuisine gastronomique et un confort ultra-moderne.

Pour réserver: UNiversity 6-8224 (ligne directe) ou écrivez à La Direction, Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec.

CAMPING ET CARAVANING

CAMPANG

M. Bertrand fait jouer à l'Etat un rôle de figurant

par **Jean LA BOISSIERE**

M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient de se révéler un chorégraphe hors de pair. Un pas en avant: la réglementation; un pas en arrière: la non-concurrence à l'entreprise privée; un autre pas en avant: la documentation touristique à la Maison du Québec, à Paris; puis, un autre pas en arrière: l'amputation systématique des parcs provinciaux. Et l'on pourrait continuer ainsi pendant un certain temps et terminer le tout par la traditionnelle révérence.

Depuis le folklorique discours du ministre à l'ouverture de l'exposition "Camping et Famille", vendredi soir dernier, les campeurs et caravanistes essaient, mais en vain, de comprendre le sens profond d'un ballet dont les pas hésitants ressemblent étrangement à ceux de la plus vulgaire gigue.

Si M. Bertrand croit vraiment faire danser la province sur un rythme aussi saccadé, c'est qu'il ne possède pas la moindre notion de solfège ou qu'il refuse obstinément de faire face à la musique.

La réglementation, dont l'interprétation donnera lieu à d'interminables quiproquos, a été dictée par l'Association des terrains de camping du Québec au Conseil du Tourisme. Les membres de l'auguste assemblée l'ont parée de termes élégants, puis M. Bertrand nous l'a présentée officiellement. Cette réglementation ne s'applique qu'aux terrains de camping et de caravaning de l'entreprise privée. Heureusement, car les autorités provinciales seraient incapables de satisfaire aux prescriptions de la loi. Mais, il n'en est pas question, puisque M. Bertrand nous a candidement avoué que le gouvernement provincial se garderait bien de concurrencer l'entreprise privée.

De toute façon, la politique de non-concurrence est bel et bien amorcée. Contrairement à ce qu'on prévoyait, le guide "Terrains pour tentes et roulottes" publié par la Direction générale du Tourisme nous prévient qu'aucun espace n'est alloué, en 1964, pour les tentes ou caravanes dans le Parc du Mont-Tremblant.

Cession du Mont Orford à des intérêts particuliers pour une période de trente ans; rétrécissement du parc du Mont Tremblant, sous prétexte de lui redonner ses dimensions naturelles, de le mieux contrôler et de construire des routes d'accès; enfin, refus catégorique de développer le parc des Deux-Montagnes, à cause du voisinage presque immédiat de Montréal. Voilà comment le ministre du Tourisme entend sauvegarder l'entreprise privée.

Mais, par contre, nous avons droit à un prix de consolation: la création d'un service de renseignements touristiques à la Maison du Québec, à Paris. Probablement pour inciter les cinq millions de campeurs français à venir nous visiter à l'occasion de l'exposition universelle et constater du même coup de quelle façon on met en valeur les immenses richesses naturelles de la belle province.

Richesses naturelles... Tiens, j'y pense tout-à-coup: si on changeait de ministre? J'ai appris, entre les branches naturellement, que les îles de Valleyfield appartiennent à l'Hydro-Québec. Si M. René Lévesque les cédait à son collègue en le priant de les aménager, M. Bertrand résisterait-il à une offre si alléchante? Mais, M. Lévesque ne veut peut-être pas s'en départir.

J'imagine qu'après les brillantes déclarations du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lévesque préférerait les conserver pour les besoins de son propre ministère. Toutefois, si les îles ne servent pas au ministre des Richesses naturelles, les campeurs seraient heureux de les voir se transformer en terrains de camping et de caravaning.

Ne serait-ce que pour prouver à M. Bertrand que l'aménagement d'un parc provincial, même à proximité de la métropole, peut se révéler un excellent placement pour la province. A condition, bien entendu, que les autorités provinciales respectent les règlements auxquels est assujettie l'entreprise privée. Après tout, charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même?



LA CUISSON en plein air est fort appréciée par les visiteurs de l'exposition Camping et Famille. Chaque jour, des centaines de curieux suivent avec grand intérêt les démonstrations données par des spécialistes. Cette manifestation annuelle se poursuivra jusqu'à dimanche soir, au Centre des loisirs Immaculée-Conception.

Camping et Famille accueille un public avide de plein air

(par **J.L.**) — En moins d'une semaine, plus de 20,000 visiteurs ont été accueillis au Centre des loisirs Immaculée-Conception, où se poursuivra, jusqu'à dimanche soir, l'exposition annuelle "Camping et Famille". Cet événement, organisé dans le cadre de la semaine du camping familial proclamée par Son Honneur le maire Jean Drapeau, est beaucoup plus une campagne d'éducation populaire sur un mode de vie économique qu'une simple démonstration de matériel et d'accessoires.

"S'il ne fallait que démontrer au public l'utilité de l'équipement de camping et de caravaning, nous aurions tôt fait de fermer nos portes", nous a déclaré le Rev. Père Marcel De La Sablonnière, S.J., lors d'une entrevue à ses bureaux de la rue Papineau. "Le public est avide de connaître les bienfants de la vie en plein air; les moyens pour y parvenir rapidement lui sont offerts par les exposants, mais c'est lui seul qui choisira le mode de vacances qu'il préfère".

"Il ne s'agit pas, a ajouté l'animateur de Camping et Famille, de lui jeter de la poudre aux yeux. Il suffit tout simplement de l'inviter à se familiariser avec une activité de plein air qui ne grèvera pas son budget de vacances".

Montée en flèche

Le Père De la Sablonnière a dit que le nombre de visiteurs à l'expo Camping et Famille permet d'évaluer approximativement l'augmentation du public campeur au cours de l'année. "Voici un exemple: en 1962, nous avons reçu 25,642 personnes; en 1963, notre seconde expérience, nous en avons accueilli 34,221. Aujourd'hui, mercredi, moins d'une semaine après l'ouverture officielle, nous avons presque atteint le chiffre de 25,000 de la première exposition".

"Il est évident, a poursuivi le directeur du Centre, que les intéressés ne viennent pas tous de Montréal. Chaque jour, je rencontre des campeurs des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et de la région de Québec. En fin de semaine, nombreux sont les visiteurs qui nous viennent d'aussi loin que Gaspé, le Lac Saint-Jean ou l'Abitibi. C'est surprenant, mais les faits sont là et nous devons en tenir compte".

Quelle sera l'augmentation du nombre de campeurs cette année? Le Père De la Sablonnière répond que M. Jean-Paul Denis, président du Camping Club du Canada, estime que 10,000 nouvelles familles adopteront ce genre de vie. "Mais je crois sincèrement qu'il s'agit d'un strict minimum", a-t-il ajouté.

Une famille en or

Pourquoi choisissez-vous chaque année une famille-modèle de campeurs? "Nous avons adopté cette attitude pour illustrer Camping et Famille, mais également pour appuyer le thème annuel. Celui de cette année concerne la jeunesse et le choix de la famille de 1964, celle de M. et Mme Zéphirin Valiquette, de Saint-Laurent, et des huit enfants qui la composent, symbolise parfaitement le thème de cette troisième exposition annuelle".

Le Père De la Sablonnière nous fait remarquer que la famille Valiquette n'hésite pas à renseigner les gens sur les différentes manières de camper et de voyager. "Quand on a une expérience de milliers de milles à travers le Canada et plus de 400 nuits de séjour sous la tente, vous comprenez aisément qu'on a quelque chose à dire sur la vie en plein air", a ajouté l'animateur de l'expo.

"Les enfants ont rapporté de nombreux souvenirs de voyages qu'ils se font un plaisir de montrer aux visiteurs. Ils sont cinq filles et trois garçons; pour ceux-là, les problèmes n'existent plus. Leur tâche est de persuader les jeunes à camper avec leurs parents durant les mois d'été et ils réussissent merveilleusement bien", a conclu le Père De la Sablonnière.

Les détails techniques de la "future" réglementation

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition "Camping et famille", le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, a révélé les détails d'une réglementation devant régir les terrains privés de camping et adoptée par arrêté ministériel.

On sait que jusqu'à la sanction d'une nouvelle Loi de l'Hôtellerie, l'année dernière, la province ne pouvait exercer de contrôle sur cette forme d'accueil. En 1962, le Conseil du Tourisme, à la suite de séances publiques tenues l'année précédente, avait recommandé l'assujettissement des terrains de camping à des standards afin de protéger les visiteurs. Il fut tenu compte de cette suggestion au moment de refondre l'ancienne Loi de l'Hôtellerie, au moyen d'un article autorisant le Lieutenant-Gouverneur en conseil à adopter éventuellement des règlements. Le Conseil du Tourisme siégea dans la métropole l'automne dernier et fit part de ses recommandations il y a quelques semaines.

L'aménagement

"Dorénavant, nul ne pourra entreprendre la construction, l'agrandissement ou la transformation d'un camping sans avoir soumis au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche les plans des travaux et obtenu de lui un certificat attestant que ces travaux projetés sont conformes à la Loi de l'Hôtellerie et aux règlements relatifs au camping.

"De plus, nul ne pourra exploiter un camping sans un permis renouvelable annuellement, délivré par le service de l'Hôtellerie.

"Toute demande de renouvellement devra s'effectuer avant le 15 février, une disposition prise pour que le répertoire des terrains publié annuellement par la Direction générale du Tourisme comporte une documentation précise."

La nouvelle réglementation exige de tout terrain de camping qu'il ait une superficie supérieure à 10,000 pieds carrés, qu'il soit sec et bien drainé, qu'il soit situé assez loin des eaux stagnantes pour ne pas incommoder les campeurs, qu'il soit équipé d'un robinet à eau potable par six groupes-campeurs ou moins, d'un cabinet d'aisance pour hommes et d'un autre pour femme par douze groupes-campeurs ou moins, d'une poubelle avec couvercle d'une capacité de vingt gallons par quatre groupes-campeurs ou moins et d'une table par groupe-campeurs logeant sous la tente.

Hygiène et services

Tout détenteur de permis devra s'assurer que l'eau servant aux campeurs est potable et, si elle ne provient pas d'une municipalité ou d'un service public, la faire analyser et fournir un certificat du médecin-hygiéniste du district. Les unités de camping devront avoir une superficie minimum de 1,500 pieds carrés. Chaque terrain devra être accessible par un chemin carrossable aménagé de façon à ce que les automobiles et les roulottes y circulent sans difficulté, pourvu d'indications suffisantes et éclairé convenablement du coucher au lever du soleil. Il faudra que les chemins à l'intérieur du terrain soient tenus en bon état, que l'enlèvement des ordures se fasse chaque jour, que les affiches et édifices soient bien entretenus.

Le détenteur d'un permis aura l'obligation de prévenir et de faire disparaître les conditions non hygiéniques ou nuisances, les causes d'insalubrité ou de maladie; il lui faudra tenir un registre ou un fichier dans lequel le voyageur inscrira ses nom et adresse, le nombre des personnes qui composent son groupe-campeurs et le numéro d'enregistrement du véhicule automobile ainsi que le nom de la province ou de l'état qui a émis cet enregistrement. La personne en charge du terrain complétera l'inscription au moyen du numéro de l'unité qu'occupera le groupe-campeurs et de la date de l'arrivée et de départ de chaque groupe. Le registre ou le fichier devra être conservé au moins 2 ans.

Enfin, les prix maximums d'admission devront figurer dans le formulaire de demande de permis, puis être affichés visiblement près du comptoir servant à la réception des campeurs. Ils ne pourront être modifiés que lors du renouvellement ou du transfert du permis.

M. Gadbois démissionne de l'ATCQ

M. Raoul-D. Gadbois, président-fondateur de l'Association des terrains de camping du Québec, a remis sa démission à l'organisme qu'il dirigeait depuis deux ans, au cours d'une réunion générale tenue à l'issue de l'ouverture de l'expo "Camping et Famille", vendredi soir dernier.

M. Pierre-Paul Chalifoux, secrétaire exécutif de l'ATCQ, nous informe que le président Gadbois a cédé son siège à M. Jean-Louis Lebeau, qui agira comme président intérimaire jusqu'aux élections de novembre prochain. MM. Rouville Daignault et Maurice Robillard ont été élus directeurs de l'organisme.

SCOOTERS
• LAMBRETTA
• HONDA
• ROMA
Vente — Service — Réparations
AUCUN COMPTANT — TERMES FACILES
Votre boutique de scooter
CYCLE & SPORTS Sylvestre
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES P.M.
4801 rue PAPINEAU — Tél. 527-2439

Dyke's Caravans
St-Luc, P.Q. Route 7 & 9B
Entre Laprairie et St-Jean
Tél.: DIRECT OL. 8-8393
Spécialité ROULOTTES DE VOYAGE
★ Airstream ★ Shasta ★ Glendette ★ Pyramid ★ Shamrock ★ Tag-A-Long
9 ANNEES D'EXPERIENCE DANS LA VENTE ET SERVICE DE ROULOTTES DE VOYAGE

Suivez la vague du camping! Venez vous aussi à la
3e EXPOSITION
"CAMPING et FAMILLE"
la plus considérable du genre au Canada
JUSQU'A DIMANCHE 3 MAI
au Centre des Loisirs Immaculée-Conception
4265, avenue Papineau, Montréal
DEMAIN 1er MAI, grand tirage électronique I.B.M. de
1,000 CHASSEURS A L'ORIGNAL
★ — Cinq étages regorgeant des produits des meilleurs exposants — Kiosques à l'extérieur aussi
★ — ATTRACTIONS NOMBREUSES
★★ — Cinéma continuel (documentaires récents)
★★★ — DEFILES DE MODES DE GRAND STYLE (Dupuis Frères)
★★ — Montage de tente
★★★ — LA FAMILLE DU CAMPING 1964
★★ — Démonstrations de canotage — plongeon — pédalo plongée sous-marine
★★★ — CUISSON EN PLEIN AIR — échantillonnage
★★★ — KIOSQUES D'INFORMATIONS: Camping Club du Canada, Association des Propriétaires de Terrains de Camping, Association des Camps d'été pour enfants.
HEURES D'OUVERTURE: sur semaine, de 2 h. à 10 h. p.m. samedi, de 10 a.m. à 10 p.m. — Dimanche 1 h. à 10 p.m.
22,000 VISITEURS EN 1962, 35,000 EN 1963
VENEZ EN FOULE!
ADMISSION: adultes, 50¢; enfants, 25¢

CAMPING CANADIEN ENRG.
Achetez votre tente de qualité française directement de l'importateur

ECONOMISEZ 30%
sur le prix de détail
DENIS ROUSSEAU, propriétaire du
CAMPING CANADIEN
vous invite à comparer PRIX et QUALITE de la tente IT PARIS, dont il est seul dépositaire au Canada.
ARMADA IT PARIS CADISON
PRIX ULTRA-SPECIAL SUR EQUIPEMENT COMPLET POUR 5 CAMPEURS
• Tente française #CC500 • poêle "Coleman" #411 • fanal "Coleman" #200 • 5 pneumatiques "Palma" • 5 sacs de couchage "Camprite" • 1 pompe à pied • 1 glacière "Coleman" #5215 • 1 table pliante pour 6 • chaises #401.
VALEUR REG. $433 SI ACHETE SEPAREMENT
EN GRAND SPECIAL $348.80
7541, avenue DANTE
ST-MICHEL — 727-4213

EXPOSITION
PERMANENTE DE CAMPING
15 TENTES EN MONTRE AU MAGASIN
SPECIAL
TENTE TOURISTE 9'x9'

REG. $44.50
GRAND SPECIAL
$29.95


OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

"On rencontre des gens si aimables sur une HONDA

OUVERT EN SEMAINE JUSQU'A 6 H.
SAMEDI à 5 H. — VENDREDI SOIR à 9 H.
VENEZ VOIR LES MERVEILLEUSES MOTOS HONDA
Elles sont tellement perfectionnées: depuis la populaire C-100 à la CB-77 Super Sports: démarreurs électriques, embrayage automatique, transmission à 4 vitesses, silencieux, selle double, vitesse (si désiré), freinage parfait et de sécurité, lignes fuyantes et quelles couleurs! Quelle économie aussi! Plus de 225 milles au gallon. Parfaite pour les loisirs — les voyages — les affaires. Depuis $300 — Facilités de paiement — Pas de dépôt — Enregistrement et assurance, le tout le même jour.
VENTE et SERVICE complet pour
HONDA - LAMBRETTA - BSA
HARLEY-DAVIDSON
Bentley's MONTREAL
2081-87 BLEURY, ST
Tél. VI. 2-1861

A Lac-Mégantic

"Printemps-Jeunesse"

Le grand Festival "Printemps-Jeunesse" est actuellement en cours au Centre de Loisirs Mgr-Bonin, à Lac-Mégantic. Des activités abondantes et variées sont inscrites au programme, à l'intention des jeunes et des moins jeunes.

En fin de semaine dernière, se tenait un festival de chorales, sous la présidence de M. le chanoine Oscar Mauger, curé de Lac-Mégantic. On y a entendu plus de 150 voix mixtes formant les choeurs de St-Gédéon, Lambton, Ste-Agnès, la Manecanterie du collège et le "Choeur de Suzanne".

Ce soir, il y a récital de piano avec les 25 participants de Lac-Megantic au récent Festival de musique du Québec. En outre, on présente aussi, cette semaine, au Centre Mgr-Bonin, le "Salon du Livre" où sont étalés plus de 4,000 volumes, et l'exposition des dessins d'enfants, réalisés aux cours donnés par Mlles Odette Beaudoin et Solange Roy.

Parmi les événements à venir, on compte un récital d'orgue qui aura lieu dimanche, 3 mai, à 8 h. 30 du soir, à l'église Ste-Agnès, avec Mme Ruth-Roy Morency, organiste et professeur de grande réputation.

Le mercredi 6 mai, à 8 h. 30, au Centre Mgr-Bonin, ce sera le "Gala du film": on y présentera le film "Le Cri" qui met en vedette Alida Valli et Steve Cochrane. Le samedi 9 mai, à 8 h. 30, il y aura "Gala artistique" avec le concours d'artistes de Lac-Mégantic et de la région, dans une mise en scène de Pierre Gosselin et dans un décor féerique de "La Belle au Bois Dormant". A la même occasion, se fera le couronnement de "Mlle Printemps-Jeunesse".

Ce festival printanier est dirigé par un dynamique comité dont M. Gérard Poulin est le président. En font également partie, M. Bertrand Beaulieu, directeur du Centre Mgr-Bonin, MM. Pierre et Jacques Lachance, ainsi que Mlles Suzanne Mercier et Solange Roy, secrétaire.

Boîte à chansons

"Chez mes Cousins"

Une nouvelle boîte à chansons doit ouvrir ses portes, cette semaine, à Rosemont. Elle portera le fort joli nom : "Chez mes Cousins", d'après la populaire chanson de Germaine Dugas ; cette charmante chanteuse a d'ailleurs accepté d'en être la marraine et même d'en faire l'ouverture officielle, sa-



GERMAINE DUGAS

medi soir, 2 mai, avec deux spectacles, à 8 h. 30 et à 10 h. 30.

La boîte "Chez mes Cousins" sera aménagée au sous-sol de l'église St-Jean-Vianney, angle Beaubien et 25e avenue (l'entrée se fera par la porte "bleue", sur la 25e ave). C'est le jeune chanteur Jean Lorrain qui dirigera cette boîte et si la réponse du public, jeune et moins jeune, est encourageante lors de l'ouverture, on y présentera des spectacles à tous les 15 jours. A noter que des biscuits et du café y seront servis gratuitement. "Chez mes Cousins" est un rendez-vous pour la jeunesse de Rosemont et d'ailleurs !

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 6 h., à Radio-Canada **(canal 2)**, programme "Jeunesse Oblige" télévisé de l'aréna de **St-Vincent-de-Paul** (reportage sur Hervé Brousseau et chronique sur la trompette).

—A 8 h., au Centre **St-Barthélemy,** 7111, des Erables : exposition de chapellerie.

—Au Centre municipal de **Verdun,** 474, rue de l'Eglise : exposition de céramique (jusqu'à 11 h., et demain, de 9 h. du matin à 11 h. du soir).

—Expositions : au Centre **Imm.-Conception,** 4265, rue Papineau ; "Camping et Famille" (de 2 h. à 10 h.) ; — à **Laprairie,** au "P'tit Café" (école Saint-Joseph), exposition d'art (de 7 h. à 10 h. du soir, entrée libre).

DEMAIN : à 4 h. 30, séance du Ciné-Club pour les 6 à 15 ans, au centre **St-Emile,** 3450, rue Davidson (entrée libre), à l'affiche : "A pied, à cheval et en spoutnik", avec Darry Cowl.

—A 2 h. 30, à l'école **Mgr Gauthier** (Gouin et St-Hubert) : inspection annuelle des cadets, par le consul de France, M. Philippe Benoist.

—Au centre **Gadbois,** 5485, ch. Côte St-Paul : ouverture du "gala printanier", à 7 h. 30 (à la piscine), courses, ballet aquatique, etc. ; à 8 h. 30 (au gymnase), danse avec orchestre.

—A **Verdun,** à la salle Bourbonnais, 3495, av. Verdun : à 8 h. 30, ouverture de la boîte à chansons "Verdun", avec Francine Lalonde, Yves Cloutier et d'autres chansonniers.

"Les Cabotins"

Un nouveau groupe de théâtre amateur vient de se créer à Laval-des-Rapides ; il s'agit de la troupe "les Cabotins". Celle-ci présentera son premier spectacle, demain et samedi soir, 1er et 2 mai, à 8 h. 30, à l'école St-Gérard, 50 rue Proulx, à LDR. Elle mettra à l'affiche : "L'élixir de M. Blaise", une comédie de Maurice Bourassa. Pour renseignements : 669-5011 ou 669-5829.

A "Carrefour"

Une soirée en Italie

"Les Malurons" (FFQ) ont été chargés d'organiser la prochaine soirée qui se tiendra samedi, 2 mai, à 8 h., à la boîte de folklore "Carrefour", installée au centre **St-Emile,** 3450, rue Davidson (nord de Sherbrooke). Ce sera une soirée typiquement italienne, offerte sous le titre : "Fleurs d'Italie", avec la collaboration d'un groupe folklorique italien, "les Friulana".

Fondée depuis 2 ans, l'équipe "les Malurons" est particulièrement au service du folklore et des folkloristes. A chacune des soirées elle a invité des groupes folkloriques de nationalités différentes (italienne, allemande, polonaise et autres), qui ont offert des démonstrations de leurs propres danses nationales.

"Les Malurons" tiennent une soirée le 3e dimanche de chaque mois, au centre Père-Marquette (Bellechasse et Marquette) ; ils sont sous l'habile direction du meneur Réal Hamelin, tandis que M. André Naud en est l'organisateur.

"Jeunes Visages"

L'équipe de folklore "Jeunes Visages" présentera un grand spectacle de danses internationales, demain soir, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Eugène, angle Beaubien et 13e Av., à Rosemont. Le public y est cordialement invité.

Chez les infirmes

A l'occasion de leur soirée récréative qui aura lieu samedi, 2 mai, à 8 h., au centre Ovila-Pelletier, 4495 est, rue Ontario, les Loisirs "Le Grillon", pour les infirmes, tiendront leur assemblée générale annuelle et l'élection de leur bureau de direction. Tous les membres actifs y sont donc invités; seuls auront droit de vote ceux qui posséderont leur carte de membre. La soirée sera complétée par un programme de détente et de joie.

Loisirs et Récréation

par **Dollard MORIN**

"Tambour-Battant"

L'équipe de Loisirs "Tambour-Battant" invite le grand public à une soirée de chansonniers qui aura lieu dimanche, 3 mai, à 8 h., à l'auditorium St-Vincent-Ferrier, angle Jarry et Drolet. On y entendra **Pauline Julien** qui interprétera les meilleures compositions des chansonniers les plus réputés. On y applaudira aussi le jeune chanteur **Claude Palmieri,** accompagné de son guitariste et de son flûtiste.

En outre, le club sportif "Tambour-Battant" tiendra sa danse annuelle, samedi soir, 2 mai, à 8 h. 30, au restaurant Rockliff, rue Lajeunesse, et le couronnement de sa "Reine du Ski", Mlle Reine St-Louis. Il y aura aussi remise des trophées, dont le trophée perpétuel "Yvan Dubois" décerné au skieur ayant fait le plus de progrès, ainsi que des prix de présence. Pour renseignements : 273-8238 ou 279-5726.

Etes-vous au courant ?



INVENTAIRES — STATISTIQUES
EXTENSIONS — VERIFICATION
Trois mois de location alloués sur l'achat

Il y a la Place d'Armes
la Place des Arts
la Place Victoria
la Place Ville-Marie
La Place des Calculateurs
OLIVETTI qui impriment
à
CANADA DACTYLOGRAPHE Inc.
914, St-Alexandre, Montréal
Tél. 861-5771

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

bientôt... La Fête des Mères!

HEURES D'OUVERTURE
BOUL. METROPOLITAIN ET RUE VIAU
LUNDI, MARDI, MERCREDI, JUSQU'A 7 P.M. — SAMEDI JUSQU'A 7 P.M. — JEUDI ET VENDREDI, JUSQU'A 10 P.M.
BOUL. TASCHEREAU (Rte 9b) GREENFIELD PARK
JUSQU'A 10 P.M. TOUS LES SOIRS
15 BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE (Rte 4) CHATEAUGUAY
LUNDI AU VENDREDI, JUSQU'A 10 P.M. — SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.



ROBE "TUBE"
EN COTON
pour la maman ravissante...
SEULEMENT **2.66**
Aux imprimés jeunes et gais. Sans manches, encolure ronde, se boutonne à l'épaule et un cordon souligne la taille.
Couleurs assorties. Tailles : P.M.G.

ou...

BLOUSE
EN COTON
pour la maman élégante...
Imprimés aux couleurs vives ou unies. Choisissez la manche ¾ ou courte, l'encolure ronde ou nouée... vous serez sûr de lui plaire.
Tailles : 12-20.



CHEMISE DE NUIT EN COTON
pour la maman coquette...
SEULEMENT **2.27** Comparez à 2.98
Délicate lingerie bordée de dentelle. Motifs variés, riches nuances. Encolure ronde ; sans manches. Tailles : P.M.G.

Le pyjama Capri à encolure ronde, sans manches, enjolivé d'une fine dentelle. Les tons les plus attrayants ! Tailles : P.M.G.

Le Baby Doll toujours populaire et si confortable. Sans manches ; encolure ronde. Garni de dentelle... dans les tailles : P.M.G.

PEIGNOIR D'INTERIEUR *pour la maman pratique...*
PRIX FANTASTIQUE **4.75**
Tissus soyeux de coton, terylene, satinette. Coupe ample ou droite. Sans ou avec manches courtes. Coloris de la saison et teintes unies. Tailles : 14-20 ; 16½-24½ ; 48-52.

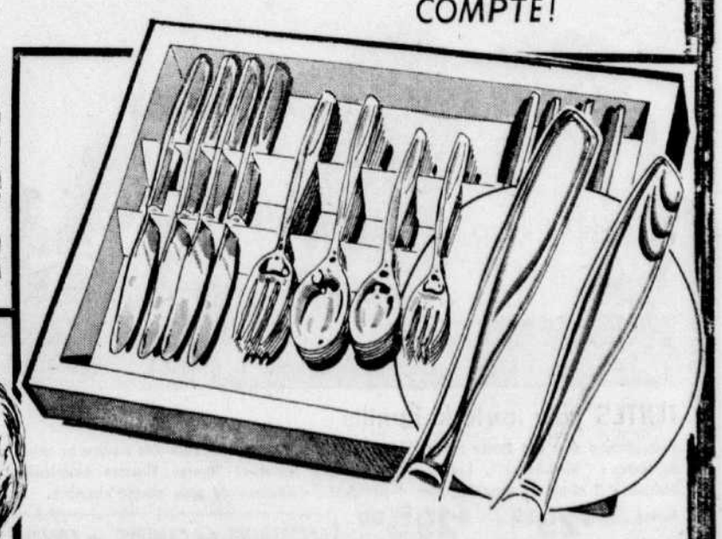
CACHE-POUSSIERE
EN COTON
pour la maman active...
SEULEMENT **2.66**
Facile d'entretien. Le corsage est orné d'un plissé de fantaisie tout autour... sur lequel retombe le collet bordé d'une fine dentelle. Imprimés dans les teintes de rose, or, ou bleu. Tailles : P.M.G.



CARDIGAN DUVETE
pour la maman sportive...
Comparez à 5.98
4.47
Acrylic 100%. Doux à porter... pratique et élégant. Manches longues. Disponible dans les tons blanc, rose ou bleu. Tailles : PMG.



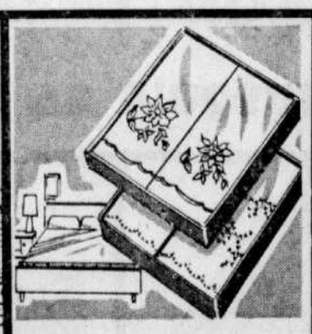
Chargez-le ou *PORTEZ-LE A MON COMPTE!*



COUTELLERIE "INTERNATIONAL"
SERVICE DE 32 PIECES
11.27 Comparez à 16.95
EN ACIER INOXYDABLE — 2 styles au travail soigné : Panorama à sculpture classique et Prevue à motif tourbillon. Ne rouille pas ; ne ternit pas. Fini brillant de miroir. Comprend 8 cuillers à thé, 8 fourchettes, 8 cuillers à dessert et 8 couteaux. Le tout dans un emballage-cadeau.



ENSEMBLE de SERVIETTES
"Lady Galt"
Vaste choix d'imprimés et de tons unis. Empaquetage attrayant. Un cadeau pratique.
1.97 l'ens.
Comparez à 3.49 l'ens.



TAIES D'OREILLERS BRODEES
Délicate broderie à la main. Présentation dans emballage-cadeau.
1.97 la paire
Comparez à 2.98 la paire



POUDRE APRES-BAIN
"Lynette"
1.14 Comparez à 1.59
Ayez cette sensation de fraîcheur, de bien-être, de détente après votre bain. 7 oz.



Maman sera ravie de son...
ESSENCE MOUSSEUSE PARFUMEE
POUR LE BAIN
Subtile fragrance, élégamment embouteillée pour plaire à la vue autant qu'à l'odorat.
SEL **83¢** Comparez à 1.09
ESSENCE (19 oz) **99¢** Comparez à 1.49

Pour la maman séduisante...
EAU de COLOGNE
"TWEED"
1¾ oz **1.37** Comparez à 1.75
3 oz **1.99** Comparez à 2.50
6 oz **3.29** Comparez à 4.00



Tous ces articles sont à quantité limitée

TOWERS
IN 3 LOCATIONS
À 3 ENDROITS
GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B)
METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU
CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

Octroi du contrat pour les approches du tunnel Lafontaine

QUEBEC (PC) — Un contrat de $6,528,867.42 a été octroyé à Simard Frères et Cie, de Montréal, pour la construction des approches sur le territoire de la ville de Montréal, du tunnel qui reliera la métropole à l'île Charron, dans le St-Laurent.

Le tunnel doit se compléter d'un pont entre l'île Charron et Jacques-Cartier, sur la rive sud du fleuve. Baptisé Sir-Louis-Hippolyte-Lafontaine, le pont-tunnel de $75 millions s'intègre à la route trans-canadienne et devrait être ouvert à la circulation vers 1966.

Déjà, des travaux d'une trentaine de millions sont en cours pour la construction des éléments du tunnel et sa mise en place sous le lit du fleuve.

En annonçant la nouvelle, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a spécifié que le contrat avait été accordé, du consentement du Conseil de la trésorerie, au plus bas des cinq soumissionnaires en lice.

Hold-up dans un restaurant

Deux suspects d'environ 25 ans ont perpétré un vol à main armée, vers 3 h. 30, la nuit dernière au Ruby Foo's Restaurant, situé au 7815 boulevard Décarie.

Les bandits ont pris la fuite avec $400. M. Guy Lemieux, le gérant de l'établissement, leur a remis le contenu de la caisse.

VENDEURS DE MEUBLES

Chaine de magasins de meubles prospères, ouvrant d'autres magasins, demande vendeurs et gérants d'expérience. Bilingues, ambitieux, travailleurs. Salaire et commission. Excellente occasion pour de bons hommes.

3510 EST, boulevard ST-JOSEPH

entre 3 et 7 p.m. M. David

JEUNE HOMME

demandé pour s'initier à la gérance d'important magasin à succursales au détail. Instruction 12e année ou équivalent. Bilingue de préférence. Pour entrevue, 1er ou 2 mai, composez

VI. 9-7149

Vendeur recherché

Caractéristiques essentielles. Doit être bilingue et de bonne apparence. Prêt à travailler fort. Enclin à la mécanique, expérimenté dans la vente de l'outillage lourd pour la construction. Salaire — commission-dépenses — assurance maladie — fond de pension. Toutes les applications doivent être faites par écrit et adressées au :

DEPARTEMENT DES VENTES
Blackwood Hodge Quebec Ltée.
1945, 55e ave Dorval, P.Q.

DOMTAR

INGENIEUR EN INSTRUMENTATION

Un des plus grands moulins à papier des Cantons de l'Est est à la recherche d'un surintendant pour son département d'instrumentation. Le préposé à ce poste sera responsable de la sélection, l'installation et l'entretien des nouveaux instruments ainsi que de la modification et l'amélioration des installations actuelles.
La préférence sera accordée aux nouveaux diplômés (depuis 1960) en génie électrique, mécanique ou chimique qui sont familiers avec les procédés d'instrumentations dans l'industrie et qui voudraient se spécialiser dans ce domaine.
Les candidatures à ce poste seront reçues avec toute la discrétion de l'éthique professionnelle. Le curriculum vitae devra faire état des renseignements personnels usuels ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et expérience.

SERVICE DE RECRUTEMENT
DOMINION TAR & CHEMICAL COMPANY, Ltée
2100 Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

DEMENAGEZ-VOUS ?

Dans ce cas, si vous êtes un(e) abonné(e) du service de livraison à domicile de LA PRESSE, assurez-vous de continuer à recevoir fidèlement votre quotidien préféré . . . à votre nouvelle adresse. Pour ce faire vous n'avez qu'à bien remplir le coupon ci-dessous, le découper et nous le retourner par la poste le plus tôt possible.

LA PRESSE EST LIVREE PARTOUT A 45c PAR SEMAINE

- Vous pouvez aussi aviser directement notre service de livraison à domicile en téléphonant, du lundi au vendredi, entre 9 h. a.m. et 9 h. du soir, à ce numéro :

VI. 9-1138

Samedi, de 9 h. a.m. à midi

LA PRESSE, 7 ouest, rue SAINT-JACQUES,
Montréal, Québec
NOM .....
ADRESSE ACTUELLE .....
NOUVELLE ADRESSE .....
.....
DATE DU DEMENAGEMENT .....
NOUVEAU NO DE TELEPHONE .....

QUÉBEC NO 1
une nouvelle image...
OKAO
...à l'image du Québec moderne

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "L'aventure de Mme Muir" (Américain, 1948). Comédie avec Gene Tierney et Rex Harrison. — Le fantôme d'un capitaine s'introduit dans la vie d'une jeune veuve retirée au bord de la mer.

12.30 p.m. — Canal 6 : "Cover girl", comédie musicale, avec Rita Hayworth et Gene Kelly.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Forte tête" (Français, 1942). Comédie dramatique avec René Dary et Paul Azaïs. — Un employé de banque est innocenté d'un vol grâce au petit-fils du directeur.

1.00 p.m. — Canal 2 : "La bande à papa" (Français, 1956). Comédie policière avec Fernand Raynaud et Noel Roquevert. — Après avoir empêché un vol à main armée, un employé de banque timide découvre que le voleur est son père.

8.30 p.m. — Canal 10 : "Les naufrageurs" (Français, 1958). Mélodrame avec Henri Vidal et Darry Carrel. — Sur une île où sévit la famine, une jeune fille provoque le naufrage d'un navire chargé de vivres.

11.15 p.m. — Canal 7 : "Jungle patrol" (1948) avec Kristine Miller et Arthur Frantz. — Huit hommes faisant partie d'un détachement du 49e bataillon, sont en mission en Nouvelle Guinée durant la deuxième guerre mondiale.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Le grand cirque" (Français, 1949). Drame de guerre avec Pamel Skiff et Pierre Cressoy. — Aventures d'un groupe d'aviateurs français durant la dernière guerre.

11.30 p.m. — Canal 2 : "Docteur Jekyll et M. Hyde" (Américain, 1946). Drame d'horreur avec Spencer Tracy et Ingrid Bergman. — Sous l'effet d'une drogue de son invention, un savant se transforme en monstre.

11.35 p.m. — Canal 6 : "The village that refused to die", documentaire sur un village du Viet-Nam.

(Vendredi)

11.00 a.m. — Canal 2 : "Neuf garçons . . . un coeur" (Français, 1947). Comédie musicale avec Edith Piaf et les compagnons de la chanson. — Un soir de Noël, une chanteuse sans emploi rêve qu'elle monte au Paradis.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Flèches de feu" (Américain, 1953). Western avec Anthony Dexter et Jody Lawrence. — En 1607, en Virginie, de durs combats entre Blancs et Indiens à cause d'un ambitieux.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Le bandit" (Italien, 1946). Drame social avec Amedeo Nazzari et Anna Magnani. — De retour d'un camp de concentration, un Italien se révolte à la vue des malheurs de sa famille et devient hors-la-loi.

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2
(Jeudi)

11.00 a.m.—"L'aventure de Mme Muir". Adultes.
1.00 p.m.—"La bande à papa". Adultes.
11.30 p.m.—"Docteur Jekyll et M. Hyde". Adultes, des réserves.

CANAL 7

11.15 p.m.—"Jungle patrol". Adultes.

CANAL 10

12.30 p.m.—"Forte-tête". Adultes.
8.30 p.m.—"Les naufrageurs". Adultes.
11.15 p.m.—"Le grand cirque". Adultes et adolescents.

CANAL 2
(vendredi)

11.00 a.m.—"Neuf garcons . . . un coeur". Adultes et adolescents.
1.00 p.m.—"Le bandit". Adultes, des réserves.

CANAL 10

12.30 p.m.—"Flèches de feu". Adultes.

Les commissaires d'Alma et Québec contre la grève

QUEBEC (PC) — **La Commission scolaire de Québec s'est prononcée mardi soir contre le droit pour les instituteurs de recourir à la grève.**

Cependant, au moins un des commissaires, M. Jacques Dion, s'est opposé à la résolution en affirmant "qu'il est grandement temps que les commissions scolaires acceptent leurs responsabilités et accordent aux instituteurs les mêmes droits qu'aux autres travailleurs".

Le président, M. Wilrod Bhérer, a dit pour sa part que le droit de grève affecterait d'abord et avant tout les écoliers et qu'il est personnellement d'opinion que les conflits peuvent toujours être réglés par l'arbitrage.

A Alma

Par ailleurs, à Alma, c'est à l'unanimité que la Commission scolaire de cette localité du Lac Saint-Jean s'est prononcé contre le droit pour les instituteurs à leur emploi de recourir à la grève.

Ingénieur Civil
DISPONIBLE
Désire position à Montréal, 15 ans d'expérience : pavages, terrassements, égouts.
Case 9683, La Presse

Contremaitre, pantalons
Expérimenté dans le travail à section. Pantalons de qualité pour hommes.
DAYMOR PANTS AND SPORTSWEAR LTD.
9250 MEILLEUR
381-7681

La "Plume Rouge" devra réduire ses services

La "Plume Rouge" est dans le "rouge" à un tel point que ses administrateurs ont décidé de "couper" certains de ses services, faute d'approvisionnements.

La raison en est très simple : on prévoit que l'accumulation des déficits atteindra $500,000 au cours de 1964 et le conseil d'administration a décidé d'équilibrer les revenus et les dépenses, coûte que coûte, à compter du 1er janvier 1965.

Les propos du président de cette fédération de 36 oeuvres de bien-être, M. H. K. McLean, comme ceux des présidents des divers comités, ont jeté une note de tristesse à la 42e assemblée annuelle de l'organisme, hier, à Montréal.

L'administrateur général, M. Charles H. Young, a d'ailleurs décrit l'état d'esprit général en ces termes : "Je ressens beaucoup de dépit contre les limites qui nous entourent en ce 42e anniversaire de notre fédération". Plus loin, M. Young ajouta : "Aucun ne peut parcourir le rapport du Comité des prévisions budgétaires sans se sentir frustré devant l'impossibilité pour nos agences de satisfaire à leurs besoins respectifs".

Cela signifie qu'on devra refuser des soins à des enfants nécessiteux, et à des vieillards, etc. La fédération de la Plume Rouge a d'ailleurs institué récemment un comité chargé de reviser, d'ici la fin de juin, la nature et l'importance de ses 36 services et d'établir des priorités.

Le président du comité du budget, M. Q. C. D. Bovey, a souligné que les résultats des campagnes de souscriptions ont augmenté seulement de 18% depuis huit ans, couvrant ainsi l'augmentation du coût de la vie, sans rien apporter davantage pour faire face à l'accroissement des besoins découlant de l'augmentation de la population.

Il s'est demandé si la population, bien que fort généreuse, ne s'illusionnerait pas sur les objectifs des campagnes de charité qui sont fixés selon le besoin strict et ne comprennent aucune marge sécuritaire.

L'assemblée annuelle de la Plume Rouge coincidait avec un dîner auquel le président du Conseil canadien du Bien-être, M. Bernard M. Alexander, prononça une conférence.

M. Alexander s'est demandé s'il fallait toujours recourir aux mesures gouvernementales lorsque les contributions volontaires et les agences privées de services sociaux ne suffisaient pas aux besoins ni à la tâche.

"C'est la tendance, dit-il. Mais nous avons besoin de critères pour savoir à quel moment un programme d'aide sociale à caractère privé doit devenir responsabilité publique et pour élaborer des formules de collaboration entre la charité privée et l'aide publique.

M. Alexander a ensuite souligné qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre la charité publique et la charité privée. "Sous notre système démocratique, dit-il, c'est l'individu qui remet le pouvoir au gouvernement responsable, en tant qu'il choisit d'exercer toutes ses prérogatives. Le concept du "nous, le peuple ; eux, le gouvernement" est fallacieux".

Montant du vol postal: $1,182,000

La valeur globale du butin emporté par les sept cagoulards masqués et armés lors du vol d'un camion postal, le 31 mars dernier, serait de $1,182,000. C'est ce qu'a révélé hier la police en citant ces chiffres comme provenant des derniers rapports sur ce hold-up.

On signale que le montant serait réparti en $600,000 en argent et $582,000 en obligations. Il s'agit de 50 obligations de $1,000 de "Peterview Local Improvement Development", et de 35 obligations de $1,000 de Stephenville, à Terre-Neuve, le reste du montant comprenant des obligations d'épargne du Canada.

La police n'a effectué jusqu'ici aucune arrestation en rapport avec cette affaire.

Montréal verse à l'Expo $550,000

La ville de Montréal a accepté hier de participer d'une somme de $550,000 aux dépenses d'immobilisation et d'exploitation de la Société canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Elle avait été invitée à ce faire par le sous-commissaire général de la société, M. Robert F. Shaw.

Dans sa lettre, M. Shaw fait part à la ville que la société a besoin de la somme de $2,900,000 pour les dépenses d'immobilisation et de $1,500,000 pour les dépenses d'exploitation durant les mois de mai, juin et juillet 1964. Ces dépenses étaient prévues dans le budget de la société et ce budget avait été soumis à la ville le 28 décembre 1963.

C'est en vertu d'un accord tripartite que la contribution de la ville de Montréal s'établit à $550,000, le reste de la somme nécessaire étant payable par les gouvernements fédéral et provincial.

Cette somme de $550,000 constitue le second des versements que la ville de Montréal devra faire d'ici 1967, afin de s'acquitter de l'obligation qu'elle a contractée de verser une somme de $5 millions pour financer l'imposant projet. La participation du gouvernement fédéral est de $20 millions, celle du gouvernement provincial de $15 millions. Le premier versement de la ville de Montréal se chiffrait à $361,875.

Réunion sur les communications par satellites

Un groupe de 27 experts provenant de plusieurs pays européens, de l'Australie, du Japon, des Etats-Unis et du Canada ont participé pendant trois jours, à Montréal, à un colloque portant sur les communications à l'aide de satellites.

Un communiqué publié à l'issue de la conférence, mercredi, disait que les séances d'étude avaient pour principal but de fournir des statistiques en ce qui a trait au trafic approprié actuel et futur.

La réunion a été inaugurée au nom du gouvernement canadien par M. Douglas F. Bowie, président et directeur général de la Société canadienne de télécommunications outre-mer.

Autour de la métropole...

Valleyfield. — Dans une causerie prononcée, hier, devant le club Richelieu de Dorion-Vaudreuil, le maire Robert Cauchon, de Valleyfield, président de l'Union des municipalités du Québec, a fait ressortir la complexité actuelle des administrations municipales.

Après avoir déclaré que les municipalités avaient plus que jamais un besoin pressant d'argent, il a préconisé, tout comme M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, que les commissions scolaires devraient se retirer du champ de la taxation foncière. Il a également prôné l'uniformisation des rôles d'évaluation dans le Québec, sur des bases scientifiques.

Au bal régimentaire

Joliette. — Le lieutenant-gouverneur du Québec et Mme Paul Comtois présideront, samedi, le grand bal régimentaire qui aura lieu à Joliette dans le cadre des manifestations qui marquent l'année centenaire de l'incorporation de cette municipalité. Les participants au gala porteront des costumes de l'époque de 1864.

Pour le statut professionnel

St-Hyacinthe — L'Association des voyageurs de commerce tiendra son 50e congrès annuel à St-Hyacinthe les 23 et 24 mai. Les assises se tiendront au Centre Notre-Dame. Les séances d'étude porteront surtout sur les modalités à suivre pour obtenir le statut professionnel.

Semaine de la presse

St-Hyacinthe — Les journalistes de St-Hyacinthe, réunis sous les auspices du Club de presse, organisent une semaine de la presse du 29 juin au 5 juillet, à St-Hyacinthe.

Cette semaine a pour but de recueillir des fonds pour créer des bourses d'études et pour organiser des cours spécialisés à l'intention des publicistes et collaborateurs de la presse parlée et écrite dans la région.

Un hôpital pour animaux

St-Hyacinthe — La cérémonie de fin d'année à l'Ecole de médecine vétérinaire du Québec revêtira, cette année, un cachet particulier puisqu'elle coincidera avec l'inauguration officielle de l'hôpital pour les animaux de la ferme. Cette cérémonie aura lieu le jeudi 14 mais, à 2 h. de l'après-midi.

Québec achète un hôpital

St-Hyacinthe — Le gouvernement du Québec vient de se porter acquéreur de l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, qu'il agrandira et modernisera afin d'y dispenser des services hospitaliers en accord avec les progrès de la science médicale.

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, a annoncé que les Soeurs de la Charité, qui étaient propriétaires de l'institution, continueront à diriger l'hôpital où elles dispensent, en plus des soins aux malades, un enseignement hospitalier réputé.

Navire canadien en visite à Istanbul

ISTANBUL (AFP) — Le contre-torpilleur canadien "St-Laurent" placé sous le commandement du lieutenant de vaisseau D.D. Lee, est entré ce matin en rade d'Istanbul pour une visite de six jours et a jeté l'ancre devant le palais de Dolmabache.

C'est la première fois depuis 10 ans qu'un bâtiment de la flotte canadienne mouille dans le Bosphore.

Le "St-Laurent" jauge 2,500 tonnes. C'est une des unités les plus modernes de la flotte canadienne. Equipé de deux sonars spécialemnet adaptés à la lutte anti-sous-marine, son effectif est de 205 marins et 18 officiers.

Le "St-Laurent", venant de Vancouver, a pris part à des manoeuvres en Extrême-Orient, et a ensuite effectué des visites à Suez et à Haifa. Il quittera Istanbul le mercredi 6 mai et fera escale successivement au Pirée et à Gibraltar avant de regagner son port d'attache sur la côte est du Canada.

Les marins canadiens ont été accueillis par M. Bruce M. Williams, ambassadeur du Canada en Turquie, et par le colonel A. L. Brady, attaché militaire naval et de l'air du Canada.

Cent membres du "Peace Corps" à Laval

QUEBEC. (PC) — M. Richard Courtney, consul des Etats-Unis à Québec, a déclaré hier qu'une centaine de membres du Corps de la paix américain étudieront le français à l'université Laval l'automne prochain.

Il a précisé que ce sera la première fois que des membres de cet organisme recevront leur formation en dehors des Etats-Unis.

Le consul a ajouté que leur séjour sera de quatre à six semaines et permettra à ces jeunes Américains de vivre et d'étudier dans une ville de langue française.

M. Courtney a pris la parole devant les membres du Club Kiwanis de Sillery-Sainte-Foy.

L'âge moderne représente le triomphe de la médiocrité collective.

Gustave LE BON

AVIS DE DECES

ARCHAMBAULT (Aimé) — A Montréal, le 26 avril 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Aimé Archambault, époux de Archangela Racine, demeurant à 712 Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative des Frais Funéraires
7030 rue St-Denis
à 8 hres, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont ou le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Hélène) — A Valleyfield, le 29 avril 1964 à l'âge de 40 ans est décédée Mlle Hélène Beauchamp, fille d'Arcade Beauchamp et de feu Alidina Lebeuf, demeurant au 163, Marie-Rose. Elle est la soeur de Mgr Lucien Beauchamp, recteur au Séminaire de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317, rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Alexandrine) — A Montréal, le 30 avril 1964 à l'âge de 73 ans est décédé Mme Joseph Beaudin née Alexandrine Laurin, mère de Jeannette (Mme Adrien Berger on). La dépouille mortelle est exposée au salon
J. R. Desjauriers Ltée
5650 Chemin Côtes-des-Neiges
Avis des funérailles plus tard.

BEAUDRY (Maurice) — A Buckingham, le 30 avril 1964 à l'âge de 52 ans est décédé Maurice Beaudry, agronome, époux de Thérèse Picard, demeurant à 680 Bloomfield. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
1111 ouest, rue Laurier.
Avis des funérailles plus tard.

BLAIS (Antoinette) — A St-Jean, le 28 avril 1964, est décédée Mme Antoinette Blais. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée
110 rue St-Georges
pour se rendre à l'église St-Edmond de St-Jean où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Francis) — A Longueuil, le 29 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédé Francis Blais, époux de Antonia Picard, demeurant à 278 Ch. Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
R. Francoeur & Fils Enrg.,
88 rue St-Charles Ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Longueuil. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIRE (Laure) — A Montréal, le 28 avril 1964, est décédée Mlle Laure Boire, fille de feu H. N. Boire et de feu Lea Cornellier, soeur bien-aimée de Louise, Edouard et Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et
Ave. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière Joliette, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Placide) — A Montréal, le 28 avril 1964 à l'âge de 78 ans est décédé M. Placide Boisjoly, époux de feu Albina Chaput, ex-employé de J.-J. Joubert Ltée, demeurant à 4059 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
5178 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brais, née Marie-Anne Lefebvre, demeurant 380 St-Thomas, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Belœil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Omer) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 64 ans est décédé M. Omer Brunet époux de Jeanne Sarrazin autrefois de Ste-Geneviève demeurant à 8084 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Elisabeth) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve J. Dominique Castonguay, née Elisabeth Pelletier, demeurant à 1017 Fleury est. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Edouard) — A Ste-Rose, le 29 avril 1964 à l'âge de 81 ans est décédé Edouard Chalifoux, époux de feu Marie Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, Boul. St-Rose, à Ste-Rose
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Gaston) — A Montréal, le 27 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gaston Cousineau, époux de feu Lea Lefrance, père de André, Alain, Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Alexina) — A Outremont, le 28 avril 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Alexina Couillard-Despré, épouse en 1eres noces de M. Lemieux, et en 2emes noces de feu Joseph Dallaire, demeurant à 1425 Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Almira) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Adrien Demers, née Almira Demers, demeurant 8358 Laleunesse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Conrad) — A St-Rémi-de-Napierville, le 29 avril 1964 à l'âge de 61 ans est décédé Conrad Demers époux de Stella Drainville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. N. Ostiguy
44, rue Chèvrefils
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Joseph-Harry) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 60 ans est décédé Joseph-Harry Demers, époux de feu Irène Lareau, père de Harrison, demeurant au 2736 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

DESCHAMPS (Corrine) — A Ville Chambly, le 28 avril 1964, à l'âge de 78 ans 2 mois est décédée Mme Paul Deschamps née Corrine Guertin, épouse de Paul Deschamps, ex-député protonotaire de la Cour supérieure de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
3319, rue Mariel
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (René) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 44 ans est décédé M. René Desrochers époux de Denise Lambert. La dépouille mortelle est exposée au salon
Lorenzo Neveu,
7768 rue St-Hubert
Avis des funérailles plus tard.

DURAND (Médéric) — A Montréal, le 30 avril 1964, à l'âge de 74 ans est décédé Médéric Durand, époux de Juliette Paquette, demeurant à 4357 Colonial. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 ave Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis s'y prient d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Jean) — A Berthierville, le 27 avril 1964 à l'âge de 50 ans est décédé M. Jean Ferland, directeur gérant de la "Perlandière", époux de Madeleine Leduc. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les dons à la Société Canadienne du Cancer, 2205, rue Bishop seront appreciés. Direction : Bernard Lanoix.

FILION (Joseph) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Filion, ex-lieutenant de pompier, époux d'Ida Chardon, demeurant à 382 boul. Salaberry, Châteauguay nord. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, Châteauguay, où le service sera célébré à 10 heures 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

DIONNE (Mme Josaphat) — M. et Mme Roland Pronk (Jeanne-d'Arc), Mme Bruno Ste-Marie (Rita), M. et Mme Léopold Dionne, M. et Mme Fernand Dionne, M. et Mme Paul-Claude Dionne, M. et Mme Real Dionne, M. et Mme André Dionne remercient sincerement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Josaphat Dionne, née Dolores Chartier, survenue le 28 mars dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

GAUTHIER (J. Marius) — A Outremont, le 28 avril 1964, à l'âge de 65 ans, 3 mois, est décédé M. J. Marius Gauthier, directeur du service des marchandises du Canadien National Steamship, époux de Juliette Léger, demeurant 628, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Irène) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 70 ans est décédée Mme Emile Godin, née Irène Villemure, demeurant à 1561 Logan. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier
2521, rue Ste-Catherine est
à 7 h. pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, ou le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEROUX (Eric) — A Trois-Rivières, le 28 avril 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Eric Héroux, époux de Rachelle Page, demeurant 2988 boul. Du Carmel et père de Gerald, avocat de Trois-Rivières, marié à Marie Neveu et Jean, sa fille, Mme René Piché (Yolande), de St-Hyacinthe, ses frères, Conrad, de St-Hubert, Josaphat, de Montreal, Charles-Edouard, de Ste-Agathe, sa soeur, Mme Philippe Caron (Monique), un beau-frère, M. Edouard Page et 5 petits enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Centre Funéraire Rousseau & Freres
445 Des Volontaires
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (William) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 93 ans est décédé William Hurtubise époux de feu Delima Massie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMANQUE (Elizabeth) — A St-Benoit, Co Deux-Montagnes, le 29 avril 1964, à l'âge de 77 ans, est décédée Elizabeth Binette, épouse de feu Evariste Lamanque, autrefois de Ste-Marthe-sur-le-Lac, demeurant chez sa fille, Mme Robert Durocher, rang St-Jean, St-Benoit. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Eustache, ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Eustache-sur-le-Lac. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Armand) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Larose, époux de feu Jeanne Lamiexne, demeurant à 3579 Soissons, Ville Jacques-Cartier, autrefois de la Ville St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Ta-Tom) — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 27 avril 1964, à l'âge de 20 ans, est décédé Hormidas Meloche, célibataire, fils de feu Hormidas Meloche et de feu Alexina Neveu. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A Legault
16,114 boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h. Inhumation dans la crypte de l'église, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Nicole) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 7 ans, est décédée Nicole Mercier, enfant de Hubert Mercier et de Paulette Tourville, demeurant à 4424 Dalimier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
513 rue Rachel est
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Emma) — A Montréal, le 28 avril 1964 à l'âge de 78 ans 6 mois est décédée Mme Justinien Michaud, née Emma Beaulieu, demeurant à 5358 Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
24, rue St-Florent à Pont-Viau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

ouvert ce soir et vendredi jusqu'à 9 h.

POUR DES OFFRES EXCEPTIONNELLES EN MAI

SOLDE de nos complets réguliers

106 COMPLETS

veston et deux pantalons

de 19.98 à 49.98

RABAIS 1/3

13.33 à 33.33

dans le groupe

Nous regrettons, pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques



Une flanelle worsted

tissée de laine/acétate/viscose • gris moyen • charcoal • vert • brun. Les garçons de 5 à 20 ans (23 à 38) seront fiers de terminer la saison d'études et de passer la période des examens dans un de ces nouveaux complets. Veston droit 3 boutons, le bas fendu sur les hanches. Le pantalon de style CONTINENTAL.

C'EST UN SOLDE... VENEZ DES 9 H. 30 VENDREDI MATIN

DUPUIS — MEZZANINE RAYON 660

DUPUIS OFFRE • CHEMISES • CHANDAILS • COUPE-VENT pour le temps plus doux de mai et de l'été sur la mezzanine DeMontigny.

VI. 2-6171

Veston sport

tweed tout laine moyenne épaisseur

qualités de 35.00 et 39.95

SPECIAL DUPUIS EN MAI

24.95

Pour hommes, jeunes gens, c'est une chance... Ce fin tweed • gris moyen • charcoal • brun • olive, fait ce veston droit 3 boutons des plus élégants. Le dos avec fente au bas. Poches à rabat. Motifs délicats et fins quadrillés. Poitrine pour hommes: 35 à 46 (court, ordinaire, élancé).





Tailles	34	36	38	40	42	44	46
statures, longueurs							
ordinaire (42 po.)	×	×	×	×	×	×	×
courte (40 po.)	×	×	×	×	×	×	
élancée (44 po.)		×	×	×	×	×	

LAVEZ ET PORTEZ

Prix plus que spécial

Imperméable en popeline

TAUPE

16.95

Pour hommes, jeunes gens dans les tailles tel que tableau ci-contre.

Texture 65% TETORON 35% coton au fini popeline irrétrécissable, inaltérable à l'eau, ne perd pas ses propriétés imperméables. Manches raglan, poches de biais.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610



CENTRE DES LOISIRS IMMACULÉE CONCEPTION

DEFILES DE MODES DUPUIS

CE SOIR à 8 H.

Vendredi soir 8½ h.

Samedi 2 mai - 2 h. 30 et 8 h.

Dimanche 3 mai - 3 h. et 8 h.

ATTENTION :
tailles : petite, moyenne seulement
Spécifier un second choix de nuance en les commandant.

Robes de chambre

en ratine spongieuse

pour maintenant et la saison de la plage. ORD. 16.95 à 19.95 SPECIAL DUPUIS

9.95

• rouge • bleu • jaune • vert • gris

Robes de chambre en épaisse ratine avec col châle, 2 poches, ceinturon. Manches longues. Motifs sobres et rayures larges ou étroites. Rouge, bleu, vert, jaune, gris.

Série désassorties d'un manufacturier en vue.

ENSEMBLES

Pyjama avec robe de chambre

en broadcloth de coton "Sanforized"

Ord. 16.95. SPECIAL DUPUIS

12.95

La robe de chambre est à col châle avec manches longues et ceinturon asorti. Le pyjama à col tailleur, manches longues poche poitrine. Quatre motifs. BLEU - VERT - ROUGE - BRUN

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

ECHANTILLONS DE 2 MANUFACTURIERS

Chemises et pyjamas

au rabais de 33⅓%

ord. 4.00 à 7.95

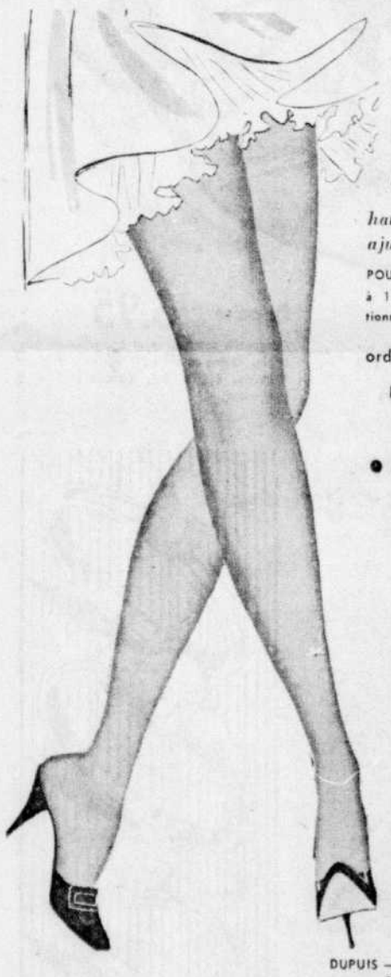
à solder

2.67 à 5.30

Encolures moyennes, 15 et 15½ seulement. Chemises: blanches, rayées, sport, tricot. Pyjamas de broadcloth coton Sanforized". UN SEUL VETEMENT DE CHAQUE MODELE.

t.v.p., pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620



Vedette...

Nylons Micro filet

haut banlon double ajustement parfait

POUR DAMES, pointures 8½ à 11 — longueurs proportionnées.

ord. 1.00 la paire

.77

3 paires 2.25

6 paires 4.40

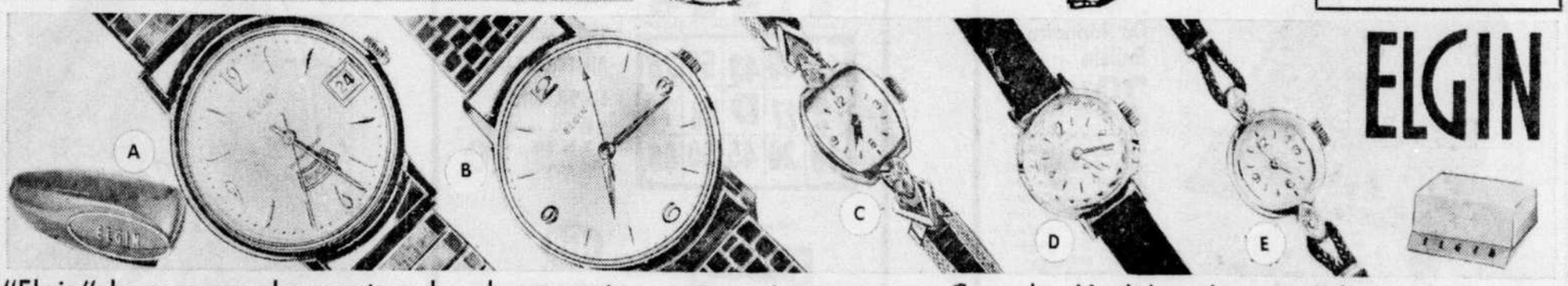
12 paires 8.65

4 teintes pour l'été • beige doré • brun épices • brun chocolat • gris foncé

Nylons micro filet 400 aiguilles 15 deniers — talons/bouts renforcés — bouts de pied remaillés.

FAITES VOTRE PROVISION DE 6 OU 12 PAIRES A LA FOIS.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370



"Elgin" la marque de montres la plus avantageusement connue au Canada. Modèles dames et hommes

a) POUR HOMMES — Montre automatique avec date du jour, calendrier. Boîtier or jaune sur fond acier. Bracelet extensible. Bel écrin. **89.50**

b) POUR HOMMES — Montre plate et extra-mince 17 pierres. Boîtier or jaune laminé sur fond acier. Le bracelet est extensible. **49.95**

c) POUR DAMES — Montre sertie de 2 diamants sur les épaules. Boîtier blanc 10 carats or doublé. 19 pierres. Bracelet nickelé nouveau genre. **75.00**

d) POUR DAMES — Montres rondes, vitre à facettes. Boîtier or blanc laminé sur fond acier. 17 pierres. Bracelet de daim noir. **55.00**

e) POUR DAMES — Une montre blanche avec boîtier laminé blanc sur fond acier. Epaules à 2 diamants. Bracelet cordonnet noir. **39.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Quand il s'agit d'une meilleure silhouette adoptez "Wonder Bra" ou "Scandale"



a) soutiens-gorge

courts "Wonder Bra"

(1247) non illustrée, 32 à 38, B-C **6.50**

Coupes de dentelle Terylene, les côtés en broadcloth fin, tout blanc. Le dos LYCRA élastique, accordant un profond décolleté. Bretelle 32 à 36 A, 32 à 38 B, et 32 à 38 C. **4.00**



b) bandes courtes

Le genre "push-up' pour une poitrine soulevée. Bretelles éloignées vers les épaules. Coupes à demi-coussinées, et renforcées d'une tige souple. Large décolleté dorsal et agrafe. Blanc DREAM LIFT de Wonder Bra. Poitrine 32 à 36. B, C. **5.00**



c) brassières longues

"Wonder Bra" en blanc ou noir. Taille à bande de 2 po. Coupes et devant en dentelle Terylene. Le dos tout en LYCRA. Profond décolleté, bretelles extensibles. 32 à 38 B, 34 à 40 C. **9.50**



d) marque "Scandale"

Une gaine-culotte combinant l'élastique nylon sur les hanches, le devant et le dos en satin élastique. Blanc ou noir. Jambes longues — taille haute. Fourche en tricot nylon qui s'ouvre. Glissière sur le côté. Quatre jarretelles amovibles. Tailles : P.M.G. **21.50**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

Corselettes 'Wonder Bra'

aux bretelles coulissées

21.50

Le dos largement décolleté sera confortable l'été. Coupes en dentelle Terylene. Hanches à doubles insertions élastiques et le dos en satin élastique. Jarretelles. Poitrine : 32 à 38 (B) et 34 à 40 (C).

9 corsetières diplômées

pour vous aider dans le choix et l'ajustement des vêtements de base "WONDER BRA"



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, jeudi 30 avril 1964 / sainte Catherine de Sienne, vierge.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 167 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

AUJOURD'HUI

A lire en page 3

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

faire

e

du secteur Hochelaga-Maisonneuve

SALAIRE MINIMUM

Le ministre du Travail laisse entendre clairement qu'il est impossible de fixer le salaire minimum à $1 l'heure au Québec. Mais l'Ontario décide de le mettre en vigueur (page 53)

FIN DE L'ENQUETE SMITH

Le Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal suggère des amendements à la loi des commissions scolaires, pour éviter la spéculation et planifier la construction scolaire (page 14)

ORIENTATION

Conclusion d'un colloque : l'orientation des jeunes, urgence des temps modernes (page 22)

LE MONDE FEMININ

Le cuir et le daim, deux rivaux auprès de ces dames (page 19)

ANABLAST

Le Collège des médecins ne s'opposera pas à l'utilisation du serum de Naessens... si son efficacité est reconnue (page 3)

LAOS

La crise économique sévit dans ce pays, où la guerre civile menace de reprendre (page 35)

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 51
Bandes dessinées / 30
Camping / 60, 61
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 26
Immeuble / 10, 11
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 62, 63
Mots croisés / 51
Nouvelles internationales / 35
Radio et Télévision / 64, 65
Sciences / 12, 34
Session fédérale / 16, 53
Session provinciale / 18, 53
Spectacles et Concerts / 32, 33
Sports / 54 à 61
Vie féminine / 19 à 24
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 66
Votre médecin / 27

La taxe de vente uniformisée à 6% rapportera $53 millions de plus

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — Grâce à l'uniformisation de la taxe de vente à 6%, le gouvernement va récupérer $32 millions par la disparition des fraudes fiscales qui va s'ensuivre.

C'est ce qui va lui permettre de distribuer plus de $10 millions aux municipalités en compensation, alors que la hausse de 2% dans les endroits où la taxe n'était que de 4% ne rapportera que quelque $7 millions.

Le ministre du Revenu a expliqué, hier, que cette recette qui, pour mystérieuse qu'elle semblait être, ne relève donc ni de la magie noire, ni même, comme l'a dit le chef de l'opposition, de "la magie rouge".

D'autre part on prévoit que l'augmentation de la recette globale de la taxe de vente sera d'au moins $53 millions contrairement aux $25 millions que nous publiions dans LA PRESSE d'hier.

L'écart vient du fait que dans le journal d'hier, nous avions pris comme base de notre calcul le revenu de la taxe de vente provinciale (4%) pour l'année '63 - '64 et le même revenu pour '64 - '65, soit respectivement $167 et $189 millions.

Or, la recette globale de la taxe de vente pour l'année dernière est de $220 millions car il faut ajouter à la taxe provenante le 2% de taxe municipale, là où il était perçu.

Pour l'année courante, selon un tableau remis aux journalistes par M. Kierans, la recette globale de la taxe de vente prévue sera de $273 millions.

Il y aurait donc une augmentation de $53 millions.

Mais ce chiffre présenté par le ministre du Revenu est conservateur. En effet on prévoyait que la taxe provinciale de 4% allait rapporter $189 millions cette année. Si on ajoute le 2% de la taxe municipale généralisée il faudrait ajouter $94,500,000.

De toute manière on prévoit, selon le tableau remis aux journalistes, que les 28% de citoyens qui auront à subir une hausse de 2% de la taxe de vente ne défrayeront que $7.5 millions de cette augmentation d'au moins $53 millions.

On prévoit également que le facteur de croissance de la taxe sera de 6% et rapportera $13.6 millions.

Viennent ensuite les $32 millions récupérés par la disparition des fraudes.

Par la simple disparition de "l'évasion fiscale dite géographique", c'est-à-dire causée par l'inégalité de la taxe de vente d'un endroit à l'autre, on recupère $21 millions.

Un contrôle plus sévère de la perception par les marchands, ce qu'on décrit dans les coffres gouvernementaux. Il s'agit en ce cas de s'assurer que tous les marchands imposent la taxe de vente intégrale sur tous les objets soumis à la taxe.

Montréal aura $3.8 millions de plus

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC — Contrairement à ce que redoutait l'administration Drapeau-Saulnier, la ville de Montréal recevra $3.8 millions de plus qu'elle n'anticipait sous le chapitre de la taxe de vente en 1964-65 à la suite de la provincialisation de la taxe de vente municipale de 2%.

C'est ce qui ressort des chiffres communiqués hier à l'Assemblée législative par le ministre du Revenu, M. Eric Kierans.

On sait que le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier sont accourus à Québec vendredi dernier pour exprimer leurs craintes que Montréal ne soit lésé à la suite de la nouvelle formule de répartition de la taxe de vente municipale annoncée dans le budget du premier ministre Jean Lesage.

M. Kierans a expliqué que Montréal avait reçu en 1963-64 la somme de $23.1 millions du produit de la taxe de vente municipale. Elle recevra en 1964-65 $29.3 millions, contrairement aux $25.5 millions anticipés par l'administration Drapeau-Saulnier.

Le ministre du Revenu a aussi expliqué que pour la zone de Montréal, au sein de laquelle se fait la répartition de la taxe municipale, le rendement passera de $30.8 à $38.9 millions.

Les représentants de la ville de Montréal se sont plaints aux autorités provinciales de la mauvaise répartition du produit de la taxe au-dedans de la zone de Montréal.

Le produit de la taxe est présentement distribué sur une base par capita. L'administration Drapeau-Saulnier est d'avis qu'elle devrait se faire selon le chiffre des affaires dans chaque municipalité faisant partie de cette zone. Elle a fait valoir que des municipalités comme Westmount et Hampstead ne payaient pas leur juste part des dépenses que faisait Montréal pour le bénéfice de toute la région métropolitaine.

On a donc promis à l'équipe Drapeau-Saulnier que la Commission Bélanger sur la fiscalité étudierait ce problème et ferait des recommandations spécifiques sur ce sujet. C'est cette commission qui a suggéré la provincialisation de la taxe de vente, suggestion reprise dans le discours du budget provincial.

M. Lesage avait annoncé également que la province assumerait les frais de perception de la taxe de vente municipale.

Ceci représente une économie d'environ $650,000 pour Montréal. Par contre, la ville devra elle-même payer cette taxe sur tous ses achats, ce qui représente des déboursés d'environ $300,000.

Au cours d'un débat sur l'aspect "nouvelle taxe" des mesures gouvernementales, M. Kierans a déclaré que le revenu total provenant des municipalités nouvellement assujetties à

Voir MONTREAL en page 2

- *Lesage réfute les objections de Saulnier et de l'UCC*
- *Les compagnies reprennent d'une main ce qu'elles versent de l'autre*
- *Les appels interurbains sont exemptés de la taxe. Pourquoi ?*

— page 53

Sauf dans le cas des taux

Montréal aura le contrôle quasi absolu de la CTM

QUEBEC. **(R.M.)** — M. Jean Lesage, siégeant au comité des bills privés de l'Assemblée législative, a accordé aujourd'hui à la Ville de Montréal un contrôle quasi-absolu sur la Commission de transport de Montréal, qui exploite depuis 1950 le réseau actuel de transport en surface, et qui exploitera le metro dont la construction des lignes initiales doit être terminée au printemps de 1966.

Le même comité de la Chambre basse a toutefois refusé un amendement préconisé par l'administration D.-S. à la loi relative à la CTM.

Par suite du refus de la part du comité, la Commission ne sera pas tenue d'indiquer chaque année, en soumettant son projet de budget à l'approbation du conseil municipal de Concordia, les taux qu'il y aura lieu de fixer. Et la ville ne pourra pas ratifier ou modifier ces taux.

Comme c'était le cas jusqu'ici, la Ville de Montréal ou toute municipalité interessée pourra encore s'adresser à la commission pour demander la modification des taux de transport en vigueur dans son territoire. Et, aussi comme jusqu'ici, toute décision de la commission relative aux taux de transport pourra être revisée par la Régie des services publics, sur appel d'une cité ou d'une ville où circuleront les véhicules du système de transport administré par la commission.

Les Canadiens à Chypre sont au centre du conflit

NICOSIE (AFP, Reuter, PA, UPI) — Trois événements majeurs se dégagent aujourd'hui des péripéties sanglantes de la crise de Chypre. Il s'agit 1) du discours prononcé par U Thant hier, au Conseil de sécurité, et faisant état des étapes susceptibles de mener à un règlement pacifique à Chypre ; 2) de la rupture, après 12 heures seulement, de l'ordre de cessez-le-feu annoncé unilatéralement hier par les Cypriotes grecs ; 3) de la création de postes permanents des forces de l'ONU dans les montagnes de Kyrenia.

Postes permanents

On annonce en effet aujourd'hui que les forces de paix des Nations unies à Chypre vont établir des postes permanents entre les factions des Cypriotes grecs et turcs qui s'affrontent dans les régions montagneuses de Kyrenia au nord-ouest de l'île.

Depuis une semaine les forces de l'ONU tentent d'établir des contacts dans ce secteur en vue de faire cesser le feu. Les patrouilles qui ont servi à ces expéditions pacifiques vont se replier vers des postes qui deviendront permanents et qui seront confiés à des Canadiens. On ignore à quel moment exactement ces postes seront établis.

Douze heures après avoir annoncé unilatéralement un cessez-le-feu dans la région de Kyrenia, les Cypriotes grecs ont ouvert le feu sur une patrouille canadienne dans le village cypriote-turc d'Aghiroz.

Incidemment, on avait décrit la situation comme étant "anormalement tranquille" hier, surtout dans le secteur cypriote-turc de Nicosie. Les autorités de l'ONU et les Cypriotes turcs avaient fait état du fait que personne n'avait été mis au courant de l'annonce du cessez-le-feu par le gouvernement de Chypre.

Mais un communiqué émis du quartier général de l'ONU à Nicosie aujourd'hui qualifie de regrettable la "déclaration des Nations unies concernant le cessez-le-feu unilatéral ordonné par le gouvernement de Mgr Makarios dans le secteur de Saint-Hilarion".

Contrairement à cette déclaration, le général Gyani, commandant en chef de la force internationale, avait été informé dès hier soir de l'intention du président Makarios d'ordonner le cessez-le-feu, mais il n'en avait pas immédiatement référé à ses collaborateurs.

En plus des patrouilles canadiennes, une patrouille sué-

Voir CHYPRE en page 2



ENTRE LA VIE ET LA MORT — Depuis sa chute spectaculaire, hier, aux Six jours, le cycliste montréalais LOUIS DeVOS est dans un état critique à l'hôpital. DeVOS s'est infligé de graves blessures à la tête en voulant éviter Roland Williot qui venait de subir une crevaison. L'entraineur WERNER THILE a été le premier à se porter au secours de DeVos. (Voir page 54)

DERNIÈRE HEURE

Ben Bella, prix Lénine de la paix

MOSCOU. (AFP) — M. Ahmed Ben Bella, président de la République algérienne, s'est vu décerner le prix Lénine de la paix 1963, annonce l'agence Tass.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La lucidité de l'homme politique

Paul Gérin-Lajoie démontre à l'occasion une lucidité rare. A la différence de plusieurs hommes politiques, il a l'esprit suffisamment dégagé des préjugés de notre société pour entrevoir l'avenir et, surtout, se dégager d'illusions fondées sur des circonstances révolues.

Il n'est évidemment pas seul à jouir de ce don particulièrement précieux. Nous avons souligné à l'occasion les traits de lucidité d'un Maurice Sauvé, d'un René Lévesque, d'un Daniel Johnson et d'un Jean-Jacques Bertrand.

Avant de citer le cas qui nous occupe aujourd'hui, notons que tous ces hommes sont à peu près du même âge et sont capables, à certains moments, de s'élever au-dessus des préoccupations de la politique partisane. Ils cernent alors la réalité d'une société nouvelle et, par voie de conséquence, nous permettent d'entrevoir dans quelle direction s'oriente la génération qui demain détiendra le pouvoir.

L'hétérodoxie politique de Gérin-Lajoie a rarement été aussi frappante que vendredi soir alors que, dans son comté, il lançait le mouvement qui

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

ENSOLEILLÉ ET CHAUD
MIN. : 45 — MAX. : 65

Voir DETAILS en page 2



RIDEAUX TIRES, à Westmount, la demeure du diplomate cubain Diderico Peterssen Barbeto, en instance d'obtenir l'asile politique au Canada.
photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

On ignore les allées et venues du diplomate cubain qui désire asile

M. Diderico Peterssen Barbeto, le diplomate cubain qui vient de demander l'asile politique au Canada, habitait au 467 avenue Victoria, à Westmount. Selon les voisins, la demeure semble inoccupée depuis quelques semaines. Deux hommes sont venus, lundi dernier, pour faire du nettoyage et préparer semble-t-il le mobilier en vue d'un déménagement.

Mme Peterssen a donné naissance à son quatrième enfant, il y a environ un mois. Apparemment, depuis ce temps, les Peterssen n'ont été vus sur les lieux qu'à de très rares occasions. Jusque-là depuis janvier alors que les Peterssen avaient occupé la maison, il y régnait une certaine animation.

Conseiller commercial à l'ambassade de Cuba à Ottawa, depuis novembre 1963, M. Peterssen devait, à cause de son travail, passer tout autant de temps à Montréal que dans la capitale fédérale.

D'après les dépêches reçues hier d'Ottawa, M. Peterssen a demandé l'asile politique au gouvernement canadien, le 17 avril, pour lui et toute sa famille. La requête a été prise en considération. Les Peterssen bénéficient, pour le moment, d'un visa spécial qui leur permet de demeurer au pays.



VASILY TARASOV

72 heures pour quitter le Canada

OTTAWA (PC, UPI) — Le journaliste soviétique Vasili Tarasov, correspondant des "Izvestia", qui a été arrêté par la Gendarmerie royale lundi et prié de quitter le Canada pour avoir tenté de corrompre un fonctionnaire en vue d'obtenir des renseignements industriels secrets, est resté confiné à l'ambassade soviétique hier pendant que l'on préparait son départ.

Le journaliste s'est vu retirer son visa mardi après-midi, et les autorités canadiennes lui ont donné 72 heures pour quitter le pays. Le personnel de l'ambassade soviétique à Ottawa était occupé hier à rassembler ses effets et à vider l'appartement qu'il occupait avec son épouse et sa fillette de six ans.

M. Paul Martin a indiqué aux Communes que l'ambassadeur de l'URSS au Canada, M. Ivan Shpedko, avait été informé au sujet de l'arrestation de M. Tarasov, vu que le journaliste n'avait été admis au Canada qu'à la suite d'une demande pressante de la part du gouvernement soviétique.

Certains observateurs sont d'avis qu'il est peu probable que le Canada accorde à l'avenir un visa à un correspondant des "Izvestia".

Hier aux Communes, le député de Berthier-Maskinonge-Delanaudière, M. Rémi Paul, a demandé pourquoi Tarasov

Voir TARASOV en page 2

De Gaulle est rentré à l'Elysée en bonne santé

PARIS. (AFP-PA) — Le président Charles de Gaulle, qui a été opéré il y a 13 jours d'un adénome prostatique, a quitté l'hôpital Cochin aujourd'hui pour le palais de l'Elysée.

Un bulletin de santé publié au moment où le président quittait l'hôpital, précise que les examens de laboratoire ont confirmé le caractère bénin de la tumeur.

La rumeur avait couru un certain temps disant que le général de Gaulle était atteint d'un cancer de la prostate. Les derniers examens histologiques ont mis fin à ces bruits.

Le bulletin d'aujourd'hui précise que le président, maintenant âgé de 73 ans, s'est remis de l'opération sans incident et qu'il devra poursuivre une convalescence d'une durée tout à fait normale pour ce genre d'intervention chirurgicale.

C'est entre une double haie d'infirmières en blouses blanches et de malades en robe de chambre que le général de Gaulle a quitté l'hôpital Cochin. Au dehors, de nombreux policiers étaient de garde afin de tenir à distance la foule qui s'était rassemblée près de l'institution.

Les applaudissements ont crépité lorsque la voiture du président a quitté l'hôpital et c'est précédé de sept motocyclettes de la police que le général s'est rendu au palais de l'Elysée en moins de 10 minutes.

On croit généralement qu'il faudra attendre environ un mois avant que le président puisse reprendre la charge entière qui incombe au chef de l'Etat. On croit également qu'il se rendra dans quelque temps à Colombey-les-Deux-Eglises, à environ 150 milles à l'est de Paris, où il possède une résidence.

Mlle LaMarsh ne démissionne pas

OTTAWA. (DNC) — Il n'est pas vrai que Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé, ait offert sa démission au premier ministre Pearson et que celui-ci l'ait refusée. Par contre, on peut croire que cette rumeur, qui circulait hier à Ottawa, dans certains milieux, soit occasionnée par son hospitalisation hier matin.

Mlle LaMarsh souffre d'une maladie au dos depuis déjà deux semaines, et elle sera sous observation durant quelques jours dans un hôpital de la capitale.

Par contre, on sait que Mlle LaMarsh est aussi assez demo-

Voir LA MARSH en page 2

"Que vaut une Confédération qu'il faut sans cesse replâtrer?"

-Daniel Johnson

QUEBEC. — Le chef de l'opposition a déclaré aujourd'hui, en réponse au discours du budget, que le gouvernement Lesage avait entraîné la province dans une impasse financière et constitutionnelle.

Selon lui, il faudrait élaborer une constitution nouvelle, négociée entre égaux et conçue en fonction des réalités de 1964.

Il a reproché au gouvernement d'asservir la province avec des dépenses et des emprunts démesurés et d'imposer un fardeau supplémentaire aux petits contribuables en généralisant la taxe de vente municipale.

M. Johnson a déclaré aussi que le gouvernement Lesage s'engageait dans un totalitarisme qui enlevait toute autonomie aux municipalités et aux commissions scolaires, mais aussi aux corps intermédiaires que l'on réduisait progressivement à l'impuissance.

"Il n'est pas étonnant que le découragement s'empare de la population et qu'éclatent partout des grèves, des conflits et des désordres comme on n'en avait jamais vus auparavant", a-t-il dit.

Sur le plan constitutionnel, M. Johnson a déclaré qu'au lieu "d'harmoniser l'action des forces en présence, la constitution est ainsi faite qu'elle les pousse à s'affronter".

Il a ajouté que les deux nations à l'intérieur du Canada étaient victimes d'une constitution périmée, mais que c'était la minorité qui en souffrait le plus.

"Que vaut une Confédération qu'il faut replâtrer sans cesse pour l'empêcher de s'effondrer, une Confédération dont on doit prolonger l'existence de six mois par toutes sortes d'opérations chirurgicales, de piqûres et de transfusions de droits ou de paiements ?" a-t-il demandé.

"Quelles garanties juridiques peut offrir à une minorité nationale une constitution qui ne

Voir JOHNSON en page 2



En matière d'impôts, c'est le gouvernement qui a le bras le plus long.

Québec crée un comité pour étudier les projets de construction des hôpitaux

QUEBEC, (par J.M.) — Le Dr Alphonse Couturier a annoncé la formation, au sein du ministère de la Santé, d'un "Comité permanent" qui devra principalement étudier les projets de construction et d'agrandissement des hôpitaux.

L'organisme n'aura pas pour rôle d'examiner les possibilités techniques; il lui faudra se prononcer sur l'à-propos des projets qu'on lui soumettra, après avoir déterminé s'il correspondent à des besoins locaux prioritaires.

Bref le "Comité permanent" aura une mission importante à remplir dans le champ de la planification, en tenant compte des facteurs économiques et sociaux qui caractérisent les diverses régions. En effet, les besoins de tel et tel districts sont plus pressants, par exemple parce qu'ils se peuplent ou s'industrialisent à un rythme accéléré.

L'organisme aura pour président le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, et pour membres : quatre hauts fonctionnaires du ministère de la Santé, le Dr Dominique Bédard, directeur des Services psychiatriques, le Dr Antonio Boissinotte, directeur de l'Assistance Publique, le Dr Paul Parrot, directeur de la Démographie, le Dr J.-Sarto Sirois, sous-directeur de l'Assurance-Hospitalisation; un haut fonctionnaires du ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, M. Jean-Paul Labelle, directeur du Service de la Programmation et de la Recherche; enfin un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Yves de Jocas, chef de division au Bureau des Recherches Economiques.

Le comité pourra faire appel aux services de spécialistes choisis soit dans l'administration provinciale, soit à l'extérieur.

Après avoir étudié les projets de construction et d'agrandissement d'hôpitaux, les membres de l'organisme devront faire les recommandations qui s'imposeront, à la direction du ministère de la Santé.

Il leur faudra, par ailleurs, dresser le plus tôt possible une liste de toutes les institutions hospitalières sur lesquelles on doit compter pour répondre non seulement aux besoins présents mais encore aux besoins futurs du Québec.

Il y aura donc lieu de réévaluer le rôle des hôpitaux existants, en particulier des établissements spéciaux tels que les sanatoriums; cela permettra une utilisation maximum.

Pendant son travail de planification ou quand il s'agira d'autoriser la mise en oeuvre d'un projet, le comité se guidera et sur les facteurs mentionnés plus haut, et sur les effectifs médicaux disponibles, et sur la nécessité d'une répartition rationnelle des spécialistes.



GLISSEMENT DE TERRAIN — Un glissement de terrain qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit hier matin, peu après le passage d'un autobus transportant 60 écoliers, sur le chemin longeant la rivière Delisle, entre les municipalités de St-Polycarpe et Coteau-Station, dans le comté de Soulanges. Un glissement de terrain de moindre importance avait été signalé sur cette même route l'an dernier. Cette fois, la route a glissé dans la rivière sur une longueur d'environ 300 pieds, pour former un trou béant de 20 à 25 pieds de profondeur.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

tient plus, qui est constamment en devenir, qui se fait et se défait au jour le jour par des accords ou des conférences toujours à recommencer?" a poursuivi M. Johnson.

Parlant des changements qu'il croyait essentiels, le chef de l'Union nationale a terminé son discours en disant :

"Une constitution nouvelle qui soit le résultat d'un dialogue entre égaux; une constitution nouvelle conçue en fonction des besoins et des réalités de 1964; une constitution nouvelle qui fasse du Canada un pays habitable dans sa totalité aux deux communautés culturelles et aux autres groupes ethniques; une constitution nouvelle qui définisse les droits et les responsabilités de chacun de telle façon que tout ne soit pas continuellement remis en question dans des maquignonnages exaspérants; une constitution nouvelle qui sépare résolument ce qui doit être séparé pour mieux unir ce qui peut être uni; voilà la condition nécessaire de la survie du Canada".

Piéton tué

Un septuagénaire a été tué, vers 2 h. hier après-midi, lorsqu'il a été renversé par un camion à l'intersection de la rue Berri et du boul. Henri-Bourassa. Il s'agit de M. Emile Fournier, âgé de 78 ans, domicilié au 10,911, rue Lajeunesse. La victime a succombé peu de temps après avoir été admis à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

TARASOV

SUITE DE LA PAGE 1

n'avait pas été accusé d'espionnage et condamné à subir son procès pour ce crime. Le ministre de la Justice, M. Favreau, a répondu que la décision d'expulser Tarasov avait été prise par le ministère des Affaires extérieures et que, en tant que ministre de la Justice, il approuvait cette décision "à cause de toutes les circonstances qui entouraient cette affaire". M. Favreau a ajouté qu'il n'était pas dans l'intérêt public de révéler si la Gendarmerie royale poursuivait son enquête.

La météo

Minimum cette nuit :	45
Maximum demain :	65
Lever du soleil :	5 h. 43
Coucher du soleil :	8 h.

MAXIMUM: 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal** : Soleil sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Chaud. Brises légères, puis vents d'est de 15 à 20 milles après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 45 et 65. **Région d'Ottawa** : Généralement nuageux aujourd'hui et demain. Température à peu près sans changement. Brises légères, puis vents d'est de 15 milles après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 45 et 60. **Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean** : Ensoleillé et chaud aujourd'hui et demain. Brises légères, puis vents d'est de 15 milles après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 40 et 65; Sherbrooke, La Tuque, Québec, 35 et 65; Chicoutimi, 32 et 65.

Un automobiliste se tue

LACHUTE, (PC) — Leslie Smith, 23 ans, de Montréal, a été trouvé mort, hier, dans sa voiture, sur la route no 31, près de Lachute, à 45 milles à l'ouest de la métropole.

Le jeune homme aurait perdu la maîtrise de son véhicule, qui a donné contre un arbre.

Ce n'est pas avant 1969 qu'on aménagera les chutes Hamilton

QUEBEC, (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier que les négociations au sujet de l'énergie des chutes Hamilton au Labrador n'étant pas terminées, l'Hydro-Québec s'était arrangée de façon à accélérer les travaux de la Manicouagan pour pouvoir tirer de cette source l'énergie requise en 1968.

M. Lesage a déclaré que les négociations se poursuivaient toujours, mais cette fois avec 1969 comme objectif pour la livraison d'énergie en provenance du Labrador.

M. Lesage a fait ces déclarations alors qu'il communiquait aux journalistes le texte d'un communiqué émis par la British Newfoundland Corporation annonçant que les contrats d'aménagement des chutes qui devaient être signés sous peu étaient remis à plus tard parce que l'Hydro-Québec est en mesure de satisfaire aux besoins jusqu'en 1968.

Brinco est propriétaire de la Hamilton Falls Power Corporation, concessionnaire des chutes Hamilton, société dans laquelle l'Hydro-Québec a obtenu un intérêt de 20% à la suite de la nationalisation de la Shawinigan Water and Power.

L'Hydro est actuellement en pourparler avec Hamilton Falls Power Corporation et la Consolidated Edison de New York au sujet de l'achat et de la vente d'énergie.

Brinco s'attendait visiblement à ce que les pourparlers soient terminés cette année et que l'aménagement des chutes puisse être terminé en 1968. La société annonçait hier qu'elle était en mesure de commencer la construction immédiatement.

Mais ces travaux devront être remis jusqu'à ce que le Québec, Hamilton Falls Power Corporation et Consolidated Edison en viennent à une entente.

Les études préliminaires à la construction d'une centrale hydro-électrique sont maintenant terminées, et que le pont enjambant la rivière Hamilton sera parachevé d'ici un mois. Il ne reste en fait que quelques sondages à faire sur le site même de la centrale.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

aboutira demain à la séparation des partis libéraux, provincial et fédéral.

Il a d'abord dissipé les espoirs des militants qui désiraient emprisonner les partisans libéraux dans la formule : "rouge à Québec, rouge à Ottawa". Il a simplement évoqué le principe élémentaire de la liberté individuelle dans les termes suivants :

"Votre liberté, complète et entière, d'adhérer au parti politique que vous voulez, si vous le voulez, quand vous le voulez, votre liberté d'adhérer à un parti provincial seulement, à un parti fédéral seulement, ou à deux partis, provincial et fédéral, c'est ça que nous voulons respecter et c'est ça que je vous propose de respecter, comme membre de l'association, les uns envers les autres et nous tous envers qui que ce soit."

Jusqu'ici rien de tellement surprenant. D'autres politiciens avaient déjà prêché la séparation au sein du parti libéral pour des raisons d'ordre strictement partisan. Encore que Gérin-Lajoie rappelait avec une force singulière qu'en démocratie l'homme doit être entièrement libre.

Mais là où il a éclairé l'avenir, non seulement pour son parti mais pour tous les partis politiques qui ont des yeux pour voir, c'est lorsqu'il a démontré, avec une clarté qui frise la candeur, que les "rouges" ne peuvent même plus compter sur le vote rouge partisan, sur les rouges de famille, les rouges qui sont rouges par instinct ou par habitude.

"Car il faut bien se rendre compte, — et cela vous le savez, c'est depuis 1956 que nous en parlons, — la politique, aujourd'hui, ce n'est plus l'affaire d'organiser des élections; la politique, aujourd'hui, c'est une réalité qui dure d'une élection à l'autre, tout le temps, et c'est une réalité qui est basée sur des idées, qui est basée sur un programme.

"Aujourd'hui, plus que jamais, et ce sera de plus en plus vrai, ce sont les idées qui vont chercher les votes."

Et Gérin-Lajoie d'ajouter quelques mots d'une clarté aveuglante : les citoyens devront savoir non seulement pour qui ils votent mais POUR QUOI ils votent.

Quand les gens ne savent pas pour quoi ils votent, il n'y a plus de démocratie, il n'y a que des machines électorales.

Gérin-Lajoie juge donc qu'il serait stupide de compter qu'un parti pourrait s'imposer avec l'appui d'un groupe de fanatiques qui voteraient rouge à Québec et à Ottawa. Il estime même qu'un parti ne pourra plus compter sur les seuls fanatiques d'un parti provincial.

Il y a là matière à réflexion pour tous ceux que la chose publique intéresse.

(Tous droits réservés)

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

la taxe de 2% se chiffrerait à $7.4 millions en 1964-65.

Par ailleurs, la fermeture des voies d'évasion fiscale accroîtra le rendement de la taxe de vente d'environ $21 millions, et permettra une plus grande efficacité dans la perception d'environ $11 millions. Un taux de croissance de 6% augmentera son rendement d'environ $13.6 millions par rapport à 1963-64.

Des chiffres prudents

Ces chiffres fournis par M. Kierans sont probablement très conservateurs si on les compare avec les données contenues dans le discours du budget du premier ministre Jean Lesage.

M. Lesage établit à $189 millions le rendement de la taxe de vente à 4%. Selon les mêmes barèmes, le rendement de la taxe à 6% devrait se situer à $284 millions. Or, M. Kierans le situe à $273 millions.

"Si on laisse de côté les $13.6 millions que représente l'augmentation dans le rendement de la taxe et les $7.4 millions en nouvelles taxes, nous nous trouvons dans une situation qui permet au gouvernement de distribuer $32 millions qui proviennent de gens qui ne payaient pas la taxe de vente à cause d'une mauvaise administration ou de lois incomplètes", a dit M. Kierans.

"C'est une situation merveilleuse pour un ministre des Finances qui, au moment d'une réorganisation de la structure des impôts, se trouve avantagé de ce montant pour le bénéfice de toutes les municipalités", a-t-il ajouté.

De meilleures conditions d'emprunt

Dans le cas de Montréal, l'augmentation du revenu proviendra du choix fait par M. Saulnier d'une des deux formules d'option énoncée dans le discours du budget, option qui prévoit comme revenu de la taxe de vente "un montant résultant de l'application du taux de croissance du revenu global de la taxe de vente provinciale et municipale pour l'exercice financier 1964-65 par rapport à celui de l'année 1964-65".

"Une municipalité qui choisit cette option recevra une augmentation par rapport à 1963-64 de 24% plus 2% en revenus de la taxe de vente pour l'année prochaine", a expliqué M. Kierans.

Il a laissé entendre que les revenus supplémentaires permettraient à Montréal d'emprunter à meilleur compte sur le marché des obligations.

Quant aux municipalités rurales, M. Kierans a donné deux exemples de l'incidence de la "nouvelle" taxe.

A St-Théodore d'Acton, comté Bagot, les citoyens paieront chacun 96 cents en taxe de vente supplémentaire, mais la municipalité recevra $2.50 par tête. A Ste-Sabine, comté Missisquoi, la taxe supplémentaire sera de 42 cents.

"C'est de la magie", a déclaré le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

"Vous êtes meilleur que Caouette", a enchaîné M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

LA MARSH

SUITE DE LA PAGE 1

ralisée ces derniers temps. Cela est dû au sort qu'a connu son projet initial de caisse nationale de retraite.

"Démoralisée certes, mais non contrariée au point qu'elle démissionnerait", a précisé hier soir un observateur politique qui connaît bien le ministre de la Santé nationale et du Bien-être. Des sondages du parti libéral auraient d'ailleurs établi que Mlle LaMarsh demeure auprès des partisans de ce parti un des plus populaires membres du cabinet Pearson.

Beaucoup de gens ne sont jamais jeunes ; quelques personnes ne sont jamais vieilles.

G. B. SHAW

Selon M. Paul Martin:

La force de Chypre obtiendrait une plus grande liberté d'action

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, croit qu'il est fort possible que la force de l'ONU à Chypre se voit confier des pouvoirs beaucoup plus étendus pour maintenir l'ordre.

Le ministre s'est ouvert là-dessus, hier, aux Communes, au cours d'un nouvel échange avec le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, au sujet du mandat accordé aux troupes canadiennes envoyées dans l'île de la Méditerranée.

M. Diefenbaker a reproché à M. Martin son extrême réserve à répondre aux interpellations touchant le probleme cypriote. A un certain moment, M. Martin a rétorqué que le chef conservateur "serait mieux avisé" de s'efforcer d'aider le gouvernement à voir clair dans cette affaire. M. Diefenbaker est revenu à la charge en affirmant que M. Martin ne cherchait qu'à jeter de la poudre aux yeux.

Protection

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, est intervenu dans le débat en demandant si le Canada insistait auprès de l'ONU sur la nécessité de protéger les Cypriotes turcs "puisque la présence de la force des Nations unies a eu pour effet de priver ceux-ci de toute aide extérieure".

M. Martin a répondu que le gouvernement canadien, tout en restant neutre, avait agi "dans le sens indiqué par M. Douglas".

M. Diefenbaker a repris la parole pour exhorter le gouvernement canadien à obtenir une plus grande latitude d'action pour la force internationale de Chypre. M. Martin lui a fait remarquer qu'il avait rencontré le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, vendredi dernier, et qu'il lui avait indiqué que les troupes de l'ONU à Chypre se trouvaient dans une situation très inconfortable.

Incertitude

Inlassable, M. Diefenbaker a reproché à M. Martin de ne donner que de "vagues renseignements" aux Communes. Le ministre des Affaires extérieures a répondu : "Il n'est pas juste pour nos soldats, les Nations unies et le peuple canadien d'affirmer une telle chose. J'ai fourni des informations exactes et précises".

Enfin, M. Martin a ajouté, à l'adresse du chef néo-démocrate Douglas, qu'il avait la certitude que la participation du Canada au contingent cypriote avait eu de bons effets. "J'espère qu'il continuera d'en être ainsi", a-t-il poursuivi.

Allocations

M. Robert C. Coates, conservateur progressiste de Cumberland, s'est demandé s'il était juste que les allocations spéciales accordées aux militaires canadiens attachés à la force de l'ONU à Chypre fussent moins élevées que celles dont bénéficient leurs compatriotes au service des autres forces de maintien de la paix.

Le ministre associé de la Défense nationale, M. Lucien Cardin, a déclaré qu'il avait l'impression que les allocations étaient identiques, mais qu'il prenait néanmoins en considération la question soulevée par M. Coates.

M. Coates déclara par la suite que M. Cardin avait déclaré lundi dernier aux Communes que les militaires canadiens à Chypre recevaient une allocation spéciale de $69 par mois, cependant que les militaires canadiens postés au Congo en recevaient une de $100.

M. Cardin s'excusa, précisant qu'il avait été mal informé. En réponse à une autre question de M. Coates, il a déclaré que le gouvernement étudierait la possibilité de hausser l'allocation spéciale versée aux militaires canadiens à Chypre. Les Canadiens postés au Congo reçoivent davantage en "raison des difficultés plus grandes qu'ils rencontrent dans ce pays".

Entretiens Rusk-Pearson à Ottawa

OTTAWA — (PC) — Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk est arrivé dans la capitale fédérale ce matin et il s'entretiendra avec le premier ministre Lester B. Pearson sur la situation internationale.

M. Rusk est entré dans le bureau du premier ministre vers neuf heures et s'est entretenu avec lui en présence du ministre des Affaires extérieures Paul Martin. Le sous-secrétaire américain George Ball accompagne M. Rusk.

Le principal sujet à l'ordre du jour : Chypre et le Laos où le Canada joue un rôle de première importance.

Plus tard le secrétaire d'Etat américain assistera à la conférence ministérielle canado-américaine sur le commerce et les affaires économiques.

CHYPRE

SUITE DE LA PAGE 1

doise a subi le feu violent échangé entre Cypriotes grecs et turcs dans le village de Timi au sud de l'île. Les Suédois ont été attaqués en dépit du fait qu'ils se sont identifiés en anglais et en grec. Ils durent riposter 45 fois avant que ne cesse la fusillade.

On croit savoir que le secrétaire général de l'ONU, U. Thant, est en butte à des pressions. On voudrait qu'il autorise les forces internationales à tirer et à tuer afin d'empêcher que ne se généralise la violence à Chypre.

Tarasov quitte Dorval ce soir

OTTAWA, (PC) — Le journaliste soviétique Vassily Tarasov, accusé d'espionnage par les autorités canadiennes, quittera le pays ce soir à destination de Paris.

Il est en effet censé prendre le vol 030 d'Air France, qui part de Dorval à 9 h. 40 à destination de la capitale française.

Agé de 35 ans, le représentant des Izvestia, le journal du gouvernement d'URSS, a été appréhendé par la police fédérale lundi soir, alors qu'il remettait de l'argent à un fonctionnaire du gouvernement en échange de présumés documents secrets.

Le fonctionnaire en question avait avisé il y a un certain temps déjà les autorités des avances qui lui avaient été faites.



M. JACQUES RUEFF, économiste, a été élu aujourd'hui à l'Académie française. Il succède à Jean Cocteau.

Profit de 63 p.c. sur un contrat de défense en G.-B.

LONDRES, (PA) — Le gouvernement britannique a admis que l'un de ses principaux constructeurs de missiles a récolté un profit "excessif et injustifié" de 63 pour cent dans l'exécution d'un contrat relatif au missile anti-avions "Bloodhound". Il s'agit de la compagnie Ferranti Limited, qui s'est vu confier d'importants contrats de défense, a révélé le ministre de l'Aviation, M. Julian Amery, au cours d'un débat aux Communes.

TOUS VOS VIEUX MEUBLES VALENT DE L'ARGENT
$ $ $ $ $
AMEUBLEMENT
Lacaille & Perrault Ltée
OL. 3-2761 ● OL. 3-2957

NUNN-BUSH SOULIERS FAÇONNES A LA CHEVILLE DEPUIS $23.95



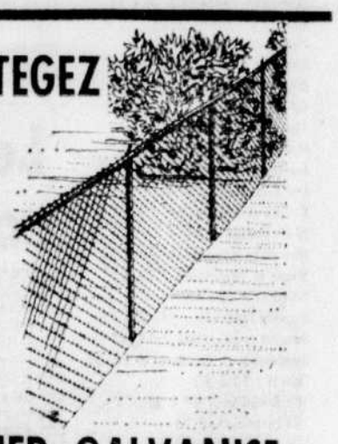
LE NOUVEAU SLIP-ON COUSU MAIN

MONTRE TIMEX GRATUITE
AUX 100 PREMIERS CLIENTS
Nous répétons notre cadeau de présentation d'une MONTRE TIMEX avec chaque paire de souliers de $16.00 et plus.

JACOBY SHOES LTD
Chaussures de distinction
1498, rue STE-CATHERINE (est de Guy)
937-1259
Stationnement gratuit à 1415, rue Guy
Nous avons aussi en magasin la série complète des marques réputées
JARMAN OAKWOOD
● Souliers pour hommes ● Chaussures de qualité
Largeurs de A à EEE — JUSQU'A POINTURE 15

OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du QUÉBEC
5.25%
placement très attrayant
Wood, Gundy & Compagnie Limitée
Place Ville-Marie, Montréal 866-8321 | 580 Grande Allée, Québec 525-4611

EMBELLISSEZ et PROTEGEZ votre PROPRIETE
EN INSTALLANT UNE
CLÔTURE

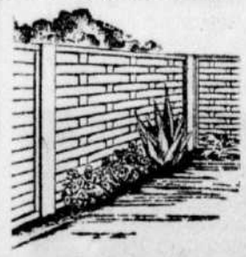


Une CLOTURE en ACIER GALVANISE
vous procure sécurité et intimité

MAILLES 2" — JAUGE 13			MAILLES 2" — JAUGE 11		
hauteur	rouleau 100'	le pied	Hauteur	Rouleau 100'	Le pied
36"	$13.36	17¢	36"	$19.64	25¢
42"	$15.62	19¢	42"	$22.54	28¢
48"	$17.84	22¢	48"	$25.76	31¢
7' Poteau en "T" galvanisé		$1.95			
7' Poteau en "T" peint		$1.17			
1' 7/8" Poteau circulaire galvanisé		$4.50			

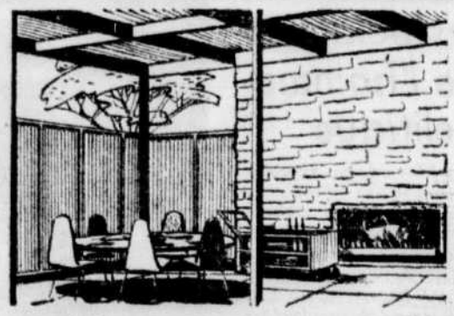
Informez-vous au sujet de l'installation et des estimées gratuites.

CLOTURE "BASKETWEAVE" EN REDWOOD
en panneaux de 8' entrecroisés



Hauteur		barrières	poteaux 4 x 4
4'	$16.25	$11.25	$2.75
5'	$17.50	$12.00	$3.00
6'	$18.75	$12.50	$3.25

EXCELITE
PANNEAUX translucides en fibre de verre



Pour patios — entrées de garage — abris ou pour clôture autour de la piscine.
Couleurs vives — teintes pastelles
● BOIS DE SANTAL ● VERT ● JAUNE ● BLEU

PANNEAUX DE 34"
8', 10', 12' le pi. car. 64¢
Une réduction de 10% sera accordée à toute commandes de 10 panneaux ou plus.

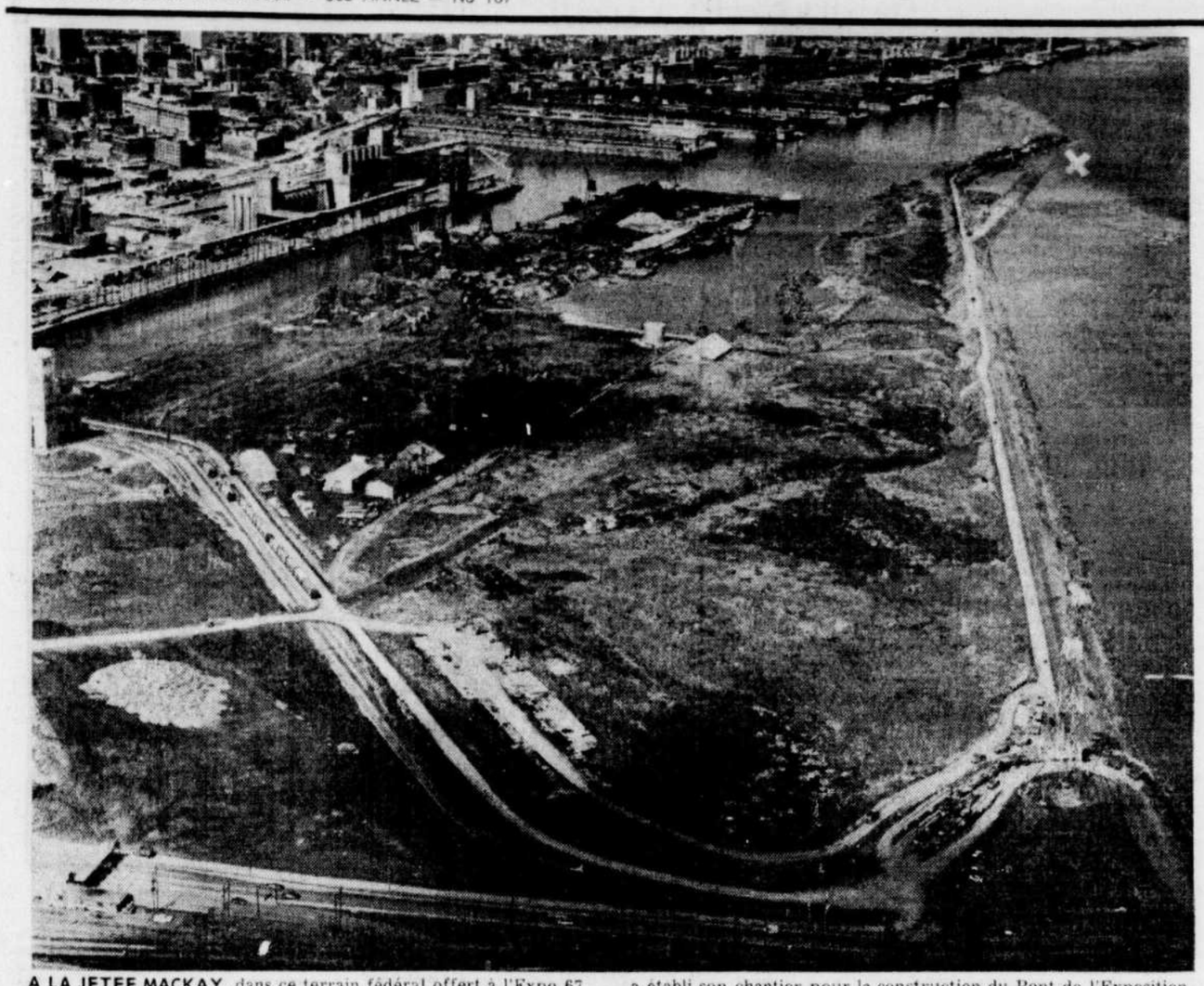
PANNEAUX "ECONOMIE"
4' et 5' le pi. car. 39¢

Val Royal
CENTRE DE QUINCAILLERIE ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
12200, boul. Laurentien, Cartierville, FE. 4-5320
11401, boul. Pie-IX, Montréal-Nord, DA. 2-7341
6180, boul. Taschereau, Ville Brossard, OR. 6-1833
Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée
Ouvert jusqu'à 5.30 P.M. tous les jours — le samedi 5 P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 30 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 167



A LA JETEE MACKAY, dans ce terrain fédéral offert à l'Expo 67, que l'on voit ici photographié du haut des airs, c'est déjà "la Terre des Hommes" — des hommes qui travaillent à l'aménagement de cette partie de l'Exposition où l'on établira "Habitat 67". La Société de l'Expo y fait effectuer par camions un remblayage de 1,800,000 verges cubes de roc et de terre. A la pointe est de la jetée, que l'on a commencé à élargir, la Cie Dufresne Engineering a établi son chantier pour la construction du Pont de l'Exposition, entre la jetée Mackay et l'île Verte. C'est approximativement à l'endroit indiqué par une croix que sera conduit, dans quelques jours, un "caisson flottant", que des remorqueurs auront halé comme une vulgaire péniche, par le canal de Lachine et à travers le port de Montréal, depuis les ateliers de Dominion Bridge.

Si son efficacité est reconnue

Le Collège des médecins ne s'oppose pas à l'utilisation de l'anablast

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec affirme, dans un communiqué, ne formuler aucune opposition à l'utilisation de l'anablast, à condition que son efficacité ait été reconnue par les autorités fédérales.

Il souligne cependant que, pour l'instant, les médecins québécois n'ont pas le droit de l'utiliser, parce que le médicament n'a pas été scientifiquement reconnu.

Le collège précise qu'il revient au gouvernement fédéral, chargé de protéger la santé publique, de définir quels médicaments peuvent être mis sur le marché.

La responsabilité du collège touche à un autre domaine, celui de l'exercice de la pratique médicale.

Le collège, après avoir accordé un droit de pratique, est ensuite chargé de surveiller la manière dont un médecin exerce sa profession. Un porte-parole officiel du collège, M. François Zalloni, souligne que le médecin n'a pas le droit d'utiliser des drogues non reconnues scientifiquement.

L'Académie des sciences de Paris a condamné l'anablast. "Notre collège, poursuit M. Zalloni, serait donc justifié, en vue du bien commun de la société, de s'opposer à l'introduction de cette drogue dans notre province. Considérant toutefois que nos spécialistes n'ont pas encore étudié ce produit ; désirant aussi ne pas priver les malades d'une chance éventuelle de guérison, même fort éloignée, le corps médical de la province ne formulera aucune objection à ce que le gouvernement fédéral reprenne à son compte l'examen de l'anablast.

Guynemer ferait l'injection

C'est à la demande d'un restaurateur de Duvernay, M. René Guynemer, dont le fils de trois ans et demi est atteint de leucemie, que l'inventeur de l'anablast, le biochimiste français Gaston Naessens, est venu au Québec.

M. Guynemer a déclaré hier, au cours d'une interview qu'il injectera lui-même le sérum à son fils si les autorités n'autorisent pas son emploi. Le jeune René Guynemer fils, auquel les médecins n'accordent plus que quatre mois à vivre, a été libéré avant-hier de l'hôpital Jean-Talon. Le médecin traitant, le Dr A. Reeves, a souligné que l'enfant a été soigné avec les médicaments connus et a reçu des transfusions de sang pendant son séjour à l'hôpital.

Pratique illégale de la médecine

Une autre source de conflit est le fait que M. Naessens a quitté Londres sans se rendre à Paris, où il devait comparaître en cour sous l'accusation de pratique illégale de la médecine. Aucun mandat d'amener n'a encore été émis contre lui.

Le sérum, utilisé par M. Naessens en Corse jusqu'à ce

Voir MEDECINS en page 6

Dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve

M. Donald Gordon verra lui-même à faire disparaître la voie ferrée

OTTAWA. (M.G.) — Le président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, cherchera personnellement les moyens à prendre pour faire disparaître la voie ferrée du secteur Hochelaga-Maisonneuve.

Voilà l'excellente nouvelle que le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a communiquée hier à une délégation montréalaise présidée par M. Pierre Lorange et venue réclamer à Ottawa la disparition de la voie.

En compagnie de son collègue des Travaux publics, M. Deschatelets, qui a mis son portefeuille en jeu sur cette question, M. Pickersgill a écouté les représentations des visiteurs puis leur a laissé entrevoir l'espoir d'une solution.

"J'ai parlé aujourd'hui même à M. Gordon qui est prêt à examiner la ligne et à rechercher une solution", a dit M. Pickersgill aux membres de la délégation.

M. Gordon, devait-il ajouter, est disposé à se rendre sur les lieux en compagnie de membres de l'Association des hommes d'affaires de l'Est de Montréal, au moment que choisiront ces derniers.

L'initiative de la prochaine démarche appartient donc à l'Association des hommes d'affaires que M. Pickersgill a toutefois mise en garde contre un trop rapide règlement du problème.

"Cela pourra prendre des mois et peut-être même deux ans", a-t-il dit. Avant d'agir, il faudra tout d'abord que la ville de Montréal et le gouvernement provincial s'entendent pour reloger les industries qui croiront devoir quitter les lieux si la voie ferrée disparaît".

En attendant la solution définitive, le ministre croit toutefois qu'on peut appliquer deux solutions temporaires.

Premièrement, dit-il, on pourrait accroître la surveillance le long de cette voie et, deuxièmement, on pourrait modifier les horaires des trains afin d'éviter qu'ils circulent aux heures d'affluence et, tout spécialement, à l'heure où les enfants sortent des écoles.

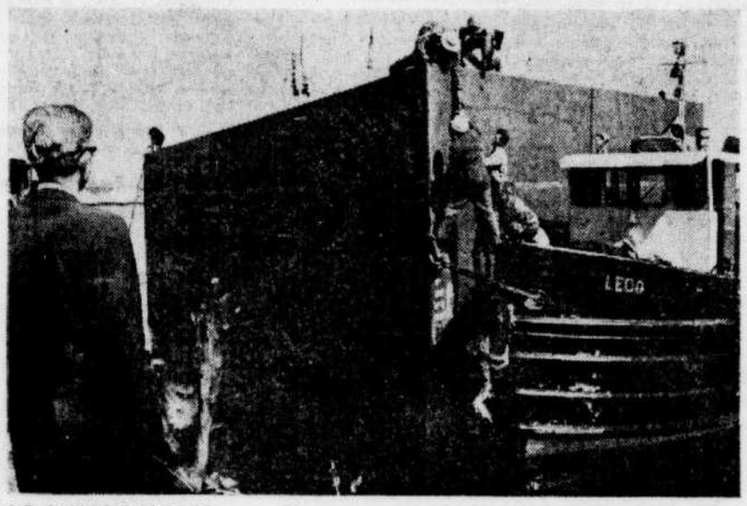
La rencontre que le ministre a ménagée aux hommes d'affaires de l'Est avec M. Gordon pourrait avoir lieu d'ici une semaine, mais il se peut qu'elle tarde.

De son côté, le ministre des Travaux publics et député de Maisonneuve-Rosemont, M. Deschatelets a déclaré révolue l'époque où la voie ferrée en question pouvait rendre service.

Comme bien des choses, a-t-il dit, elle est devenue périmée, mais, même si elle demeure partiellement utile, l'intérêt privé, — qui peut être légitime, — doit céder le pas devant l'intérêt public.

Voir GORDON en page 6

Le premier caisson du Pont des peuples vogue dans le canal



LE CAISSON FLOTTE ... — Un remorqueur de Dominion Bridge s'amarre à une extrémité pour la première étape d'un spectaculaire voyage dans le canal de Lachine. photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Il est normal que l'on mette un caisson dans l'eau. Mais il est extrêmement rare de l'y voir flotter...

C'est pourtant ce que l'on a pu voir, hier après-midi, dans le canal de Lachine, avec le premier des quatre caissons qui serviront à la construction des piliers du pont de l'Exposition, le Pont des Peuples, entre la jetée Mackay et l'île Verte.

Vers 2 h. 30, une immense boîte d'acier, ayant un peu la forme d'un losange, se balançait au bout des câbles d'une grue installée sur la rive du canal, à l'arrière des ateliers de la Cie Dominion Bridge où le caisson a été fabriqué.

Des ouvriers s'affairaient encore au sommet des parois de vingt pieds. A terre, d'autres ouvriers tiraient sur des cordages pour placer le flanc du caisson parallèlement à la rive.

Lentement, le caisson descendit et commença à s'enfoncer. Un pied, deux pieds ... A cinq pieds, les câbles de la grue se détendirent. Le caisson flottait !

Remorqué comme une péniche

A environ cinq pieds de la base creuse, en effet, un plancher métallique divise le caisson en deux parties. C'est sur ce plancher que flotte actuellement le coffrage étanche. Après ce lancement spectaculaire, deux petits remorqueurs sont venus s'amarrer aux deux extrémités du caisson, pour le remorquer un peu plus bas.

A ce dernier endroit, Dominion Bridge, d'ici vendredi midi, lestera le caisson d'une charge de 300 tonnes de béton et complétera les parois pour les porter de vingt à quarante pieds de hauteur. Le coffrage mesure 100 pieds de longueur et 26 pieds de largeur.

Encore à ce moment, le caisson sera flottant.

Cela est essentiel pour la suite des opérations, sous la direction de la Cie Dufresne Engineering, qui doit construire les deux culées et les quatre piliers du pont de l'Exposition.

Le caisson, en effet, sera remorqué — comme une péniche ! — le long du canal de Lachine, à travers le port de Montréal et à contre-courant du rapide Sainte-Marie jusqu'à son emplacement prévu près de la berge de la jetée Mackay.

Là, il sera de nouveau pro-

Voir CAISSON en page 6

Acquittement des employés du cabaret "Black Orchid"

par Léopold LIZOTTE

Les quatre employés du cabaret Black Orchid, qui, en décembre 1961, avaient été accusés d'avoir frustré le public en vendant pour $1.60 des verres de simple citronnade, ont tous été acquittés par le juge Irenée Lagarde, à midi.

Soutenant que preuve n'avait pas été faite que cette somme de $1.60 (somme évidemment récoltée de nombreuses fois, puisqu'une hôtesse aurait ingurgité quelque 82 semi-rosés en une seule soirée) avait été obtenue par la supercherie, le mensonge ou autre moyen dolosif, le tribunal a souligné que les clients de ce café étaient libres d'inviter ou de ne pas inviter les hôtesses à causer ou à danser avec eux.

Or, pour eux-mêmes, ils ont reçu effectivement la consommation alcoolique qu'ils avaient commandée. Seule l'hôtesse avait instruction de commander un "semi-rosé" lorsque ses hôtes lui offraient une consommation.

"Or, il est en preuve que l'appellation "semi-rosé" ne s'applique à aucun vin connu ni à aucune boisson alcoolique connue.

"Nous devons donc nous demander, de continuer le juge, si, en demandant à l'hôtesse ce qu'elle désirait, et en apprenant qu'elle désirait un "semi-rosé", les clients demandaient ce "semi-rosé" parce qu'ils croyaient que c'était un vin ou une boisson alcoolique, ou uniquement parce qu'ils voulaient faire plaisir à cette hôtesse avec laquelle ils causaient ou dansaient ?

"Je crois que la preuve n'a pas révélé du tout que les clients s'étaient préoccupés des goûts de l'hôtesse, mais qu'ils désiraient lui commander ce qu'elle voulait, sans égard à la nature même de la consommation qu'elle prenait.

"Dunn, témoin de la Couronne et propriétaire du cabaret a pour sa part déclaré qu'il ne pouvait entretenir des hôtesses sans rentrer dans ses fonds, et que c'est pour cela qu'il

Voir BLACK ORCHID en p. 6

M. Laporte fera-t-il enquête à Laflèche ?

Le conseiller Léo Heneault, présentement en instance d'appel resultant d'une condamnation à douze mois de prison, ayant eu à se défendre d'une accusation de pot-de-vin, a demandé, hier au ministre Pierre Laporte de venir faire une enquête à Laflèche.

On sait que le ministre des Affaires municipales a, au cours du dernier mois, fait deux violentes sorties contre cette municipalité ou, selon son expression "il n'y a qu'un pour cent de voyous" qui veulent empêcher le ministre des Affaires municipales de nettoyer la ville.

Au cours de cette séance du conseil de ville le conseiller s'est même fait le parrain d'une résolution visant à réclamer une enquête complète sur la ville de la part du ministre des Affaires municipales et du procureur général.

Les autres conseillers ont refusé d'approuver sa résolution.

C'est $77,000 !

Le ministre Pierre Laporte était tout près de la vérité lorsqu'il a déclaré, samedi dernier, à Saint-Hubert, que les autorités de Laflèche rançonnaient les automobilistes, puisque des prévisions de l'ordre de $78,000 étaient inscrites aux revenus budgétaires pour le Service de la police.

Le ministre ne s'est trompé que d'un millier de dollars : en effet, copie certifiée du budget de 1964 en main, n'importe qui peut pointer du doigt, dans la colonne "Revenus : Service de la police", le chiffre de ..., $77,000 à la suite de la mention:

Voir M. LAPORTE en page 6

Les Faits divers sont en page 6

Avant minuit, ce soir : votre rapport d'impôt !

(par B.M.) — L'heure "U" (pour ultime) approche ... En effet, si ce n'est déjà fait, vous avez jusqu'à minuit ce soir pour rapporter "le fruit de vos labeurs aux agres gouvernementaux fédéral et provincial.

Et, s'il arrivait que vous ne vous conformiez pas à cette contigne, gare à vous ! Comme punition, vous aurez à payer 5% du montant dû en impôts; et à cela s'ajoute un intérêt de 6% par année sur le même montant. Exemple : si votre déclaration pour 1963 n'était rapportée qu'en 1965, il vous en coûterait 11% d'intérêt pour la première année et 6% du montant accumulé les années suivantes.

Vous n'avez donc plus que quelques heures pour vous procurer vos reçus médicaux ou de charité, de cotisations syndicales et autres trois déductibles. Si avec toute cette paperasse, vous devez encore de l'argent à "ceux qui le dépenseront à votre place", vous avez toute notre sympathie. Mais, même avec ça, vous devez payer coûte que coûte. Si le compte en banque est déjà à plat, voyez vos confrères de travail : il doit sûrement s'en trouver qui vous "en" doivent et qui avaient "complètement oublié". Sinon, vous pouvez toujours payer par versements. Mais, là encore, votre premier chèque doit porter la date de demain (le 1er mai) et vous n'avez au total qu'un délai de trois mois pour régler le tout.

Comment en sortir ? Oui, c'est bien là toute la question. La seule consolation qui nous reste, c'est de vous rappeler qu'il se vend d'excellents sédatifs pour les maux de tête ...

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE REPARATION PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

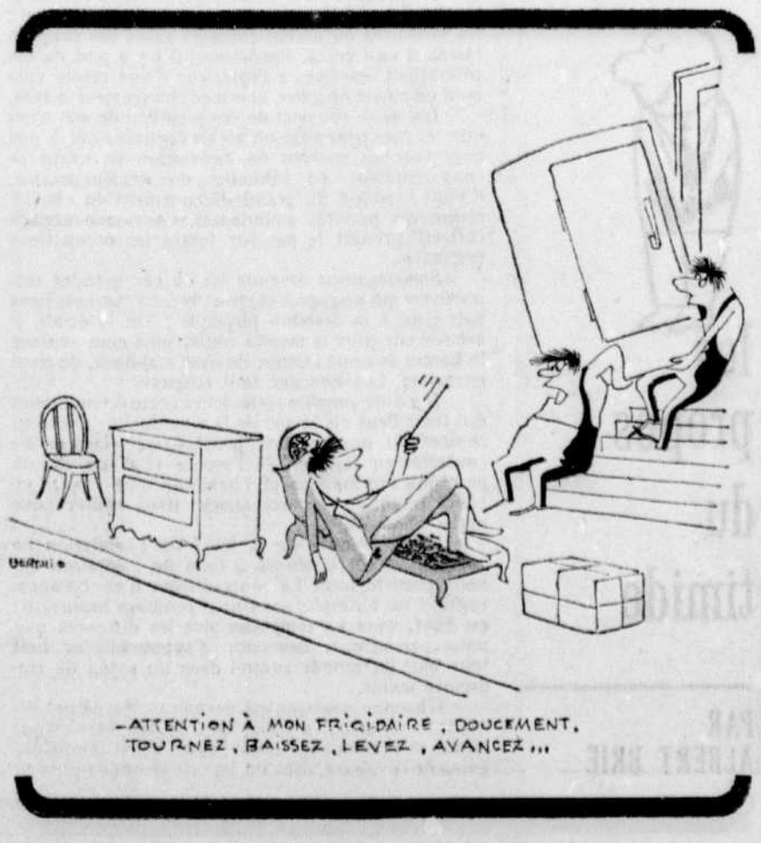
Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'ouverture
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

A NOS 4 MAGASINS
FUSIL A CLOUER
automatique
(Gun Tacker) marque Arrow
Brocheuse spéciale pour clouer les affiches, les toiles, les clôtures, les panneaux flottants en construction et une foule d'autres travaux. Elle se ferme pour se glisser dans une poche.
En métal chromé.
EN VENTE A $14.95
BROCHES 5,000 à la boîte Rég. $2.50 SPECIAL $1.85
Pilon
LIBRAIRIES
STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6687
8559, St-Laurent DU. 1-6261
860 R., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
MIDAS, LE SILENCIEUX
INSTALLÉ SANS FRAIS
Cette garantie contre tous risques, y compris ROUILLE et CORROSION est valide chez plus de 400 ateliers MIDAS au Canada et aux États-Unis.
MIDAS MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX au nord du boul. Métropolitain 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE Coin Mont-Royal, LA. 6-1627-4
850, BOUL. LABELLE Face au Centre d'Achats St-Martin 681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 A.M. À 9 P.M.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

DEVANCEZ LES CHALEURS DE L'ETE
en commandant maintenant vos auvents de toile de la plus ancienne maison du genre. Fabrication sur mesure, variété d'étoffe et de modèles.
Pour une estimation gratuite composez
866-6855
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est MONTREAL



FAITS divers

Gare aux faux déménageurs

Des déménageurs qui se trompaient d'adresse ou mieux encore des voleurs qui profitaient de l'heure de pointe des déménagement pour procéder avec quiétude, ont enfoncé la porte avant du logis de M. Armand Gaudreault, 1594, rue Fullum, appt 6, et fait main basse sur les meubles de la cuisine, de la chambre à coucher, du living, ainsi que sur la cuisinière, le réfrigérateur, le téléviseur et autres objets.

Piéton assommé

Comme M. Paul-Alexandre Roussy, 42 ans, 1172, rue Robin, passait aux petites heures à l'intersection d'Amherst et de Robin, trois malandrins l'ont entraîné de force dans une ruelle et l'ont roué de coups à la figure et au corps. Ils lui ont volé les $176 de son porte-monnaie puis l'ont abandonné à demi-inconscient. Peu après il a été secouru par des passants et transporté à Sainte-Jeanne d'Arc où il a été traité pour fracture du nez, de plusieurs dents et de lacérations à la figure.

Vol commis par un évadé de l'Institut Leclerc ?

Jean-Louis Duval, âgé de 24 ans, évadé de l'Institut Leclerc de St-Vincent-de-Paul, dimanche dernier, est-il retourné à Trois-Rivières après son évasion ?

C'est la question que se posent les limiers trifluviens qui doivent éclaicir un vol commis, lundi, au magasin Royal de cette ville, le même endroit où fut commis un vol similaire il y a déjà quelques années et pour lequel Duval purgeait actuellement une peine d'emprisonnement.

L'évadé, surnommé "l'homme-mouche" par les policiers de Trois-Rivières, est présentement recherché partout dans la région de la Mauricie.

Plusieurs indices relevés sur la scène du vol de lundi dernier permettent aux enquêteurs de croire que le crime a été commis de la même façon, c'est-à-dire par un individu très agile. La menue monnaie des six tiroirs-caisses ainsi que quelques habits ont été volés durant ce cambriolage.

Duval avait donné beaucoup de fil à retordre aux policiers de Trois-Rivières avant d'être capturé, il y a environ quatre ans.

Le meurtre de Hull : l'enfant a été tué avec son propre couteau !

HULL. (PC) — La police de Hull a révélé hier soir que Réjean St-Denis, 11 ans, avait été tué avec son propre couteau.

Le jeune écolier avait pris son couteau de chasse avec lui, dimanche, lorsqu'il était parti s'amuser dans un parc situé près du lac des Fées, à la limite sud de Hull. Son corps avait été retrouvé, mardi après-midi, par deux autres écoliers qui revenaient de l'école.

Le jeune St-Denis avait été frappé huit fois avec son couteau, que la police a retrouvé à la fin d'une longue recherche qui s'est terminée mardi.

Comme on le sait, la police détient le présumé meurtrier du jeune St-Denis, un adolescent de 17 ans. Au moment de son arrestation, il errait près de la gare Union, à Ottawa.

Tué par un train

JOLIETTE. (DNC) — La police a révélé hier l'identité d'un jeune homme qui a été tué, durant la nuit de mardi à mercredi, lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place a été heurtée par un train, sur la route de St-Gabriel-de-Brandon. Ils s'agit de Michel Sarrazin, âgé de 19 ans domicilié au 299, rue Principale, à St-Gabriel.

L'autre occupant de la voiture, Yvan Deschênes, également de St-Gabriel, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Les autorités de l'hôpital signalent qu'il est dans un état critique.

Criminels québécois en Ontario

LONDON, Ont. (PC) — Averti que des criminels du Québec opéraient en Ontario, l'inspecteur-détective Léonard Hamilton a révélé hier que la police de London est en possession de mandats sans noms contre trois individus recherchés en rapport avec des vols à main armée.

Le trio, que l'on croit être de la région de Montréal, est recherché en rapport avec le vol perpétré à la succursale de London de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le 8 avril dernier.

L'inspecteur Hamilton a révélé que la police a émis des mandats contre des individus dont les noms et les adresses peuvent être fictifs. On croit que ces hommes utilisent deux voitures portant des plaques d'immatriculation de la province de Québec.

L'inspecteur a dit qu'il n'y avait aucune indication certaine que le trio serait relié à un vol perpétré dans une banque de Windsor, la semaine dernière. Il ajouta : "Nous avons des criminels du Québec dans l'Ontario, cela est certain..."

Québécois détenu à Sudbury

SUDBURY. (PC) — Un homme que recherchaient la Sûreté provinciale du Québec et la Gendarmerie canadienne est présentement en détention à Sudbury, en rapport avec un vol qui aurait eu lieu pendant une "amicale partie de dés".

Le présumé voleur est Herbert Olivier, 40 ans, sans adresse connue. Des agents de la RCMP le recherchaient à Edmonton pour avoir triché au jeu. La Sûreté provinciale du Québec le recherchait également pour avoir forfait à un cautionnement.

Après qu'il aura répondu aux accusations que l'on porte contre lui à Sudbury, il sera remis entre les mains de la Gendarmerie canadienne.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont volé un manteau de fourrure de $1,000 et d'autres articles d'une valeur indéterminée chez Mme Judy Hirshfield, 5486, rue Mountain Sights ; $200 en argent et une collection de vieilles pièces de monnaie chez M. John Shea, 3202 est, rue Laurier ; un stéréo, un téléviseur et une coutellerie, le tout d'une valeur de $1,000, chez Mme Roméo Massé, 3540, rue Masson.

Motocycliste blessé

Au cours d'une collision entre sa moto et un camion, survenue hier soir à l'intersection de Jean-Talon et Kenora, M. André Charette, 25 ans, 6205, rue Jarry est, a subi une fracture probable du crâne et a dû par la suite être hospitalisé à l'Institut Neurologique.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

ASSEMBLEE DOLLARD. — L'Assemblée Dollard, 4e degré, des Chevaliers de Colomb, invite ses membres à la cérémonie de la Fête des mères qui aura lieu à 9 h., dimanche matin, à la grotte de Lourdes, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Messe, sermon de Mgr C.-A. Labelle, p.d., aumônier. Déjeuner servi.

CAISSON

SUITE DE LA PAGE 3

gressivement lesté jusqu'à ce qu'il touche fond.

A l'intérieur du coffrage, quatre cheminées descendent jusqu'au plancher, où elles sont actuellement obturées par des trappes étanches. L'une d'elles permet l'accès des ouvriers dans la base creuse du caisson ; les trois autres serviront à l'évacuation tout d'abord de l'eau... puis des déblais que les ouvriers créeront en agrandissant, à même le lit du Saint-Laurent, l'espace temporairement creux à la base du caisson.

Solidement ancré, sa base creuse finalement emplie de béton, sa partie supérieure l'étant également, le caisson se transformera ainsi rapidement et sans complications inutiles en un des pilliers du Pont de l'Exposition.

Cette ingénieuse solution technique est d'une application assez rare pour mériter une mention toute spéciale.

La construction du caisson se sera faite en moins de 5 semaines dans les ateliers de Dominion Bridge. L'assemblage et le soudage des éléments ont commencé, il y a une semaine, en plein air, sur la rive du canal de Lachine.

On sait que, sur ces piliers, c'est aussi Dominion Bridge qui construira le tablier d'acier du Pont des peuples, premier pont orthotrope du Canada.

Raymond Grenier

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

que le gouvernement français sévisse, est fabriqué par l'injection d'un germe cultivé dans le sang d'un cheval.

M. Guynemer a souligné que M. Naessens est financièrement appuyé par un "gentleman farmer" corse, M. Jean Farron, dont le fils de 15 ans a été sauvé, il y a trois ans, par l'anablast.

Le restaurateur de Duvernay a noté qu'il faudrait quatre mois à Naessens pour monter un laboratoire et produire le sérum. C'est le temps qu'il reste à vivre à son fils.

Un hélicoptère s'envole plus facilement d'un champ couvert d'herbe que d'une surface recouverte de ciment.

M. LAPORTE

SUITE DE LA PAGE 3

Cour municipale (amendes et frais) . . .

Que faut-il penser maintenant des chiffres que citait le maire lui-même, M. Alexandre Girard, lundi soir, dans sa déclaration aux journaux, alors qu'il invitait le ministre Laporte à venir se renseigner sur place, en affirmant qu'il s'agissait de $50,000 et non de $78,000 ?

GORDON

SUITE DE LA PAGE 3

"La population est exaspérée", avait dit auparavant l'aumônier des hommes d'affaires, l'abbé Benoit-Marie Gagnon, parlant tout comme le président, M. René-A. Gauvreau.

Pour convaincre M. Pickersgill de la justesse de leurs réclamations, les visiteurs avaient apporté diverses photos qu'ils ont projetées sur un écran, photos qui démontraient clairement le grand danger que présente cette voie ferrée.

Présent à la rencontre, le sénateur Sarto Fournier, a déclaré que le règlement du problème en était un de justice sociale. Il ne s'agit pas uniquement de faire disparaître une disgrâce, mais encore une injustice, a-t-il dit.

Le représentant de la ville de Montréal à la rencontre, M. Paul-Emile Sauvageau, a déclaré endosser en entier le mémoire de l'Association des hommes d'affaires de l'Est au cabinet fédéral.

Outre M. Deschatelets, trois autres députés intéressés à la question s'étaient joints à la délégation pour réclamer la solution du problème, soit : MM. Raymond Eudes, Prosper Boulanger et Georges Valade.

BLACK ORCHID

SUITE DE LA PAGE 3

exigeait $1.60 pour chaque consommation que celles-ci prenaient. En droit comme en fait, il semble donc que l'obtention de $1.60 pour ce "semi-rosé" n'était pas due à une représentation fausse quant à la nature de la consommation, mais était due uniquement au fait que le client désirait converser ou danser avec l'hôtesse.

Le juge déclare finalement qu'il n'approuve pas la méthode d'agir du "Black Orchid", mais il me semble que cette méthode répréhensible, ajoute-t-il, tombe bien plus sous les règlements de la Régie des Alcools que sous le code criminel.

Les chemins de fer aux cheminots : les demandes d'emploi sont nombreuses

Les compagnies de chemin de fer, aux prises encore une fois avec leurs cheminots sédentaires, ont fait savoir hier au conseil de conciliation que le niveau de salaire semble être assez élevé pour attirer chaque année un grand nombre de demandes d'emploi.

Leurs porte-paroles ont déclaré que, pour chaque emploi, il y a eu quinze demandes l'an dernier. Leurs bureaux du personnel ont reçu quelque 179,000 demandes d'emploi — chiffre supérieur au nombre des personnes au service des chemins de fer — et que 13,500 personnes ont été embauchées.

Les Chemins de fer nationaux et le Canadien Pacifique ont un personnel composé de 143,353 personnes au total.

Les chemins de fer s'opposent à une demande des dix-sept syndicats représentant les 97,271 employés sédentaires, en faveur de l'adoption du "critère des biens durables".

Le critère des biens durables est une statistique compilée par le Bureau fédéral de la statistique, qui représente la moyenne des salaires dans un certain nombre d'industries manufacturières dans les secteurs du bois, des métaux et des minéraux.

Les porte-paroles des chemins de fer ont déclaré devant le conseil d'arbitrage, que préside le juge Craig Munroe, de la Colombie-Britannique, que les ouvriers gagnent un salaire horaire de $2.20. Les syndicats par contre estiment le salaire de leurs adhérents à $1.99 de l'heure.

Continuant l'opposition des compagnies au critère des biens durables, le porte-parole patronal Keith Campbell, directeur du service du personnel au Canadein Pacifique, a affirmé qu'il y a dans l'industrie ferroviaire des groupes d'employés sans équivalent dans les industries de biens durables.

Quand on est heureux, il reste beaucoup à faire : à consoler les autres.

J. RENARD

* * *

Le grand art d'être heureux n'est que l'art de bien vivre.

J. F. DUCIS

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
Nouvelle adresse à cause de l'incendie
900 Sherbrooke O. (CH. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College

NETTOYEUR A SEC
demandé
Pour grossiste en nettoyage à sec. Expérience exigée dans nettoyage au varsol. En mesure d'assumer la direction du nettoyage. Excellent salaire. Emploi permanent.
STAR DYERS & CLEANERS
3028 BOUL. LASALLE, Verdun

CORRECTION!
L'ARTICLE SUIVANT PARU DANS NOTRE ANNONCE DU 29 AVRIL AURAIT DU SE LIRE COMME SUIT :
PECHES TREES EN DEMIES
EPARGNEZ 11¢
3 BOITES 28 OZ 1.00
LES MAGASINS IGA

MORGAN
Une découverte... pour meubles !
Les nouveaux finis "Flecto Flair"!
BOIS GRENU "ANTIQUE" MARBRE
Point n'est besoin d'enlever les vieux vernis... Méthode facile, vous obtenez des résultats d'experts !

• Facile à appliquer... en deux simples opérations. Aucune habileté spéciale n'est requise... N'exige pas des outils spéciaux.
• Vous appliquez directement sur le vieux fini; pas de dissolvants malpropres, grattage, décoloration ou teinture requis.
• Vous pouvez appliquer un fini marbré, bois grenu ou "antique" sur tout genre de meuble, porte, mur, boiseries, cadres ou métal.
Bases : ½ chop. 1.40 chop. 2.35 pinte 3.95
Couleurs et tons : 2 oz 1.55 4 oz 2.65 6 oz 3.55
Nécessaires fini "Flair" : avec tous les éléments requis .98
L'usage du fini Flecto Flair vous sera expliqué dans le rayon de la peinture au magasin principal ainsi qu'à Dorval aujourd'hui, vendredi et samedi, les 30 avril, 1er et 2 mai.
Téléphoner à VI. 2-4261 sur commandes de 7.00 et plus
PEINTURES — RAYON 90, AU SIXIEME
Aussi à DORVAL

PRESCRIPTIONS

Comme vous avez confiance en votre médecin, il est important que vous puissiez avoir confiance en votre pharmacien. A la Pharmacie Montréal, vos ordonnances sont composées exactement telles que prescrites par votre médecin, jamais de substituts.
CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES
JOUR et NUIT
PAR TOUT LE GRAND MONTREAL
Pharmacie Montréal
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
DUQUET & DUQUETTE, Pharmaciens Propriétaires
OUVERT JOUR ET NUIT
Nous ne dormons jamais !
LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le grand Montréal.
NOUS VENDONS TOUJOURS AUX PRIX QUE NOUS ANNONÇONS !
★ PRIX COUPÉS ★
VI. 5-7251
916 est, rue Ste-Catherine

ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
AGAROL	16 onces	Rég. 1.50 SPEC.	1.19
ALBERTO V.O. 5	Vaporisateur pour cheveux — 7 oz.	Rég. 1.89 SPEC.	1.39
ANACIN	100 comprimés	Rég. 1.29 SPEC.	0.98
ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
ASPIRIN BAYER	100 comprimés	Rég. 0.99 SPEC.	0.59
BAN DESODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 SPEC.	0.79
BRECK HAIR SET MIST	10 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.49
BROMO-QUININE	32 comprimés	Rég. 0.89 SPEC.	0.59
BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPEC.	0.83
BRYLCREEM	Tube grand format	Rég. 0.98 SPEC.	0.78
CAROID et SELS BILIAIRES	100 comp.	Rég. 1.35 SPEC.	0.98
PILULES CARTER	Format familial	Rég. 1.19 SPEC.	0.98
CASTORIA	Grand format	Rég. 0.89 SPEC.	0.69
PILULES DODDS	Pour les reins	Rég. 0.79 SPEC.	0.64
DYSNE-INHAL SOLUTION		Rég. 3.25 SPEC.	2.49
SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPEC.	0.83
FILM CINE	KODACHROME II 50 PIEDS — 8 MM.	Rég. 4.95 SPEC.	3.97
GERITOL TONIQUE	80 comprimés	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPEC.	3.98
GILLETTE	Lames inoxydables en 6's	Rég. 0.89 SPEC.	0.73
GIN PILLS	Grand format	Rég. 1.29 SPEC.	0.98

PREVENEZ LES RHUMES DU PRINTEMPS
CORICIDIN
25 comprimés : $1.29
Vaporisateur nasal : $1.00
Valeur $2.29
SPECIAL Les deux pour 97¢
(Pour un temps limité seulement)

KOTEX
BOITES DE 48 SERVIETTES
SPECIAL $1.39

HELENE CURTIS SPRAY NET	12 oz	Rég. 1.49 SPEC.	1.19
INFANTOL HORNER	16 onces nouveau bas prix	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
HUILE JOHNSON	Pour bébés — grand format	Rég. 1.10 SPEC.	0.89

POUDRE JOHNSON	Pour bébés — grand format	Rég. 0.98 SPEC.	0.79
LAVORIS	Rince-bouche et gargarisme — Bouteille carafon 17 oz	Rég. 1.25 SPEC.	0.98
SIROP LAMBERT		Rég. 0.62 SPEC.	0.52
BISCUITS LIMMITS	Chocolat, fromage orange ou vanille	Rég. 1.00 SPEC.	0.79
LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme 14 oz	Rég. 0.98 SPEC.	0.73
MOELLE DE BOEUF	Roger GALLET	Rég. 1.20 SPEC.	0.99
NOXZEMA	Crème pour la peau. Format économique de 14 oz	Rég. 1.89 SPEC.	1.49
PARAMETTES AYERST	125 comprimés	Rég. 6.00 SPEC.	3.74
PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz, avec format de 4 oz gratis	Rég. 5.50 SPEC.	3.74
PARDEC	Vitamines et minéraux 16 oz	Rég. 3.50 SPEC.	2.69
LAIT DE MAGNESIE	Phillips 26 oz	Rég. 1.29 SPEC.	0.99
LAIT DE MAGNESIE	Phillips 200 comprimés	Rég. 1.39 SPEC.	0.99
RESDAN	pour cheveux — Enlève les pellicules — 6 oz	Rég. 1.50 SPEC.	1.29
TONI	Permanente à domicile — douce, régulière ou super	Rég. 2.00 SPEC.	1.38
URASAL HORNER	10 oz	Rég. 2.20 SPEC.	1.79
VITALIS	Fixatif pour cheveux — grand format	Rég. 1.07 SPEC.	0.84



STATIONNEMENT GRATUIT
½ heure avec achat de $1.00 ou plus, rue St-André, au sud de Ste-Catherine.


ÉCONOMISEZ UN DOLLAR!
PRIX SPÉCIAL
DU FORMAT GÉANT
des 5 shampoings Color-Tone de Helena Rubinstein
Prix cour. 3.00 PRIX SPÉCIAL 2.00
Vous pouvez maintenant économiser $1 sur le prix de chaque gros flacon du shampooing Color-Tone de Helena Rubinstein. Mais dépêchez-vous . . . cette offre ne durera que quelque temps seulement! Color-Tone n'est pas un rince-cheveux ni une teinture, mais bien un bon shampooing qui rend les cheveux dociles et étincelants de propreté, tout en enrichissant leur couleur naturelle et en leur prêtant de brillants reflets. Teintes au choix: Blonde-Tone, Brunette-Tone, Brown-Glow, Red-Head ou Silver-Tone!
ÉGALEMENT OFFERTS À PRIX SPÉCIAL
Le shampooing-crème Silk-Sheen, le rinçage-crème Silk-Sheen et le shampooing Color-Keep (pour celles qui ont les cheveux teintés, teints ou décolorés). Prix cour. 3.00, prix spécial 2.00. *Sans oublier* le shampooing Bio-Shampoo qui protège efficacement contre les pellicules. Prix cour. 3.25, prix spécial 2.00.


LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le grand Montréal et la rive sud.
A Dorval, 3 livraisons régulières par jour.

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate
LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITÉ
EN FORMAT DE 25-50-100 DRAGÉES


KLEENEX
BLANC ET COULEURS
BOITES DE 200


7 BOITES POUR $1.00
EPARGNEZ 33¢

Pharmacie Montréal VI. 5-7251

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3500	Abitibi	15¼	15¼	15¼
	Abitibi Pr	25	25	
325	Algoma	65¼	65¼	65¼
2220	Alumin	32¼	32¼	32½
100	Alum 4¼ p	44	43¾	43¾
	Alum 1 pr	22¼	22¼	
	Alum 2 pr	47½	47½	
	Amg Cde Pr	52	52	
	Amg Tex Pr	44½	44½	
	AngT 265 P	52	52	
	An T 290 P	53½	53½	
450	Argus	14¾	14¾	14¾
	Arg 2.60 Pr	52	51¾	
	Arg 2.70 Pr	51	51	
400	Arg C Pr	11¾	11¾	11¾
2172	Asbestos	20	19¾	19¾
	Atl Sug	18½	18½	
	Bail S Pr	23½	23½	
100	Bail S 5¾ p	25¼	25¼	25¼
	Bq CN	78	78	
670	Bq Imp	64	64	64
725	Bq Mont	64½	64½	64½
550	Bq NE	71¼	71	71¼
100	Bq PC	35½	35½	35½
350	Bq Roy	74¾	74½	74½
200	Bq Tor-D	63¼	63¼	63¼
100	Bathurst P	19	19	19
	Bathur P A	53	53	
1970	Bell Phone	53⅜	53⅜	53¼
	Bow S p	32	32	
	Bow S 5 p	33½	32½	
	Bow Mer p	51	51	
	Bow Paper	7	7	
3720	Brasi	265	275	265
1620	BA Oil	33	33	33
725	BC Forest	29¼	29	29¼
	BC Power	46	46	
600	BC Phone	60½	60½	60½
	BC Ph 4½	91	91	
	Brockvl pr	7¼	7¼	
	Brown	14¼	14¼	
	Bruck A	25	25	
	Bruck B	12	12	
	Build Prod	26¼	26	
3700	Cal Pow	22	22	22
	Can Cem	44¾	44¾	
	Can Cem p	28½	28½	
	C D Sugar	25	25	
25	C I Fdry	32½	32½	32½
	Cl Fdry 4¼	90½	90½	
	Can Malt	20½	20½	
	CSL	62½	62	
	C S L Pr	12¾	12¾	
	C Wire B	17¼	17¼	
2820	C Aviat E	9¾	9	9¼
1775	C Brew	10	9¾	10
	C Brew A	49¾	49¾	
	C Brew B	53	53	
	C Br Alum	10¾	10¾	
	C Chem w	650	640	
	C Cont A	600	600	
	C Fndtn	455	455	
	C Fnd A P	18½	18¼	
125	C I L	13	13	13
75	Cl Pow	19½	19½	19½
305	Cl Pow P	48	47¾	47¾
	C Marconi	395	395	
2130	CPR	43½	43½	43½
1475	C Pet p	13¾	13	13¾
	C Refract	16	16	
	Cdn Tire	38	39	
	C Vickers	19½	19½	
100	Cap Wire	7¾	7¾	7¾
3500	Cent Del	830	830	830
100	Chemcell	13¾	13¾	13¾
	Ch 1.75 p	38	38	
	Chrysler	49½	49¼	
600	Coghil n	7¾	7¾	7¾
	Coghil	13	13	
400	Cons MS	33¾	33½	33½
1600	Cons Paper	43	42¾	42¾
	Con Text	11	11	
	Consu Glass	16¾	16½	
50	Corbys A	19¼	19¼	19¼
100	Coronatn	490	490	490
	Cpd Foncier	90	90	
	Cr Cork	95	95	
	Cr Zell A	29	28¾	28½
300	Crush Int	9¾	9¾	9¾
3713	Dist Seag	37¾	37½	37½
2050	D Bridge	30¼	30¼	30¼
	D Coal p	15	15	15
	D Corset	14	14	14
2100	De Fasco	21	20¾	21
1400	D Glass	17¾	17¾	17½
	D Glass p	1.70	1.70	1.70
200	D Stores	19¾	19¾	19¾
1400	D Tar	19¼	19¼	19¼
	D Tar p	21½	21	21
360	D Text	34¾	34½	34½
53	Donohue	30	30	30
220	Du Pont	46	45¾	46
200	Dupuis A	12½	12½	12½
	Enamel A	7¾	7¾	7¾
25	Falcon	71½	71½	71½
	Fam Play	20¾	20¼	
	Fleetwood	20¼	20¼	
400	Fraser	31¾	31½	31¾
	F Pete Pr	33¾	33½	
	Frosst A	19¾	19¾	
	Gen Dynam	89	89	
	GR BRCI	14½	14½	
	GR BRCI P	47	47	
	Loblaw 5	1978	129	
	Pac Pete 5	1977	107	110
	Simpson 5	1976	136	
	Simpson's 5½	1979	137	140
	TCP 5	1968	142	145
	TCP Inv Not 5½	1987	238	243
	Hait Ren	25½	25½	
250	Home Oil A	18	18	18
	Home Oil B	18	18	18
	Horne Pf	330	330	
113	Hud Bay M	69¼	69¼	69¼
	Hud's Bay	16½	16½	
100	Husky O	7¼	7¼	7¼
581	Imp Oil	49½	49½	49½
300	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
2350	I Tb Pr	6	6	6
1475	Ind Acp	23¼	23	23¼
10	I Ac 4.50	98½	98¼	98¼
	Inld Pr	16¾	16¾	
200	Inld Gas	7	7	7
	Int Bronz	20½	20½	
	I Bry Pr	28	28	
135	Int Nckel	85	84½	85
47	Int Pap	36	36	36
2250	Int Util	23	23	23
	Int Util Pr	46	45½	
275	Intrpr Pip	84½	84½	84½
	Iron G Pr	8	8	
700	Jamaica	10½	10½	10½
100	Labatt	18¾	18¾	18¾
	Lau Sec	20	20	
200	Lau Fin	14	14	14
	Lau 1.40	25	25	
	Lewis	7¼	7¼	
350	Loblaw (A)	7¾	7¾	7¾
1400	Loblaw (B)	8	8¼	8
	Loeb M	26½	26¾	
350	MacLar (A)	22	22	22
100	MacLar (B)	25	25	25
1966	MacM Pow	30	29	30
	Mail CCP	27	27	
	Maritime	21¼	21¼	
35	Maritime P	30¾	30¾	30¾
1375	Mass F	22	22	22
	Mass F A½	112½	112½	
	Mel Stores	8	8	
	Miron 6%	12	12	
	MitchE (A)	6	6	
35	Molson (A)	28¾	28½	28¾
35	Molson (B)	31	30¾	31
	Mtl Loco	12¾	12½	
	Mtl Trust	99	99	
350	Moore Corp	53	52¾	53
	Morse (A)	14½	14½	
	Morse (B)	9¼	9¼	
300	Nat Drug	13¾	13½	13¾
	N Drug Pr	13¾	13¾	
5	NFLD Light	11	11	11
1275	Noranda	45¾	45¾	45¾
	NS Light	27	27	
	Nat Trust	135	135	
6130	Ogilvie	14¼	14	14¼
	Ogilvie p	39¾	39¾	
	Ont Steel	28	28	
2850	Pac Pete	13¾	13¾	13¾
	Page-Hers	28	28	
45	Penmans	29½	29	29½
200	Placer	34	34	34
940	Power Corp	12½	12¼	12½
323	Price Br	44	44	44
	Price pr	89	89¾	
20	Power Cork	46½	46½	46½
	Power Corp	12¾	12¾	
	Provo Gas	7¼	7¼	7¼
400	QN Gas	99	99	99
100	Que Phone	23¾	23½	23¾
	Reitm's	14	14	14
	Reitm 'A'	11	11	
700	Rio Algom	12½	12½	12½
	Rockwell	48¾	47¾	
600	Rolland (a)	9¼	9¼	9¼
	Rolland p	91	91	
	Rothmans	12¼	12¼	
	Russel (a)	10½	10½	
1165	St-L Cm (a)	25¼	25¼	25¼
200	St-L Cm (b)	325	325	325
	St Crp (a)	101½	101½	
2075	Salada F	12	12	12
	Scott LaS	8¾	8¾	
	Shell C	17¾	17¾	
	Shell L p	26¾	26¾	
	SherW	39	39	
	SherW p	130	130	
25	Shop Sv	11½	11½	11½
100	Sicard	8¾	8¾	8¾
875	Simpsons	42½	42½	42½
100	Soc GF	8¾	8½	8½
	Sogem pr	28¼	28¼	
	SS Steel	12	12	
1641	Steel Can	24½	25½	25½
85	Steinbg (a)	29½	29¼	29½
	Steinbg Pr	102	102	
125	Texaco Can	57¼	57¼	57¼
875	T Fin A	11¾	11¾	11¾
365	Tr C Corp	10¾	10¾	10¾
2265	Tr C Pr	39	38¾	39
525	Tr Mt Pf	17¾	17¾	17¾
	Turnbull	10¾	10¾	
	Turnbull Pr	22	22	
	Un Steel	455	450	
	Viau	13	13	
430	Walk GW	33¾	33½	33½
5000	W Coast Tr	17¼	17¼	17¼
1100	Weston A	16¾	16¾	16¾
	Weston B	17	17	
	Wstn 4½	97	97	
	Wstn 6	107	107	
110	Zeller's	44	44	44
	Zeller's Pr	47½	47	

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
	Advocate	660	660	
2000	Ajax	11	11	11
1200	Allied Tel	110	110	110

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
3¼ 15 déc.	1964	99¼	99¼
3¾ 1er sept.	1965	99	99¼
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
3½ 1er juillet	1969	101¾	102¾
4¼ 1er sept.	1972	93½	94
3½ 1er sept.	1973	102	102¾
3¾ 1er juin	1976	82¼	83
4½ 1er sept.	1983	91	91½
3 Perpetuels		67	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	101¾	101¾
CNR 4½ 1er av.	1967	99	100
CNR 5¼ 1er mai	1985	104½	105¼
CNR 4 1er fev.	1981	85¼	86
CNR 5 1er août	1987	95¾	96¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F 5½	1984	99½	100¼
RC Electric 3¼	1968	93	94
RC Electric 3¾	1969	93½	94½
RC Electric 3¾	1967	94¼	95¼
RC Electric 5¼	1977	100¼	101¼
RC Fo 5 15 sept.	1982	92¾	93¼
Manit 5¼ 15 jan.	1981	101	102
NB 3¾ 15 sept.	1983	97	98
NS 5¼ 15 déc.	1986	94½	95½
Sask 4¼ 1er fe.	1961	100	102
N Sc 5¼ 1 sept.	1983	99	100
N Sc 3¼ 15 juin	1965	97½	98¼
Ont. 5 15 avril	1965	98	99
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96¾	97¾
Ont Hyd. 4 mars	1968	94	95
Ont 5¼ 1 oct.	1983	96¾	97¾
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94½	95½
Que 5½ juin	1980	97½	98½
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fev.	1968	100¼	101¼
Que 6 août	1982	102¼	103¼
Q Hyd 3½ mars	1973	84	85
Q Hyd 5½ nov.	1965	97½	98½
Shaw WP 5¼	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	91	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
Sask 5½	1982	99	100

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	83½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95¾	96¾
T. Mtl 5½, 15	1982	98	99
Ott. 5½, 3 juil	1986	98	100
Van 4, 15 juin	1986	100	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P	1968	121	—
Beaulieu T 4½	1973	97	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petrofina A	1972	87	89
Cdn Utilities 5¼	1977	125	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Loblaw 5	1976	129	—
Pac Pete 5	1977	107	110
Simpson 5	1976	136	—
Simpson's 5½	1979	137	140
TCP 5	1968	142	145
TCP Inv Not 5½	1987	238	243

IMMEUBLES

Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
Loblawl. Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	15	3.73
Algoma Steel	*	1.60	65	2.48
Aluminium	*	.60(k)	33	1.81
Argus Corp	*	.32	14	3.00
Bell Tel	*	2.20	53	4.15
B A Oil	*	1.00	33	3.03
B C Forest		.80	29	2.66
Bldg Prod		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	45	2.66
Can Iron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	40	4.50
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	2.00	90	2.22
Cdn Vickers	*	1.00	19	5.26
CPR	*	1.50	43	3.49
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
Dist Seag	*	1.80	36	5.21
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry & S	*	1.60	61	2.33
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom. Stores	*	.50	20	2.50
Dom. Oileloth	*	1.80	34	4.70
Dom Tar		.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.50	24	2.03
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00	29	3.45
Du Pont	*	.80	46	1.73
Dupuis "A"	*	.55	13	4.23
Fraser Co's		1.20	32	3.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frosst 'A'		.80	19	3.15
boni incl.		.83	19	3.42
Grt Lakes P	*	1.00	33	4.00
Imp Oil	*	1.40	50	2.80
boni incl.		1.40	50	2.80
Ind. Accpt.		1.00	24	4.15
Int Paper		1.05x	36	2.91
Intern. Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	19	2.89
Laura Secord	*	.70	20	3.50
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	30	3.33
Massey Ferg.	*	.50	22	2.09
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30	3.66
Moore Corp.		1.10x	33	2.07
Nat Druz	*	.80	12	6.66
Ogilvie Flour	*	.60	13	4.00
Page Hersey		.60	28	2.14
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	*	.25	11	2.27
Price Bros	*	2.00	44	4.54
Rolland Paper	*	.39	9	3.33
Salada Foods		.24	12	2.00
boni incl.		.30	12	2.50
Southam		1.00	28	3.57
Steel of C	*	.70	25	2.80
St Lawr Corp.	*	1.00	22	4.54
Texaco Can.	*	1.60	53	3.74
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Visu Ltée	*	.80	13	6.15
Walker (n)		1.20	34	3.52
Zellers		1.40	44	3.18

BANQUES

Can Imp.	*	2.60	84	3.12
boni incl.		2.25	64	3.51
Can. Nat.	*	2.00	78	2.55
boni incl.		2.20	78	2.82
Montreal	*	2.10	65	3.21
boni incl.		2.15	65	3.31
Nouv. Ecosse	*	2.20	70	3.14
boni inclu.		2.45	70	3.50
Provinciale	*	1.40	55	2.54
boni incl.		1.45	55	2.62
Royale		2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor. Dom.		2.00	64	3.12
boni incl.		2.05	64	3.20

PRIVILEGIEES

Argus "B"	*	2.70	53	5.09
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
Calanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can. Cement	*	1.20	28	4.64
Dom. Glass	*	.70	18	3.88
Du Pont	*	1.75	62	2.11
Ogilvie Flour	*	1.75	39	4.48
Power C 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63

MINES

Asbestos	*	1.00	20	5.00
boni incl.	*	1.60	20	8.00
Cons. Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl.		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	28	2.85
Falconbridge	*	2.00	71	2.81
boni incl.		2.50	71	3.52
Hollinger	*	.60	20	2.00
Hudson Bay		2.00	68	4.41
Int. Nickel	*	2.20	85	2.58
boni incl.		2.40	85	2.82
Kerr-Addison	*	.20	83	2.49
Noranda	*	1.20	66	2.60
Quemont	*	.90	10	9.00

* Placement éligible pour les compagnies d'assurance. Canadiennes. (L'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives)

Texas Gulf et Curtis en vedette

MONTREAL — Les cours étaient légèrement en baisse et leur commerce était plutôt restreint, vers le milieu de l'après-midi à Montréal.

L'indice combiné de l'Echange, basé sur 85 valeurs représentatives, accusait une baisse de 0.2 à 142.1.

D'un côté comme de l'autre, les variations s'échelonnaient de ⅛ à ½ point.

Parmi les principaux perdants, Dominion Textile et Moore Corporation baissent de ¼ chacun, banque de Commerce de ½, Massey-Ferguson de ⅜, International Nickel, Calgary Power et Texaco étaient en baisse de ¼ chacun.

Parmi les gagnants, BC Phone, Trans-Canada Pipe Line, Algoma se haussent de ¼ chacun, banque de Montréal Dom. Bridge et CAE progressent de ⅛ chacun.

Parmi les mines spéculatives, Fano baisse de 4 à 35 cents, et Mistango perd 1 à 36 cents.

Porcupine gagne 2 à 9½ cents, et White Star Copper demeure inchangée à 91 cents.

* * *

TORONTO. — L'allure générale de la cote était mixte et le commerce des échanges était beaucoup plus restreint à Toronto.

Les industrielles étaient un peu faibles, sans tendance bien définie. Les métaux usuels reculaient tandis que les pétroles de l'ouest et les aurifères étaient plus forts.

Chez les industrielles, les banques, les pipelines et les raffineries de pétrole étaient mixtes tandis que les aciéries étaient plus élevées.

Investors Syndicate "A" se haussa de 1⅛ à 37⅛ et CPR gagna ¾ de point.



L'activité des spéculatives était au ralenti; Belleterre déclina de 5 à 60 cents, PCE Ex. de 2 à 58 cents, Bunker Hill de 1 à 69 cents et Pax International s'éleva de 2 à 70 cents.

* * *

NEW YORK — Une activité très forte et une etndance mixte régnaient à Wall Street à l'approche de la clôture.

Texas Gulf et Curtis Publishing étaient sans contredit les deux vedettes du marché. Texas variait constamment de de haut en bas et au moment de la rédaction de ce rapport accusait une perte de 1 point.

Curtis était en très forte demande; par deux fois on dut cesser les transactions dans ce titre tellement la demande était grande, et juste avant de cesser — le commerce des échanges pour la deuxième fois, Curtis cotait 16½, en hausse de 2¼.

Une reprise semblait s'effectuer dans la balance du marché qui accusait de la faiblesse jusqu'en début d'après-midi.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Les valeurs de tout repos fléchissaient mais de manière irrégulière et les titres négociés en dollars étaient généralement ternes à la Bourse de Londres.

Canadian Pacifique était en hausse parmi les valeurs en dollars. Abitibi, Algoma et Consolidated Mining sont d'autres titres canadiens qui ont gagné du terrain. Noranda, B.A. Oil, Imperial Oil et Hollinger ont baissé.

Les industriels continuent de subir des fluctuations. Bowater et Rolls Royce ont gagné du terrain. Marks and Spencer était ferme tandis que Courtaulds, Leyland Motor et Rank Organization ont cédé.

Les cuivres ont monté et les pétroles sont restés fermes. Les aurifères sont demeures ternes.

* * *

PARIS. — On ne pouvait beaucoup attendre d'une seance que suivent trois jours de chômage boursier et qu'ont précédée plusieurs jours d'inaction. On n'est donc pas surpris de constater la passivité des opérateurs et la stabilité de la cote.

Les indices des prix qui ont été publiés hier confirment leur stabilisation progressive depuis le lancement du plan de stabilisation, ce qui est très favorablement accueilli dans les milieux du marché, sans susciter pour autant des initiatives.

cote des grains

29 AVRIL 1964
WINNIPEG

Marché à termes :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Mai	77⅛	77⅜	77¼	77¼
Juil.	79	79	78¾	78¾
Oct.	80	80⅛	80	80
Déc.	78½			78½
Orge :				
Mai	1.16⅛	1.16⅛	1.15⅝	1.15⅝
Juil.	1.16⅝	1.16⅝	1.16⅛	1.16⅛
Oct.	1.16⅛	1.16⅝	1.15⅞	1.16⅛
Déc.	—	—	—	1.14⅞
Lin :				
Mai	3.13⅞	3.15½	3.13⅞	3.15
Juil.	3.17⅛	3.18⅜	3.17	3.18
Oct.	3.18⅛	3.19⅜	3.18	3.19½
Déc.	3.16	3.17½	3.16	3.16⅝
Seigle :				
Mai	1.28⅛	1.28	1.27⅛	1.27½
Juil.	1.29	1.29	1.28⅛	1.28⅝
Sep.	1.29⅛	1.29⅝	1.28⅛	1.29⅛
Déc.	1.32½	1.32⅝	1.32⅜	1.32⅝
Mars	1.34⅛	1.35	1.34⅛	1.35
Fèves :				
Mai	2.55½	2.56	2.54½	2.55½
Juil.	2.51⅝	2.52½	2.50⅝	2.52⅛
Août	2.48⅛	2.49⅛	2.48	2.49⅛
Sep.	2.42½	2.43⅞	2.42⅛	2.43⅛
Nov.	2.41	2.42⅝	2.40⅝	2.41⅛
Jan.	2.44⅛	2.45⅜	2.44⅛	2.45⅜
Mars	2.47⅛	2.49	2.47⅛	2.48¼

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 77⅛ ; ex 3 cw 75¾ ; 3 cw ex 1 fourragère 74⅛ ; 1 fourragère 73⅝ ; 2 fourragère 70⅝ ; 3 fourragère 67⅜ ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 ex 2 ym 6 rang 1.17⅛ ; 1 cw 2 rang 1.15⅞ ; 2 cw 2 rang 1.13⅝ ; 3 cw 6 rang 1.13⅛ ; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.12⅛ ; 2 fourragere 1.10⅛ ; 3 fourragere 1.07⅛.

Seigle : 1 et 2 cw 1.39⅝ ; 3 cw 1.33⅝ ; 4 cw 1.19⅝ ; ergnté 1.14⅜ ; sur voie 1.20⅝.

Lin : 1 cw 3.14⅛ ; 2 cw 3.09⅝ ; 3 cw 2.85 ; sur voie 3.15.

Graine de colza : no 1 cdn 2.38⅛.

Marché du lin :

Prix au comptant 16½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Mai	2.01¼	2.01¼	1.99	2.00
Juil.	1.51⅝	1.52	1.51⅜	1.51⅞
Sep.	1.53	1.53⅝	1.53⅛	1.53½
Déc.	1.53⅛	1.56⅜	1.57⅛	1.58
Mars	1.62	1.62¼	1.61⅜	1.62
Nouveau :				
Juil.	1.52½	1.52⅝	1.52½	1.52⅝
Sep.	1.54	1.54½	1.54	1.54⅜
Déc.	1.58⅛	1.59¼	1.58⅜	1.59
Maïs				
Mai	1.23⅝	1.24¼	1.23½	1.24⅛
Juil.	1.24⅜	1.24⅞	1.24⅜	1.24⅝
Sep.	1.22⅜	1.23⅛	1.22⅜	1.23⅛
Déc.	1.18⅛	1.18⅞	1.18⅛	1.18⅝
Mars	1.21¼	1.22¼	1.21⅛	1.22¼
Avoine :				
Mai	62⅜	62½	61¾	61¾
Juil.	63¾	63¾	63⅛	63⅛
Sep.	65⅛	65¼	64⅝	64⅝
Déc.	67⅜	67⅜	67⅛	67⅛
Mars	69⅛	69¼	69⅛	69⅜
Seigle :				
Mai	1.28⅜	1.28	1.27⅛	1.27½
Juil.	1.29	1.29	1.28⅛	1.28⅝
Sep.	1.29⅛	1.29⅝	1.28⅛	1.29⅛
Déc.	1.32½	1.32⅝	1.32⅜	1.32⅝
Mars	1.34⅛	1.35	1.34⅛	1.35
Fèves soya :				
Mai	2.55½	2.56	2.54½	2.55⅝
Juil.	2.51⅝	2.52½	2.50⅝	2.52⅛
Août	2.48⅛	2.49⅛	2.48	2.49⅛
Sep.	2.42½	2.43⅞	2.42⅛	2.43⅛
Nov.	2.41	2.42⅝	2.40⅝	2.41⅛
Jan.	2.44⅛	2.45⅜	2.44⅛	2.45⅜
Mars	2.47⅛	2.49	2.47⅛	2.48¼

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Vente
xAffil. Fund Inc.	8.89	9.40
xAmer. Bus. Shares	4.21	4.55
Alle Canad. Com.	5.72	6.27
Alle Canad. Div.	7.80	8.55
Amer. Growth	10.10	11.04
Beaubran Corp	37.20	40.40
xBoston Fund	10.09	11.03
xBullock Fund	14.62	16.02
Canada Growth	5.71	6.24
Canad Gas & Energ	8.14	8.92
Canad. Invest.	x4 3.96	4.21
Canad. Trust Inc	4.77	5.11
Canafund Co. Ltd	47.73	50.12
Champ. Mut. of Can.	6.55	7.20
Collective Mutual	5.43	5.90
Commonwealth Intl	10.06	11.02
Corp. Leverage	8.64	9.47
Corporate Investors	11.24	12.28
Diversi. Inc. Ser. "A"	27.00	
Diversi. Inc. Ser. "B"	5.40	5.94
xDividend Shares	3.71	4.06
Dom. Compound	4.06	4.36
Dom. Com. (Non-Res.)	3.95	4.25
Dom. Dividend	3.32	3.57
Dom. Equity Inv.	21.00	21.48
xDreyfus Fund Inc.	20.00	21.74
Dynamic Fund	11.40	11.51
European Growth	6.69	7.30
Federated Growth	5.45	5.96
First Oil & Gas	4.98	5.44
Fonds Collectif A	6.97	7.58
id B	5.54	5.89
id C	7.55	8.19
Group. Inc

Octroi du contrat pour les approches du tunnel Lafontaine

QUEBEC. (PCf) — Un contrat de $6,528,867.42 a été octroyé à Simard Frères et Cie, de Montréal, pour la construction des approches sur le territoire de la ville de Montréal, du tunnel qui reliera la métropole à l'île Charron, dans le St-Laurent.

Le tunnel doit se compléter d'un pont entre l'île Charron et Jacques-Cartier, sur la rive sud du fleuve. Baptisé Sir-Louis-Hippolyte-Lafontaine, le pont-tunnel de $75 millions s'intègre à la route trans-canadienne et devrait être ouvert à la circulation vers 1966.

Déjà, des travaux d'une trentaine de millions sont en cours pour la construction des éléments du tunnel et sa mise en place sous le lit du fleuve.

En annonçant la nouvelle, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a spécifié que le contrat avait été accordé, du consentement du Conseil de la trésorerie, au plus bas des cinq soumissionnaires en lice.

Hold-up dans un restaurant

Deux suspects d'environ 25 ans ont perpétré un vol à main armée, vers 3 h. 30, la nuit dernière au Ruby Foo's Restaurant, situé au 7815 boulevard Décarie.

Les bandits ont pris la fuite avec $400. M. Guy Lemieux, le gérant de l'établisement, leur a remis le contenu de la caisse.

VENDEURS DE MEUBLES

Chaîne de magasins de meubles prospères, ouvrant d'autres magasins, demande vendeurs et gérants d'expérience. Bilingues, ambitieux, travailleurs. Salaire et commission. Excellente occasion pour de bons hommes.

3510 EST, boulevard ST-JOSEPH
entre 3 et 7 p.m. M. David

JEUNE HOMME

demandé pour s'initier à la gérance d'important magasin à succursales au détail. Instruction 12e année ou équivalent. Bilingue de préférence. Pour entrevue, 1er ou 2 mai, composez

VI. 9-7149

Vendeur recherché

Caractéristiques essentielles. Doit être bilingue et de bonne apparence. Prêt à travailler fort. Enclin à la mécanique, expérimenté dans la vente de l'outillage lourd pour la construction. Salaire — commission-dépenses — assurance maladie — fond de pension. Toutes les applications doivent être faites par écrit et adressées au :

DEPARTEMENT DES VENTES
Blackwood Hodge Quebec Ltée.
1945, 55e ave Dorval, P.Q.

DOMTAR

INGENIEUR EN INSTRUMENTATION

Un des plus grands moulins à papier des Cantons de l'Est est à la recherche d'un surintendant pour son département d'instrumentation. Le préposé à ce poste sera responsable de la sélection, l'installation et l'entretien des nouveaux instruments ainsi que de la modification et l'amélioration des installations actuelles.

La préférence sera accordée aux nouveaux diplômés (depuis 1960) en génie électrique, mécanique ou chimique qui sont familiers avec les procédés d'instrumentations dans l'industrie et qui voudraient se spécialiser dans ce domaine.

Les candidatures à ce poste seront reçues avec toute la discrétion de l'éthique professionnelle. Le curriculum vitae devra faire état des renseignements personnels usuels ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et expérience.

SERVICE DE RECRUTEMENT
DOMINION TAR & CHEMICAL COMPANY, Ltée
2100 Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

DEMENAGEZ-VOUS?

Dans ce cas, **si vous êtes un(e) abonné(e) du service de livraison à domicile de LA PRESSE**, assurez-vous de continuer à recevoir fidèlement votre quotidien préféré . . . à votre nouvelle adresse. Pour ce faire vous n'avez qu'à bien remplir le coupon ci-dessous, le découper et nous le retourner par la poste **le plus tôt possible.**

LA PRESSE EST LIVREE PARTOUT A 45¢ PAR SEMAINE

● **Vous pouvez aussi aviser directement notre service de livraison à domicile en téléphonant, du lundi au vendredi, entre 9 h. a.m. et 9 h. du soir, à ce numéro :**

VI. 9-1138
Samedi, de 9 h. a.m. à midi

LA PRESSE, 7 ouest, rue SAINT-JACQUES,
Montréal, Québec

NOM .....
ADRESSE ACTUELLE .....
NOUVELLE ADRESSE .....
.....
DATE DU DEMENAGEMENT .....
NOUVEAU NO DE TELEPHONE .....

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "L'aventure de Mme Muir" (Américain, 1948). Comédie avec Gene Tierney et Rex Harrison. — Le fantôme d'un capitaine s'introduit dans la vie d'une jeune veuve retirée au bord de la mer.

12.30 p.m. — Canal 6 : "Cover girl", comédie musicale, avec Rita Hayworth et Gene Kelly.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Forte tête" (Français, 1942). Comédie dramatique avec René Dary et Paul Azaïs. — Un employé de banque est innocenté d'un vol grâce au petit-fils du directeur.

1.00 p.m. — Canal 2 : "La bande à papa" (Français, 1956). Comédie policière avec Fernand Raynaud et Noël Roquevert. — Après avoir empêché un vol à main armée, un employé de banque timide découvre que le voleur est son père.

8.30 p.m. — Canal 10 : "Les naufrageurs" (Français, 1958). Mélodrame avec Henri Vidal et Darry Carrel. — Sur une île où sévit la famine, une jeune fille provoque le naufrage d'un navire chargé de vivres.

11.15 p.m. — Canal 7 : "Jungle patrol" (1948) avec Kristine Miller et Arthur Frantz. — Huit hommes faisant partie d'un détachement du 49e bataillon, sont en mission en Nouvelle Guinée durant la deuxième guerre mondiale.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Le grand cirque" (Français, 1949). Drame de guerre avec Pamel Skiff et Pierre Cressoy. — Aventures d'un groupe d'aviateurs français durant la dernière guerre.

11.30 p.m. — Canal 2 : "Docteur Jekyll et M. Hyde" (Américain, 1946). Drame d'horreur avec Spencer Tracy et Ingrid Bergman. — Sous l'effet d'une drogue de son invention, un savant se transforme en monstre.

11.35 p.m. — Canal 6 : "The village that refused to die", documentaire sur un village du Viet-Nam.

(Vendredi)

11.00 a.m. — Canal 2 : "Neuf garçons . . . un coeur" (Français, 1947). Comédie musicale avec Edith Piaf et les compagnons de la chanson. — Un soir de Noël, une chanteuse sans emploi rêve qu'elle monte au Paradis.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Flèches de feu" (Américain, 1953). Western avec Anthony Dexter et Jody Lawrence. — En 1607, en Virginie, de durs combats entre Blancs et Indiens à cause d'un ambitieux.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Le bandit" (Italien, 1946). Drame social avec Amedeo Nazzari et Anna Magnani. — De retour d'un camp de concentration, un Italien se révolte à la vue des malheurs de sa famille et devient hors-la-loi.

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2
(jeudi)

11.00 a.m.—"L'aventure de Mme Muir". Adultes.
1.00 p.m.—"La bande à papa". Adultes.
11.30 p.m.—"Docteur Jekyll et M. Hyde". Adultes, des réserves.

CANAL 7

11.15 p.m.—"Jungle patrol". Adultes.

CANAL 10

12.30 p.m.—"Forte-tête". Adultes.
8.30 p.m.—"Les naufrageurs". Adultes.
11.15 p.m.—"Le grand cirque". Adultes et adolescents.

CANAL 2
(vendredi)

11.00 a.m.—"Neuf garons . . . un coeur". Adultes et adolescents.
1.00 p.m.—"Le bandit". Adultes, des réserves.

CANAL 10

12.30 p.m.—"Flèches de feu". Adultes.

Les commissaires d'Alma et Québec contre la grève

QUEBEC. (PC) — **La Commission scolaire de Québec s'est prononcée mardi soir contre le droit pour les instituteurs de recourir à la grève.**

Cependant, au moins un des commissaires, M. Jacques Dion, s'est opposé à la résolution en affirmant "qu'il est grandement temps que les commissions scolaires acceptent leurs responsabilités et accordent aux instituteurs les mêmes droits qu'aux autres travailleurs".

Le président, M. Wilrod Bhérer, a dit pour sa part que le droit de grève affecterait d'abord et avant tout les écoliers et qu'il est personnellement d'opinion que les conflits peuvent toujours être réglés par l'arbitrage.

A Alma

Par ailleurs, à Alma, c'est à l'unanimité que la Commission scolaire de cette localité du Lac Saint-Jean s'est prononcé contre le droit pour les instituteurs à leur emploi de recourir à la grève.

Ingénieur Civil
DISPONIBLE
Désire position à Montréal, 15 ans d'expérience : pavages, terrassements, égouts.
Case 9683, La Presse

Contremaître, pantalons
Expérimenté dans le travail à section. Pantalons de qualité pour hommes.
DAYMOR PANTS AND SPORTSWEAR LTD.
9250 MEILLEUR
381-7681

QUEBEC NO 1
une nouvelle image...
CKAC
...à l'image du Québec moderne

La "Plume Rouge" devra réduire ses services

La "Plume Rouge" est dans le "rouge" à un tel point que ses administrateurs ont décidé de "couper" certains de ses services, faute d'approvisionnements.

La raison en est très simple : on prévoit que l'accumulation des déficits atteindra $500,000 au cours de 1964 et le conseil d'administration a décidé d'équilibrer les revenus et les dépenses, coûte que coûte, à compter du 1er janvier 1965.

Les propos du président de cette fédération de 36 oeuvres de bien-être, M. H. K. McLean, comme ceux des présidents des divers comités, ont jeté une note de tristesse à la 42e assemblée annuelle de l'organisme, hier, à Montréal.

L'administrateur général, M. Charles H. Young, a d'ailleurs décrit l'état d'esprit général en ces termes : "Je ressens beaucoup de dépit contre les limites qui nous entourent en ce 42e anniversaire de notre fédération". Plus loin, M. Young ajouta : "Aucun ne peut parcourir le rapport du Comité des prévisions budgétaires sans se sentir frustré devant l'impossibilité pour nos agences de satisfaire à leurs besoins respectifs".

Cela signifie qu'on devra refuser des soins à des enfants nécessiteux, et à des vieillards, etc. La fédération de la Plume Rouge a d'ailleurs institué récemment un comité chargé de reviser, d'ici la fin de juin, la nature et l'importance de ses 36 services et d'établir des priorités.

Le président du comité du budget, M. Q. C. D. Bovey, a souligné que les résultats des campagnes de souscriptions ont augmenté seulement de 18% depuis huit ans, couvrant ainsi l'augmentation du coût de la vie, sans rien apporter davantage pour faire face à l'accroissement des besoins découlant de l'augmentation de la population.

Il s'est demandé si la population, bien que fort généreuse, ne s'illusionnerait pas sur les objectifs des campagnes de charité qui sont fixés selon le besoin strict et ne comprennent aucune marge sécuritaire.

L'assemblée annuelle de la Plume Rouge coincidait avec un dîner auquel le président du Conseil canadien du Bien-être, M. Bernard M. Alexander, prononça une conférence.

M. Alexander s'est demandé s'il fallait toujours recourir aux mesures gouvernementales lorsque les contributions volontaires et les agences privées de services sociaux ne suffisaient pas aux besoins ni à la tâche.

"C'est la tendance, dit-il. Mais nous avons besoin de critères pour savoir à quel moment un programme d'aide sociale à caractère privé doit devenir responsabilité publique et pour élaborer des formules de collaboration entre la charité privée et l'aide publique.

M. Alexander a ensuite souligné qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre la charité publique et la charité privée. "Sous notre système démocratique, dit-il, c'est l'individu qui remet le pouvoir au gouvernement responsable, en tant qu'il choisit d'exercer toutes ses prérogatives. Le concept du "nous, le peuple ; eux, le gouvernement" est fallacieux".

Montant du vol postal : $1,182,000

La valeur globale du butin emporté par les sept cagoulards masqués et armés lors du vol d'un camion postal, le 31 mars dernier, serait de $1,182,000. C'est ce qu'a révélé hier la police en citant ces chiffres comme provenant des derniers rapports sur ce hold-up.

On signale que le montant serait réparti en $600,000 en argent et $582,000 en obligations. Il s'agit de 50 obligations de $1,000 de "Peterview Local Improvement Development", et de 35 obligations de $1,000 de Stephenville, à Terre-Neuve, le reste du montant comprenant des obligations d'épargne du Canada.

La police n'a effectué jusqu'ici aucune arrestation en rapport avec cette affaire.

Montréal verse à l'Expo $550,000

La ville de Montréal a accepté hier de participer d'une somme de $550,000 aux dépenses d'immobilisation et d'exploitation de la Société canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Elle avait été invitée à ce faire par le sous-commissaire général de la société, M. Robert F. Shaw.

Dans sa lettre, M. Shaw fait part à la ville que la société a besoin de la somme de $2,900,000 pour les dépenses d'immobilisation et de $1,500,000 pour les dépenses d'exploitation durant les mois de mai, juin et juillet 1964. Ces dépenses étaient prévues dans le budget de la société et ce budget avait été soumis à la ville le 28 décembre 1963.

C'est en vertu d'un accord tripartite que la contribution de la ville de Montréal s'établit à $550,000, le reste de la somme nécessaire étant payable par les gouvernements fédéral et provincial.

Cette somme de $550,000 constitue le second des versements que la ville de Montréal devra faire d'ici 1967, afin de s'acquitter de l'obligation qu'elle a contractée de verser une somme de $5 millions pour financer l'imposant projet. La participation du gouvernement fédéral est de $20 millions, celle du gouvernement provincial de $15 millions. Le premier versement de la ville de Montréal se chiffrait à $361,875.

Réunion sur les communications par satellites

Un groupe de 27 experts provenant de plusieurs pays européens, de l'Australie, du Japon, des Etats-Unis et du Canada ont participé pendant trois jours, à Montréal, à un colloque portant sur les communications à l'aide de satellites.

Un communiqué publié à l'issue de la conférence, mercredi, disait que les séances d'étude avaient pour principal but de fournir des statistiques en ce qui a trait au trafic approprié actuel et futur.

La réunion a été inaugurée au nom du gouvernement canadien par M. Douglas F. Bowie, président et directeur général de la Société canadienne de télécommunications outre-mer.

Autour de la métropole...

Valleyfield. — Dans une causerie prononcée, hier, devant le club Richelieu de Dorion-Vaudreuil, le maire Robert Cauchon, de Valleyfield, président de l'Union des municipalités du Québec, a fait ressortir la complexité actuelle des administrations municipales.

Après avoir déclaré que les municipalités avaient plus que jamais un besoin pressant d'argent, il a préconisé, tout comme M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, que les commissions scolaires devraient se retirer du champ de la taxation foncière. Il a également prôné l'uniformisation des rôles d'évaluation dans le Québec, sur des bases scientifiques.

Au bal régimentaire

Joliette. — Le lieutenant-gouverneur du Québec et Mme Paul Comtois présideront, samedi, le grand bal régimentaire qui aura lieu à Joliette dans le cadre des manifestations qui marquent l'année centenaire de l'incorporation de cette municipalité. Les participants au gala porteront des costumes de l'époque de 1864.

Pour le statut professionnel

St-Hyacinthe — L'Association des voyageurs de commerce tiendra son 50e congrès annuel à St-Hyacinthe les 23 et 24 mai. Les assises se tiendront au Centre Notre-Dame. Les séances d'étude porteront surtout sur les modalités à suivre pour obtenir le statut professionnel.

Semaine de la presse

St-Hyacinthe — Les journalistes de St-Hyacinthe, réunis sous les auspices du Club de presse, organisent une semaine de la presse du 29 juin au 5 juillet, à St-Hyacinthe.

Cette semaine a pour but de recueillir des fonds pour créer des bourses d'études et pour organiser des cours spécialisés à l'intention des publicistes et collaborateurs de la presse parlée et écrite dans la région.

Un hôpital pour animaux

St-Hyacinthe — La cérémonie de fin d'année à l'Ecole de médecine vétérinaire du Québec revêtira, cette année, un cachet particulier puisqu'elle coïncidera avec l'inauguration officielle de l'hôpital pour les animaux de la ferme. Cette cérémonie aura lieu le jeudi 14 mais, à 2 h. de l'après-midi.

Québec achète un hôpital

St-Hyacinthe — Le gouvernement du Québec vient de se porter acquéreur de l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, qu'il agrandira et modernisera afin d'y dispenser des services hospitaliers en accord avec les progrès de la science médicale.

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, a annoncé que les Soeurs de la Charité, qui étaient propriétaires de l'institution, continueront à diriger l'hôpital où elles dispensent, en plus des soins aux malades, un enseignement hospitalier réputé.

REMERCIEMENTS

DIONNE (Mme Josaphat) — M. et Mme Roland Proulx (Jeanne-d'Arc), Mme Bruno Ste-Marie (Rita), M. et Mme Léopold Dionne, M. et Mme Fernand Dionne, M. et Mme Jean-Claude Dionne, M. et Mme Réal Dionne, M. et Mme André Dionne remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Josaphat Dionne, née Dolores Chartier, survenue le 28 mars dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Navire canadien en visite à Istanbul

ISTANBUL. (AFP) — Le contre-torpilleur canadien "St-Laurent" placé sous le commandement du lieutenant de vaisseau D.D. Lee, est entré ce matin en rade d'Istanbul pour une visite de six jours et a jeté l'ancre devant le palais de Dolmabache.

C'est la première fois depuis 10 ans qu'un bâtiment de la flotte canadienne mouille dans le Bosphore.

Le "St-Laurent" jauge 2,500 tonnes. C'est une des unités les plus modernes de la flotte canadienne. Equipé de deux sonars spécialemnet adaptés à la lutte anti-sous-marine, son effectif est de 205 marins et 18 officiers.

Le "St-Laurent", venant de Vancouver, a pris part à des manoeuvres en Extrême-Orient, et a ensuite effectué des visites à Suez et à Haïfa. Il quittera Istanbul le mercredi 6 mai et fera escale successivement au Pirée et à Gibraltar avant de regagner son port d'attache sur la côte est du Canada.

Les marins canadiens ont été accueillis par M. Bruce M. Williams, ambassadeur du Canada en Turquie, et par le colonel A. L. Brady, attaché militaire naval et de l'air du Canada.

Cent membres du "Peace Corps" à Laval

QUEBEC. (PC) — M. Richard Courtney, consul des Etats-Unis à Québec, a déclaré hier qu'une centaine de membres du Corps de la paix américain étudieront le français à l'université Laval l'automne prochain.

Il a précisé que ce sera la première fois que des membres de cet organisme recevront leur formation en dehors des Etats-Unis.

Le consul a ajouté que leur séjour sera de quatre à six semaines et permettra à ces jeunes Américains de vivre et d'étudier dans une ville de langue française.

M. Courtney a pris la parole devant les membres du Club Kiwanis de Sillery-Sainte-Foy.

L'âge moderne représente le triomphe de la médiocrité collective.

Gustave LE BON

AVIS DE DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Aimé) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Aime Archambault, époux de Archangela Racine, demeurant à 712 Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires 7030 rue St-Denis à 8 hres, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Hélène) — A Valleyfield, le 29 avril 1964 à l'âge de 40 ans est décédée Mlle Hélène Beauchamp, fille d'Arcade Beauchamp et de feu Aldina Leboeuf, demeurant au 163, Marie-Rose. Elle est la soeur de Mgr Lucien Beauchamp, recteur au Séminaire de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin & Fils, 317, rue Victoria pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Alexandrine) — A Montréal, le 30 avril 1964 à l'âge de 73 ans est décédé Mme Joseph Beaudin née Alexandrine Laurin, mère de Jeannette (Mme Adrien Bergeron). La dépouille mortelle est exposée au salon J. R. Deslauriers Ltée 5650 Chemin Côte-des-Neiges Avis des funérailles plus tard.

BEAUDRY (Maurice) — A Buckingham, le 30 avril 1964 à l'âge de 52 ans est décédé Maurice Beaudry, agronome, époux de Thérèse Picard, demeurant à 680 Bloomfield. La dépouille mortelle est exposée au salon J. S. Vallée Ltée 1111 ouest, rue Laurier. Avis des funérailles plus tard.

BLAIS (Antoinette) — A St-Jean, le 28 avril 1964, est décédée Mme Antoinette Blais. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Oligny Ltée 110 rue St-Georges pour se rendre à l'église St-Edmond de St-Jean où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Francis) — A Longueuil, le 29 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédé Francis Blais, époux de Antonia Picard, demeurant à 278 Ch. Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86 rue St-Charles Ouest à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIRE (Laure) — A Montréal, le 28 avril 1964, est décédée Mlle Laure Boire, fille de feu H. N. Boire et de feu Léa Cornellier, soeur bien-aimée de Louise, Edouard et Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Placide) — A Montréal, le 28 avril 1964 à l'âge de 78 ans est décédé M. Placide Boisjoly, époux de feu Albina Chapuis, ex-employé de J.-J. Joubert Ltée, demeurant à 4069 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518 rue Rachel est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brais, née Marie-Anne Ledoux, demeurant 380 St-Thomas, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3503, rue Papineau à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Dolores) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Jean-Antonio Brodeur née Dolores Laframboise, demeurant à 3803 41e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Victoire) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Victoire Brodeur. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 6662, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Omer) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 64 ans est décédé M. Omer Brunet époux de Jeanne Sarrazin autrefois de Ste-Geneviève demeurant à 8084 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu 7766, rue St-Hubert à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Elisabeth) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve J. Dominique Castonguay, née Elisabeth Pelletier, demeurant à 1017 Fleury est. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa est à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Edouard) — A Ste-Rose, le 29 avril 1964 à l'âge de 81 ans est décédé Edouard Chalifoux, époux de feu Mary Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 167, Boul. Ste-Rose, à Ste-Rose à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Gaston) — A Montréal, le 27 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gaston Cousineau, époux de feu Léa Lafrance, père de André, Alain, Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 63, avenue Lorne à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Alexina) — A Outremont, le 28 avril 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Alexina Couillard-Després, épouse en 1ères noces de M. Lemieux, et en 2èmes noces de feu Joseph Dallaire, demeurant à 1425 Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier Ouest à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Almira) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Adrien Demers, née Almira Demers, demeurant 8388 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Cremazie Est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Conrad) — A St-Rémi-de-Napierville, le 29 avril 1964 à l'âge de 61 ans est décédé Conrad Demers époux de Stella Drainville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons A. N. Ostiguy 44, rue Chevrefils pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Joseph-Harry) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 80 ans est décédé Joseph-Harry Demers, époux de feu Irène Lareau, père de Harrison, demeurant au 3736 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., 807, rue Roy est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

DESCHAMPS (Corrine) — A Ville Chambly, le 28 avril 1964, à l'âge de 78 ans 2 mois est décédée Mme Paul Deschamps née Corrine Guertin, épouse de Paul Deschamps, ex-député protonotaire de la Cour supérieure de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, 330, rue Martel pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (René) — A Montréal, le 29 avril 1964, à l'âge de 44 ans, est décédé M. René Desrochers époux de Denise Lambert. La dépouille mortelle est exposée au salon Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert Avis des funérailles plus tard.

DURAND (Médéric) — A Montréal, le 30 avril 1964, à l'âge de 74 ans est décédé Médéric Durand, époux de Juliette Paquette, demeurant à 4557 Colonial. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 23 ave Laurier est pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis s'y priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Jean) — A Berthierville, le 27 avril 1964 à l'âge de 50 ans est décédé M. Jean Ferland, directeur gérant de la "Ferlandière", époux de Madeleine Leduc. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les dons à la Société Canadienne du Cancer, 2205, rue Bishop seront appréciés. Direction : Bernard Lanoix.

FILION (Joseph) A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Filion, ex-lieutenant de pompier, époux d'Ida Chardon, demeurant à 382 boul. Salaberry, Châteauguay nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2639, rue Notre-Dame Ouest à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, Châteauguay, où le service sera célébré à 10 heures 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (J. Marius) — A Outremont, le 28 avril 1964, à l'âge de 65 ans, 3 mois, est décédé M. J. Marius Gauthier, directeur du service des marchandises du Canadien National Steamship, époux de Juliette Léger, demeurant 828, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier Ouest à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Irène) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 70 ans est décédée Mme Emile Godin, née Irène Villemure, demeurant à 1561 Logan. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEROUX (Eric) — A Trois-Rivières, le 28 avril 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Eric Héroux, époux de Rachelle Pagé, demeurant 2988 boul. Du Carmel et père de Gérald, avocat de Trois-Rivières, marié à Marie Neveu et Jean, sa fille, Mme Rene Piché (Yolande), de St-Hyacinthe, ses frères, Conrad, de St-Hubert, Josaphat, de Montréal, Charles-Edouard, de Ste-Agathe, sa soeur, Mme Philippe Caron (Monique), un beau-frère, M. Edouard Pagé et 5 petits enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira du Centre Funéraire Rousseau & Frères 445 Des Volontaires à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (William) — A Montréal, le 29 avril 1964 à l'âge de 93 ans est décédé William Hurtubise époux de feu Delima Massie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 4201, rue Hochelaga à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMANQUE (Elizabeth) — A St-Benoît, Co Deux-Montagnes, le 29 avril 1964, à l'âge de 77 ans, est décédée Elizabeth Binette, épouse de feu Evariste Lamanque, autrefois de Ste-Marthe-sur-le-Lac, demeurant chez sa fille, Mme Robert Durocher, rang St-Jean, St-Benoît. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette, 146, rue St-Louis, St-Eustache, à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Eustache-sur-le-Lac lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Armand) — A Montréal, le 28 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Larose, époux de feu Jeanne Lamoureux, demeurant à 3379 Soissons, Ville Jacques-Cartier, autrefois de la rue St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative des Frais Funéraires 302, rue Ste-Catherine est à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Ta-Tom) — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 27 avril 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé Hormidas Méloche, célibataire, fils de feu Hormidas Méloche et de feu Alexina Neveu. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Legault 16,114 boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation dans la crypte de l'église, lieu de la sépulture. Parents et amis

Construction

Convention collective à l'échelle régionale

Cinq associations d'entrepreneurs de la vallée de Richelieu-Yamaska sont présentement à faire l'étude préliminaire d'un projet de convention collective **à l'échelle régionale.**

La nouvelle a été annoncée par M. Charles Gilbert, président de la Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec, à l'occasion de l'assemblée mensuelle d'avril tenue à Québec il y a quelques jours.

Les cinq associations dont les délégués se sont rencontrés à trois reprises déjà, sont : l'Association des constructeurs de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville Inc., l'Association des entrepreneurs en construction du district de Bedford Inc., l'Association des constructeurs de la Mauricie Inc., l'Association des constructeurs de Brome-Missisquoi, l'Association des constructeurs de Richelieu, Verchères, Yamaska.

Parmi les raisons qui motivent cette initiative, les entrepreneurs désirent en particulier l'uniformisation de toutes les clauses des conventions collectives présentement en vigueur (définition des métiers, réglementation des heures de travail, des taux de congés payés, durée des conventions, etc.) par une refonte en une seule convention pour toutes les régions dont les conditions économiques sont similaires et où le va et vient des entrepreneurs d'une juridiction territoriale à l'autre s'accentue sans cesse.

Le président de la fédération est confiant que cette initiative recevra un bon accueil des syndicats qui seront appelés à collaborer avec les employeurs pour mettre en application le plus tôt possible cette nouvelle convention, afin d'assurer une plus grande stabilité dans la région concernée. Seule cette formule rendra possible l'étude d'un plan de sécurité sociale, l'étude sérieuse des salaires et la surveillance stricte du respect du décret, dit le communiqué émis par la fédération.

Il est entendu que dans cette "régionale" chacune des associations d'entrepreneurs aussi bien que chacune des sections de la Corporation des maîtres-électriciens ainsi que de la Corporation des maîtres-plombiers conservera son entière autonomie. Il en va de même pour les comités paritaires, lesquels continueront de surveiller l'application du nouveau décret dans les comtés présentement sous leur juridiction.

La prochaine séance d'étude par les patrons sur la refonte des cinq décrets concernés doit avoir lieu le 6 mai prochain ; c'est donc dire que la première étape de ces pourparlers a été franchie rapidement grâce à l'unanimité des délégués sur toutes les questions de principe et d'organisation.

D'autre part, le prochain congrès de la fédération aura lieu cette année à Baie-Comeau et Sept-Iles avec visite organisée au chantier de l'Hydro-Québec à Manicouagan.

La ligne entre Boucherville et la Manicouagan coûtera $5.3 millions à l'Hydro

Avec l'adjudication d'un troisième contrat, l'Hydro-Québec déboursera la somme totale de $5.3 millions pour la construction de la première ligne de transport à 735 kV, qui reliera Manicouagan et Boucherville.

Pour la somme de $1,672,086, National Electrical Contracting Co. Ltd. coulera les fondations et construira les pylônes destinés à la partie de la ligne à 735kV, entre Lévis et Boucherville. Ce secteur s'étend sur une longueur de 135 milles. Auparavant, cette même compagnie avait déjà obtenu un contrat au montant de $1,783,989 pour un travail semblable entre Manicouagan et la rivière Saguenay, alors qu'aux Développements du Nord-Est Ltée était adjugé un contrat d'une valeur de $1,867,303.90 pour le tronçon Saguenay-Lévis et la ligne d'attache entre deux sous-stations dans la région de Québec.

Ce contrat spécifie que le travail doit commencer à l'automne et être terminé au mois d'octobre 1965.

Les Entreprises Checo Inc., de Montréal, recevront $91,392 pour la construction des fondations et le montage des pylônes d'ancrage là où deux lignes traversent la rivière Sagenay.

L'Hydro-Québec a aussi annoncé l'adjudication de contrats d'une valeur de plus de $340,000, pour du matériel et de l'équipement destinés à une ligne à 735 kV.

Nucleonic Electric Equipment & Development Co., de Montréal, fournira les assemblages d'arrêt de conducteurs et les assemblages de suspension, pour la somme de $131,876.76.

Trois compagnies montréalaises fourniront des raccords profilés et des assemblages d'ancrage destinés aux postes de Manicouagan, Lévis, Laurentides et Boucherville. Burndy Ltd. fournira les raccords au prix de $59,004.95 ; Lacal Inc., les entretoises au prix de $11,211.20 et Canadian General Electric Co. Ltd. fabriquera les assemblages d'ancrage pour les quatre postes, au montant de $31,256.07.

L'entreprise Shawinigan Engineering Co. Ltd. est l'adjudicataire d'un contrat de $102,493.75 pour le battage de pieux pour les pylônes de la première ligne à 735 kV reliant Manicouagan à Boucherville et pour le raccordement à 735 kV entre Laurentides et Lévis.

Le chômage cause plus de dégâts que toutes les grèves réunies

— Marcel Pépin

Beaucoup de gens surestiment volontiers l'étendue des dégâts causés par la grève. Le chômage ne révolte pas le bourgeois, a déclaré M. Marcel Pépin, secrétaire général de la CSN, et pourtant les statistiques officielles établissent que le chômage involontaire des travailleurs occasionne plus de pertes en une seule semaine, que tous les arrêts concertés de travail n'en peuvent causer dans une année entière.

M. Pépin, s'adressait à une centaine de travailleurs qui avaient répondu à l'invitation du comité d'éducation du Conseil central de Montréal, de participer à cette deuxième "clinique syndicale", à un forum d'information sur la vie syndicale.

Supprimer le droit de grève serait porter atteinte aux libertés les plus fondamentales de notre régime démocratique, a dit M. Pepin.

Le droit de grève, a-t-il poursuivi, est un corollaire naturel du droit d'association. Certes l'exercice de ce droit comporte des inconvénients mais on ne peut le supprimer sans saper à sa base même, le libre régime de relations patronales-ouvrières.

Interdire aux travailleurs de "sortir en grève" signifierait à brève échéance, que leurs conditions de salaires et de travail échapperaient tout à fait à leur contrôle et qu'ils devraient se contenter de subir celles qu'on leur imposerait.

Même l'arbitrage obligatoire, avec sentence exécutoire, n'est pas une solution de rechange valable, a poursuivi le secrétaire général de la CSN. Les grands employeurs seraient d'ailleurs les premiers à refuser l'implantation d'un régime où des décisions aussi importantes pour l'entreprise, seraient laissées à la discrétion d'un tiers, au lieu de faire l'objet de la libre négociation entre les parties.

COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Département de l'Instruction publique

Examens d'entrée en Eléments latins (8e classique)

GARÇONS ET FILLES

SAMEDI 2 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 9 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 16 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 23 MAI (9 h. a.m. à midi)

(Examen réservé aux élèves de 7e année. Chaque élève est prié d'apporter son bulletin de cette année.)

Inscription en cours pour les autres classes du secondaire (cours général-mathématiques, cours sciences-lettres, cours commercial).

1380, rue GILFORD, Montréal 34

Téléphone : 525-2516

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30



sur la mezzanine

Dupuis

la grande VOGUE !...

DISQUES et perruques "BEATLES"

le disque 4.20
perruque 1.98

Spécial DUPUIS le tout **3.49**

"LES BEATLES" sont en demande chez **DUPUIS**... ce qui explique cette offre du nouveau disque long jeu, également le choix de l'un des deux disques long jeu précédents.

Chaque disque "BEATLES" long jeu acheté chez DUPUIS donne droit à une perruque "Beatles"

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 841

500% PLUS D'AMPLIFICATION ASSUREE

Dupuis



La technique de **L'Ère spatiale** *employée dans la création de ce nouvel* **APPAREIL ACOUSTIQUE**

ZENITH "ARCADIA"

Ce nouvel ARCADIA est le plus minuscule appareil auditif à l'arrière de l'oreille... le seul au monde muni de l'amplificateur exclusif MICROLITHIC. Son poids : seulement ¼ d'once avec pile... meilleur rendement grâce aux 6 transistors... Le dispositif "TELE-TOUCH" permet de changer de la conversation ordinaire à celle au téléphone.

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, Poste 316

DUPUIS—TROISIEME—STE-CATHERINE

AU SOUS-SOL Dupuis



LE VISON

fourrure très recherchée

GRAND SPECIAL DUPUIS AU SOUS-SOL

Ord. 69.99
SOUS-SOL DUPUIS **$54**

ETOLES DE VISON CHINOIS LARGES ET LONGUES DONT LE DOS EST FORME DE SIX PEAUX

(paiements faciles dupuis)

Aux dames et jeunes filles qui aiment cette note distinguée et chic aux circonstances plus habillées voici l'étole à choisir. Vous serez fières avec raison de couvrir vos épaules d'une telle fourrure.

AUTRES ETOLES EN RAT MUSQUE
39.99 à 79.97

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1515





AUX JOURS ENSOLEILLES

ces robes seront préférées

a) **ROBES "SOLEIL"** sans manches, large encolure. Epaules bordées d'un volant plissé (frill). Taille plissée faisant la jupe ample. Poche de chaque côté de la jupe. Longue glissière au dos. Coton : • rose • bleu • beige • jaune or. FORTES TAILLES 16½ à 24½ 46 à 52 **4.64**

b) **LE COUVRE-TOUT** à porter au saut du lit ou pour vaquer dans la maison. Coton, imprimés variés • rouge • noir • tan • vert • mauve. Encolure V et manches très courtes. Taille ajustée sur cordon. Une large poche sur la jupe. 16½ à 24½. S.V.P., faire un deuxième choix de couleur. SOUS-SOL DUPUIS **2.84**

c) **DEMI-TAILLES** : 16½ à 22½. Cette robe est à manches courtes avec petit col à pointes, le corsage boutonné jusqu'à la taille. Ceinture assortie. Chaque côté de la jupe ample et plissée, une large poche à rabat et bouton. "Arnel" et coton • vert • tan • bleu. SOUS-SOL DUPUIS **4.84**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535



GARÇONS 6 à 14 ans PANTALONS DE GABARDINE DE COTON CHINO



COUPE-VENT

garçons de 8 à 16 ans

4.57 2 pour $9

a) Nylon appliqué sur CURON. Tricot élastique aux col, poignets et taille. Doublure de coton 2 poches et glissière.

b) Tout nylon à doublure de cotonnade. 2 poches, col même tissu. Côtés de taille élastiques. Glissière.

DANS LE GROUPE : • brun • olive • royal • loden • marine • vin. S.V.P. indiquer second choix de teinte.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

LAVABLES

nuances bon teint

SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS **1.97**

Un favori que ce modèle de pantalon avec taille à passe-ceinture, 4 poches, brayette à glissière. Jambes avec revers au bas. Coutures surjetées renforcées aux points de tension. • Noir • Beige • Bleu

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

CHEMISES SPORT TOUT COTON

pour hommes, jeunes gens

P.M.G. SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS **1.93**

Fine texture tout coton aux imprimés et rayures variés dans les teintes estivales. Le col sport baleiné, les manches longues en font la chemise favorite en tout temps. Poche poitrine. Confection supérieure canadienne. Tissu pré-rétréci.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

COUPE-VENT EN NYLON

appliqué sur "Curon" isolant

avec une doublure rayonne soyeuse. Pour le sport, le travail, les vacances à venir, c'est le coupe-vent pratique par excellence. Coupe "COSAQUE" avec petit col et poignets de même tissu. Devant à glissière. 2 poches de biais. Côtés de taille s'ajustant à volonté. • BRUN • BLEU SARCELLE • NOIR • OLIVE • CHARCOAL. Pour hommes et jeunes gens. Poitrine : 36 à 44. SOUS-SOL DUPUIS **7.97**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151